



HAL
open science

Les derniers grands feux (?) d'une maison comtoise et bourguignonne: Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, 1362-1437

G rard Pelot

► **To cite this version:**

G rard Pelot. Les derniers grands feux (?) d'une maison comtoise et bourguignonne: Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, 1362-1437. Histoire. Universit  de Franche-Comt , 2012. Franais. NNT: 2012BESA1040 . tel-01334854

HAL Id: tel-01334854

<https://theses.hal.science/tel-01334854>

Submitted on 21 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin e au d p t et   la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi s ou non,  manant des  tablissements d'enseignement et de recherche franais ou  trangers, des laboratoires publics ou priv s.



UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE "LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS"

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

HISTOIRE

**LES DERNIERS GRANDS FEUX (?) D'UNE MAISON COMTOISE ET
BOURGUIGNONNE : GUILLAUME DE VIENNE, SEIGNEUR DE
SAINT-GEORGES ET DE SAINTE-CROIX, 1362 – 1437.**

VOL. I

Présentée et soutenue publiquement par

Gérard PELOT

Le 14 décembre 2012

Sous la **DIRECTION** de M. le Professeur Jacky Theurot

MEMBRES DU JURY :

Jean-Marie CAUCHIES, Professeur émérite à la Faculté universitaire
Saint-Louis de Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain.

Gérard GIULIATO, Professeur à l'Université Nancy 2,
Pré-rapporteur.

Jacques PAVIOT, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil,
Pré-rapporteur.

Bertrand SCHNERB, Professeur à l'Université Lille 3 Charles de Gaulle,
Président.

Jacky THEUROT, Professeur émérite à l'Université de Franche-Comté.



UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
ÉCOLE DOCTORALE "LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS"

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

HISTOIRE

**LES DERNIERS GRANDS FEUX (?) D'UNE MAISON COMTOISE ET
BOURGUIGNONNE : GUILLAUME DE VIENNE, SEIGNEUR DE
SAINT-GEORGES ET DE SAINTE-CROIX, 1362 – 1437.**

VOL. I

Présentée et soutenue publiquement par

Gérard PELOT

Le 14 décembre 2012

Sous la DIRECTION de M. le Professeur Jacky Theurot

MEMBRES DU JURY :

Jean-Marie CAUCHIES, Professeur émérite à la Faculté universitaire
Saint-Louis de Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain.

Gérard GIULIATO, Professeur à l'Université Nancy 2,
Pré-rapporteur.

Jacques PAVIOT, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil,
Pré-rapporteur.

Bertrand SCHNERB, Professeur à l'Université Lille 3 Charles de Gaulle,
Président.

Jacky THEUROT, Professeur émérite à l'Université de Franche-Comté.

GRATITUDE.

Je remercie J. Theurot, qui accepta de m'accueillir alors que je m'apprêtais à entreprendre ma dernière "campagne" de recherches.

Ce présent travail porte un seul nom d'auteur, mais il est aussi le fruit de contacts multiples et divers, ponctuels ou suivis, avec un grand nombre de personnes rencontrées dans les services d'archives et bibliothèques, sur le terrain de toutes les seigneuries de Guillaume de Vienne (et au-delà), au cours de colloques, de soutenances de thèses, de séminaires, par le biais de réponses orales ou écrites à mes interrogations de toute nature : je leur adresse de vifs remerciements ; j'ai ainsi vécu une belle "aventure" à laquelle je les associe chaleureusement.

Je n'oublie pas le constant et très amical soutien des membres de l'école doctorale : M.M. Daumas, Martin et Jeannin, Mme Toulot. Ils accomplissent une tâche remarquable, administrative et humaine.

On me permettra de marquer plus fortement ma reconnaissance à Michel Baud, Marie-Thérèse Caron, Dominique Delgrange, Francine Glière, Yvonne-Hélène Le Maresquier, René Locatelli, Jean Richard ; Elisabeth J. Simon, qui m'a accueilli à "Saint-Georges" durant toutes ces années. Je remercie tout particulièrement Gérard Moyse, qui m'a relancé en paléographie (et m'a toujours épaulé, à Dijon), Jean Hennequin qui a pris le notoire relais en ce domaine, et Bertrand Schnerb qui m'a ouvert sa porte, m'a encouragé, a cadré les grandes lignes de mon sujet, m'a accompagné en répondant à mes questions et en m'apportant spontanément de précieuses indications, fruits de ses propres recherches.

Enfin je remercie mon épouse, qui m'a soutenu au cours de toutes ces années, et en compagnie de laquelle j'ai vécu cette "aventure", entre autre sur le terrain : la découverte des bornes armoriées de la forêt d'Arc-en-Barrois, mais aussi l'affrontement d'animaux redoutables : les puces à Seurre, les tiques dans le Jura et en Saône-et-Loire, un reptile non identifié sur les ruines du château de Pimorin, et des chiens sur les terres de la châtellenie de Montpont mais aussi sur celles d'Olivier de La Marche...

SOMMAIRE

PLAN :	p. 1
ABRÉVIATIONS :	p.23
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :	
CARTOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE :	p.24
PREMIÈRES DÉMARCHES :	p. 24
SOURCES MANUSCRITES :	p. 24 - 41
SOURCES IMPRIMÉES ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL :	p. 42 - 49
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :	p. 50 - 66
BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE :	p. 66 - 83
INTRODUCTION :	p. 84 - 92
PREMIÈRE PARTIE :	p. 93
LA SECONDE MAISON DE VIENNE JUSQUE VERS 1375.	
CHAPITRE I : LES VIENNE, DU XII^e AU XIV^e SIÈCLE.	p. 94
I : Les origines. La première Maison de Vienne.	p. 94
II : De la Première à la Seconde Maison de Vienne.	p. 97
- TG II. Essor de la Seconde Maison de Vienne.	p. 99
- première union matrimoniale.	p. 99
- deuxième union fondamentale.	p. 100
- troisième union capitale.	p. 101
III : Le déclin des Vienne, XIII ^e – XIV ^e siècles : les faits.	p. 107
IV : Le déclin des Vienne, XIII ^e – XIV ^e siècles : les raisons.	p. 118
CHAPITRE II : UNE MAISON ENCORE PUISSANTE, ET TOUJOURS PRESTIGIEUSE ;	
XIV ^e – XV ^e SIÈCLES : LES DIFFÉRENTES BRANCHES.	p. 123
TG III : branches Saint-Georges – Longwy.	p. 133
TG IV : rameaux Commenailles et Pourlans.	p. 150
TG V : branche Mirebel-en-Montagne.	p. 153

TG VI : branches Roulans – Listenois – Montby – Clervans.	p. 166
TG VII : branches Clervans et Vauvillers.	p. 181
TG VIII : branche Pagny.	p. 182
TG IX : branche Pymont – Ruffey-sur-Seille.	p. 190
TG X : branche Pymont – Ruffey-sur-Seille – Chevreaux.	p. 199
TG XI : branches Ruffey – Commarin – Chevreaux – Commarin.	p. 201

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.	p. 202
-----------------------------------	--------

DEUXIÈME PARTIE :

GUILLAUME DE VIENNE : LE CONTEXTE GÉNÉRAL ET FAMILIAL DE SA NAISSANCE ET DE SON ENFANCE-ADOLESCENCE. L'ÉNORME HÉRITAGE : LES ORIGINES. AUTOUR DE 1362 - 1391.	p. 204
--	--------

CHAPITRE I : LE CONTEXTE GÉNÉRAL : POLITIQUE, MILITAIRE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER. SOCIAL ET MORAL.

I : La Bourgogne de 1356 à 1360 : la défaite de Poitiers et ses conséquences.	p. 208
II : Les drames de 1360 – 1362.	p. 210
III : Philippe le Hardi impliqué dans trois conflits : 1363 – 1379.	p. 212
1 : Guerre et paix avec le Comté.	p. 213
2 : "Les ravages des Routiers dans le Duché".	p. 213
3 : Philippe le Hardi au service de son frère et suzerain, Charles V.	p. 214
IV : Une société affligée dans son patrimoine, sa chair et son âme.	p. 215
1 : Crécy – Calais – Poitiers – Brignais : une noblesse déconsidérée.	
2 : "Un déluge d'épreuves et de douleurs".	p. 216
3 : Une crise de conscience.	p. 217

CHAPITRE II : LE MILIEU FAMILIAL.

I : Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges, le père.	
1 : Au service du royaume de France et de la Bourgogne.	
2 : Des affaires privées.	p. 221
3 : Autour du traité de Guillon (10 mars 1360).	p. 223

4 : Ses héritages et mariages.	p. 226
a) : L'héritage parental.	p. 226
b) : ses deux mariages. Les héritages.	p. 229
1) : Marie de Sainte-Croix (1354 ?).	
2) : Jeanne de Châteauvillain (1361 ?).	p. 230
II : Jeanne, dame de Châteauvillain, la mère (et ses cinq mariages).	p. 231
1 : Jean de Thil-en-Auxois (avant 1345 ?).	
2 : Guillaume de Chalon (après 1355).	p. 232
3 : Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges (1361 ?).	p. 233
4 : Arnaud de Cervole, dit "l'Archiprêtre", 1362.	
5 : Enguerrand d'Eudin, après le 26 mai 1366	p. 240
III : Marie de Châteauvillain, sa tante ; et son mari Jean (II) de Bourgogne.	p. 257
IV : Hugue(-nin) de Vienne, seigneur de Seurre, Sainte-Croix ..., le frère consanguin. Un grand personnage ?	p. 264
1 : Sa minorité, vers 1355 – vers 1369.	
a) : Le jeune orphelin.	
b) : L'importante seigneurie de Longepierre.	p. 265
c) : La petite seigneurie jurassienne de Pimorin.	p. 273
2 : Au service du duc de Bourgogne.	p. 277
3 : A la cour du Duc. Le seigneur fastueux.	p. 278
4 : L'état d'esprit et les activités d'un membre de la haute noblesse.	
a) : Procès et violences.	p. 280
b) : Un exemple de retrait lignager	p. 282
c) : Huguenin emprunte.	p. 283
d) : Le "voyage d'outre-mer".	
5 : Le testament d'un grand seigneur. 1390.	p. 285
CHAPITRE III : L'ÉNORME HÉRITAGE DE GUILLAUME DE VIENNE : LES ORIGINES.	
I : 1362 : peu de choses dans le berceau.	p. 287
II : Huguenin de Vienne : de la donation de 1388/1389 ...	p. 288
III : ... au testament, 1390.	p. 289
IV : Au décès de Jeanne de Châteauvillain.	p. 291
 CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.	 p. 293

TROISIÈME PARTIE :
UN PUISSANT SEIGNEUR. LA GUERRE OMNIPRÉSENTE,
VERS 1390 – VERS 1400. p. 295

CHAPITRE I : L'ÉNORME HÉRITAGE DE GUILLAUME DE VIENNE :

ÉTUDE PARTIELLE. p. 296

I : Arc-en-Barrois et Saint-Georges. p. 297

1 : Arc-en-Barrois.

2 : Saint-Georges. p. 312

II : Les seigneuries issues de la donation et du testament d'Huguenin. p. 313

1 : Les grandes baronnies de Guillaume de Vienne dans le bailliage de
 Chalon : "du Miroir à Cîteaux". Cf la carte H. T.

a) : l'aveu et dénombrement du 1^{er} septembre 1374.

1) : La châteltenie de Navilly. p. 317

2) : La seigneurie de Mervans. p. 318

3) : La châteltenie voisine de Bosjean. p. 322

4) : La châteltenie de Louhans. p. 324

b) : Les châteltenies de Sainte-Croix, Montpont, Rombois. p. 329

1) : Sainte-Croix [-en-Bresse]. p. 332

2) : Montpont [-en Bresse]. p. 337

3) : Rombois. p. 342

c) : La châteltenie de Lays-sur-le-Doubs. p. 343

2 : Les châteltenies comtoises (en 1391). p. 344

a) : Pimorin, Vernantois, Montrond [-le-Château].

Pimorin : cf deuxième partie.

Vernantois, Montrond : cf cinquième partie.

b) : Sellières, le Pin, Salans, Villangrette.

1) : La châteltenie de Sellières. p. 344

2) : La châteltenie du Pin. p. 354

3) : La châteltenie de Salans. p. 358

4) : La châteltenie de Villangrette. p. 363

3 : La suzeraineté sur Montfort-en-Revermont et Montdidier. p. 366

a) : Montfort-en-Revermont.

b) : Montdidier. p. 367

CHAPITRE II : DEUX PRESTIGIEUSES UNIONS MATRIMONIALES.	p. 368
I : Louise de (Thoire-) Villars, 1392.	
1 : Un contexte favorable.	p. 370
a) : Le fabuleux héritage de 1391 : assise territoriale, prestige, revenus.	p. 370
b) : La gloire au service du Duc.	p. 370
2 : Thoire-Villars – Genève : une famille de la haute noblesse ; un réseau de relations.	p. 370
3 : Clément VII, pape d'Avignon, 1378 – 1394.	p. 377
II : Marie Dauphine d'Auvergne, 1400.	p. 379
1 : Le contrat.	
2 : La châellenie de Bussy-le-Château.	p. 381
CHAPITRE III : HÉRITAGE CONTESTÉ, HÉRITAGE REVENDIQUÉ.	p. 390
I : Guillaume de Vienne et Alix de Villars : des contestations successives, 1391 – 1412.	
1 : Alix de Villars conteste l'héritage de 1391.	p. 390
2 : Guillaume de Vienne conteste le testament d'Alix de Villars. 1409-1413.	p. 399
II : Guillaume de Vienne et la succession au comté de Genève.	p. 410
1 : Les comtes de Genève, de la mort d'Amédée III (1367) à l'intronisation de Clément VII (1392).	p. 410
2 : Clément VII, comte de Genève, 1392 – 1394.	p. 414
3 : De la mort de Clément VII (1394) au rattachement du comté à la Savoie (1401/1402).	p. 419
CHAPITRE IV : GUILLAUME DE VIENNE ET LA GUERRE, JUSQUE VERS 1400.	
I : L'acquisition de deux grosses châellenies : Joux et Châtillon-sous-Maîche, 2 avril et 6 avril 1400.	p. 425
1 : L'achat de la seigneurie de Joux, 2 avril 1400.	
a) : A l'origine : la chance.	
b) : L'acte d'achat.	p. 426
1 : la nature du document.	
2 : le contenu du document.	p. 427
c) : Etude succincte d'un compte de la seigneurie : 1469 – 1470.	
	p. 431

2 : Guillaume de Vienne, seigneur de Châtillon-sous-Maïche.	p. 437
II : Le duel judiciaire d'Othon de Grandson (1397).	p. 445
III : Les multiples visages de la guerre.	p. 455
IV : Nicopolis (25 septembre 1396) : un drame pour la maison de Vienne ; une promotion familiale pour le sire de Saint-Georges.	p. 460

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE. p. 467

QUATRIÈME PARTIE : p. 470

**AU SERVICE DU DUC DE BOURGOGNE : LE TALENT, LE PRESTIGE,
L'HOMME DE CONFIANCE (1379 – 1437).**

A – 1379 – 1416.

**CHAPITRE I : AU SERVICE DE PHILIPPE LE HARDI : UN HOMME DE GUERRE,
CONSEILLER, AMBASSADEUR, GOUVERNEUR ... 1379 – 1404.**

I : La bravoure.	p. 471
1 : En Normandie : l'écuyer. 1379 – 1380.	
2 : Les deux campagnes de Flandre : le chevalier bachelier. 1382 – 1383.	p. 472
3 : L'expédition d'Ecosse : le chevalier banneret. 1385.	p. 477
4 : Chambellan du duc de Bourgogne.	p. 480
II : La sagesse et la richesse. 1388/1389 – 1392.	p. 481
1 : Le "Voyage de Barbarie". 1390.	
2 : L'enrichissement domanial, un prestigieux mariage. 1388 – 1392.	p. 486
III : Nicopolis : un drame et une chance. 1396.	p. 487
1 : Nicopolis : un drame pour la famille de Vienne.	p. 488
2 : Guillaume de Vienne, "chef" de la Maison de Vienne.	p. 491
IV : La confiance du prince : l'ambassadeur de Philippe le Hardi. 1397 – 1401.	p. 495
1 : La rançon de Jean, comte de Nevers, et la folle année 1397.	
2 : La soustraction d'obédience. 1398.	p. 496
3 : Autres ambassades.	p. 498

V : Une foison d'honneurs et de bonheurs. 1397 – 1403.	p. 502
1 : Des charges prestigieuses.	
2 : Un familier du Duc, de sa famille et de sa cour : cadeaux et fêtes.	p. 504
3 : Deux autres notables distinctions.	p. 505
4 : D'heureux événements de la vie privée.	
VI : Les prémices d'une guerre civile ? 1402 – 1404.	p. 506
CHAPITRE II : L'OMBRE PORTÉE DE JEAN SANS PEUR. 1404-1416.	p. 509
I : Jean sans Peur et Guillaume de Vienne.	
II : De l'affaire de Juvisy à la bataille d'Othée : la haine.	p. 512
1 : Juvisy : le bruit des armes. 1405.	
2 : Guillaume de Vienne lieutenant du Duc en Picardie. 1406.	p. 517
3 : Le sire de Saint-Georges impliqué dans le meurtre de Louis d'Orléans. 1407 - 1408.	p. 522
4 : La haine et la fureur : la bataille d'Othée, 23 septembre 1408.	p. 525
a) : Besançon : la tentative de Jean sans Peur.	p. 526
b) : Avec le comte de Charolais.	p. 526
c) : La "Bataille du Liège", 23 septembre 1408.	p. 527
III : De la "paix fourrée" au concile de Constance : guerre civile et grandes ambassades. 1408/1409 – 1415.	p. 533
1 : La "paix fourrée" de Chartres, 9 mars 1409.	
2 : "Premier et grand chambellan du Dauphin" ; la fragile paix de Bicêtre. 1409 – 1410.	p. 536
3 : Un des quatre capitaines généraux des deux Bourgognes. La guerre civile. 1411.	p. 540
4 : Commissaire du roi en Languedoc et Guyenne, novembre 1411 – février 1413.	p. 544
5 : Conseiller de la duchesse Marguerite de Bavière. 1413 – 1414.	p. 551
6 : Guillaume de Vienne, ambassadeur de Jean sans Peur au concile de Constance. 1415.	p. 559
7 : Un ambassadeur éclectique et infatigable. 1415 – 1416.	p. 564
CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE.	p. 570

CINQUIÈME PARTIE :

p. 572

"MONSEIGNEUR DE SAINT GEORGE" OU "LE SIRE DE SAINT GEORGE".**CHAPITRE I : "VIVRE NOBLEMENT" : CONFORTER, GÉRER LE PATRIMOINE IMMOBILIER.**

- I** : De fréquents retours sur ses terres. p. 573
- II** : Les terriers de 1417 et les bornes armoriées. p. 575
- 1 : La baisse des revenus seigneuriaux : l'exemple d'Arc-en-Barrois. p. 575
- 2 : Une réaction seigneuriale ? Terriers et bornes. p. 577
- a) : Châtillon-sous-Maîche. p. 577
- b) : Montrond [-le Château]. p. 579
- c) : Vernantois. p. 588
- d) : Seurre – Saint-Georges. p. 596
- e) : Les bornes armoriées de la forêt d'Arc-en-Barrois. p. 617
- 3 : Deux hôtels : Dijon et Paris. p. 617
- 4 : Son personnel. p. 617
- a) : Toutes les châtelainies sont bien pourvues en officiers.
- b) : Les hommes de Guillaume de Vienne dans son itinérance. p. 619
- 5 : Certaines possessions mal définies. p. 619
- Pleujouse, Fourg, Saint-Aubin ; Salins et Grozon.
- 6 : Un patrimoine immobilier constamment menacé. p. 620
- a) : De nombreux maux permanents.
- b) : "La guerre coûte et ne paie pas". p. 620
- 1) : L'armement individuel. p. 621
- 2) : Le chevalier banneret doit être fortuné.
- 7 : En 1437, un patrimoine qui semble en bon ordre. p. 622

CHAPITRE II : DES REVENUS DIGNES DE "L'ÉLITE NOBILIAIRE". ESSAI D'ÉVALUATION.

- I** : La première fortune foncière du duché de Bourgogne. p. 623
- II** : L'une des premières fortunes foncières du comté de Bourgogne. p. 638
- III** : Autres revenus seigneuriaux. p. 639
- IV** : Autres revenus. p. 640
- 1 : Les dots.
- 2 : Le produit des rentes.

3 : Les pensions ducale et royale. p. 640

4 : Ses "hostels" en ville : Paris et Dijon ; ses gîtes de chasse à Fourg, et à
Latrecey (seigneurie d'Arc-en-Barrois). (Des dépenses). p. 641

5 : Une estimation *a minima* de ses revenus annuels.

**CHAPITRE III : "SERVIR NOBLEMENT" : DE HAUTES FONCTIONS POLITIQUES
ET MILITAIRES EN BOURGOGNE ET À PARIS. p. 642**

I : Une synthèse de ces fonctions et autres distinctions.

II : Un cadre politique, militaire et diplomatique de l'Etat bourguignon. p. 645

III : "Paris, capitale de Guillaume de Vienne". p. 647

IV : Une haute récompense : l'aide du Duc. Le siège du château de Velleuxon
(1409 – 1410). p. 663

CHAPITRE IV : "SERVIR NOBLEMENT" : UN INTIME DE LA COUR DU DUC. p. 668

I : Avec Philippe le Hardi.

1 : A la générosité ducale ... p. 668

a) : Dons et récompenses.

b) : Cadeaux. p. 669

2 : ...répond celle de Guillaume de Vienne. p. 670

a) : Des dons.

b) : Des cadeaux.

3 : Le grand honneur : Guillaume de Vienne, membre de l'ordre de l'Arbre
d'or (1^{er} janvier 1403). p. 670

II : Avec Jean sans Peur. p. 672

1 : Guillaume de Vienne, tout dévoué au Duc.

a) : une démonstration éclatante : les joutes de Seurre. Octobre 1403.

b) : Guillaume de Vienne prête, avance, cautionne. p. 673

2 : Guillaume de Vienne récompensé par Jean sans Peur. p. 676

III : Avec Philippe le Bon. p. 677

IV : Deux résidences au plus près de la cour ducale : les "hostels" de Paris et de Dijon.
p. 678

**CHAPITRE V : "VIVRE NOBLEMENT" : "MONSEIGNEUR DE SAINT GEORGE"
PROTECTEUR DE L'EGLISE. p. 686**

I : La croisade. p. 687

II : Le sire de Saint George, gardien de nombreux établissements religieux.

III : Guillaume de Vienne et Colette de Corbie : le type même de "l'aristocrate intermédiaire".	p. 689
1 : Le contexte de la réforme colettine.	
2 : La fondation du monastère d'Auxonne, 1412.	p. 690
3 : La fondation du monastère de Poligny, 1414 – 1415.	p. 694
4 : La fondation du couvent des cordeliers, à Sellières, 1415.	p. 696
5 : La fondation du couvent de Seurre, 1422.	p. 699
IV : Le testament de Guillaume de Vienne : les dons à l'Eglise.	p. 704
1 : Le couvent des Augustins de Saint-Georges, nécropole des Vienne – Saint-Georges.	
2 : Le couvent des cordeliers de Sellières.	p. 707
3 : Fondation d'un hôpital à Seurre.	p. 708
4 : Rentes (et dons en argent) aux églises et aux couvents.	
a) : Aux églises paroissiales de ses seigneuries.	
b) : Aux couvents situés sur – ou à proximité – de ses terres	p. 710
5 : "Noz obsèques solennels".	p. 711
V : De hautes relations dans l'Eglise.	p. 713
1 : Avec les archevêques successifs de Besançon.	
2 : Avec certains papes pendant la période du Grand schisme.	
VI : Les ordres de chevalerie : l'Arbre d'or, la Toison d'or ; Saint-Georges en Bourgogne ?	p. 714
1 : L'ordre de l'Arbre d'or, 1403.	
2 : L'ordre de la Toison d'or, 1430.	
3 : Guillaume de Vienne à l'origine d'une confrérie de Saint-Georges dans le duché de Bourgogne ?	
 CHAPITRE VI : UN HOMME D'ETAT À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE.	p. 716
I : L'Etat bourguignon et ses grands commis.	
1 : L'Etat bourguignon.	
2 : Qu'est-ce qu'un homme d'Etat ?	p. 717
II : De très hautes responsabilités.	p. 718
III : Un acteur important de la politique bourguignonne vers l'Est ?	p. 719
1 : Aux marges proches ; des territoires favorables.	p. 722
2 : La progression bourguignonne : le rôle de Guillaume de Vienne.	

- 3 : La progression territoriale bourguignonne dans le diocèse de Bâle. p. 723
- 4 : De grands seigneurs allemands amis de Guillaume de Vienne deviennent des "Bourguignons". p. 730
- 5 : Catherine de Bourgogne, Maximilien de Ribeaupierre et la tentative d'annexion de l'Alsace. p. 734

CHAPITRE VII : LE CHEF DE LA PRESTIGIEUSE MAISON DE VIENNE DURANT QUATRE DÉCENNIES. 1396 – 1437. p. 740

- 1 : Des marques extérieures symboliques. p. 741
- a) : Les armoiries.
- b) : La sigillographie. p. 742
- c) : Une devise. p. 743
- d) : Les noms de baptême. p. 744
- 2 : Dans les montres d'armes. p. 746
- 3 : Le prestige du "merveilleux".
- 4 : Un effet d'entraînement au service des Ducs ? p. 747

CHAPITRE VIII : "VIVRE NOBLEMENT" : LE SIRE DE SAINT-GEORGES FACE AUX PLAIES DE L'ÉPPOQUE. p. 749

- I** : Guillaume de Vienne en conflit, en procès : du paysan au Duc. Les querelles de succession.
- 1 : Les communautés rurales.
- 2 : Les communautés urbaines. p. 750
- 3 : Les communautés religieuses. p. 751
- 4 : Des membres de la Maison de Vienne. p. 752
- 5 : Des nobles, dont Jean III de Chalon-Arly. p. 754
- 6 : Un "légiste et [homme] de finances". p. 760
- 7 : La Chambre des comptes de Dijon.
- 8 : Le Duc. p. 762
- a) : A Seurre. p. 763
- b) : A Pontarlier (et Joux).
- c) : A Louhans. p. 764
- d) : Guillaume de Vienne : son collier de la Toison d'or menacé. p. 765
- II** : "Dans les villes les seigneurs n'étaient pas les maîtres" : l'exemple de Seurre.

1 : L'origine : la charte de franchises, 1278.	p. 765
2 : Les rapports entre les trois pouvoirs : communal, seigneurial, ducal.	p. 766
III : Une société violente.	p. 773
1 : L'exemple de Seurre.	
2 : D'autres exemples.	p. 775
IV : Les rançons.	p. 777
V : Le manque de numéraire et le piège de la rente.	
CHAPITRE IX : PORTRAIT ET VIE PRIVÉE.	p. 778
I : Portrait physique.	
II : Portrait moral.	p. 780
III : Famille proche et amis.	p. 782
1 : Famille proche.	
a) : Ses épouses.	
b) : Sa descendance. Ses frères utérins.	p. 784
2 : Ses amis.	
IV : Avec la famille de La Marche : des liens particuliers.	p. 787
V : Un seigneur et noble sur la défensive.	p. 792
1 : "Vivre noblement" : la joute, la chasse, le festin.	
2 : Réaction seigneuriale et nobiliaire.	p. 794
VI : Les Vienne et l'art.	p. 795
1 : Le haut clergé, commanditaire d'œuvres d'art.	p. 797
2 : Les commanditaires nobles.	p. 800
a) : Des collatéraux du sire de Saint-Georges.	
b) : "Monseigneur de Saint George".	p. 804
CONCLUSION DE LA CINQUIÈME PARTIE.	p. 809

SIXIÈME PARTIE :
AU SERVICE DU DUC DE BOURGOGNE : LE TALENT, LE PRESTIGE
L'HOMME DE CONFIANCE (1379 – 1437).

B – 1417 – 1437.

CHAPITRE I : LE DRAME DE MONTEREAU, 10 SEPTEMBRE 1419.	p. 814
I : Du manifeste de Hesdin au traité de Pouilly-le-Fort – Le Ponceau :	
Guillaume de Vienne diplomate, et conseiller (du Duc, de la Duchesse, du Roi, de la Reine) : avril 1417 – juillet 1419.	
1 : Le manifeste de Hesdin, 25 avril 1417, et ses conséquences en Mâconnais.	
2 : Le gouvernement de Troyes.	p. 815
3 : La reprise de Paris, mai – juillet 1418.	p. 817
4 : Le sire de Saint-Georges, acteur de la recherche de la paix, août 1418 – juillet 1419.	
a) : La paix manquée de Saint-Maur-des-Fossés, 18 septembre 1418.	
b) : Au service de la Duchesse et du Duc. Le traité de Pouilly, février – juillet 1419.	p. 819
II : Montereau, 10 septembre 1419.	p. 821
1 : Dans les jours qui précèdent l'assassinat.	
2 : 10 septembre 1419 : Guillaume de Vienne sur le pont de Montereau.	
	p. 822
3 : Guillaume de Vienne soumis à une énorme rançon : 60 000 écus d'or (67 500 l. t.).	p. 827
a) : Le sire de Saint-Georges en prison.	
b) : Le seigneur de Bussy défend les châteaux de son père.	
c) : Le seigneur de Bussy fort actif pour honorer la rançon.	p. 829
1) : L'aide ducale.	
2) : Les sujets du sire de Saint-Georges.	p. 830
3) : Les ventes de rentes.	
4) : L'emprunt.	p. 832
CHAPITRE II : LES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DE MONTEREAU. 1419- 1421.	
I : La cour de Bourgogne traumatisée. 11 septembre 1419 – 1420.	p. 833
1 : L'alliance anglaise.	
2 : L'activité débordante de Guillaume de Vienne.	
II : La reprise de la guerre civile.	p. 839
1 : La liquidation de l'affaire de Maximin de Ribeaupierre.	
2 : Au Duc (Philippe le Bon) les théâtres extérieurs à la Bourgogne.	
3 : A la Duchesse mère (Marguerite) la défense de la Bourgogne.	
a) : La défense de la monnaie.	

b) : La défense du territoire.	p. 840
CHAPITRE III : GUILLAUME DE VIENNE, GOUVERNEUR ET CAPITAINE GÉNÉRAL DES DEUX BOURGOGNES ET DU CHAROLAIS. 1422 – 1424.	p. 842
I : L'hostilité du sire de Saint-Georges et d'autres Bourguignons à l'égard des Anglais et de leur roi Henri V.	
II : 15 mai 1422 : le sire de Saint-Georges à la tête des deux Bourgognes (et du Charolais).	p. 844
1 : La lancinante affaire de la régalie de Besançon.	
2 : La Bourgogne menacée. 1422.	
a) : L'échec de La Charité-sur-Loire.	p. 845
b) : La défense du Mâconnais et du Châlonnais.	p. 846
III : Guillaume de Vienne et les deux conférences de la Paix, Bourg-en-Bresse, 1423.	p. 849
1 : Guillaume de Vienne perfectionne la défense de la Bourgogne.	
2 : La première conférence de Bourg-en-Bresse, 6 – 22 janvier 1423.	p. 850
3 : Cravant, 30 juillet 1423 : une victoire militaire anglo-bourguignonne.	
	p. 852
a) : D'abord une union matrimoniale.	
b) : Puis une alliance militaire sur le terrain : Cravant.	
4 : La seconde conférence de Bourg-en-Bresse, puis celle de Chalon (novembre – décembre 1423).	p. 854
CHAPITRE IV : 1424 – 1429 : GUILLAUME DE VIENNE, SIRE DE SAINT-GEORGES ET GUILLAUME DE VIENNE, SIRE DE BUSSY.	p. 856
I : Guillaume de Vienne, seigneur de Bussy (-le Château).	
II : 1424 : Saint-Georges tient la plume, Bussy l'épée.	p. 857
III : 1424 – 1427 : des trêves fragiles.	p. 858
1 : Deux mariages.	
2 : Deux traités.	
3 : 1427 : le sire de Saint-Georges diplomate : le traité de Corbigny, 26 février.	p. 859
4 : Le sire de Bussy "en armes" dans les principautés bourguignonnes septentrionales.	p. 862

CHAPITRE V : 1430 : UNE CONSÉCRATION ET DEUX DRAMES.

- A- Guillaume de Vienne, premier chevalier nommé dans l'ordre de la Toison d'or. 10 janvier (1430). p. 863
- B- Guillaume de Vienne, sire de Bussy (-le-Château), mis à rançon. Anthon, 11 juin (1430). p. 871
- C- L'affaire de la rançon de Guillaume de Châteauvillain. Avant le 16 juin (1430) – (1455 !). p. 877
- 1 : Guillaume de Châteauvillain prisonnier, libéré, ruiné. 1430 – 1434. p. 878
- 2 : Le sire de Saint-Georges déshonoré dans le royaume de France par Arnaud Guilhem de Bourguignan et ses compagnons. p. 881
- 3 : Guillaume de Vienne en Bourgogne : son collier de la Toison d'or menacé. p. 885

CHAPITRE VI : LE SIRE DE SAINT-GEORGES ACTIF JUSQU'À SON DÉCÈS.

- 1432 – 1437. p. 891
- 1 : La conférence d'Auxerre, novembre 1432.
- 2 : Le siège du château de Grancey, mai – août 1434. p. 893
- 3 : Le testament, 1435 (PJ XXIII). La paix d'Arras.
- 4 : la datation du décès : 1437. p. 894

CONCLUSION DE LA SIXIÈME PARTIE. p. 896

SEPTIÈME PARTIE :

GUILLAUME DE VIENNE, SEIGNEUR DE BUSSY-LE-CHÂTEAU, (DE CHAGNY ET D'ARC-EN-BARROIS), PUIS DE SAINT-GEORGES ET DE SAINTE-CROIX (v. 1401 – v. 1461).

ET SON FILS JEAN DE VIENNE, SEIGNEUR DE SELLIÈRES, PUIS DE BUSSY-LE-CHÂTEAU, PUIS DE SAINT-GEORGES ET DE SAINTE-CROIX (v. 1420 – 1464).

LES ESPOIRS PUIS LE DRAME. p. 901

**A-LA BRILLANTE CONDUITE DE GUILLAUME DE VIENNE,
"seigneur de Bussy" (et de son fils JEAN) SOUS LA TUTELLE
DU PÈRE (et du GRAND-PÈRE), 1401 – 1437.**

p. 902

CHAPITRE I : GUILLAUME : LES ANNÉES DE FORMATION, 1401 – 1418.

I : Un très beau mariage (1405 puis 1410).

II : L'apprentissage intellectuel et militaire. p. 904

1 : Au moins deux langues : le français et l'allemand.

2 : Ses premières armes. p. 907

CHAPITRE II : UNE ÉCLATANTE CARRIÈRE MILITAIRE AU SERVICE DU DUC.

1419 – 1437. p. 908

I : 1^{er} juin 1419 : Conseiller et chambellan de Jean sans Peur.

II : Aux ordres de son père. 1419 – 1424. p. 909

1 : Trouver des fonds pour acquitter la rançon du sire de Saint-Georges
(cf Montereau, 10 septembre 1419).

2 : Il reprend son activité militaire. p. 910

3 : 1422 – 1424 : le sire de Saint-Georges gouverneur et capitaine général des
deux Bourgognes et du Charolais. p. 911

III : Le sire de Bussy souvent aux Pays "de par deça" (le sire de Saint-Georges
diplomate aux pays "de par delà"). Automne 1424 – janvier 1430.

IV : De la défaite d'Anthon au siège de Grancey. 11 juin 1430 – été 1434. p. 913

CHAPITRE III : D'AUTRES HONNEURS. p. 915

1 : Les joutes de 1424 et de 1430.

a) : Bruges, 9 avril 1424.

b) : Bruges, janvier 1430. p. 916

2 : La "Cour amoureuse dite de Charles VI".

3 : L'acquisition du comté de Sancerre, 1429. p. 917

4 : Un fils et deux filles. p. 918

CHAPITRE IV : GUILLAUME ET ALIX EN PROCÈS AVEC LOUIS DE CHALON. p. 921

1 : Alix et Guillaume : prendre possession de Chagny.

2 : Alix se sent lésée dans les héritages de ses parents : un très long procès.

p. 924

3 : Louis a lui-même intenté un procès à Alix.

p. 925

CHAPITRE V : LES PRÉDÉCESSEURS DE GUILLAUME ET DE JEAN ONT ACHETÉ, ET PEU VENDU.	p. 927
Tableau I.	p. 928

B- L'EFFARANTE DILAPIDATION DU PATRIMOINE.

1438 – 1464. p. 930

CHAPITRE I : QUELQUES FAITS POSITIFS, DANS LES ANNÉES QUI SUIVENT LA MORT DU SIRE DE SAINT-GEORGES.

- 1 : Guillaume visite quelques terres.
- 2 : Guillaume conseiller et chambellan de Charles VII et de Philippe le Bon.
p. 932
- 3 : Guillaume et Jean présents à une grande fête. p. 933
- 4 : 1446 : Marguerite de Vienne promise au comte d'Eu, et sa sœur Marie
au comte de Blâmont. p. 934

CHAPITRE II : LA DILAPIDATION DU PATRIMOINE. p. 937

Tableau II. p. 938

CHAPITRE III : A LA RECHERCHE DES RAISONS. p. 946

- I : La situation à la mort du sire de Saint-Georges (1437) : des faiblesses.**
 - 1 : "L'état des lieux" : PJ XXIV, XXV, XXVI.
 - 2 : Deux grands et ruineux procès. p. 948
 - a) : La rançon de Guillaume de Châteauvillain.
 - b) : Le procès pour la succession de Béraud III Dauphin d'Auvergne.
Document d'appui : TG succession de Béraud III. p. 951
- II : Autres procès ; querelles, ennuis, condamnations, amusements, ... absences
(Guillaume et Jean).** p. 960
 - 1 : La litanie de l'absentéisme.
 - 2 : D'autres procès, condamnations, amendes. p. 961
 - 3 : Guillaume et Jean : "une folle vie de débauche et de prodigalité" ?...
p. 963
 - 4 : Les querelles. p. 965
 - a) : 1450 : Guillaume et Jean face à Guillaume de Vaudrey : accusations
réciproques de grosses dettes.

- b) : 1457 : les mêmes personnages se disputent, au "Grand étang de Vers".
p. 966
- c) : Le chapelain de Châtillon-sous-Mâche "prins et mené comme
ung larron piedz et mains liez". 1456 – 1458 ; PJ XXXVIII. p. 969
- d) : Les plaintes de Saint-Etienne de Dijon. p. 970
- 5 : Guillaume et Jean se dispersent. p. 971
- a) : Guillaume de Vienne à Toulouse ?
- b) : Un procureur de Guillaume de Vienne expulsé d'Avignon.
- c) : Guillaume et Jean vendent puis rachètent. PJ XXXV.
- 1) : 1452 : Guillaume et Jean vendent.
- 2) : Guillaume et Jean rachètent. p. 975
- d) : Jean veut racheter ce que Guillaume a vendu. p. 976
- 6 : Un endettement constant et profond. p. 977
- 7 : Guillaume et Jean absents de leurs terres : elles sont pillées. p. 979
- III** : Le piège de la rente. p. 981
- 1 : Un exemple significatif : le démembrement de la châellenie de Sellières.
Tableau III. p. 983
- 2 : Un autre exemple : Montrond-le-Château et Joux. PJ XXX. p. 985
- IV** : Qui sont les acheteurs ? p. 986
- 1 : Quelques grandes familles nobles.
- 2 : De très nombreux écuyers. p. 987
- 3 : Les "légistes et gens de finances" ou "les bourgeois conquérants". p. 988
- a) : BASTIER – PLAINE – MOLAIN – GROS – VURRY : TG : LGF I.
p. 995
- b) : ROLIN – GOUX – COUSTAIN (nobles Bouton – Salins – Rye)
TG : LGF II Centre, Gauche, Droit.
TG : Famille de Rye p. 998
- c) : Richard Boussenot dit de Chancey. p. 1003
- d) : Philibert Simon ; cf VIII.
- 4 : Le Duc (et la Duchesse). p. 1004
- V** : Ultimes recours pour trouver de l'argent : la brutalité et la malhonnêteté.
p. 1006
- 1 : La brutalité.
- 2 : La malhonnêteté.

VI : Qui tenta de remettre Guillaume et Jean sur le droit chemin ?	p. 1007
1 : Philippe le Bon.	
2 : Philibert Simon, Lancelot Bel et Claude de La Baume, au chevet de Jean de Vienne.	p. 1011
3 : De mauvaises fréquentations ?	p. 1012
VII : Une conséquence : les querelles familiales.	
1 : Alix en procès, seule face à son frère Louis de Chalon-Arlay, prince d'Orange.	
2 : Guillaume et Jean s'opposent.	p. 1013
3 : Le couple Alix – Guillaume se déchire.	p. 1014
4 : Le testament (et le codicille) d'Alix de Chalon "dame de Saint George, de Sainte Croix et de Chaigny" : une dame endettée. 1456 – 1457. PJ XXXVI.	p. 1015
VIII : Autour du décès de Jean de Vienne, "seigneur de Saint George et de Sainte Croix" (12 avril 1464) : des finances calamiteuses, une fin de vie consternante et émouvante. Document d'appui : le tableau IV.	
	p. 1021
1 : La vente du château de Saint-Georges, dans un océan de dettes ; et un refuge hors des demeures seigneuriales.	p. 1023
2 : L'affligeant testament de Jean de Vienne. 11 avril 1464 (veille de son décès). PJ XLIII.	p. 1026
3 : Un enterrement à la sauvette ? 13 avril 1464 (lendemain du décès).	p. 1030
4 : Un monceau de dettes à honorer.	p. 1031
 CONCLUSION DE LA SEPTIÈME PARTIE.	 p. 1032
 HUITIÈME PARTIE :	 p. 1039
LA MAISON DE VIENNE À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DU XV^e SIÈCLE.	
 A- LE DESTIN D'UN TESTAMENT.	 p. 1040
I : Guillaume de Vienne, seigneur de Montby et de Montbis. La longue controverse pour Arc-en-Barrois.	

- 1 : 1445 : Réouverture du testament. p. 1040
- 2 : Qui est ce Guillaume de Vienne ? p. 1041
- 3 : Arc-en-Barrois, une châtelainie dans la tourmente : 1442 – 1596. p. 1044
- II** : Charles de Cervole, un triste sire. p. 1051
- 1 : Charles et le testament.
- 2 : Charles impliqué dans le crime commis à Seurre en 1448. p. 1054
- III** : Le couple Marie – Ferry de Blâmont doit s'incliner devant le couple Marguerite – Rodolphe de Hochberg. p. 1056
- 1 : Une entente fragile. p. 1057
- 2 : Les deux couples en procès. p. 1058
- 3 : Quelques longues contestations, mais les Hochberg l'emportent. p. 1059
- IV** : Rodolphe, Philippe et Jeanne de Hochberg (et les Longueville) tentent de reconstituer le patrimoine foncier du sire de Saint-Georges. p. 1060
- 1 : Rodolphe acquitte les dettes de Jean (et de Guillaume) et les frais testamentaires. Tableau IV. p. 1061
- 2 : Marguerite s'investit dans la quête de l'héritage des Dauphin d'Auvergne. p. 1065
- 3 : Pourquoi essaient-ils de refaire l'unité des terres du sire de Saint-Georges ? p. 1066
- 4 : Des seigneuries particulièrement chahutées. Tableau V. p. 1067
- a) : Joux (et Pontarlier).
- b) : Châtillon-sous-Maiche. p. 1069
- c) : Navilly.
- d) : Louhans. p. 1070
- e) : Sainte-Croix.
- f) : Seurre et Saint-Georges. p. 1071
- 5 : D'autres seigneuries : Chagny, Lays, Mervans, Montpont et Villangrette. p. 1074
- 6 : Au total, une appréciable renaissance de l'héritage du "sire de Saint George le grant".
- V** : Les personnalités de Rodolphe, Philippe et Jeanne de Hochberg. p. 1075
- 1 : Rodolphe de Hochberg 1427 ? – 1487.
- 2 : Philippe de Hochberg : 1454 – 9 septembre 1503 à Seurre. p. 1079
- Au service de Charles le Téméraire.

Louis XI nomme son neveu "maréchal de Bourgogne" (à 22 ans), et
gouverneur et grand sénéchal de Provence.

Un énorme patrimoine seigneurial, malgré le traité de Senlis.

3 : Avec Jeanne de Hochberg, l'héritage du sire de Saint-Georges s'offre aux
Orléans-Longueville. p. 1087

VI : En 1474 (cf "l'état des fieffés") : la Maison de Vienne a presque disparu
du Duché de Bourgogne. p. 1092

- Philippe de Vienne et le bâtard légitimé Claude de Vienne.

- Un symbole de continuité cependant : en 1500, Girard de Vienne
seigneur de Commarin: cf **B-**

B- "(...) ET ENCORES, DIEU MERCY, EN Y A [de la Maison de
Vienne] QUI HONNORABLEMENT SE CONDUYSENT".p. 1095

1 : Rameau de Châteauneuf-en-Auxois. TG XI. p. 1096

2 : Branche Clervans et Vauvillers. TG VII.

3 : Philippe de Vienne, évêque de Langres. TG X. p. 1099

4 : Jean, Philippe, Jean et François de Vienne, seigneurs de Listenois. TG VI.
p. 1100

5 : Un grand personnage : Girard de Vienne, seigneur de Commarin, de
Ruffey, d'Antigny, de Saint-Aubin, de Lusigny, de Grandmont ...,
décédé en 1545. TG XI. p. 1106

6 : Les descendants de Girard de Vienne. p. 1115

7 : Une fréquente présence aux Etats de Bourgogne. p. 1119

CONCLUSION DE LA HUITIÈME PARTIE. p. 1121

CONCLUSION GÉNÉRALE : p. 1124

PIÈCES JUSTIFICATIVES : p. 1136

ITINÉRAIRE DE GUILLAUME DE VIENNE. p. 1313

TABLE DES CARTES ET PLANS :

- **DANS LE TEXTE:** p. 1323
- **HORS TEXTE (dossier).** p. 1325

TABLE DES TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES :

- **DANS LE TEXTE :** p. 1326
- **HORS TEXTE (dossier) :** p. 1326

TABLE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX, SCHÉMAS :

p. 1328

TABLE DES AUTRES ILLUSTRATIONS : p. 1329**TABLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES:** p. 1338**INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES :**

p. 1343

DOSSIER ANNEXE (non paginé).

ABRÉVIATIONS.

ACS : Archives communales de Seurre.

ADA : Archives départementales de l'Ain.

ADCO : Archives départementales de la Côte-d'Or.

ADD : Archives départementales du Doubs.

ADH Sav. : Archives départementales de la Haute-Savoie.

ADHM : Archives départementales de la Haute-Marne.

ADHS : Archives départementales de la Haute-Saône.

ADJ : Archives départementales du Jura.

ADM : Archives départementales de la Marne.

ADS : Archives départementales de la Savoie.

ADSL : Archives départementales de la Saône-et-Loire.

AEN : Archives de l'Etat de Neuchâtel (CH).

AN: Archives nationales (Paris).

AST : Archives de l'Etat de Turin (Italie).

BM : Bibliothèque municipale.

BMB : Bibliothèque municipale de Besançon.

BMD : Bibliothèque municipale de Dijon.

BNF : Bibliothèque nationale de France.

RMN : Réunion des Musées nationaux.

SALSA : Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône.

SHDB : Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

CARTOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE :

Pour cartographier les seigneuries, j'avais l'intention d'utiliser des cartes très anciennes (XVI^e et XVII^e siècles), mais elles prennent trop de liberté avec les distances. J'ai donc retenu la carte de Cassini, plus conforme dans ce domaine et qui a été réalisée avant le début de la Révolution industrielle.

Toutes les seigneuries de Guillaume de Vienne (et d'autres, de la Maison de Vienne) ont été couvertes par les cartes IGN au 1/100 000 puis au 1/25 000, et souvent, lorsque cela me paraissait utile ou indispensable, par les plans cadastraux dits "napoléoniens".

J'ai visité les territoires de toutes les seigneuries du sire de Saint-Georges (et d'autres, de la Maison de Vienne), les emplacements de ses hôtels à Dijon et à Paris, de lieux qu'il a fréquentés. Ces contacts avec la nature, les "vieilles pierres", et avec les hommes et les femmes présents en ces lieux, ont été très enrichissants.

Ces recherches sur le terrain : avec le support de *L'Habitat médiéval fortifié en Bourgogne du sud du Xe au XVI^e siècle*, CD Rom, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2010 (dernière mise à jour). Programmation : H. MOUILLEBOUCHE.

PREMIÈRES DÉMARCHES :

- rencontrer le directeur des archives du département.
- se procurer le "guide des archives" du département concerné.

SOURCES MANUSCRITES.

En 1966-1967, dans le cadre de mon Diplôme d'Etudes Supérieures - DES - (ancêtre du Mémoire de Maîtrise), portant sur le même sujet, j'avais surtout étudié les sources bisontines (AD Doubs et BM) et dijonnaises (AD Côte-d'Or et BM). J'ai retrouvé ces lieux (surtout

Dijon), mais j'ai élargi ma recherche selon des thèmes que j'avais aperçus en 1966-1967, et d'autres qui rapidement surgirent à la lecture d'ouvrages ou/et à l'élargissement de mon sujet. Je ne regrette aucune de mes démarches mais, évidemment, ce vaste sujet n'étant jamais épuisé, j'ai dû renoncer à visiter (ou revisiter) certains dépôts d'archives que j'avais placés en fin de parcours et dont la visite aurait demandé encore plus de temps : il faut savoir arrêter une étude biographique. J'indique clairement ces lacunes au cours de ces "sources manuscrites", et j'aurai à cœur de les combler lors de futurs travaux.

Les références d'archives rassemblent mes recherches pour le DES et celles que j'ai ajoutées, pour la thèse.

L'ordre de présentation des dépôts d'archives traduit le cheminement de mes recherches.

A : COMTÉ DE BOURGOGNE.

BESANÇON :

1 : Archives Départementales du Doubs :

Je l'avais relevé en 1966-1967 : "peu de références sur le personnage lui-même ; mais d'autres sont apparues indispensables pour l'étude de la famille de Vienne". J'avais alors minutieusement lu les inventaires des séries B, E et H, et l'inventaire des hospices civils de Besançon. Je suis revenu ponctuellement à la lecture de ces ouvrages.

Série B : 26 ; 73 ; 130 ; 150 ; 170 à 177 ; 213 à 220 ; 228 ; 229 ; 263 ; 278 ; 334 ;
356 ; 357 ; 369 ; 372 ; 389 ; 400 ; 401 ; 436 ; 443 ; 450 (2 Mi 14.65) ;
463 ; 439 ; 471 ; 473 ; 480 ; 483 ; 494 ; 535 à 537 ; 646 ; 810 ; 1317 ;
1510 à 1518 ; 1610 ; 2013 ; 2014 ; 2017 à 2020 ; 2067 ; 2081 ; 2473 ;
2526 ; 2614 à 2624 ; 2707 ; 2805 ; 2825 ; 2847 ; 2865 ; 2938 ; 2972 ;
3024 ; 3065 ; 3068 ; 3545 ; 3912.

Série E : 1279 ; 1307 ; 1315 ; 1319 à 1322 ; 1324 ; 1325 ; 1330 ; 1336 à 1338 ;
1340 ; 1345 ; 1349 ; 1382 ; 1384 à 1391 ; 2736 à 2744 ; 2771 ; 2779 ;
2805 ; 2843 ; 2847 ; 2949 ; 3217 ; 3487 ; 3545 ; 3612 ; 3642 ; 3683 ;
3694 ; 3752 ; 3774 ; 3775 ; 3778 ; 3906 ; 4023.

7 E 2772 ; 7 E 2854 ; 7 E 3420.

A revoir en détail : 7 E 2854.

A voir : E DOROZ : revenus de tous les étangs de la seigneurie de Sellières au XVIe siècle (avec Bletterans et Arlay).¹

Série H : 50 H 1-2 ; 67 H 288, 291 ; 72 H 21 ; 114 H.

Inventaire de la série Fi : Répertoire des cartes et plans de la sous-série 1 Fi (1 Fi 1 à 1 Fi 150), 1998 : ADF, 1 Fi 11 : carte de Vernier ; puis 1 Fi 1157.

Série J : 1 J 30.

Série P : plans cadastraux (XIXe siècle) de Châtillon-sous-Mâche et de Montrond-le-Château.

BEF (Eaux et forêts) : plan de Sellières, 1702 (non classé).

2 : Bibliothèque municipale (d'Etude et de Conservation).

Très riche sur les livres anciens, elle contient aussi un fonds archivistique important (des textes concernant la Maison de Vienne sont à étudier) et de nombreux recueils façonnés par des érudits du XVIIe au XIXe siècle.

Collection Baverel : ms 26 à 34 ; 106 ; 118.

Collection Boisot : ms G 1208 ; 1213 ; Pièces diverses A-B, fol. 56.

Collection Chifflet : ms II, 51.

Collection Droz : vol. 13, 14, 18 : une partie de l'inventaire des biens de la maison de Chalon : à reprendre et compléter par la lecture des autres volumes, puis tenter d'étudier ces archives, à Arlay (départ. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Bletterans).

¹ Merci à Bernard Bichon pour cette indication.

Collection Duvernoy : ms 62 ; 88 ; Ms P 1187 ; 1190 ; SP 1688 ; 1689 ; 1764.

VESOUL :

Archives départementales de la Haute-Saône.

Le "Guide des Archives" avait attiré mon attention sur le fonds d'Huart-Saint-Mauris, 25 J ; métrage linéaire : 39,50 m, dont une partie seulement a été classée. Ce fonds privé fait désormais partie de la fondation sise au château de Saint-Aubin-sur-Loire. J'y ai trouvé quelques pièces intéressantes :

- un chartrier non classé (5,50 ml) de la seigneurie de Cour-Saint-Mauris, contenant "d'assez nombreux documents de la seigneurie de Châtillon-sous-Maîche" : j'ai pu avoir accès au terrier de 1417 (25 J A) ;
- un texte de "Guillaume de Vienne, seigneur de Saint George, de Sainte Croix et de Montbis", 1464 (25 J/H 2) ;
- Jean de Vienne vendant une chevance sur Sellières, 1456 (25 J/H 2) ;
- des documents relatifs à Sellières, mais postérieurs à la période que j'ai étudiée (intéressants pour une histoire de cette seigneurie) (25 J/G 1-43) ;
- item pour la seigneurie de Clervans, tenue par la famille de Vienne, au XVIe siècle (H 2 ; H 3 ; H 4) ; cf mon TG VII.

On peut retenir par ailleurs :

- un index sur fiches des testaments, donations, tutelles et curatelles, publiés par les bailliages, environ 10 000 fiches ;
- le dépôt des archives du château de Ray-sur-Saône (48 J).

MONTMOROT :**Archives départementales du Jura.**

Une lecture attentive du "Guide des Archives du Jura" puis des inventaires, a permis de découvrir des documents intéressants.

Série C : 1163 ou 47 Fi 139 : paroisse de Fay, succursale de Colonne, arpentement du XVIIIe siècle, papier collé sur toile, 150 cm x 205 cm.

Série E : 69 (1 et 2) ; 71 ; 537 : titres de familles ; Vienne (de) ; 741 : testament d'Huguenin de Vienne, 25 avril 1390.

Série F : 11 F 371 : Vernantois ; 1 F 213 : copies de testaments (famille de Chalon) ; 1 F 318 : Jean Chevrot achète une rente sur Sellières, 1449 n. st.

Série Fi : sceau de Philippe de Vienne (sis aux archives municipales d'Arbois, KK 78) : photos N et B, 9 Fi 175/5 a et 6 a. Plans cadastraux du XIXe siècle : Saint-Loup – Villangrette, Salans, Pimorin, Vernantois, Vers-sous-Sellières.

Série H : 1 H 580 : Guillaume de Vienne (fils) vend la seigneurie du Pin, 1445 (Transcription dans *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 1875, Bernard PROST, "Notices sur trois dalles funéraires franc-comtoises", PJ III, p. 403-406) ;

2 H 1226 : rentier de la seigneurie de Vernantois, 1418 n. st. ;

33 H 3 : divers documents sur le couvent de Sellières ;

Sceaux, dans le fonds de l'abbaye de Saint-Claude :

2 H PS 15 (2 H 1041) : Hugues de Vienne, 1258 ;

2 H PS 60 (2 H 10) : bulle de Clément VII, 1384 ;

2 H PS 70 (2 H 1041) : Hugues de Vienne, 1261 ;

2 H PS 126 (2 H 1551) : Humbert, seigneur de Thoire et de Villars, 1272 ;

2 H PS 168 (2 H 1118) : Humbert ; official de Lyon ; Etienne de Villars ; couvent de Saint-Oyend (Saint-Claude), 1296 ;

2 H PS 174 (2 H 1041) : Hugues de Vienne, 1258 ;

2 H PS 178 (2 H 1041) : Item, 1258 ;

2 H PS 223 (2 H 1122) : la cour du seigneur de Thoire et de Villars, 1310 ;

2 H PS 244 (2 H 834) : Etienne, seigneur de Villars et Bernard, seigneur de Thoire, 1225.

A VOIR, PLUS TARD :

Les archives de la famille de Chalon (fonds privé) à Arlay.

B : DUCHÉ DE BOURGOGNE.

DIJON :

1 : Archives départementales de la Côte-d'Or.

En 1966-1967, j'avais attentivement parcouru tous les comptes de la recette générale des finances, de 1384 à 1438, dont les cotes sont comprises entre B 1467 et B 1603 en originaux, puis entre B 1920 à B 1963 sur micro-fiches (originaux aux AD Nord). Quelques-uns ont fait l'objet d'une seconde lecture, et j'ai ajouté le visionnage des comptes de 1439 (ADN 1966) et de 1440 (ADN 1969). J'aurais voulu aller plus loin dans le temps, à la recherche éventuelle de Guillaume de Vienne fils, mais j'ai eu d'autres priorités d'une part, et d'autre part la lecture de ces micro-fiches est longue et fastidieuse. Je le ferai, mais sur les originaux aux Archives du Nord.

J'avais également prévu de poursuivre et même de parvenir à la lecture totale des comptes des duché et comté de Bourgogne, jusqu'à la mort de Jean de Vienne en 1464. Je suis loin du compte, mais je reprendrai cette tâche. Ces comptes ont été étudiés pour les années :

1363 ; 1382 et 1383 ; 1396 à 1398 ; 1418 à 1421 ; 1426 et 1427 ; 1438 à 1442.

Mais, plus qu'en 1966-1967, j'ai également mis l'accent sur l'étude des seigneuries de Guillaume de Vienne, reposant en grande partie sur les comptes de seigneuries en série B (Louhans en B 1256 et B 5078 ; Longepierre en B 1339 ; Arc-en-Barrois en B 2133 ; Navilly en B 5495 ; Pimorin (comté, en B 5600) ;

Pontarlier et Joux (Comté, en B 5717) ; mais aussi ailleurs : Seurre – Saint-Georges en 1 J 1840/1.

En revanche, la patiente lecture de *Terriers de Bourgogne*, répertoire établi par C. ROSSIGNOL en 1846, 2 Mi art. 3897, ne m'a fait découvrir aucun document relatif aux seigneuries du sire de Saint-Georges (et de ses proches).

La série B m'a par ailleurs permis de trouver de nombreux textes sur mes personnages. Au départ, j'ai relu les quelques huit cents occurrences "Vienne" contenues dans le dernier volume du *Recueil Peincedé*, puis l'inventaire de la série B de 10453 à 11714. Mes recherches en série E n'ont donné qu'un résultat squelettique.

Mes futures recherches prendront plus systématiquement appui et continuité sur l'ouvrage de R.-H. BAUTIER et J. SORNAY, *Les Sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge* (cf bibliographie).

Archives étudiées, répondant aux cotes :

Série B :

246/6 ;	405 ;	1320 ;	1547 ;	1631 ;	5520 ;
296 ;	454 ;	1339 ;	1554 ;	1635 ;	5600 ;
297 ;	471 ;	1358 ;	1556 ;	1665 ;	5717 ;
309 ;	558 ;	1375 ;	1558 ;	2081 ;	5718 ;
338 ;	713 ;	1412 ;	1560 ;	2127 ;	5895 ;
339 ;	741 ;	1416 ;	1571 ;	2133 ;	5985 ;
341 ;	760 ;	1418 à 1422 ;	1576 ;	3564 ;	9184 ;
350 ;	986 ;	1438 ;	1588 ;	3633 ;	10424 ;
355 ;	1055 ;	1460 ;	1594 ;	4352 ;	10458 ;
359 ;	1205 ;	1480 ;	1598 ;	4698 ;	10479 ;
360 ;	1256 ;	1508 ;	1605 ;	4849 ;	10481 ;
361 ;	1257 ;	1509 ;	1606 ;	4992 ;	10494 ;
372 ;	1276 ;	1514 ;	1612 ;	5078 ;	10495 ;
375 ;	1279 ;	1526 ;	1615 ;	5152 ;	10504 ;
380 ;	1309 ;	1532 ;	1623 ;	5495 ;	10511 ;
10515 ;	10674 ;	11413 ;	11773 ;	11896 ;	

10524 ; 10746 ; 11521 ; 11777 ; 11898 ;
 10525 ; 11132 ; 11614 ; 11786 ; 11899 ;
 10538 ; 11195 ; 11641 ; 11787 ; 11916 ;
 10540 ; 11210 ; 11642 ; 11798 ; 11924 ;
 10558 ; 11389 ; 11714 ; 11799 ; 11925 ;
 10576 ; 11397 ; 11723 ; 11876 ; 11928 ;
 10580 ; 11403 ; 11730 ; 11877 ; 11942 ;
 10591 ; 11411 ; 11749 ; 11878 ; 11951.

Série C : 3882/1, 2 et 3883/1,5 ; 4198 ; 4199.

Série E : 601 ; 2081 ; Inv. 53 (ex- E 69 quater).

Série Fi : 1 Fi 1.

Série G : 359 ; 1205.

Série H : 11 H 813 ; 58 H 1 ; 58 H 11 ; 58 H 12 ; 137 H 1254.

Série J : 1840/1.

Pièce scellée : n° 1833.

2 : Bibliothèque municipale.

J'y avais travaillé en 1966-1967. J'y suis revenu, pour quelques heures seulement, étant donné la "concurrence" des Archives départementales. J'ai essentiellement admiré et photographié de beaux armoriaux de la Toison d'or.

Pour mon DES : ms 817 ; 957 ; 1010.

Pour ma thèse : ms 627 ; 2298 ; 3059 et 3106 : quatre armoriaux de la Toison d'or, décrits dans : Martine CHAUNEY-BOUILLOT, "Les armoriaux manuscrits de la Toison d'Or conservés à la Bibliothèque municipale de Dijon", dans *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, tome 134, années 1993-1994 (parution : 1995), p. 239-257.

Je remercie Madame Chaune-Bouillot, qui m'a permis de consulter ces documents précieux et fragiles.

Je consulterai plus tard d'autres manuscrits et ouvrages, entre autres *Le journal d'un voyage en Italie fait en 1774 par Louis-Henri comte de Vienne*, dernier du

nom, élu des Etats de Bourgogne en 1761, mort à Constance le 2 mai 1793 ; cotes : Mic 629 Microforme et MIC 515.

3 : Archives municipales.

Une intéressante collection d'anciennes cartes postales, et des ouvrages sur les plans, rues et bâtiments de Dijon.

4 : Musée des Beaux-Arts.

Les dossiers relatifs aux deux bas-relief cités en huitième partie, pour Girard de Vienne : Inv. CA 1441, cat. Sculptures 1960 n° 49, et Inv. 4908.

MÂCON :

1 : Archives départementales de Saône-et-Loire.

L'absence de "Guide des archives" est compensée par l'existence de nombreux inventaires et index. On peut citer :

- l'index des sous-séries 1F – 2 F ;
- l'inventaire des archives du château de Duretal (châtellenie de Montpont) ;
- l'inventaire-sommaire des archives de la ville de Louhans antérieures à 1792, déposées aux Archives départementales ;
- le fichier manuel index des principales séries anciennes : noms de personnes, de lieux ; parfois matières : plusieurs milliers de fiches papier ;
- l'énorme et précieux volume : *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, rédigé par Jean RIGAULT, 2008.

Mais ces instruments ne m'ont apporté que quelques renseignements, soit d'importance très secondaire, soit à la marge de mon sujet.

J'ai relu les inventaires de la série B, mais ils ne recèlent aucun texte antérieur au XVIe siècle, et ceux de la série E ne contiennent aucune liasse "Vienne". Pourtant, la lecture de certains ouvrages, comme *La Noblesse dans le duché de Bourgogne*, de M.-Th. CARON, révèle des actes utiles à mon sujet, dans la série E ; il faudrait une recherche patiente et minutieuse pour en trouver d'autres, je l'effectuerai plus tard.

SEURRE :**Archives communales.**

- un plan en couleur : "Seurre autrement dite Bellegarde", 1653, 100 cm x 60 cm ; sans cote ;
- un plan en noir et blanc : "Seurre ou Bellegarde", 15 cm x 10,5 cm, sans date et sans cote ;
- le plan cadastral de 1820, sans cote ;
- une étudiante a récemment réalisé un précieux inventaire sommaire (inachevé pour l'époque moderne), en appliquant la nomenclature actuelle, complété par un classement des actes dans des boîtes d'archives ; j'ai étudié les documents de : AA 1, 2, 3 ; BB 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; CC 2, 7, 8, 9 ; EE 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; FF 2 ; GG 3, 5, 11, 13.
- lecture attentive de "*L'Inventaire général des titres et papiers déposés aux archives de la ville de Seurre*", par J.-C. DECAMP, 1788, manuscrit, gros cahier cartonné, 416 pages ; et son supplément, par L. de GOUVENAIN, 1885, 230 pages (un exemplaire aux ADCO, E 3275 bis). J'ai utilisé quelques résumés se rapportant à des pièces disparues.
- quelques beaux sceaux compris dans les cotes ci-dessus, et reproduits dans ce présent travail.

A VOIR PLUS TARD :

Les archives municipales de : - Chalon-sur-Saône ;

- Mâcon

- Autun.

C : RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES.**CHAUMONT :****Archives départementales de la Haute-Marne.**

Pour Arc-en-Barrois (duché de Bourgogne) ; et Châteauvillain (comté de Champagne), lieu et famille.

Le "Guide des Archives" ne m'apportait pas grand-chose ; M. Lahierre m'a indiqué des pistes, que j'ai complétées en fonction de mes connaissances (exemple l'abbaye d'Auberive) ; j'ai compulsé de nombreuses liasses, souvent en vain. Des articles d'érudits locaux m'ont permis de me familiariser avec l'histoire et les lieux de la région.

1 H 71 : biens de l'abbaye d'Auberive :

- 15. opposition entre l'abbaye et Jean de Bourgogne (et son épouse Marie de Châteauvillain), avec les sceaux de Jean et de Marie ;
- 16. opposition entre l'abbaye et Guillaume de Vienne, 1389 ;
- 17 et 18. Item : - Guillaume de Vienne, 1402
- son fils, 1440 ;
- 20. Arc-en-Barrois aux mains du Duc, 1463 ;

1 H 90 : acte de justice : Guillaume de Vienne et l'abbaye d'Auberive, 1400.

1 J 47/10 : Jean, Jeanne et Marie de Châteauvillain à la mort de leur père, 1355.

2 Fi 51 : Vue d'Arc-en-Barrois, 1612.

A l'aide d'Auguste COULON, *Répertoire numérique des sceaux conservés dans les archives départementales de la Haute-Marne*, Paris, 1963, 72 pages : sceaux :

- chapitre de Châteauvillain : Jean, seigneur de Châteauvillain, 1403 ;
Bernard, seigneur de Châteauvillain, 1448.
- G 56 : Philippe de Vienne, évêque et duc de Langres, 1449 ;
- 2 G 81 : Antoine de Vienne, abbé de Molesmes, 1547 ;
- G 352 ou 2 G 352 : Gillette de Vienne : mais introuvable .
- 1 H 28/11 : abbaye d'Auberive, 1393.

CHALONS-EN-CHAMPAGNE :

Archives départementales de la Marne.

Pour la châtellenie de Bussy-le-Château (une demi-journée ; avec visite du site).

Le directeur des Archives, Lionel Gallois, n'a pu que me confirmer l'insignifiance des documents quant à cette châtelainie :

- trois textes aux Archives Nationales (cf *infra*) ;
- le Mémoire de Maîtrise de Sophie CHOSSNOT : *Peuplement et occupation du sol dans le doyenné de Bussy-le-Château du Ve au XVe siècle*, 2 volumes, Reims, 1998, que j'ai largement utilisé. Ce mémoire renvoie à des articles, et à des textes postérieurs (aveux et dénombremments) reposant aux Archives nationales, qui pourront me permettre d'en savoir davantage sur le contenu de cette seigneurie.

NEUCHÂTEL (Suisse, canton homonyme) :

Archives de l'Etat de Neuchâtel.

Rodolphe de Hochberg, époux de Marguerite de Vienne, principal héritier de Jean de Vienne, petit-fils du sire de Saint-Georges, avait laissé d'amples archives à Neuchâtel.

Dans le "*Répertoire général des Archives*" (inventaire réalisé par Jean-François CHAMBRIER, qui a analysé 22 578 pièces, en 1821, 5 volumes), figure le thème "Maison de Vienne (et l'héritage Saint- Georges) XIVE – XVIe siècle", très riche quant à mon sujet. J'ai étudié les actes suivants :

A 2/30 ; 4/2 ; 6/20 ; 16 ; 36.

D 6/1

E 16/1 ; 16/15 ; 16/17.

F 4/8.

G 6/4 ; 14/12

H 4/32 ; 40.

I 3/21.

J 2/4 ; 6/28.

K 4/32 ; 5/10 ; 5/11 ; 5/16 ; 5/23 ; 6/18, avec une mention particulière pour

K 15 : "Liasse de 46 actes originaux. Ils concernent Jean de Vienne, seigneur de Saint George et de Sainte Croix, mort en 1464. Ses deux sœurs, la comtesse de Blâmont et la margrave de Hochberg, l'héritèrent [sic]. Quoique puissant par les grands biens qu'il tenoit de ses Pères, il paroît que son héritage se réduisit à peu de chose. 1459-1465", de a à yy : tous ont été lus.

L 3/5 ; 5/1 ; 5/7 ; 5/8 ; 5/25.

M 5/11 ; 5/13 ; 5/14.

N 16/22 ; 16/14.

O 2/8 ; 6 ; 13 ; 18 ; 20 ; 21 ; 22 ; 24 ; 26 ; 29 ; 30 ; 31 ; 32 ; 35.

Q 2/10 ; 2/27.

S 4/24.

W 4/1.

X 4/17.

Y 3/20 ; 4/5 ; 7/16.

Z 4/10.

LAUSANNE (Chavannes/La Mouline) :

Archives cantonales vaudoises.

Visite ponctuelle (ce qui autorisa, évidemment, une découverte du fonds) :

Fonds privé BLONAY PP 637 :

S /9/001, 002, 003 : cinq copies d'une copie vidimée, 1411 (n. st.) et **1400 (n. st.) 2 avril** : achat de la seigneurie de Joux : cf PJ VIII.

BOURG-EN-BRESSE :

Archives départementales de l'Ain.

Il convenait de s'intéresser aux attaches de Guillaume de Vienne avec la famille de Thoire-Villars, de Genève et de Savoie.

La lecture des inventaires et la rencontre avec Paul Cattin, auteur du "Guide des Archives", m'ont persuadé que la quête serait maigre. Cependant :

- E 162 : transaction entre Rodolphe de Hochberg et Guillaume de Vienne, seigneur de Montbis, 1468 ;
- E 134, 136, 137, 139, 140, 161, 162, 164, 167, 169, 316 : documents relatifs à d'autres Vienne ;
- Saint-Germain d'Ambérieu (cf en septième partie) : château détruit ; archives disparues, sauf quelques comptes de seigneurie aux ADCO ;

- quelques références intéressantes quant à de futures recherches.

Il convenait donc d'effectuer des recherches au cœur de la Savoie.

ANNECY :

Archives départementales de la Haute-Savoie.

Où l'on apprend un fait important : en 1860, le royaume de Piémont-Sardaigne (capitale Turin) accepta de se séparer de la Savoie (par référendum, faussement appelé plébiscite). Les archives concernant cette région furent alors réparties entre trois dépôts : Haute-Savoie (Annecy), Savoie (Chambéry) et Turin.

Le "Guide des Archives" m'orienta vers la série SA (= Sabaudia = Savoie), dont des cotes retinrent mon attention (étude intégrale de certains textes, coup d'œil sur les autres) ; principal sujet : la succession au comté de Genève :

SA 69-19 : une très grosse liasse ;

SA 70-6 ; 70-10 (avec le sceau secret de Guillaume de Vienne) ; SA 70-12 ;

SA 71-1 ; 71-2 ; 71-5 ; 71-7 ; 71-8 ; 71-9 ;

SA 72-2 ; 72-4.

D'une plus grande richesse encore :

CHAMBÉRY :

Archives départementales de la Savoie.

De passionnants documents, s'attachant principalement à des faits extérieurs à la Savoie : entre autres la succession des Dauphin d'Auvergne, divers actes concernant Guillaume de Vienne fils et son fils Jean (ventes, "dons", conflits) :

SA 3734 ; 3735 ; 3737 ; 3738 ; 3739 ; 3742 ; 3743 ; 3747 ; 3749 ; 3750 à 3756.

4 B 2009 : François II, roi de France, face à cinq enfants de François de Vienne, récemment décédé : Jacques, Antoine, Gérard, Jean, Léonore, 1560 ; ce qui m'a

permis de préciser le contenu du TG XI et de mettre en lumière les titres de ces personnages (cf huitième partie, B).

Livres et articles de revue intéressants, en ces Archives puis à la médiathèque de Chambéry.

TURIN :

Archivio di Stato Torino.

Des documents nombreux et de grande valeur.

- Fonds "Bourgogne" :

- Mazzo 1 : l'inféodation de certaines terres bressanes au comte puis duc de Savoie ;
- Mazzo 2 : Guillaume de Vienne fils : des ventes, des conflits avec Philippe le Bon ; dénombrement d'Arc-en-Barrois, 1456.

- "Titres de Bridiers, Maleval, Maulevrier et autres fiefs en France" :

- Mazzo 2 : - succession des Dauphin d'Auvergne ;
- Guillaume de Vienne fils et Louhans ;
- l'affaire de la rançon de Guillaume de Châteauvillain.

- "Bresse, Bugey, Valentinois, Villars" :

- "Bresse", mazzo 2 et 3 : textes concernant les Thoire-Villars, dont le testament d'Humbert, seigneur de Thoire-Villars, 1369 (32 cm x 220 cm).

- "Duché de Genevois" :

- paquet 13, fascicolo 3 : le testament d'Alix de Villars.

- "Obblighi e quittance de principi del Sanguie" :

- mazzo 3 : Alix de Villars.

- "Matrimoni de sovrani, principesse della reale casa di Sayoya" :

- mazzo 6 : maison de Savoie-Achaïe ; Alix de Villars et ses deux époux successifs : Philippe de Savoie-Achaïe, Huguenin de Vienne ;

- mazzo 15 : Marie de Savoie et son mari Philippe de Hochberg ; Louis d'Orléans-Longueville (très nombreux textes).
- "Materie politiche per rapporto all' interno. Principi del Genevesa e di Nemours" :
 - Paquet 1 : Savoie, Hochberg, Longueville, Nemours, dont :
 - 7 – Promesse de mariage Jeanne de Hochberg - Louis d'Orléans ;
 - 9 – Jeanne de Hochberg donne ses biens à ses enfants ;
 - 10 – Inventaires : seigneuries de Louhans, Montbard, Chagny (XVIe siècle) ;
 - 20 – Seigneurie de Sainte-Croix, 1547-1558 (très nombreux textes).
 - Paquet 3 : Seurre, Saint-Georges, Navilly, Chagny, Neuchâtel :
comptes de seigneuries, procès-verbaux (XVIe siècle).

Je n'ai évidemment pas étudié tous ces documents. Je les signale aux chercheurs.

D : PARIS.

ARCHIVES NATIONALES :

- P 162/2/237 ; 243 ; 261 : foi et hommage pour la seigneurie de Bussy-le-Château :
Cf PJ XI.
- Microfilms :
 - J 217 ; 248 ; 249 ; 257 ; 258 (n° 19) ; 369 (n° 13) ; 625.
 - X1 A 49 ; 1A 59 ; 1A B 2.
- Centre de Topographie parisienne (Moyen Age : Madame Le Maresquier) :
 - Censier de l'évêché de 1373 : S* 1253, fol. 27 ;
de 1399 : S* 1254, fol. 57.

(Je remercie B. Schnerb de m'avoir indiqué ces trois références : séries J et X, centre de Topographie).

J'ai exploité quelques documents répondant aux cotes citées ci-dessus, comme le don du comté de Sancerre à Guillaume de Vienne, seigneur de Bussy, 1429 (cf PJ XX). J'ai survolé les autres. Les microfilms sont d'une lecture peu aisée, et leurs photocopies

– quand les appareils sont disponibles – de qualité réduite. Je prévoyais une seconde semaine à Paris, mais elle disparut de mes priorités.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE :

- Collection Dupuy, 660, fol. 282-322 : Arc-en-Barrois.

- Nouvelles acquisitions françaises 1036 et 1037 : copie de montres d'armes du duché et du comté de Bourgogne, classées par ordre chronologique, 1358-1440, par dom CAFFIAUX ; papier, 191 et 199 feuillets, XVIIIe siècle, manuscrit : recherche esquissée, qui devait être reprise plus tard, avec l'emploi de l'appareil photographique.

- Collection de Bourgogne (microfilms) :

tome 9 : tombes et tombeaux ;

tome 10 : dessins de tombeaux ;

tome 40 : famille de Châteauvillain ;

tome 43 : famille de Vienne.

- REPRODUCTIONS (clichés BNF) :

- fonds français n° 25 208 :

"Les Antiquitez et modernes singularités du royal pays de Bourgoigne, par M. François Mangeard, escolier de (...) M. de Ruffey" :

M. de Ruffey, Girard de Vienne, auquel ce volume est dédié, est figuré avec sa famille [aux fol. 6 v° et 7 r°]. Miniature sur velin (v. 1539), 17 cm x 12 cm, 92 feuillets. (Gaignières 657).

- fonds français n° 4985 (microfilm) : Armorial du héraut Berry : 3 reproductions : fol. 90 r° ; 101 r° ; 109 v° (dont le blason du sire de Saint-Georges).

- manuscrits occidentaux, Coll. de Bourgogne, tome 10 (cf ci-dessus) :

3 reproductions de tombeaux : fol. 220 ; 228 ; 229 (dont Girard de Vienne et son épouse ; et ses parents).

- manuscrits occidentaux, fr. 12 559 :
 "*Le Chevalier errant*", par Thomas de SALUCES (1394), 209 feuillets ;
 7 clichés (dont Clément VII lisant son bréviaire).

- Département des Estampes et photographie :
 H 117 703 : château de Charette ;
 H 117 709 : tombeau de Jeanne de Genève et de Philippe de Vienne, seigneur,
 de Pagny ;
 Gaignières 1838 : Guillaume de Vienne, sieur de Saint-Georges ;
 Gaignières 3942 : tombeau de Marie de Savoie ;
 Gaignières 340, fol. 8 : la cour de Charles V vers 1375 ;
 Gaignières 6741 : tombeau de Philippe de Vienne, évêque de Langres.

AUTRES FONDS D'ARCHIVES OÙ J'AVAIS PRÉVU DES RECHERCHES :

- surtout : Archives Départementales du Nord ; et de là aux Bibliothèques royales de Bruxelles et de La Haye.

- accessoirement : - AD de l'Allier : les Vienne-Listenois ;
 - AD du Puy-de-Dôme : la famille et la succession des Dauphin d'Auvergne ;
 - AD du Cher : E 860 (liasse). 23 pièces, papier ; 18 pièces parchemin. 1356-1664. Des actes sur des Vienne, seigneurs de Sainte-Croix.
 - AD de Meurthe-et-Moselle : les biens acquis par Guillaume de Vienne († 1344) à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Vaudémont, et leurs passages aux descendants dudit Guillaume.

SOURCES IMPRIMÉES ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL.

ANSELME DE SAINTE-MARIE (Le Père), *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs(...), le tout dressé sur titres originaux(...)*, Paris, 1733 (5e édition), 9 volumes.

AUGER (Marie-Louise), *La collection de Bourgogne* (mss. 1-74) à la Bibliothèque Nationale [Ecole pratique des Hautes études], Genève, 1987.

ARBAUMONT (J. d'), *Les anoblis de Bourgogne: liste par ordre chronologique des lettres d'anoblissement, de confirmation et de relief de noblesse enregistrées au Parlement et à la chambre des Comptes de Dijon (1363-1792)*, Paris, 1867.

BAUTIER (Robert- Henri) et SORNAY (Janine), *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen-Âge. Les Etats de la maison de Bourgogne (1384-1500)*, 2 volumes : 1- Les principautés du sud, 2- Les principautés du nord, Paris, 2001 et 1984.

- *Provence. Comtat Venaissin. Dauphiné,
Etats de la maison de Savoie.* 3 volumes :
1968, 1971, 1974.

BAYE (N. de), greffier du parlement de Paris, *Journal, 1400-1417*, publ. Alexandre Tuetey, 2 vol., Paris, 1885 ; 1888.

BEAUNE (Henri) et ARBAUMONT (J. d'), *Mémoires d'Oliver de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire*, 4 volumes, Paris, 1883-88.

- *La Noblesse aux Etats de Bourgogne de 1350 à 1789*, Dijon, 1864, (réimpression, Genève, s.d.).

BELLAGUET (L.), *Chronique du Religieux de Saint-Denis, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, 6 volumes, Paris, 1839. Réédition Paris, 1994, avec introduction de Bernard GUENÉE, 3 volumes.

BIBLIOGRAPHIE FRANC-COMTOISE : 1940-1960 : sous la direction de Claude Fohlen, Paris, 1961.

1960-1970 : sous la direction de l'Institut d'Etudes Comtoises, Les Belles Lettres, Paris, 1974.

1970-1980 : sous la direction de Jacques Mironneau, Les Belles Lettres, Paris, 1982.

1980-1990 : sous la direction de Jacques Mironneau et René Locatelli, Les Belles Lettres, Paris, 1997.

1990-1995 : sous la direction de Marie-Claire Waille et François Lassus, Les Belles Lettres, Paris, 2002.

BIBLIOTHÈQUE SOMMAIRE DE L'HISTOIRE COMTOISE A L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE : séminaire d'histoire médiévale, Besançon, 1972-73.

BNF Richelieu : Manuscrits Français 5054, Martial d'Auvergne, Vigiles de Charles VII, Paris, XVe siècle. (193 miniatures sur la guerre de Cent ans, de 1403 à la mort de Charles VII).

BOSREDON (Philippe) (de), *Sigillographie du Périgord*, Périgueux, 1880, (numérisé par la BNF).

CARTULAIRE DES COMTES DE BOURGOGNE, In *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, publiés par l'Académie de Besançon, tome huitième, Besançon, 1908.

CARTULAIRE DE HUGUES DE CHALON (1220-1319), publié par PROST (B.) et BOUGENOT (S.), Publications historiques et archéologiques de la Société d'Emulation du Jura, Lons-le-Saunier, 1904.

CHARBONNIER (P.) (dir.), *Les anciennes mesures locales du centre-est*, Clermont-Ferrand, 2005.

CHARTIER (Jean) (1385 ?-1464), *Chronique de Charles VII*, 3 vol., Paris, éd. 1858.

CHAUBET (D.) (présent.), *La chronique de Savoye de Jean d'Orville, dit Cabaret*, 73803 Les Marches, 1995.

CHENAYE-DESBOIS (de la), *Dictionnaire de la noblesse*, T.XII. Paris, 1778.

CHEVALIER (Ulysse), *Répertoire des sources historiques du Moyen-Âge, Topo-bibliographie*, 2 volumes et *Bio-bibliographie*, 2 volumes, Paris, 1960.

CHRIST (Yvan), [dir.], *Dictionnaire des châteaux de France* (Berger- Levrault) = Franche-Comté Pays de l'Ain (Françoise VIGNIER, dir.) Paris, 1979, 194 p. (avec la collaboration de Gérard PELOT) = Bourgogne Nivernais (Françoise VIGNIER, dir.) Paris, 1980.

CHRISTE (Yves), VELMANS (Tanin), LOSOWSKA (Hanna), RECHT (Roland), *La grammaire des formes et des styles : Le monde chrétien*, Fribourg (C.H.), 1982.

CHRONIQUE SCANDALEUSE (LA) : (Mémoires de Philippe de Commynes, livres 7-8) écrite par Jean de Roye, greffier de l'*hostel* de ville de Paris. Reproduction : Foucault, Paris, 1826.

CHRONIQUE SCANDALEUSE (LA) II : Jean de Roye, auteur, greffier de l'*hostel* de ville de Paris. Reproduction : Cuchet, Paris, 1781.

COLLEVILLE (comte de) et SAINT-CHRISTO (F.), *Les ordres du roi. Répertoire général contenant les noms et qualités de tous les chanceliers des Ordres royaux militaires et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Paris, s. d.

COULON (Auguste), *Inventaire des sceaux de Bourgogne, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de La Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne*, Paris, 1912.

COURTIEU (Jean), [dir.], *Dictionnaire des communes du département du Doubs*, Besançon, 6 vol. 1982-1987 (avec la collaboration de Gérard PELOT pour les vol. 5 et 6).

COURTIEU (Jean et Anne-Marie), ROBERT (Ulysse), *Sources parisiennes relatives à l'histoire de la Franche-Comté*, Paris, 2001.

D'ALENÇON (père Ubald) , *Les vies de Sainte Colette Boylet de Corbie, réformatrice des Frères mineurs et des Clarisses (1381-1447), écrites par ses contemporains le Père Pierre de Reims dit de Vaux et Sœur Perrine de la Roche et de Baume*, Paris, 1911.

DAUZAT (A.) et ROSTAING (Charles), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*. Paris, 1963.

DELORME (Jean), *Les grandes dates du Moyen-Âge*, Paris, 1964.

DELSALLE (P.), (dir.), *La Recherche historique en archives du Moyen Âge*, Paris, 1995.

-Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg (1493-1674), Besançon, 2004.

DELSALLE (P.) et PRENEEL (A.) [coord.], *Hommes d'armes et gens de guerre du Moyen Âge au XVIIIe siècle. Franche-Comté de Bourgogne et comté de Montbéliard*, Besançon, 2007.

DEMAY (G.), *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale*, 2 volumes, Paris, 1885.

DEMAY (Germain), *La paléographie des sceaux*, Paris, 1881.

- *Inventaire des sceaux de Normandie, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne*, Paris, 1881, (numérisé par la BNF).

DESCHAMPS (Eustache), *Oeuvres complètes* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale par le marquis Queux de Saint-Hilaire, Paris, 1878-1903, 11 volumes.

Dictionnaire national des communes de France, Albin Michel et Berger-Levrault, 2001.

DOUËT-D'ARCQ (L.) (éd.), *Pièces inédites relatives au règne de Charles VI (choix de)*, publiées par la Société de l'Histoire de France, Paris, 1863-1864, 2 vol.

DOUËT-D'ARCQ (L.), *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet, 1400-1444*, 6 volumes, Paris, 1857-1862.

- "Collection des sceaux", extrait de : *Inventaire et documents publiés (...) sous la direction de M. le Marquis de Laborde*, 3 volumes. Paris, 1863-68.

DUCHESNE (André), *Histoire généalogique de la maison royale de Dreux, et de quelques autres familles illustres, qui en sont descendues par femmes*, Paris, 1631.

DUFOURNET (Jean) et LACHET (Claude), [présentation et traduction], *La littérature française du Moyen-Âge* ; Tome 1 : Romans et chroniques, Tome 2 : Théâtre et poésie, Paris, 2003.

DUPONT (M^{elle}), *Jean de Wawrin, seigneur du Forestel, Anchiennes cronicques d'Engleterre*, 3 volumes, Paris, 1858.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS : Dictionnaire du Moyen-Âge, Paris, 1999, 2 vol : histoire et société ; littérature et philosophie (préface de Jean Favier).

ESTIENNE (Ch.), *La Guide des chemins de France, de 1553*, présenté par J. BONNEROT, 1935 et 1936, Paris, 2 volumes.

FORAS (E.-R. de), *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, vol. V, 1938.

FOURCAULT (N.), *Evaluation des poids et mesures anciennement en usage dans la Franche-Comté ou au comté de Bourgogne*, Besançon, 1872.

FOURQUET (Emile), *Les hommes célèbres et personnalités marquantes de Franche-Comté du IV^e siècle à nos jours*, Besançon, 1929.

FROISSART (Jean), *Chroniques de Flandre, de Hainaut et d'Artois au temps de la guerre de Cent ans*. Traduites par D. Poulet, avec une introduction de M. Sommé, Paris, 1986.

- *Chroniques*, deux volumes, coll. Lettres Gothiques, Paris, 2001 et 2004.
- GALBREATH (D.-L.) et JÉQUIER (L.), *Manuel du blason*, Lausanne, 1977.
- GARNIER (Joseph), *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne*, 4 volumes, Dijon, 1868.
 - *La recherche des feux en Bourgogne aux XIVe et XVe siècles. Partie septentrionale du duché*, Dijon, 1876.
- GAUVARD (Claude), de LIBERA (Alain), ZINK (Michel), *Dictionnaire du Moyen Âge*, 2002.
- GIRY (A.), *Manuel de diplomatique*, Hildesheim, 1972, (rééd. de l'éd. de 1894, Paris).
- GODEFROY (Frédéric), *Lexique de l'ancien français*, Paris, 2000.
- GOULLET (M.) et PARISSÉ (M.), *Traduire le latin médiéval*, Paris, 2003.
- GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE (R.), *Dictionnaire d'ancien français. Moyen Âge et Renaissance*, Paris, 1947.
- GREIMAS (A.-J.), *Ancien français (grand dictionnaire)*, Paris, 2007.
- GREIMAS (A.-J.) et KEANE (T.-M.), *Moyen français (grand dictionnaire)*, Paris, 2007.
- GROßER HISTORISCHER WELTATLAS; zweiter Teil: Mittelalter*, München, 1978.
- GUIDE DES ARCHIVES DE L'AIN*, CATTIN (Paul), Bourg-en-Bresse, 1979.
 - *DE LA CÔTE D'OR*, RIGAULT (Jean), Dijon, 1984.
 - *DU DOUBS*, COURTIEU (Jean), 2 vol., Besançon, 1971.
 - *DU JURA*, HOURS (Henri), Montmorot, 1993.
 - *DE LA HAUTE-MARNE*, COUVERT (A.), Chaumont, 1980.
 - *DE LA HAUTE-SAÔNE*, GRISEL (Denis), Vesoul, 1984.
 - *DE LA HAUTE-SAVOIE*, MARIOTTE (J.-Y.), GABION (R.), Annecy, 1976.
- GUYOTJEANNIN (O.) et BALAVOINE (G.), *Atlas de l'histoire de France, IXe-XVe siècle*, Paris, 2005.
- KERVYN DE LETTENHOVE, *Œuvres de Froissart*, 23 volumes, Bruxelles, 1870.
 - *Œuvres de Georges Chastellain*, 8 volumes, Bruxelles, 1863.
- KONSTAM (A.), *Atlas historique de l'Europe médiévale*, 2005.
- LA MARCHE (Olivier) de, *Le Chevalier délibéré* : 4 éditions : éd. de Lyon, Martin Havard (s. d.), 101 p. ; éd. : s. l., s. n., n. d., 66 p. ; éd. de Paris, Jehan Trepperel, 1500, 85 p. ; éd. De Schiedam, (s. n.), vers 1500, 67 p.

- LA SALLE (Antoine) de, (1385 ?-1461 ?), auteur prétendu des « Cent nouvelles nouvelles ». Publication : Paris, 1857-58. Introduction et notes : Thomas Wright.
- LA TAVERNE (Antoine) de, *Journal de la paix d'Arras (1435)*, publié avec une introduction et des notes. Thèse complémentaire d'André Bossuat, Arras, 1936.
- LAUER (Ph.), *Catalogue des manuscrits de la collection Clairambault. Bibliothèque Nationale*, Paris, 1932.
- LE BOUVIER (Gilles) dit le HÉRAUT BERRY, *Les chroniques du roi Charles VII*, présentées par Henri Courteault et Léonce Celier, Paris, 1979.
- LECESTRE (L.) (présent.), *Le Jouvencel de Jean de Bueil, suivi des commentaires de Guillaume Tringant*, 2 tomes, Paris, 1889 (rééd. Genève, 1996).
- LECOY DE LA MARCHE (Albert), *Les sceaux*, Picard, Paris, 1889. (numérisé par la BNF).
- LOCATELLI (René), BRELOT (Claude-Isabelle), GRESSET (Maurice), SOLNON (Jean-François), *La Franche-Comté à la recherche de son histoire (1800-1914)*, Paris, 1982.
- LONGNON (A.), *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, Paris, 1891.
- LORENTZ (Ph.) et SANDRON (D.), *Atlas de Paris au Moyen Âge. Espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir*, Paris, 2006.
- MAURICE (J.-B.), *Le Blason des armoiries de tous les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or depuis la première institution jusqu'à présent. Avec leurs noms, surnoms, titres et cartiers, ensemble leurs éloges descrites en bref*, La Haye, 1665.
- MAUSOLÉE (le) DE LA TOISON D'OR ou les tombeaux des chefs et des chevaliers du noble ordre de la Toison d'Or, contenant leurs éloges, inscriptions, épitaphes, alliances, simboles, emblemes, medailles, devises, epithètes et crys de guerre, Amsterdam, 1680.
- MAYER (Hans), *Bibliographie zur Geschichte der Kreuzzüge*, Hanovre, 1965.
- MÉMOIRES ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ SAVOISIENNE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE, Chambéry, tomes : XXVII, 1888, XXX, 1891, XXXIX, 1900, CII, 2000.
- MERDRIGNAC (Bernard) CHEDEVILLE (André), *Les sciences annexes du Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, 1998.
- MESMAY (Général J-T de), *Dictionnaire historique, biographique, généalogique des anciennes familles de Franche-Comté*, 4 fascicules, 688 f °, Paris, 1958.
- MIROT (L.), "Jean sans Peur de 1398 à 1405, d'après les comptes de sa Chambre aux deniers", In *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1938, p. 129-245.

MOLLAT (Michel), *Comptes généraux de l'Etat bourguignon entre 1416 et 1420*, 5 volumes, Paris, 1965-1966.

MORERI, *Le Grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane (...)*, T X, Paris, 1759.

ORRONVILLE (Jean d') dit CABARET, *La Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, publié pour la Société d'Histoire de France par A.-M. Chazaud, 1876.

PACAUD (M.), *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Âge*, Paris, 2004.

PASTOUREAU (M.), *Traité d'héraldique*, Paris, 2003.

PETITJEAN (M.), MARCHAND (M.-L.) et METMAN (J.), *Le coutumier bourguignon glosé (fin du XIVe siècle)*, Paris, 1982.

PERROD (Maurice), *Répertoire bibliographique des ouvrages francs-comtois imprimés antérieurement à 1790*. Marseille, 1976 (Laffite) ; réimpression de l'édition de 1912.

PETIT (Ernest), *Chartes, manuscrits, autographes, documents historiques sur la Bourgogne, faisant partie d'une collection particulière*, Dijon, 1886.

- *Itinéraires de Philippe le Hardi et Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419), d'après les comptes de dépenses de leur Hôtel*, Paris, 1888.
- *La collection de Bourgogne à la Bibliothèque Nationale*, Dijon, 1896.
- *Les Séjours de Charles V (1364-1380)*, Paris, 1888.
- *Les Séjours de Charles VI (1380-1400)*, Paris, 1894.
- *Les Séjours de Charles VIII (1483-1498)*, Paris, 1896.
- *Les Séjours de Jean II (1350-1356)*. Paris, 1896.
- *Une campagne de Philippe le Hardi, fragments de documents inédits : 1372*, Paris, 1885.

POCQUET DU HAUT-JUSSE (B-A), *La France gouvernée par Jean sans Peur. Les dépenses du receveur général du royaume*, Paris, 1959.

RECUEIL DES CHARTES DE L'ABBAYE DU MIROIR. ACTES DES XIIe ET XIIIe SIÈCLES transcrits par M. Roch de Pillot de Coligny, préfacés par M. Raymond Oursel et présentés par M. Denis Grisel. Axor-Dané, Paris-Mâcon-Fréjus, 1997-1998.

REY (A.) (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, 3 vol., Paris, éd. 2006.

RIGAULT (Jean), *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Paris, 2008.

ROBERT (Ulysse), *Testaments de l'Officialité de Besançon (1265-1500)*, 2 volumes, Paris, 1902-1907.

- ROSEROT (Alphonse), *Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1903.
- *Dictionnaire topographique du département de la Côte d'Or*. Imprimerie Nationale, Paris, 1924.
- ROUSSET (A.), *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent –Jura–*, 6 volumes, Besançon, 1855.(Réédité s. l. n. d).
- RYMER (Thomas), *Foedera, conventiones, literae, et acqjuscunque generis acta publica*, volumes VI, VII, VIII, IX, X, XI, (numérisés par la B.N.F.). Londres, 1727 à 1729.
- SCHILTBERGER (J.), *Captif des Tatars*, trad. Jacques ROLLET, Toulouse, 2008.
- SECOUSSE (D.-F.), *Ordonnances des rois de France de la troisième race..., 9^e volume, ordonnances de Charles VI, données depuis le commencement de l'année 1404, jusqu'à la fin de l'année 1411*, Paris, 1755.
- SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR* [Textes réunis par BALARD Michel] : Bibliographie de l'histoire médiévale en France (1965-1990). Publication de La Sorbonne, Paris, 1992.
- Splendeurs de la cour de Bourgogne. Récits et chroniques*, (édition établie sous la direction de Danielle RÉGNIER-BOHLER), Paris, 1995.
- TOURTIER-BONAZZI (Chantal de) et HUART (Suzanne) (d'), *Archives privées. Etat des fonds de la série AP*. Tome I (1 à 315 AP), Archives Nationales, Paris, 1973.
- TUETÉY (Alexandre), *Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI*, Paris, 1880.
- VAN DER LINDEN (Herman), *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1459-67) et de Charles, comte de Charolais (1433-67)*, Bruxelles, 1940.
- VAUCHEZ (André) [dir.], *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, 2 volumes, Paris, 1997.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

- ALLMAND (Ch.), *La Guerre de Cent ans*, Paris, 1989.
- ARIES (Philippe) : *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, 1975.
- ARMSTRONG (C.A.J.), "Les ducs de Bourgogne, interprètes de la pensée politique du XVe siècle" In "*Annales de Bourgogne*", 1995, p. 5-34.
- ART (L') A LA COUR DE BOURGOGNE ; LE MECENAT DE PHILIPPE LE HARDI ET DE JEAN SANS PEUR, (1364-1419), RMN, Paris, 2004.
- « ARTE » : Vivre au Moyen Âge, 3h 45mn et 3h 56mn, 11 et 18 juin 2004. (deux documentaires très riches.)
- « ARTE » : La mort noire, 50mn, 15 mai 2005. (une mise en perspective de la grande peste du milieu du XIVe siècle.)
- ATIYA (A.S), *The Crusade of Nicopolis*, Londres, 1934.
- AURELL (Martin), *La Noblesse en Occident (Ve-XVe siècle)*, 2002, Paris.
- AUTRAN (Françoise), *Charles VI*, Paris, 1986.
- *Charles V*, Paris, 1994.
- *Jean de Berry*, Paris, 2000.
- AVOUT (Jacques d'), *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons*, Paris, 1943.
- BALUZE (Etienne), *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, justifiée par chartes, titres, histoires anciennes et autres preuves authentiques*, 2 volumes, Paris, 1708.
- BARRAULT (A.), *L'Eglise Saint-Aspais de Melun*, Meaux, 1964.
- BARTIER (John), *Légistes et gens de finances au XVe siècle ; les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, 2 volumes, Bruxelles, 1955-1957.
- BASCHET (Jérôme), *La civilisation féodale, de l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Paris, 2004.
- BATIFFOL (Louis), *Jean Jouvenel, prévôt des marchands de la ville de Paris (1360-1431)*, thèse, Paris, 1894, avec pièces justificatives précieuses.
- BAUER (Eddy), *Négociations et campagnes de Rodolphe de Hochberg 1427 ?-1487*, Neuchâtel, 1928. Bibliographie, sources, 26 pièces justificatives, 4 tableaux généalogiques, 3 planches.
- BEAUNE (C.), *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004.

- BEAUNE (C.), *Jeanne d'Arc, vérités et légendes*, Paris, 2008.
- BEFFEYTE (R.), *L'Art de la guerre au Moyen Âge*, Rennes, 2005.
- BÉZÉGHER L.-D., "L'Extraordinaire destinée d'Enguerrand d'Eudin, neuvième gouverneur du Dauphiné", In "*Bulletin de l'académie delphinale*", novembre- décembre 1974, p. 220 à 231.
- BLOCH (Marc), *La société féodale*. Préface de Robert Fossier, Paris, 1994.
- BLOCH (M.), *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, 2 volumes, 1952 et 1956.
- BOGLIONI (Pierre) DELORT (Robert) GAUVART Claude) [textes réunis par], *Le Petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologie, perceptions, réalités*. Actes du Congrès international tenu à l'Université de Montréal, 18-23 octobre 1999, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.
- BOIS (G.), "Noblesse et crise des revenus seigneuriaux en France aux XIVe et XVe siècles: essai d'interprétation", In "*La Noblesse au Moyen Âge, XIe-XVe siècle. Essais à la mémoire de Robert Boutruche, réunis par Philippe Contamine*", Paris, 1976, p. 219-233.
- BOIS (G.), *Crise du féodalisme*, Paris, 1981.
- BONENFANT (Paul), *Philippe le Bon*, Bruxelles, 1944.
- *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*, Bruxelles, 1958.
- *Philippe le Bon. Sa politique, son action*, De Boek Université. Paris – Bruxelles, 1996.
- BOUSMAR (E.), DUMONT (J.), MARCHANDISSE (A.), SCHNERB (B.), [dir.], *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, 2012.
- BOSSUAT (A.), "Les Prisonniers de guerre au XVe siècle. La rançon de Guillaume, seigneur de Châteauvillain" ; in "*Annales de Bourgogne*", tome XXIII, janvier-mars 1951, p.7-35.
- BOSSUAT (André), *Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre. Contribution à l'étude des relations de l'Angleterre et de la Bourgogne avec la France, sous le règne de Charles VI*, Paris, 1936.
- BOUCHERON (P.), *Histoire du monde au XVe siècle*, Paris, 2009.
- BOURASSIN (Emmanuel), *Pour comprendre le XVe siècle*, Paris, 1989.
- BOUTET (Dominique) et VERGER (Jacques) [textes réunis par], *Penser le pouvoir au Moyen Âge*. Etudes offertes à Françoise Autrand, Paris, 2000.

BOUTRUCHE (Robert), *Seigneurie et féodalité*, T.1 : Le Premier âge des liens d'homme à homme. Aubier, Paris. T. 2 : L'Apogée (XIe -XIIIe siècle.), Paris, 1970.

- *La crise d'une société. Seigneurs et paysans du Bordelais pendant la guerre de Cent ans*, Strasbourg, 1963.

BOVET (A.), *Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, gouverneur et grand sénéchal de Provence (1454-1503)*, Thèse de l'école des Chartes, 1918.

BOZZOLO (C.) et LOYAU (H.), *La Cour amoureuse dite de Charles VI*, Paris, 3 volumes en 2 tomes, 1982 et 1992.

BRANDT de GALAMETZ (comte de), "Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Ponthieu et du Dauphiné, fondateur des Célestins d'Amiens. Etude historique avec pièces justificatives", In « *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville* », T. XX, 1901, p. 213 à 257.

BRUCHET (M.), *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*, Lille, 1927.

BRUNEL (Ghislain), GUYOTJEANNIN (Olivier) et MORICEAU (Jean-Marc) [édités par], *Terriers et plans-terriers du XIII^e au XVIII^e siècle*. Actes du Colloque de Paris (23-25 septembre 1998), Paris- Rennes, 2002.

BUBENICEK (M.), *Quand les femmes gouvernent. Yolande de Flandre. Droit et politique au XIVe siècle*, Ecole des Chartes, Paris, 2002.

CALMETTE (Joseph) et DEPREZ (E.), *Histoire du Moyen Âge*, (collection Glotz), T. VII : L'Europe occidentale de la fin du XIV^e siècle aux guerres d'Italie. 1^{ère} partie : La France et l'Angleterre en conflit, Paris, 1939.

CALMETTE (Joseph), *Les Grands ducs de Bourgogne*, Paris, 1949.

- *Le Reich allemand au Moyen Âge*, Paris, 1951.

CARATINI (Roger), *Jeanne d'Arc. De Domrémy à Orléans et du bûcher à la légende*. Paris, 1999.

CARON (Marie-Thérèse) et CLAUZEL (Denis) [textes réunis par], *Le Banquet du Faisan. 1454 : l'Occident face au défi de l'Empire ottoman*, Artois, Presses de l'Université, 1997.

CARON (M.-Th.), *La société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1977.

- *La Noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Lille, 1987.

- *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la BNF*, Turnhout, 2003.

- "Vie et mort d'une grande dame : Jeanne de Chalon, comtesse de Tonnerre (v. 1388-v.1450). Un exemple d'évolution de la mentalité nobiliaire", In *"Francia"*, Band 8 (1980), Munich, 1981, p. 147-190.

CARPENTIER (Elisabeth) et LE MENÉ (Michel), *La France du XIe au XVe siècle : population, société, économie*, Paris, 1996.

CASSAGNES-BROUQUET (Sophie), *La passion du livre au Moyen-Âge*, Rennes, 2003.

CAUCHIES (Jean-Marie) [dir.], *Louis XI et Charles le Hardi. De Péronne à Nancy (1468-1477) : le conflit*, Bruxelles, 1996.

- *A la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, Turnhout, 1998.

- *Philippe le Beau, le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, 2003.

- *Finances et financiers des princes et des villes à l'époque bourguignonne*, Turnhout, 2004.

CHAMPEAUX (E.) "La succession de Bourgogne à la mort de Philippe de Rouvres", In *Mémoires de la S.H.D.B.*, 1936, p. 6 à 50.

- "Un dossier inédit de la succession de Bourgogne (1361)", In *Mémoires de la S.H.D.B.*, 1936, p. 83 à 123.

CHAMPION (Pierre), *Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*, Paris, 1911.

CHAPIER (Georges) et LABARRE de RAILLICOURT (Dominique), *Les alliances matrimoniales entre les maisons de France et de Savoie*, Aurillac, 1973.

CHAREYRON (Nicole), *Jean le Bel. Le Maître de Froissart, Grand imagier de la guerre de Cent ans*, Bruxelles, 1996.

CHATTAWAY (C.), *The Order of the golden tree. The gift – giving objectives of duke Philip the Bold of Burgundy*, Turnhout, 2006.

CHÂTELAIN (André), *Châteaux forts ; images de pierre des guerres médiévales*, Paris, 1992.

CHEDEVILLE (André), *La France au Moyen Âge*, Paris, 1965.

CHEREST (Aimé), *L'Archiprêtre, épisodes de la guerre de Cent ans au XIVe siècle*, Paris, 1879.

CHERRIER (N.), "Les Chevaux de Philippe le Hardi (1371-1404)", In *Annales de Bourgogne*, 1995, p. 108-147.

CLIN (Marie-Véronique), *Isabeau de Bavière*, Paris, 1999.

COCHEREL (*Actes du colloque international de, 16-17-18 mai 1964*) ; Cahiers vernonnais, 1966.

CONTAMINE (Philippe), DUTOUR (Thierry) et SCHNERB (Bertrand) [textes réunis par], *Commerce, finances et société*, Paris, 1993.

CONTAMINE (Ph.), BOUZY (O.), HÉLARY (X.), *Jeanne d'Arc, histoire et dictionnaire*, Paris, 2012.

CONTAMINE (Philippe), *Azincourt*, 1964.

- *La Guerre de Cent ans*, Paris, 2002.

- *Guerre, Etat et société à la fin du Moyen Âge. Etudes sur les armées des rois de France, 1337-1494*, 1972, réédition 2004, Paris, 2 volumes.

- *La Noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XII*, Paris, 1998.

CONTAMINE (Ph.) [textes réunis par], *L'Etat et les aristocraties. XIIIe - XVIIe siècle*, Paris, 1989.

CORDEY (Jean), *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent ans. (1329-1391)*, Thèse, Paris, 1911, [nombreuses pièces justificatives, précieux index].

COSNEAU (Ernest), *Le connétable de Richemont (Artur de Bretagne) 1393-1458*, Paris, 1886, (riche index).

COSNEAU (E.), *Les grands traités de la guerre de Cent ans*, Paris, 1889.

COUTY (Daniel), MAURICE (Jean) et GUÉRET- LAPERTÉ (Michèle) [dir.], *Images de la guerre de Cent ans. Actes du colloque de Rouen, 21-23 mai 2000*. 2002.

COVILLE (Alfred), *Les Cabochiens et l'ordonnance de 1413*, Paris, 1889.

- "Arnaud de Cervoles, archiprêtre de Vélines" In *L'Armée à travers les âges*, Paris, 1900.

- *Jean Petit, la question du tyrannicide au commencement du XVe siècle*, Paris, 1932.

- *Histoire du Moyen-Âge*, (collection Glotz), T. VI : L'Europe occidentale de 1270 à 1380. Deuxième partie : 1328-1380, Paris, 1942.

D'AVOUT (Jacques), *Le Meurtre d'Etienne Marcel, 31 juillet 1358, " Trente journées qui ont fait la France "*, Paris, 1970.

DALARUN (Jacques) [dir.], *Le Moyen Âge en lumière. Manuscrits enluminés des bibliothèques de France*, Paris, 2002.

DAVID (Henri), *Philippe Le Hardi, duc de Bourgogne et co-régent de France de 1392 à 1404. Le train somptueux d'un grand Valois*, Dijon, 1947.

De GRUBEN (Françoise), *Les Chapitres de la Toison d'Or à l'époque bourguignonne (1430-1477)*, Leuven University Press, 1997.

De LIBERA (Alain), *Penser au Moyen Âge*, Paris, 1991.

De SMET [dir.], *Les Chevaliers de la Toison d'Or au XVe siècle*, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, 2000.

DELABORDE (H-F), *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes*, Paris, 1894.

DELAVILLE LE ROULX (Joseph), *La domination bourguignonne à Tours et le siège de cette ville (1417-1418)*, Melun, 1877.

- *La France en Orient au XIVe siècle. Expéditions du Maréchal Boucicaut*, 2 volumes, Paris, 1886.

DELISLE (L.-V.), *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380)*, Paris, 1874.

DEMURGER (Alain), *Temps de crises, temps d'espairs – XIVe-XVe siècle*, Paris, 1990.

DENIFLE (Père Henri), *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, 3 volumes, Paris, 1897-1899.

DES SALLES (Dom) (ou : G. AUBRÉE), *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne (...)* Paris, 1729.

DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE (La) : La puissance bourguignonne. La Documentation française, Paris, 1963.

DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE (La) : Venise et Bruges au Moyen Âge. 2 fascicules. La Documentation française, Paris, 1999.

DOUTREPONT (Georges), *La littérature française à la cour des Ducs de Bourgogne (de Philippe le Hardi à Charles le Téméraire)*, Paris, 1909.

DUBOIS (Henri), *Charles le Téméraire*, Paris, 2004.

- *Les Foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen Âge (vers 1280, vers 1430)*, Publication de La Sorbonne, Paris, 1976.

DUBY (G.) [dir.], *Histoire de la France rurale*, Paris, volumes 1et 2, 1975.

- *L'économie rurale et la vie dans les campagnes dans l'Occident médiéval*, 2 volumes, Paris, 1977.

- *Qu'est-ce que la société féodale ?* : = La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise, 1971 = *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval* (France, Angleterre, Empire, IXe - XVe siècles). Essai de synthèse et perspectives de recherches, 1962. = *Hommes et structures Moyen Âge I : La société chevaleresque*, 1979. II : *Seigneurs et paysans*, 1979. = *Mâle Moyen Âge*, 1982. = *Dialogues*, 1980. Paris, 2002.

DU CHESNE (A.), *Histoire des maisons de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg et de Limbourg, du Plessis de Richelieu, de Broyes et de Chasteauvillain*, Paris, 1631.

- *Grande histoire de la maison de Vergy*, Paris, 1625. (Notamment pour les "preuves").

DUMONT (Georges-Henri), *Marie de Bourgogne*. Paris, 1982.

DÜNNEBEIL (S.), *Die Protokollbücher des Ordens vom Goldenen Vlies*, Band 1, Herzog Philipp der Gute, 1430-1457, Stuttgart, 2002.

DUPARC (Pierre), *Le Comté de Genève, IXe - XVe siècle*, Genève, 1955.

DUPONT-FERRIER (Gustave), *Gallia Regia, ou Etat des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*, Paris, 1942.

DURAND (Philippe), *Le château fort*, Paris, 1999.

DUTOUR (Thierry), *La ville médiévale. Origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, 2003.

ERLANDE-BRANDENBURG (Alain), LE POGAM (Pierre-Yves) et SANDRON (Dany) : *Musée national des thermes de Cluny* (guide des collections) : R.M.N., Paris, 1993.

"Étrangers à la cour de Bourgogne (les)", In *Revue du Nord* (dir. B. SCHNERB), avril/sept. 2002, p. 223-476 et 563-566.

"Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle", Actes du XXXVIIIe Congrès de la SHMESP, 2007, Paris, 2008.

EUROPE (L') DE LA TOISON D'OR : Documentaire télévisé, 1988, France 3, quatre épisodes, de 1360 à 1530, 4 heures.

FAUCHERRE (Nicolas), *Châteaux forts* ; Syrinx ; CD-ROM, 1999.

- FAVIER (J.), *Histoire de France*, tome 2 : *Le temps des principautés*, Paris, 1970.
- *Paris au XVe siècle, 1380-1500*, tome 4 de la *Nouvelle Histoire de Paris*, publiée par l'Association pour la publication d'une histoire de Paris, Paris, 1974.
 - *La Guerre de Cent ans*, Paris, 1980.
 - *La France médiévale*, Paris, 1983.
 - *Louis XI*, Paris, 2001.
 - *Les papes d'Avignon*, Paris, 2006.
- FLANDRIN (J.-L.) et COBBI (J.) [dir.], *Tables d'hier, tables d'ailleurs*, Paris, 1999.
- FLORI (J.), *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1998.
- FORTS (Philippe) (des), "Enguerrand d'Eudin, « capitaine général » de l'armée royale en Provence", In "*Bulletin de la société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville*", année 1922, p. 10 à 18.
- FOSSIER (R.), *La Société médiévale*, Paris, 2006.
- FOURNIER (Gabriel), *Le château dans la France médiévale*, Paris, 1978,
- FRANCE (LA) ET LES ARTS EN 1400 ; LES PRINCES DES FLEURS DE LIS*, R.M.N., Paris, 2004.
- FRESNE DE BEAUCOURT (G. du), *Histoire de Charles VII*, 6 volumes, Paris, 1886-1892.
- GAUDE-FERRAGU (M.), *D'Or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve d'Ascq, 2005.
- GAUDEMET (J.), *Le Mariage en Occident*, Paris, 1987.
- GLORIEUX (Palémon) (Mgr), *Le concile de Constance au jour le jour*, Tournai, 1964.
- GONZALEZ (E.), *Un prince en son hôtel. Les serviteurs des ducs d'Orléans au XVe siècle*, Paris, 2004.
- GUENÉE (B.), *Un Meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans, 23 nov. 1407*, Paris, 1992, avec un grand tableau généalogique.
- *L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge, d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*. Paris, 2002.
 - *La folie de Charles VI, Roi bien-aimé*, Paris, 2004.
 - *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée*, Paris, 2008.
- HARMAND (A.), *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure*, Paris, 1929.
- HEERS (Jacques), *Louis XI. Le métier de roi*, Paris, 1999.
- *Gilles de Rais*, Paris, 2005.

- *La naissance du capitalisme au Moyen Âge. Changeurs, usuriers et grands financiers*, Paris, 2012.

HUIZINGA (Johan), "L'Etat bourguignon, ses rapports avec la France, et les origines d'une nationalité néerlandaise", In *Moyen Âge*, t. XL.

- *L'Automne du Moyen Âge*, Paris, rééd. 2002.

ICHER (François), *La société médiévale. Codes, rituels et symboles*, Paris, 2000.

JARRY (Eugène), *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407*, Genève, 1976, (réimpression de l'édition de 1889).

JEHEL (Georges) et RACINET (Philippe), *La ville médiévale. De l'Occident chrétien à l'Orient musulman, Ve - XVe siècles*, Paris, 1996.

JOLLANT (M.), "Se vêtir pour traiter: données économiques du costume de la cour de Bourgogne dans les négociations d'Arras de 1435" In *Annales de Bourgogne*, 1997, p. 5-31.

JOUANNA (Arlette), *La France du XVIe siècle : 1483-1598*, Paris, 2002.

KANAO (Takemi), "Monnaies et politique monétaire dans les lettres rédigées à Dijon, 1420", In *21st Century CDE Program International Conference Series Mo. 10*, Nagoya University, 2007, p. 49-59.

KERHERVÉ (J.) et RIGAUDIÈRE (A.) [textes réunis par], *Finances, pouvoirs et mémoire. Hommages à Jean Favier*, Paris, 1999.

KUPPER (J.-L.) et GEORGE (Ph.), *Charles le Téméraire. De la violence et du sacré*, Liège, 2007.

LA ROQUE de LA LOMMIÈRE (G.-A. de), *Le Traité de la noblesse et de ses différentes espèces*, Paris, 1734.

LABANDE-MAILFERT (Yvonne), *Charles VIII et son milieu (1470-1498). La jeunesse au pouvoir*, Paris, 1975.

LAMBERT (B.), *The City, the Duke and their banker. The Rapondi Family and the Formation of the Burgundian State (1384-1430)*, Turnhout, 2006.

LAMEER, *Le Grand conseil des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois*, Bruxelles, 1900.

LAURENT (Henri) et QUICKE (Fritz), *Les origines de l'Etat bourguignon. L'accession de la Maison de Bourgogne aux duchés de Brabant et de Limbourg (1383-1407)*. Première partie : jusqu'à l'acquisition du duché de Limbourg et des terres d'Outre-Meuse (1383-1396), Bruxelles, 1939. Copieux index.

- LECUPPRE-DESJARDIN (E.), *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004.
- LEGARÉ (A.-M.) et SCHNERB (B.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, "Piété et culture d'une noble dame au milieu du XVe siècle : l'exemple de Marguerite de Bécourt, dame de Santes", Turnhout, 2007.
- LE GLAY [publié par], *Correspondance de l'Empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas de 1507 à 1519*, Paris, 1839, 2 volumes.
- LE GOFF (Jacques) [dir.], *L'Homme médiéval*, Paris, 1989.
- LE GOFF (Jacques), *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1982.
- *Un Moyen Âge en images*, Paris, 2000.
- *Un long Moyen Âge*, Paris, 2004
- LEGUAI (A.), *La guerre de Cent ans*, Paris, 1974, 176 p.
- LE GUAY (L.), *Les Princes de Bourgogne lecteurs de Froissart. Les rapports entre le texte et l'image dans les manuscrits enluminés du livre IV des chroniques*, Paris-Turnhout, 1998.
- LEHOUX (Françoise), *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, 1966-68, 4 volumes.
- LE LOUVRE : PRIMITIFS FRANÇAIS ; DÉCOUVERTES ET REDÉCOUVERTES*. RMN, Paris, 2004.
- LENFANT (Jacques), *Histoire du concile de Constance, tirée principalement d'auteurs qui ont assisté au concile*, Amsterdam, 2 volumes, 1714.
- LE ROUX de LINCY et L.M. TISSERAND (textes édités et commentés par), *Le Paris de Charles V et de Charles VI vu par des écrivains contemporains*, Caen, 1992.
- LOGOZ (Roger Charles), *Clément VII (Robert de Genève). Sa chancellerie et le clergé romand au début du grand schisme (1378- 1394)*. [De précieux index], Thèse, Lausanne, 1974.
- LOPEZ (E.), *Culture et sainteté. Colette de Corbie (1481-1447)*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1994.
- "L'observance franciscaine et la politique religieuse des ducs de Bourgogne" In *Annales de Bourgogne*, 2000, p. 57-103 et 177-236.
- MARCHANDISSE (Alain) et KUPPER (Jean-Louis) [études réunies par], *A l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers du Moyen Âge*, Genève, 2003, [Université de Liège]. Cf

notamment SCHNERB Bertrand, "Les capitaines de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (1404-1419)", p. 329-34.

MARCHANDISSE (A.), "Le Prince-évêque de Liège Jean de Heinsberg (1419-1455): un modèle pour le "Saint-Georges" de Pisanello ?", In *Annales de Bourgogne*, 1998, p. 132-141.

MARTIN (H.), *Mentalités médiévales, XIe - XVe siècle*, Paris, 1998.

- *Mentalités médiévales II. Représentations collectives du XIe au XVe siècle*, Paris, 2001.

MATTÉONI (O.), *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, 1998.

MAURICE-CHABARD (Brigitte) [textes réunis par], *La splendeur des Rolin. Un mécénat privé à la cour de Bourgogne*, Paris, 1999.

MEHU (Didier), *Gratia Dei. Les chemins du Moyen Âge*, Québec, 2003.

MERDRIGNAC (Bernard) et MERIENNE (Patrick), *Le Monde au Moyen Âge*, Rennes, 2003.

MESQUI (Jean), *De la guerre à la paix*, Paris, 1995.

- *Les châteaux forts*, Paris, 2003.

METZ (René), *Histoire des Conciles*, Paris, 1964.

MILLET (H.), *L'Eglise du Grand Schisme, 1378-1417*, Paris, 2009.

MIROT (L.), "Une tentative d'invasion en Angleterre pendant la guerre de Cent ans (1385-1386)", In *Revue des Etudes historiques*, 1915, Paris, p. 249 à 288 et 417 à 466.

- *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI (1380-1383). Leurs causes, leurs conséquences*, Paris, 1906. Précieux index.

- "Une Expédition française en Tunisie au XIVE siècle: le siège de Mahdia (1390)", In *Revue des études historiques*, 1931, 50 p.

- "L'enlèvement du Dauphin et le premier conflit entre Jean sans Peur et Louis d'Orléans (juillet - octobre 1405)", dans *Revue des questions historiques*, nouvelle série, Paris, 1914, t. LI, p. 329 - 355 ; t. LII, p. 47 - 68 et 369 - 419.

MOEGLIN (J.-M.), *Les Bourgeois de Calais. Essai sur un mythe historique*, Paris, 2002.

MOLLAT (M.), *Genèse médiévale de la France moderne*, Paris, 1970.

- *La guerre de Cent ans vue par ceux qui l'ont vécue*, Paris, 1998.

- *Les Pauvres au Moyen Âge. Etude sociale*, Paris, 1978.

- MOLLAT (M.) Wolf (Ph.), *Ongles bleus, jacques et ciompi. Les révolutions populaires en Europe aux XIVe et XVe siècles*, Paris, 1970.
- MOREAU (E. de), *Histoire de l'Eglise en Belgique*, Tome IV : L'Eglise aux Pays-Bas sous les ducs de Bourgogne et Charles Quint, 1378-1559, Bruxelles, 1949.
- MORSEL (Joseph), *L'Aristocratie médiévale, V^e-XV^e siècle*, Paris, 2004.
- NASSIET (Michel), *Parenté, noblesse et Etats dynastiques, XVe-XVIe s.*, Paris, 2000.
- NESTE (E. van den), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300-1486)*, Ecole des Chartes, Paris, 1996.
- NORDBERG (Michael), *Les Ducs et la Royauté. Etude sur la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne, 1392-1407*, Uppsala, 1964.
- ORDRE (L') DE LA TOISON D'OR, DE PHILIPPE LE BON A PHILIPPE LE BEAU (1430-1505)* ; idéal ou reflet d'une société ?, Turnhout, 1996.
- PARAVICINI BAGLIANI (A.), PIBIRI (E.), REYNARD (D.) [dir.], "L'Itinérance des seigneurs (XIVe-XVIe siècle)", Colloque de Lausanne et Romainmôtier, 29 nov.-1^{er} déc. 2001, *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 2003.
- PARAVICINI (W.) et SCHNERB (B.) [dir.], *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris-Ostfildern, 2007.
- PARIS 1400 : LES ARTS SOUS CHARLES VI*. Exposition du musée du Louvre, Paris 2004.
- PASTOUREAU (Michel) et POPOFF (Michel), *Grand armorial équestre de la Toison d'Or*, Saint-Jorioz (Haute-Savoie), 2001, Fac-similé du manuscrit n° 4790, propriété de la Bibliothèque nationale de France, conservé par la Bibliothèque de l'Arsenal, 2 vol. : L'armorial- Volume d'introduction, d'étude et d'édition.
- PASTOUREAU (M.) et de MERINDOL (Ch.), *Chevaliers de la Toison d'Or. Portraits équestres du XVe siècle (ms.4790 de la bibliothèque de l'Arsenal)*, Le Léopard d'or, Paris, 1986.
- PASTOUREAU (M.) et POPOFF (M.), *L'Univers du blason*, B.N.F, CD-ROM : L'armorial de la Toison d'Or, 2003.
- PASTOUREAU (M.), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Seuil, Paris, 2004.
- *L'Ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, 2007.
- *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, 2011.
- PAVIOT (Jacques) [présenté par], *Portugal et Bourgogne au XVe siècle*, Lisbonne - Paris, 1995.

- PAVIOT (Jacques) et VERGER (Jacques) [textes réunis par], *Guerres, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, 2000.
- PAVIOT (J.), *Les Ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIVe- XVe siècle)*, Paris, 2003.
- PÉCOUT (Th.), *Charles V et les premiers Valois, 1328-1392*, Paris, 2001.
- PERRECIOT, *Etat civil des personnes et condition des terres dans les Gaules dès les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes*, 3 volumes, Paris, 1845.
- PERRET (P.-M.), *Histoire des relations de la France avec Venise du XIIIe siècle à l'avènement de Charles VIII*, 2 volumes, Paris, 1896.
- PETIT (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne avec des documents inédits et des pièces justificatives*, Paris, 1885-1905, 10 volumes, (reprint s. d.).
- PICARD (E.), "La vènerie et la fauconnerie des ducs de Bourgogne", In *Mémoires de la société éduenne*, 1880, p. 297-426.
- PIERRE DE REIMS (père, dit de Vaux) et PERRINE DE LA ROCHE ET DE BAUME (sœur), *Les vies de Sainte-Colette Boylet de Corbie, réformatrice des frères mineurs et des Clarisses (1381-1447) ; écrites par ses contemporains*, Publiées par Ubald d'Alençon, Paris, 1911.
- PIRENNE (Henri), *Histoire de la Belgique*, t. II : Du commencement du XIVe siècle à la mort de Charles le Téméraire, Bruxelles, 1908.
- POCQUET DU HAUT- JUSSÉ (B-A), "Anne de Bourgogne et le testament de Bedford (1429)", In *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1934, t. 95, p 284 à 411.
- *Deux féodaux, Bourgogne et Bretagne (1363-1491)*, Paris, 1935.
 - "Les dons du roi aux ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean sans Peur (1363-1419)", in *Mémoires de la S.H.D.B.*, 1939 et 1940 - 1941 respectivement p. 113 à 144 et 95 à 129.
- POT (Jean), *Histoire de Régnier Pot, conseiller des Ducs de Bourgogne, 1362(?) -1432*, Paris, 1929.
- PREVENIER (Walter) [dir.], *Le prince et le peuple. Images de la société du temps des ducs de Bourgogne. 1384-1530*, Anvers, 1998.

- PRIDAT (Herta-Florence), *Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne*, Editions Universitaires de Dijon, 1996.
- PRINET (M.), "Un sceau italien de Jean de Vienne, capitaine de Calais", In *Revue de numismatique*, 1904, p 359 et suivantes.
- *Un missel de l'anti-pape Clément VII à la Bibliothèque Nationale*, 4 pages, s. l. n. d.
- PRO DEO, *L'ancien évêché de Bâle du IVe au XVIe siècle*, Jean-Claude REBETZ (éd.), Delémont, 2006.
- PROST (B.) puis avec PROST (H.), *Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477)*: 7 fascicules (l'un absent à la bibliothèque de l'Université de Besançon) en deux tomes. *Philippe le Hardi : 1363-1390*. Paris, 1902 à 1913.
- QUICHERAT (J.), *Rodrigue de Villandrando (...)*, Paris, 1879.
- QUILLIET (B.), *Louis XII, Père du peuple*, Paris, 1986.
- RAPP (F.), *Maximilien d'Autriche*, Paris, 2007.
- RÉGNIER-BOHLER (D.), *Voix de femmes au Moyen Âge. Savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie. XIIIe-XVe siècle*, Paris, 2006.
- REIFFENBERG (baron de), *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or depuis son institution jusqu'à la cessation des chapitres généraux*, Bruxelles, 1830.
- RENAUD (Clarisse), *L'Abbaye cistercienne en France*, 77 Moisenay, 2002.
- REY (Maurice) [dir.], *Les Diocèses de Besançon et de Saint- Claude*, Paris, 1977.
- REY (M.) et FIETIER (R.), *Histoire de Besançon*, livre III : Le Moyen Âge du XIIe au XVe siècle, Paris, 1964.
- REY (M.), *Les Finances royales sous Charles VI. Les causes du déficit (1388-1413)*, Paris, 1965.
- *Le domaine du roi et les finances extraordinaires sous Charles VI, 1388-1413*, Paris, 1966.
- RIVIÈRE (Rémi) et LAVOYE (Agnès), *Tour Jean sans Peur. Hôtel de Bourgogne (1409-1411)*, 2001.
- ROUCHE (Michel) [dir.], *Mariage et sexualité au Moyen Âge. Accord ou crise ? Colloque international de Conques, 15-18 octobre 1998*, Paris, 2000.
- ROUX (S.), *Paris au Moyen Âge*, Paris, 2003.
- *Le Monde des villes au Moyen Âge*, Paris, 2004.

- *Christine de Pizan. Femme de tête, dame de cœur*, Paris, 2006.

SAINTE COLETTE, *Lettres*, Paray-Le-Monial, 1981.

SCHNERB (B.), "Les Funérailles de Jean sans Peur", In *Annales de Bourgogne*, 1982, p. 122-134.

- "La bataille rangée dans la tactique des armées bourguignonnes au début du XVe siècle: essai de synthèse" In *Annales de Bourgogne*, 1989, p. 5-32.
- "Un capitaine italien au service de Jean sans Peur: Castellain Vasc" In *Annales de Bourgogne*, 1992, p. 5-27.
- *Bulgnéville (1431) - L'Etat bourguignon prend pied en Lorraine*, Paris, 1993.
- "Les Capitaines de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (1404-1419)", In *Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge : Actes du 117^e Congrès national des Sociétés savantes*. Paris, 1995.
- *Enguerrand de Bournonville et les siens. Un lignage noble du Bourbonnais aux XIVe et XVe siècles*, Paris, 1997.
- *L'Etat bourguignon, 1363-1477*, Paris, 1999.
- *L'honneur de la maréchaussée. Maréchalat et maréchaux en Bourgogne des origines à la fin du XVe siècle*, Turnhout (Belgique), 2000.
- "L'éducation d'un jeune noble à la cour de Philippe le Bon d'après les enseignements paternels de Ghillebert de Lannoy." In *Liber Amicorum*, Raphaël de Smedt, 2001, p. 113 à 132.
- *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris, 2001.
- "Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, vu par les chroniqueurs bourguignons". In *Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes (XIVe - XVe siècle)*, 2001, p. 105 à 121.
- "Le recrutement social et géographique des armées des ducs de Bourgogne (1340-1477)". In *Centre de Recherches en histoire du droit et des institutions*, Bruxelles, 2002, p. 53 à 67.
- *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, 2005
- "Rois d'armes, hérauts et poursuivants à la cour de Bourgogne sous Philippe le Hardi et Jean sans Peur (1363-1419)", In *Le Héraut, figure européenne (XIVe-XVIe siècle), actes du colloque tenu à Lille les 15-16-17 sept. 2005*, publiés par *La Revue du Nord*, tome 88, juillet-décembre 2006, p. 529-557.

- SIMONNET (J.), "Arnaut de Cervolles, dit l'Archiprêtre. Ses actions. Mandement du roi Jean du 23 avril 1363", In *Revue des Sociétés savantes de France et de l'étranger*, 1866, 2^e semestre, p. 463 à 465.
- SIROT (E.), *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales. Du milieu du XIIe au début du XVIe siècle*, Paris, 2007.
- SOMMÉ (Monique), *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XVe siècle*, Villeneuve d'Ascq, 1998.
- SPITZBARTH (A.-B.), "La fonction diplomatique des hérauts: l'exemple de la cour de Bourgogne au temps de Philippe le Bon (1419-1467)", In "*Le Héraut, figure européenne (XIIIe-XVIe siècle)*", *Revue du Nord*", juillet-décembre 2006, p. 559-576.
- *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, Thèse de doctorat, université Lille 3, 2007 (en ligne).
- STEIN (H.), *Olivier de La Marche, historien, poète et diplomate bourguignon*, Bruxelles-Paris, 1888.
- *Nouveaux documents sur Olivier de La Marche et sa famille*, Bruxelles, 1922.
- SURIREY DE SAINT REMY (H. de), *Jean II de Bourbon, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, 1426-1488*, Paris, 1944.
- TERRIER DE LORAY, *Jean de Vienne, amiral de France (1341-1396)*, Paris, 1877.
- TOISON D'OR (la), *CINQ SIÈCLES D'ART ET D'HISTOIRE* : Exposition de Bruges, 1962, catalogue édité par la ville de Bruges.
- TUETÉY (A.), *Les Ecorcheurs sous Charles VII : épisodes de l'histoire militaire de la France au XVe siècle, d'après des documents inédits*, Société d'Emulation de Montbéliard, 2 volumes, 1874.
- VALLET de VIRIVILLE (Auguste), *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque* ; 3 tomes, Paris, 1862 - 1863 - 1865.
- VALOIS (Noël), *Le Conseil du Roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, 1885.
- *La France et le grand schisme d'Occident*, 4 volumes, Paris, 1901.
- VAN DEN NESTE (E.), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300-1486)*, Paris, 1996.

VAN NIEUWENHUYSEN (Andrée), *Les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404). Economie et politique*, Université de Bruxelles, 1984.

VAUGHAN (Richard), *Philip the Bold, The formation of the burgundian State*, Londres, 1962.

- *John the Fearless, The growth of burgundian power*, Londres, 1966.

- *Philip the Good*, Woodbridge (R-U) – Rochester (E-U), 2010, (rééd. avec mise à jour de la bibliographie).

VIENNOT (E.), *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique (Ve-XVIe siècle)*, Paris, 2006.

VILTARD (Franck) et SCHNERB (Bertrand), "Olivier de La Marche et la garde du duc Charles de Bourgogne (1473-1477)", In *Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, 2003, p. 125 à 136.

VORONA (Tamara) et STERLIGOV (Andrei), *Les Manuscrits enluminés occidentaux, du VIIIe au XVIe siècle à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Petersbourg*, Saint-Petersbourg –Bournemouth, 1996.

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE.

AFFOLTER (Eric) VOISIN (Jean-Claude), *L'habitat seigneurial dans les pays de la Haute-Saône (XIe-XVIIe siècle)*, Vesoul, Salsa, 1984.

ALLEMAND-GAY (M.-Th.), *Le pouvoir des comtes de Bourgogne au XIIIe siècle*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, Paris, 1988.

ANNUAIRE DU DOUBS : 1828 (notice sur le château de Châtillon-sous-Mâche) ; 1826 (notice sur le château de Montrond) ; 1861 : S. Droz : Monographie de l'abbaye des Dames de Battant, p. 250-82.

ANNUAIRE DU JURA : 1848 (notices sur Sellières et Le Pin.) ; 1868 (notices sur Le Pin.)

ARBAUMONT (J.d'), "Essai historique sur la Sainte Chapelle de Dijon " In "*Mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or*", Dijon, 1863, p. 63-184.

- ARNOUX (D.), *Les seigneurs de Neufchâtel (XIIIe-XVe siècle)*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1970.
- BARASTIER (M.), *Châteauneuf aux vents de l'Histoire. Ses seigneurs. Son château. Son village*, 21320 Châteauneuf-en-Auxois, 2000.
- BARBEY (Frédéric), *Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Orbe, Echallens, Grandson (1390-1463)*, Mâcon, 1903.
- BARRAND (Jean), *Saint-Aubin à la fin du Moyen Âge*, Besançon, D.E.S., 1970.
- BARTHELET (M.), *Histoire de l'abbaye de Montbenoît, du val du Saugeois et des anciennes seigneuries d'Arçon et de Lièvremont, suivie d'un coup d'œil sur le patois du Saugeois*, 1853.
- BAUDOIN (J.), *La Sculpture flamboyante en Bourgogne et Franche-Comté*, 63 340 Nonette, 1996.
- BEAULIEU (S., 1612? – 1674), *Les cartes, plans et profils des principales villes et lieux considérables du comté de Bourgogne et pais adjacents*, Paris, s.l.s.d: circa 1668.
- BEAUNE (H.) et ARBAUMONT (J. d'), *La Noblesse aux Etats de Bourgogne de 1350 à 1789*, Dijon, 1864.
- BEAUSÉJOUR (G.), "Vue d'ensemble sur les anciens châteaux de Franche-Comté", Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1^{er} trimestre 1910, (et tiré à part, 1910).
- BENOIT (dom P.), *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude. Montreuil-sur-Mer, 1890-92*, 2 volumes, (réimpression 1990 et 1999).
- BEPOIX (Sylvie), *Le Comté de Bourgogne au temps de Jean sans Peur (1404-1419) : administration et gestion d'un domaine princier*, Thèse, Besançon, 2002, 3 volumes dactylographiés.
- BERGUERAND (Cl.), *Le Duel d'Othon de Grandson (1397). Mort d'un chevalier-poète vaudois à la fin du Moyen Âge*, Lausanne, 2008.
- BERLIERE (D-U), "Un canoniste oublié du XIVe siècle : Henri de Vienne, abbé de St Vincent de Metz, de Favernay, de Moutier-la-Celle et de St-Faron de Meaux" In « *La Revue Bénédictine* », avril 1910.

- BERTHIER (Marie-Thérèse) et SWEENEY (John-Thomas), *Guigone de Salins, 1403-1470*, Précý-sous-Thil (21), 2003.
 - *Le chancelier Rolin, 1376-1462*, Précý-sous-Thil (21), 1998.
- BERTIN (J.), "Le siège du château de Velleux en 1409", In *Bulletin de la société d'agriculture de la Haute-Saône*, 1900.
 - *Histoire généalogique de la maison de Beaujeu-sur-Saône*, 3 volumes, 1902-1903.
- BILLAMBOZ (D.), *Les Chroniques médiévales bisontines en langue française*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1971.
- BILLIQUOD (Joseph), *Les Etats de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles*, Dijon, 1922.
- BIZOUARD (abbé J.-Th), *Histoire de Sainte-Colette et des Clarisses en Bourgogne (Auxonne et Seurre), d'après des documents et des traditions locales*, 3^e édition, Besançon, 1890.
- BLIGNY (Bernard) [dir.], *Histoire du Dauphiné*, Privat, Toulouse, 1973.
- BLANDIN (E.), *Recherches sur les forteresses du comté de Bourgogne au bailliage d'Aval (1361-1400) - domaine comtal -*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1998.
- BORNE (Louis), *Les sires de Montferrand, Thoraise, Torpes, Corcondray, aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. Essai de généalogie et d'histoire d'une famille féodale franc-comtoise*, 1924.
 - *L'instruction populaire en Franche-Comté avant 1792*, 2 tomes, Besançon, 1953.
- BORREY (A.-J. et F.), *Une maison franc-comtoise du XIIIe au XVIIe siècle: les sires d'Oiselay (1237-1654)*, Besançon, 1923.
- BOUVARD (A.), "Un exemple d'architecture militaire comtoise : Le château du Pin", In *Société d'Emulation du Jura, Lons-Le-Saunier*, 1979, p. 389 à 445.
 - *Les peuplements castraux de la montagne du Doubs*, Thèse de doctorat, 4 volumes, Nancy, 1997.
 - *Châteaux et bourgs de la Montagne du Doubs*, Tome I : *Aspects méthodologiques, typologiques et historiques*, Montbéliard, 2006.
- BOUVERESSE (A.), *Histoire des villages et du canton de Rougemont (Doubs)*, Vesoul, 1976.
- BRELOT (Jean) et DUHEM (Gustave), *Histoire de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, 1957.

- BRELOT (Jean), "La terre et seigneurie de Champdivers", In *Bulletin de la Société d'Emulation du Jura*, 1963.
- BRIFFAUT (abbé), *Histoire de Champlitte*, Paris, 1989, (réimpression de l'édition de 1869).
- BRUSTEN (Ch.), *L'armée bourguignonne de 1465 à 1468*, Bruxelles, 1953.
- BUR (Michel) [dir.], *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux. Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre*, P.U. Nancy, (Actes du colloque de Nancy, 1-3 octobre), 1992-1993.
- CALMETTE (J.) et DROUOT (H), *La Bourgogne, choix de textes précédés d'une étude*, Paris, 1912.
- CAMP (Pierre), *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, 1961.
- CANTON DE MONTPONT-EN-BRESSE (Le), Patrimoines de Bourgogne du Sud. Conseil général de Saône-et-Loire. Inventaire départemental, 2003.
- CARMANDET (J.), *Histoire de Châteauvillain*, Paris, 1991 (réimpression de l'édition originale de 1856), (pour les textes).
- CARTELLIERI (O.), *La cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1946.
- CATALLO (M.-A.), *La seigneurie de la Roche-sur-l'Ognon*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1987, 2 volumes.
- CATTIN (Paul) [dir], *Histoire de l'Ain*, Tome I : de L'Antiquité au XVI^e siècle, 69 130 Ecully, 1989.
- CHABEUF (Henri), "L'hôtel de Vienne à Dijon", In *La Revue de Bourgogne*, 1915, p. 145-56 et 308-22.
- CHALON (Paul-Frédéric) et BEAU (Jean-Pierre), *Histoire de la maison de Chalon*, 95 560 Montsoul, 2 volumes, 1990 et 2000 ; planches, tableaux généalogiques.
- CHAMPEAUX (E.), *Les ordonnances des ducs de Bourgogne sur l'administration de la justice du duché, avec une introduction sur les origines du parlement de Bourgogne*, Paris, 1908.
- CHARBONNIER (P.), *Guillaume de Murol. Un petit seigneur auvergnat au début du XV^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1973.
- *Histoire de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1999.
- CHAVEYRON (J.), "Recherches sur les seigneurs de Thoire et de Villars", In *L'Ain, mémoires et documents*, 1976, p. 3 à 22.
- CHEVALIER (François-Félix), *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, Lons-le-Saunier, 1767.

- CHOMEL (V.) et EBERSOLT (J.), *Cinq siècles de circulation internationale vue de Jougue. Un péage jurassien du XIIIe au XVIIIe siècle*, Paris, 1951.
- CHOSSENOT (Sophie), *Peuplement et occupation du sol dans le doyenné de Bussy-le-Château du Ve au XVe siècle*, Mémoire de maîtrise. Reims, 1998, 2 volumes.
- CHOUQUER (G.), *Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours. Entre Bourgogne et Franche-comté*, Paris, 1993.
- CLAIR (Jean-Jacques) [dir.], *Réseaux monastiques*, Belfort - Montbéliard. 2004.
- CLERC (Edouard), *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, 2 volumes, Besançon, 1870.
- CHEVANNE (J. de), *Les Débuts de la campagne de 1478 en Bourgogne*, Beaune, 1933.
- CLAUDON (F.), *Histoire de Langres*, Dijon, 1955, (avec plan de Langres au milieu du XVe s.).
- CLERC (Hubert), "Le siège du château de Vellexon, 22 septembre 1409 – 22 janvier 1410", In "S.A.L.S.A.", Vesoul, octobre-décembre 2005, p. 67-85.
- COLIGNY (R. de), *Jalons chronologiques pour l'histoire de la seigneurie de Chevreaux*, Mâcon, 1998.
- COMMEAUX (Charles), *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs de Valois (1364-1477)*, Paris 1979.
- CORBIÈRE (M. de la), *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Etude des principautés et de l'habitat fortifié (XIIe-XIVe siècle)*, Annecy, 2002.
- COURTÉPÉE (prêtre) et BEGUILLET (notaire), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, réimpression de l'édition de 1847, 4 volumes, Paris, 2001.
- COURTIEU (Jean) [dir.], *Histoire de la Franche-Comté*, Mars et Mercure, Wettolsheim, 1977-78. [surtout les tomes : III : Haut Moyen Âge : Jean-Claude Voisin, IV : Moyen Âge XIIIe - XVe siècle : Jean-Pierre Redoutey, V : Sous les Habsbourg, 1493-1678 : Guy J. Michel].
- COURVOISIER (J.), *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, tome I, *La ville de Neuchâtel*, 1955.
- COUSIN de NOZEROY (Gilbert), *Description de la Haute-Bourgogne connue sous le nom de Comté- 1552 et 1562*. Traduction nouvelle par Emile Monnot, 1907. Réédition, Lons-le-Saunier, s. d.
- CRESTIN, *Recherches historiques sur la ville de Gray au comté de Bourgogne*, Besançon, 1788.

DAVID (G.), *Chartes de franchises accordées par la famille de Vienne*, Besançon, s. d. (œuvre non publiée mais gentiment mise à ma disposition).

- "Les Chartes de franchises du comté de Bourgogne aux XIIIe, XIVe et XVe siècles", In *MSHDB*, vol.61, 2004, p. 9-23.

DEDENON (A), *Histoire du Blâmontois, des origines à la Renaissance*, (réédition de l'original de 1931), 80320 Chaulnes, 1998.

DELSALLE (P.) et VAN DE VIVÈRE (J.-L.), *Vivre en Franche-Comté au Siècle d'or, XVIe-XVIIe siècles*, Besançon, 2006.

DELSALLE (Paul) et DELOBETTE (Laurence) [dir.], *La Franche-Comté à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance, 1456-1550* (actes du colloque de Besançon, 10-11 octobre 2002), Besançon, 2001.

DEMOTZ (Bernard), *Le Comté de Savoie du XIe au XVe siècle. Pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève, 2004.

DEVIC (Dom Cl.) et VAISSETE (Dom J.), *Histoire générale de Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives*, 15 volumes, Edition annotée et continuée jusqu'en 1790, Toulouse, 1885.

DEY (Aristide), *Etude de la condition des personnes, des biens et des communes au comté de Bourgogne, pendant le Moyen Âge*, Paris, 1870.

DOLCI (D.), *Les Châteaux comtois aux XIVe et XVe siècles*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1991.

DORGET (Irène), *Châteaux et seigneurie de Joux à la fin du Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1993, CXXI pages d'annexes.

DROZ (fils aîné), *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Pontarlier*, 2^o édition, Pontarlier, 1840.

DUBOIS (Henri), "Techniques et coûts des transports terrestres dans l'espace bourguignon aux XIVe et XVe siècles", In *Annales de Bourgogne*, 1980, p. 65-82.

DUNOD DE CHARNAGE, *Histoire des Séquanois et de la province séquanoise, etc.* Dijon, 1735.

- *Histoire du second royaume de Bourgogne, du comté de Bourgogne etc.* Dijon, 1737.

DUPARC (Pierre), *Le Comté de Genève, IXe-XVe siècle*, Genève, 1955.

- DURET (Christine), MOIREAU (Jean-Claude) et RIMAZ (Jean-Marc), *La Bresse bourguignonne*, Bourg-en-Bresse, 1991.
- DUTOUR (Th.), *Une Société de l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1998.
- ESTAVAYER (d'), "Histoire généalogique de la maison de Joux, augmentée par Ch. Duvernoy", In *Généalogies francs-comtoises*, Besançon, 1843.
- FAJET DE CASTELJAU (H. de), "Le Testament d'Hugues de Vienne", In *Le Jura français*, n° 148, oct.-déc. 1975, p. 8-10.
- "Recherches sur la maison de Vienne", In *Bulletin du centre d'entraide généalogique de Franche-Comté*, n° 8 à 18, 1981-84, 35 p.
- FAVROT (abbé J.), *Histoire de Scey-en-Varais et du château Saint-Denis*, Besançon, 1890.
- FEBVRE (Lucien), *Histoire de la Franche-Comté*, Paris, 1912.
- FIETER (Roland), GRESSER (Pierre), LOCATELLI (René), MONAT (Pierre), *Recherches sur les droits paroissiaux en Franche-Comté au Moyen Âge*, Les Belles Lettres, Paris, 1975.
- FIETIER (Roland), "Les voies de communication en Franche-Comté à l'époque médiévale. Essai de bilan et perspectives de recherches". In *Transports et voies de communication, actes du colloque tenu à Dijon les 14 – 15 mars 1975*, Les Belles Lettres, Paris, 1977, p. 37 à 52.
- FIETIER (Roland), [dir.], *Histoire de la Franche-Comté*, Toulouse, 1977.
- FILHOL (R.), "Une consultation de Charles Dumoulin relative à la seigneurie d'Arc-en-Barrois", In *Revue historique du droit français et étranger*, 1949, p. 122 à 132 (implique l'étude du ms Boisot 1213 à la Bibliothèque Municipale de Besançon).
- FINOT (Jules), *Etude de géographie historique sur la Saône. Ses principaux affluents et le rôle qu'elle a joué comme frontière dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Vesoul, 1878.
- *Etude de la main-morte dans le baillage d'Amont aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, d'après des documents inédits*, Vesoul, 1881.
- *L'artillerie bourguignonne à la bataille de Montlhéry*, Lille, 1896,
- FOURNIER (P.), *Le Royaume d'Arles et de Vienne, 1135-1375*, Paris, 1891.
- FRANÇOIS (Michel), *Histoire des comtes et du comté de Vaudémont, des origines à 1473*, Nancy, 1935.

FROMAGET (B.), LAUVERGEON (B.), OLIVEREAU (Ch.), RÉVEILLON (E.), *Canton de Seurre. Côte d'Or, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques, Images du patrimoine*, 1988.

FYOT (E.), *Dijon évoqué par ses rues*, Dijon, 1900.

GACHON (P.), *Histoire de Languedoc*, Paris, 1912.

GAILLARD (Philippe), *Anthon, 11 juin 1430 (les batailles oubliées)*, Annecy-le-Vieux, 1998.

GATIN (abbé) et BESSON (abbé), *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments*, Besançon, 1851.

GAUTHIER (J.), "Les documents franc-comtois des archives de Neuchâtel" In *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 1879, p. 221-261.

- "Les inscriptions des abbayes cisterciennes du diocèse de Besançon", In *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 1882, p. 286-341.

- "Tombes franc-comtoises inédites des XIV^e-XVIII^e siècles, avec planches- Manuscrits de Palliot, sauvés par Gaignières ou Clairambault, recueillis à la B.N.F. ou dans les collections d'Oxford", In *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 1884, p. 316-331.

GAUTHIER (Jules et Léon), *Armorial de Franche-Comté*, Paris, 1911.

GAUTHIER (Léon), *Les Lombards dans les Deux- Bourgognes*, Paris, 1907.

GÉHIN (J.-Ph.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le sud du Jura: Petite montagne et zones limitrophes*, Mémoire de D.E.A., Besançon, 1997.

GENEVOY (Robert), "Philippe de Hochberg et sa fille Jeanne, seigneur et dame d'Usier et Ouhans en Franche-Comté (1481-1518)", Extrait du *Musée neuchâtelois*, 1957, 15 p.

GERMAIN (Léon), "Jean de Bourgogne et Pierre de Genève, comtes de Vaudémont, 1368-1392", In *Mémoires de la Société d'archéologie de Lorraine*, 1859, p. 357 à 433.

GERMAIN (R.), [dir.], *Châteaux, fiefs, mottes, maisons fortes et manoirs en Bourbonnais*, 63 540 Romagnat, 2004.

GINGIN-LA-SARRA (F. de), "Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Chalon dans le Pays de Vaud", In *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande*, T. XIV, Lausanne, 1857.

GIRART DE ROUSSILLON ou l'épopée de Bourgogne (le manuscrit de Vienne, Codex 2549), commentaires et adaptation THOMAS (M.), ZINK (M.), GUERRAND (R.-H.), Paris, 1990.

GOLLUT (Loys) et DUVERNOY (Charles), *Les mémoires historiques de la république séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, Arbois, 1846.

GODET (Ph.), "La Bibliothèque des comtes de Neuchâtel" et "Portrait de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, 1551-1573", In *Musée neuchâtelois*, 1897, respectivement p. 19-24 et p. 28-face p. 28.

GRAPPIN (Dom), *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*. Besançon, 1780.

GRAS (P.), *Histoire de Dijon*, Toulouse, 1987.

GRESSER (Pierre) ROBERT (André) ROYER (Claude) VION-DELPHIN (François), *Les hommes et la forêt en Franche-Comté*, Paris, 1990.

GRESSER (P.), - *La Franche-Comté au temps de la guerre de Cent ans*, Besançon, 1989.

- *Le Crépuscule du Moyen Âge en Franche-Comté*, Besançon, 1992.

- *La Gruerie du Comté de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles*, Turnhout, 2004.

- *Calamités et maux naturels en Franche-Comté aux XIVe et XVe siècles*, Besançon, 2008.

GRISEL (D.), GUYARD (P.), *Trésor des chartes des comtes de Bourgogne et chambre des comptes de Dole. Documents sur l'administration du domaine et la féodalité du comté de Bourgogne (XIIIe-XVIIIe s.)*, Archives Départementales du Doubs, 2000.

GUENIN (G.), In *Annales de la Société d'Histoire, Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont*, 5^o volume, 1921-1930. Chaumont, 1930 ; Fasc. 4 : "Les origines féodales et les premiers seigneurs de la terre d'Arc et de Châteauvillain", p. 107-118 ; Fasc. 8 : "Les seigneurs de la terre d'Arc-en-Barrois, depuis la fondation de la maison de Châteauvillain jusqu'à l'avènement de la maison de Vienne", p. 248-265 ; Fasc. 9 : "Les bornes armoriées de la forêt d'Arc", p. 294-302.

GUICHENON (Samuel), *Histoire de la souveraineté de Dombes*, Paris, 1874, 2 volumes.

- *Histoire de la Bresse et du Bugey*, Lyon, 1650, (réimpression, 2 vol., 1975).

GUICHONNET (Paul) [dir.], *Nouvelle histoire de Savoie*, Toulouse, 1996.

GUILLAUME (J.-B.), *Histoire généalogique des sires de Salins au comté de Bourgogne*, Besançon, XVIIIe siècle.

- GUILLAUME (M.), *La peinture en Bourgogne au XVIe siècle*, Dijon, Musée des Beaux Arts. Catalogue d'exposition, 1990.
- GUILLEMAUT (L.), *Armoiries et familles nobles de la Bresse louhannaise. Armoiries ouvrières. Armoiries particulières et de familles*, Louhans, 1909.
 - *Histoire de la Bresse louhannaise, 1890-1892* ; réimpression, 2 volumes, Lons-le-Saunier, 1997.
- GUILLEMOT (Paul), *Histoire de Seurre, suivie de ses chartes d'affranchissements*, Beaune, 1859.
- GUIRAUD (J.), LAMBALOT (R.), MALFROY (M.) et THIÉBAUD (J.-M.), *Le Château de Joux*, Pontarlier, 1987.
- HAMMERER (André), *De la voie romaine à la voie express. Recherches sur la traversée du Jura à partir de Besançon*, Besançon, 1977.
 - *Sur les chemins du sel. Activité commerciale des souverains de Salins du XIVe au XVIIe siècle*, Besançon, 1984.
- HIGOUNET (Charles), *Le comté de Comminges, de ses origines à son annexion à la couronne*, 2 volumes. Toulouse-Paris, 1949.
- JARRY (abbé E.), *Provinces et pays de France. Essai de géographie historique*, t. III (fasc. 2), *Bourgogne*, Paris, 1948.
- JEANNIN (Yves), "Voies à ornières du Jura", In *Archéologie médiévale*, II, 1972, p. 133-184.
 - *Les enceintes fortifiées médiévales des villes et bourgs de Franche-Comté*, Besançon, 1981, 61 p. et 32 planches.
- JÉQUIER (L. et M.), *Armorial neuchâtelois*, Neuchâtel, 2 volumes, 1939 et 1944.
- JOBARD (Stéphanie), *Un déluge d'épreuves et de douleurs : les ravages du climat, des maladies et des famines au Moyen Âge*, Mémoire de D.E.A, Besançon, 2000.
- JOURNET (R.), *Deux retables du quinzième siècle à Ternant (Nièvre)*, Besançon-Paris, 1963.
- JOUVENOT (R.), *Le bailliage de Baume-les-Dames en 1789. Les cahiers de doléances*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles-Lettres, Paris, 1985.
- JUNG-BAUDOUX (N.), *Une ville dans la guerre: Amiens, 1380-1435*, Thèse de doctorat d'histoire, Université Charles de Gaulle Lille 3, 2005.

- KERSUZAN (A.), *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, 2005.
- KOSTA-THÉFAINE (J.-F.) [études réunies par], *Othon de Grandson, chevalier et poète*, Orléans, 2007.
- LA FAIGE (A. de) et LA BOUTRESSE (R. de), *Les fiefs du Bourbonnais*, 2 volumes, Paris-Moulins, 1896 et Moulins, 1936.
- LAURENT (J.), *Les fiefs des Rolin*, Beaune, 1933.
- LEFILS (F.), *Histoire de la ville du Crotoy et de son château*, 80 460 Woignarue, 1999 (édit. originale, 1860).
- LEGUAI (André) et CHARRIER (Jean-Bernard), *Histoire du Nivernais*, 1999.
- LEGUAI (A.), *Histoire du Bourbonnais*, 1960.
- *De la seigneurie à l'Etat. Le Bourbonnais pendant la guerre de Cent ans*, Moulins, 1969.
- LERAT (Lucien), GRESSER (Pierre), GRESSET (Maurice) et MARLIN (Roger), *Histoire de la Franche-Comté*, Paris, 1981.
- LEROY (Françoise), *La Seigneurie de Faucogney de 1319 à 1420*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1971.
- LETONNELIER (Gaston), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, 1958.
- LEX (Léonce), *Les fiefs du Mâconnais*, Mâcon, 1897.
- LHOMME (Annick), *Peste noire et grandes compagnies en Comté (seconde moitié du XIVe siècle)*, Besançon, mémoire de maîtrise, 1978.
- LOCATELLI (R.), "Le château de Montfaucon (Doubs)" In "*Association pour la défense du site de Montfaucon*", 2003.
- "L'Espace comtois par la cartographie du XVIe au XVIIIe siècle". Exposition, Besançon, 1995, *Association des Amis des archives du Doubs et de Franche-Comté*.
- LOCATELLI (R.), SCHWIEN (J.-J.), BLANDIN (P.), CAVIGLIO (P.), *Le château de Montfaucon. Du bourg au village*, Montfaucon, 2012, 465 p., très nombreuses illustrations.
- LÉVEILLÉ (S.), *Le Canton de Seurre. Mémoire en images*, 37 540 Saint-Cyr-sur-Loire, 2005.
- LOYE (abbé), *Histoire du comté de la Roche et de Saint-Hippolyte sa capitale*, Montbéliard, 1888.

- *Histoire de la seigneurie de Neufchâtel Bourgogne*, Montbéliard, 1890.

- *Histoire de la baronnie de Belvoir*, Montbéliard, 1892.

LURION (R. de), *Nobiliaire de Franche-Comté*, Besançon, 1890.

MADERS (H.), "Monographie de Sellières", In *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 1934-35, p. 111-132. (Quelques précieuses indications).

MALFROY (M.), OLIVIER (B.), GUIRAUD (J.), *Histoire religieuse de Pontarlier et du Haut-Doubs*, Besançon, 1985.

- *Montbenoît et le Saugeais*, Besançon, 1992.

MALFROY (M.), OLIVIER (B.), BICHET (P.), GUIRAUD (J.), *Histoire de Pontarlier*, Besançon, 1979.

MANDROT (A. de) et BOIS DE PURY (G. du), *Armorial historique de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1864.

MANRY (A.-G.) (dir.), *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, 1974.

MARIE JOSÉ D'ITALIE, *La Maison de Savoie*, trois volumes : - Les Origines- Le comte Vert - Le comte Rouge. (Cartes, généalogies, illustrations, index, 1 volume, Paris, 1956. - Amédée VIII, le Duc qui devint Pape (2 volumes) (Bibliographie, illustrations, volumineux index), Paris, 1962. Utile pour certains épisodes.

MARIOTTE (Jean-Yves), *Le comté de Bourgogne sous les Hohenstaufen (1156-1208)*, Paris, 1963.

MARTIMPREY de ROMÉCOURT (comte Edmond de), "Les sires de Blâmont. Etude historique". In *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1890, p. 76-192, 1891, p. 5-145 et 5 pages de planches.

MARTINET (abbé), *Documents historiques sur les seigneuries, communauté et paroisse de Montpont-en-Bresse*, Paris, 1993 (réimpression de l'édition originale de 1910). Des indications utiles.

MATHEZ (Jules), *Histoire de la ville de Pontarlier, des origines à 1790*, Pontarlier, 1930, réédité en 2009.

- *Annales du château de Joux et de la seigneurie de ce nom*, Pontarlier, 1932.

MATILE (G.-A.), *Monuments de l'histoire de Neuchâtel, publiés par les ordres et aux frais de sa Majesté Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, prince souverain de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, 3 tomes, (1844, s. d., 1848).

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS DES ANCIENS PAYS BOURGUIGNONS, COMTOIS ET ROMANDS :

- 13° fascicule, (1950-51). Paris, 1951 (articles sur la main-morte).

- 17° fascicule (1995), Dijon (consacré à l'étude des testaments).

MILLOTTE (J.-P.), LOUYS-MOREL (Ch.), LOCATELLI (R.), VOISIN (J.-Cl.), *Le Château fort en Franche-Comté*, Besançon, 1985.

MONTEILLARD (Henri), "Histoire de la seigneurie de Chevreaux (en Franche-Comté)" In *Mémoires de la société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1946, 52 p.

MOTTIER (Cédric), *Les intérêts domaniaux de la Maison de Savoie, dans les anciens Pays de l'Ain. Etude sur les reconnaissances de fiefs reçues au titre des châtelainies des bailliages de Bresse, Bugey et Gex (XIVe- XVIe siècles)*, Archives départementales de l'Ain, Bourg-en-Bresse, 2004.

MOUILLEBOUCHE (H.), *Les Maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XIVe siècle*, Dijon, 2002 (avec 2 CD Rom).

MOUILLEBOUCHE (H.), AULOY (G.), MAERTEN (M.), (dir.), *L'habitat fortifié en Bourgogne du Xe au XVIe siècle*, Centre de Castellologie de Bourgogne, CD Rom, 2010.

NICOLAS (R.), "Les Monuments funéraires des seigneurs de Neuchâtel et de la Sarraz" In *Musée neuchâtelois*, 1923, p. 145-162.

NOËL (P), *Monographie de la ville de Seurre*, Dijon, 1887. D'utiles renseignements.

- *Le canton de Seurre ; géographie, description, statistique. Histoire spéciale de chaque commune*, Dijon, 1888. Quelques passages intéressants.

OBERLIN (S.), *La Seigneurie comtale de Pontarlier (1358-1404) d'après les comptes du bailliage d'Aval*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1999.

OLIVIER (B.), *Saint-Vit*, Besançon, 1993.

PACAUD (M.), *Louhans, des origines à nos jours. La ville et le Louhannais dans leur histoire*, 42 120 Le Coteau, 1984.

PARAVICINI BAGLIANI (A.), FELBER (J.-P.), MOREROD (J.-D.), PASCHE (V.), *Les Pays romands au Moyen Âge*, Lausanne, 1997.

PATROLIN (A.), *Fortifications en Champagne-Ardenne, 2 : Le Moyen Âge (les mottes de Bussy-le-Château)*, Chaumont, 2006.

PELLETIER (G.), *Evans et Salans au cours des âges*, Fraisans, 1987.

- PÉRARD (E.), *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1664.
- PETIT (Ernest), "Portraits de Girard de Vienne et de ses enfants, XVIIe siècle", In *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 1911, p. 183-192.
- PFISTER (Chr.), "Deux documents sur Rosières-aux-Salines", In *Bulletin de la société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain*, 1906, 2^e série, t. 6, 55^e vol., p. 51 à 57.
- PICARDIE DU LITTORAL, 1450-1850, UN ESPACE INCERTAIN, AD de la Somme, 2001.
- PLANCHER (dom Urbain), *Histoire générale et particulière de Bourgogne, avec des notes, des dissertations et les preuves justificatives*, 4 volumes, (le 4^e : écrit par d. Merle et d. Salazard), Dijon, 1776, (réimpr. 1974).
- POISSON (Jean-Michel) et SCHWIEN (dir.), "Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge". Colloque de Lons-le-Saunier, 23-25 octobre 1997, 2003.
- PONSOT (Pierre) (dir.), *La Bresse, les Bresses. Ain, Jura, Saône-et-Loire. De la Préhistoire à nos jours. Etudes ethnologiques et archéologiques, rappels historiques, témoignages*, 01 250 Saint-Just, 1998.
- *La Bresse, les Bresses II*, 01 250 Saint-Just, 2003.
- PONTEFRAC (B.) et MONGREVILLE (J.), *L'Abbaye de Baume-les-Messieurs (Jura)*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, images du patrimoine, Paris-Besançon, 1993.
- PRIEUR (G.), "La dynastie des Chalon", In *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, tome 66, 1997, p. 43-69, et tome 68, 1999, p. 55-71, puis brochure, 2002, 29 p.
- PRINET (Max), *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française*, Besançon, 1900.
- "Portrait de Jean de Vienne, seigneur de Listenois (miniature de la fin du XVe siècle)" In *Le Bibliographe moderne des archives et des bibliothèques*, 1909, p. 10-19.
- "L'Armorial de Bourgogne du héraut Berry", In *Le Moyen Âge*, 1932, p. 161-219.
- PROST (Bernard), "Les dalles funéraires de l'ancienne église abbatiale de Baume-les-Messieurs" in *Mémoires de la S.E. du Jura*, Lons-le-Saunier, 1878, 100 p.
- PRUVOT (J.-Cl.), *Bibliographie de la Picardie maritime de 1900 à 2000*, 80 460 Woignarue, 2000.

- PYMONT, *LA FORTERESSE OUBLIÉE. XIIIe-XVe. Entre les Vienne et les Chalon*, Lons-le-Saunier, 1993
- QUIQUEREZ (A.), *Jean de Vienne ou l'évêché de Bâle au XIVe siècle*, Porrentruy, 1836.
- RAUZIER (J.), *Finances et gestion d'une principauté au XIVe siècle : Le duché de Bourgogne de Philippe le Hardi (1364-1384)*, Paris, 1996.
- "Les Approvisionnements de la cour de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1371-1384)", In *Annales de Bourgogne*, 1998, p. 6-29.
- REY (M.), "La Monnaie estevénante, des origines à la fin du XIVe siècle" In *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, Besançon, 1958.
- "La forêt de Chaux au Moyen Âge: étude de contacts" In *Actes du colloque sur la forêt*, Besançon, 21-22 octobre 1966, Les Belles Lettres, 1967, p. 67-85.
- RICHARD (abbé), *Monographie du bourg et de la terre de Maîche, suivie de notices historiques sur les anciennes seigneuries de la Franche-Montagne*, Besançon, 1862. (Des passages intéressants).
- *Monographies: Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte, l'Isle-sur-le-Doubs, Montjoie*, Paris, 1990, (réimpression en un volume de notices parues en 1856, 1858, 1860).
- RICHARD (Jean), (dir.), *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse, 1978.
- RICHARD (J.), *Histoire de la Bourgogne*, Paris, 1957.
- *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XIe au XIVe siècle*, Paris, 1954.
 - "les Institutions de la Bourgogne", In F. Lot et R. Fawtier, *Histoire des Institutions françaises au Moyen Âge*, t.1, Paris, 1957.
 - "Lignées féodales et géographie des seigneuries dans le duché de Bourgogne. A propos des origines de la seconde maison de Vienne", in *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1959, p. 137 à 154.
 - "Que sait-on du réseau routier de la Bourgogne du Moyen Âge ?" In *Transports et voies de communication, actes du colloque tenu à Dijon les 14 – 15 mars 1975*, Les Belles Lettres, Paris, 1977, p. 53 à 69.
- RIEDMATTEN (A. de), *Humbert le Bâtard. Un prince aux marches de la Savoie (1377-1443)*, Lausanne, 2004.

- RIGODON (André), *Histoire de l'Auvergne*, 1948.
- ROBERT (Ulysse), *Monographie du Prieuré de Vaucluse, ordre de Saint-Benoît, (IXe-XIXe siècles)*, 1888.
- ROSER (S.), *La sculpture en Franche-Comté sous les ducs-comtes de Bourgogne: état des questions*, Mémoire de D.E.A., Besançon, 1993, 2 vol.
 - *L'Art à l'abbaye de Baume-les-Messieurs dans la première moitié du XV^e siècle*, Thèse de doctorat, Besançon, 2003, 4 volumes.
- ROUSSEL (Ch.), BELHOSTE (J.-Fr.), sous la dir. de MARY (M.-Cl.), *Une manufacture princière au XV^e siècle. La Grande saline de Salins-les-Bains, Jura, site et territoire*, Besançon, 2006.
- RUAUX (Ch.), *Histoire de Morey et des sires de Vergy*, Vesoul, 1987.
- SACCO (Ornella), *La seigneurie de Montrond-le-Château (Doubs) au début du XV^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1977.
- SERRIGNY (Ernest), *Sainte-Colette. Les Cordelières de Sainte-Claire à Seurre*, Gray, 1908.
- SITTLER (L.), *Un seigneur alsacien de la fin du Moyen Âge. Maximin ou Smassmann Ier de Ribeaupierre (1398-1451)*, Strasbourg, 1933.
- STOUFF (L.), *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne ou un essai des ducs de Bourgogne pour constituer une seigneurie bourguignonne en Alsace (1411-1426)*, *Revue bourguignonne*, 1913, tome XXIII, 2 volumes, 235 p., et 288 p. de notes et pièces annexes.
- SUCHAUX (Louis), *Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté*, Paris, 1878, 2 volumes.
- SURUGUE (R.), *Les Archevêques de Besançon*, Besançon, 1930.
- TABBAGH (V.) [textes réunis par], *Les clercs, les fidèles et les saints en Bourgogne médiévale*, Dijon, 2005.
- TEXTES ET DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE FRANCHE-COMTÉ : Fascicule I, Dijon, 1965.
- THEUROT (J.) (dir), *Regards sur les bourgs et villes de Franche-Comté; du cœur historique aux quartiers périphériques*, Cahiers dolois, 2006.
- THIÉBAUD (J.-M.), *Histoire de Chaux-les-Châtillon et de sa paroisse, suivie d'un armorial de la seigneurie de Châtillon-sous-Mâche et de la région de Saint-Hippolyte*, Pontarlier, 1979.

- *Archives de la grosse maison de Neuvier (seigneurie de Châtillon-sous-Mâche et Montagnes du Doubs)*, tome I, XVe et XVIe siècles, Pontarlier, 1979.
- *Le terrier de la seigneurie de Châtillon-sous-Mâche (1417). Etude analytique*, Pontarlier, 1980, 25 p.
- *Officiers seigneuriaux et anciennes familles de Franche-Comté. Seigneuries de Belvoir, Châtillon-sous-Mâche, Feule, Mâche, Saint-Hippolyte, Trévillers et Vaicluse*, 2 vol., Lons-le-Saunier, 1981 et 1984.

THIOU (Eric), *La Noble confrérie et les chevaliers de Saint-Georges au Comté de Bourgogne sous l'Ancien Régime et la Révolution*, Besançon, 1997.

TREMEAU (B.), "La peste noire de Givry en 1348", In *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, tome 66, 1997, p. 33-41.

TREVILLERS (Jules), *Sequania monastica, dictionnaire des abbayes, prieurés, couvents, collèges et hôpitaux conventuels, ermitages de Franche-Comté et du diocèse de Besançon antérieurs à 1790*, 2 volumes, Vesoul, 1950.

TRIBOLET (M.), *Dépendance et profit seigneurial. Société d'ordres et économie domaniale dans les anciennes possessions des comtes de Neuchâtel, XIIIe-XVe siècles*, Dijon, 1990.

TROUILLAT (L.), *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, Porrentruy, 5 volumes, 1852-1867.

TRUCHIS (Jean de), "Les Etats de Bourgogne de 1650 et le premier siège de Seurre", In *Mémoires de la S.H.D.B.*, 1932-33, p. 17-18.

VAUTREY (Mgr.), *Histoire des évêques de Bâle*, volume I, Einsiedeln, New-York, Cincinnati et Saint-Louis, 1884.

VIAUX (D.), *La Vie paroissiale à Dijon à la fin du Moyen Âge*, Dijon, 1988.

VION-DELPHIN (Fr.) et LASSUS (Fr.), *Le bailliage de Quingey en 1789. Les cahiers de doléances*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles-Lettres, Paris, 1989.

VOISIN (D.), *Vie et mœurs à la cour de Châtelbelin, à la fin du XIVe siècle*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1975.

VOISIN (J.-Cl.), *Les Chalon-Arlay: leur ascension en Comté aux XIIIe et XIVe siècles*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1974.

VUILLEMIN (Ch.), *Les Châteaux comtois au XIIIe siècle, à partir du cartulaire des comtes de Bourgogne (1266-1319) et du cartulaire d'Hugues de Chalon (1220-1319)*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1997.

WALTER (Marie-Josèphe) : *Recherches sur le territoire de Grozon au Moyen Âge*. Besançon, Mémoire de maîtrise, 1974.

WARREN (R. de), *Le Château de Frontenay au comté de Bourgogne*, Frontenay, 1972.

**En plagiant Jean Cocteau, *Le Grand écart* :
"La carte de [la vie de Guillaume de Vienne]
est pliée de telle sorte que nous ne voyons
pas une seule grande route qui la traverse,
mais au fur et à mesure qu'elle s'ouvre,
toujours [de nombreuses routes neuves]"**.

INTRODUCTION

Ce travail est la reprise de mon D.E.S de 1966-1967 : approfondissement, élargissement, refonte totale de l'approche, de la problématique et du plan. Je l'ai réalisé dans deux buts : achever (certes, une biographie est toujours à poursuivre) ce sujet, couvrant essentiellement trois générations, de 1362 à 1464 (Guillaume de Vienne ; son fils ; son petit-fils). Apporter aux médiévistes (et aux modernistes) des connaissances sur cette famille et ces personnages, à commencer par une foule d'éléments simples : de 1362 à 1437, il n'y eut qu'un Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, et non deux¹, bien distinguer Guillaume de Vienne père et fils (sujets à de multiples confusions), les nombreux "Jean de Vienne", "Jeanne"... , sans compter les "Guillaume de Vienne" des autres branches, citer et situer les 23/24 seigneuries ; sortir de l'anonymat le personnage central, remarquable ; la grandeur et décadence d'une branche familiale ; le souvenir pluriséculaire du "sire de Saint-Georges ; il meurt en 1437 et non en 1434/1435 ; "Bussy" n'est pas "Buxy" en Saône-et-Loire...

En 1966-1967, j'avais appuyé ma recherche sur certains ouvrages : *Les Grands ducs de Bourgogne* (J. CALMETTE), *La Querelle des Armagnacs et des Bourguignons* (J. d'AVOUT), *Histoire de Régnier Pot* (J. POT), *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* (Ed. CLERC), *Perrinet Gressart (...)* (A. BOSSUAT), *L'Archiprêtre* (A. CHEREST), *Les Ducs et*

¹ P. CHARBONNIER a de même démonté la thèse de deux personnages successifs nommés "Guillaume de Murol" (cf Bibliographie), erreur due aussi à la longévité de ce seigneur.

la Royauté (...), (M. NORDBERG), et bien d'autres certes. Puis, jusqu'en 2003, je me suis donné passionnément à mon métier de professeur de l'enseignement secondaire (ce que je ne regrette pas), et à Montbéliard, qui n'est pas une ville universitaire et dont l'histoire, distincte de celle de la Franche-Comté durant quatre siècles, ne prédisposait pas (Archives municipales, bibliothèques, librairies - une seule aujourd'hui ! -) à la mise à jour de mes connaissances en histoire médiévale européenne, française, bourguignonne et comtoise. Guillaume de Vienne demeurait bien vivant en moi, mais ne faisait plus partie de mes priorités.

Je n'avais pas complètement coupé les ponts avec l'Université, mais je revins pleinement à l'histoire médiévale à l'automne 2004, comme étudiant en MASTER deuxième année. J'ai alors découvert une nouvelle génération d'historiens et d'ouvrages avec lesquels j'ai appréhendé une autre vision des faits encadrant mon sujet, certains des livres cités ci-dessus conservant certes leur valeur, au moins en partie. Ma bibliographie et les notes infrapaginales témoignent de mes efforts de renouvellement, vécus avec bonheur.

Ce présent travail contient des signes marquants de ma conception pédagogique de l'Histoire, qui a d'évidents liens avec mes années d'enseignement, en histoire mais aussi en géographie. Je me dois de justifier ces choix.

Les grands tableaux généalogiques (I à XI) m'ont énormément servi, m'ayant offert une solide conscience de l'évolution des branches et de leurs interactions. Le très grand tableau III a été construit au fur et à mesure de mes besoins et m'a permis, par exemple, de comprendre le cheminement des seigneuries advenues à Guillaume de Vienne. Ils sont une synthèse, sous une forme géométrique, des travaux de Jean Richard, de H. de Faget de Casteljau, du père Anselme et de mes propres recherches, synthèse qui peut apparaître comme l'état généalogique présent de cette Maison. Les autres tableaux généalogiques, souvent dans le texte, ont été construits dans la même optique et, en mettant en valeur des généalogies croisées de plusieurs familles, ils révèlent des faits très intéressants.

Les possessions territoriales de Guillaume de Vienne nécessitaient des cartes, destinées à montrer l'ampleur, le regroupement ou la dispersion, mettant en lumière la tâche incombant au maître de toutes ces terres, personnage qui n'hésita pas à toujours acquérir des seigneuries, si lointaines fussent-elles : Joux, Châtillon-sous-Mâche, et au-delà Bussy-le-Château.

L'historien est aussi, au plein sens du terme, un photographe du passé. Des textes, certes, ce qui transforme profondément l'attitude du chercheur dans la manière d'aborder les fonds d'archives. Mais je veux surtout parler de la photographie d'objets de toute nature : tombeaux,

culs-de-lampe, clés de voûte ..., de vestiges castraux, ou tout simplement de lieux dont le site ou/et l'atmosphère provoquent des ressentis originaux : se rendre sur le site de Châtillon-sous-Maîche permet de mieux prendre en compte la distance par rapport au noyau central de seigneuries, d'évaluer la difficulté de cheminement pour un personnage habitué à la platitude de la Bresse. Et photographier systématiquement tout objet ayant appartenu aux Vienne permet de dresser un bilan : il ne reste presque rien !

J'ai accordé une importance croissante aux sceaux, ce qui m'a décidé de tenter de comprendre le riche langage de la sigillographie et, partant, d'utiliser les ressources de cette science pour conforter certaines idées, voire, dans plusieurs cas, pour pallier l'absence de textes. Et la littérature contemporaine m'a réservé d'heureuses surprises.

Enfin, pour la présentation de faits complexes, répétitifs ou interactifs, je n'ai pas hésité à construire des tableaux et des schémas, travaux relativement longs mais ô combien plus explicites qu'une longue et fastidieuse rédaction.

Cependant, j'ai conscience de certaines limites, en relation avec les progrès technologiques et scientifiques. En retardant la date de la soutenance de quelques mois, j'aurais pu réaliser des cartes en 3 D. Je pense que l'on verra bientôt paraître des ouvrages dont les auteurs auront maîtrisé cette avancée informatique.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le livre *"Etre historien du Moyen Âge au XXe siècle"*², qui apporte ou confirme certaines idées nouvelles que j'ai assimilées. Par exemple, l'arrivée chez soi, sur l'ordinateur, d'une masse d'informations - nouveau problème : choisir³ - sur Internet : le nombre de sites croît, on peut consulter des inventaires (exemple : ceux des Archives départementales de la Côte-d'Or), des documents de toute nature : textes, images, cadastre dit "napoléonien". La différence entre le moment où j'ai entrepris ce travail et aujourd'hui est énorme : j'ai consacré beaucoup de temps à étudier des livres et articles de revue, dans les bibliothèques, alors qu'aujourd'hui ils sont en ligne et téléchargeables. "Les médiévistes du XXIe siècle seront des "médiévistes européens" ; cette évolution invite à abandonner l'idée d'une maîtrise totale des savoirs par un seul individu : le chercheur en sciences humaines est

² *Etre historien du Moyen Âge au XXe siècle*, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP (31mai – 3 juin 2007), Publication de la Sorbonne, 2008.

³ "L'accès très rapide à des documents qu'il aurait fallu autrefois commander par courrier ou aller consulter dans une bibliothèque engendre une profusion d'informations, aboutit à ce que, pour finir, on consacre davantage d'heures que prévu à lire cette documentation à l'écran. Comme le suggère HARMUT Rosa (*"Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, 2010), tout se passe comme si l'accélération exigeait ... plus de temps". Cédric GOSSART, "Quand les technologies vertes poussent à la consommation", *Le Monde diplomatique*, juillet 2010, p. 21.

amené à composer, à mener un travail d'équipe"⁴. De fait, la lecture de deux gros ouvrages d'héraldique ne me suffit pas : Dominique DELGRANGE compléta ces bases par sa maîtrise du sujet. Ce serait notamment le cas pour une véritable "histoire" des Première ou/et Seconde Maison(s) de Vienne. La maîtrise de la sigillographie, de la compréhension des miniatures ("longtemps délaissée, l'étude des images est aujourd'hui généralement reconnue comme une science historique à part entière"⁵), la maîtrise également de logiciels informatiques toujours en évolution, des données archéologiques, sans oublier les dépôts d'archives multiples et éloignés, la connaissance des livres et articles afférents à un sujet, tout cela et bien d'autres choses obligent le médiéviste actuel à une permanente remise en cause de ses méthodes de travail. C'est ainsi que je conçois, entre autres, une étude de Guillaume de Vienne, seigneur de "Montby" et de "Montbis"⁶, dans un proche avenir.

Les historiens comtois et bourguignons des XIXe et XXe siècles (M. Prinnet, Ed. Clerc, H. Chabeuf, Henri Hours et d'autres) ont remarqué que la "prestigieuse" Maison de Vienne n'avait pas fait l'objet d'une étude d'ensemble et n'avait suscité que fort peu d'études particulières. De fait, ces dernières se résument (cf Bibliographie) à la biographie de Jean de Vienne (TERRIER de LORAY, 1877), qui devrait être complétée, à la lueur de notre conception actuelle de ce genre historique, à la très décevante biographie de Jean de Vienne, évêque de Bâle (QUIQUEREZ, 1836), maladroitement taillée en pièces par Monseigneur VAUTREY (*Histoire des évêques de Bâle*, 1884), auxquelles on peut ajouter deux ouvrages non spécifiques à la famille de Vienne, *L'Histoire de Pagny-le-Château* (E. JOURNÉ, 1998), et *Pymont, la forteresse oubliée* (collectif, 1993). A ce maigre bilan il faut ajouter les pages de dom Plancher (II, p. 369-383), et quelques articles que je mentionnerai au fur et à mesure de mon étude, en soulignant cependant ceux de Jean Richard et de H. Faget de Casteljou, qui apportent de remarquables éléments généalogiques mais qui sont peu connus parce que publiés dans des revues peu divulguées et à tirage restreint.

Il faut reconnaître que les autres anciennes familles comtoises et bourguignonnes ne sont pas mieux loties, même les Chalon. Pour les Vienne, une difficulté particulière apparaît : de nombreux représentants de cette famille furent actifs soit en Bourgogne et en Franche-Comté, soit dans l'une ou l'autre, ce qui ne facilite pas le travail des médiévistes régionaux. Ajoutons

⁴ *Etre historien du Moyen Âge au XXe siècle*, respectivement p. 37 et 138-139.

⁵ *Ibidem*, p. 259.

⁶ Cf en huitième partie.

également que l'amiral Jean de Vienne paraît avoir écrasé, par son titre et sa biographie, les autres membres de sa famille, demeurés dans une ombre épaisse.

C'est donc en reprenant la devise d'Edgar Morin, "*sparsa colligo*" (je réunis le dispersé), que j'ai entrepris cette tâche, dans la fidélité au discours de ce philosophe-sociologue à ses étudiants : "Ne faites que des thèses qui vous passionnent"⁷. Et, de fait, j'ai vécu une aventure passionnante.

Avant que j'entreprenne ce travail doctoral, René Locatelli me proposa un choix judicieux : d'abord construire l'histoire de la Maison de Vienne, depuis ses origines ; puis l'illustrer en étudiant Guillaume de Vienne. J'ai dû renoncer à cet ambitieux projet : l'histoire de la Première maison de Vienne est compliquée : des sources minces et éparses ; des contradictions chez les historiens des XVIIe et XVIIIe siècles ; j'aurais dû y consacrer beaucoup trop de temps. La Seconde maison de Vienne eut une histoire également très complexe, à cause de la multiplication des branches, mais certains ouvrages du XIXe siècle ont apporté des éclairages, et les articles de Jean Richard et de H. de Faget de Casteljau ont nourri et rectifié l'œuvre remarquable du père Anselme, lequel certes a eu "le malheur" d'énoncer de grosses erreurs dans la branche Saint-Georges⁸. Mais prétendre écrire une "histoire" de cette Seconde maison aurait également nécessité un temps nettement supérieur à celui qui m'était imparti. Il était pourtant indispensable que j'étudie cette Maison avant d'y placer mon personnage central, afin, entre autres, de distinguer clairement ce qui fut "Vienne", "Antigny", "Sainte-Croix", qualificatifs à la base de plusieurs et têtues imperfections dans de nombreux ouvrages.

On rencontre très souvent l'appellation "Guillaume de Vienne (ou : Monseigneur de Saint George) le Grant" dès la seconde moitié du XVe siècle, et elle devint alors courante chez les historiens (Ed. Clerc). Il fallait donc démontrer le prestige de la famille "de Vienne", puis de la branche "Saint George" afin de déboucher sur la compréhension du qualificatif "le Grant". Parvenu au personnage, je m'interrogeai sur les racines directes de cette acception : que sait-on du père, de la mère, des origines de ses grands domaines terriens ? Pourquoi un premier

⁷ *Le Monde*, 18 mars 2009.

⁸ Je souscris totalement à cet avis de B. Schnerb, *Enguerrand de Bournonville* (cf bibliographie), p. 12 : "D'emblée, pour bien saisir un homme et son milieu social, il est indispensable de faire connaissance avec sa parentèle et son lignage. Or, cette démarche est largement facilitée par les travaux des grands généalogistes des XVIIe et XVIIIe siècles auxquels il faut rendre hommage : sans eux il serait aujourd'hui, faute de titres et de pièces, impossible de reconstituer un lignage dont l'origine remonte à la fin du XIe siècle et dont les multiples branches forment, surtout à partir du début du XIVe siècle [c'est exact pour les Vienne] un arbre ample et touffu".

mariage relativement tardif ? Qu'apportèrent ces deux unions matrimoniales ? Dans quels milieux s'introduisait le désormais "sire de Saint George" ?

L'étude des possessions de Guillaume de Vienne nourrissait de nombreuses questions : répondaient-elles au hasard des successions, ou à une logique, par exemple géographique ? Pourquoi certaines seigneuries donnaient-elles leurs noms au personnage ("seigneur de Saint George et de Sainte Croix"), pourquoi résidait-il le plus souvent sur le territoire de certaines d'entre elles ?

Très rapidement la guerre va révéler le personnage : un combattant semble-t-il fidèle, énergique et réfléchi : mais d'où venaient ces qualificatifs ? Les méritait-il ? Est-il allé à Nicopolis ? Des cousins "Vienne" y perdirent la vie : quelles en furent les conséquences pour la Maison de Vienne, et pour le sire de Saint-Georges ?

Et comment interférèrent la puissance seigneuriale et la renommée au service des ducs de Bourgogne ? Respecté sur ses terres parce que glorieux au service des princes ? Ou admiré à la cour de Dijon parce qu'étant à la tête d'un énorme patrimoine domanial ?

Il semblait aventureux de parfaitement définir ce "monseigneur de Saint George", dont il ne nous est resté aucun compte d'hôtel, aucune correspondance privée, presque aucune trace des relations affectives, aucune allusion à d'éventuelles bibliothèques, de moins aléatoires tapisseries, de héros de l'Antiquité ou du Moyen Âge pris comme modèles.

Les documents relatifs à la gestion de ses terres seraient-ils assez nombreux pour juger du sérieux de ce seigneur, par ailleurs très souvent au service du Duc, sans doute loin de ses châteaux et pour des périodes fort longues ? Trouverais-je suffisamment d'éléments afin de pouvoir évaluer les revenus d'un tel seigneur-officier des Ducs ?

Pouvait-on apercevoir le socle idéologique propre au personnage, dans le domaine politique - le Duc, le roi de France, le roi d'Angleterre et les Anglais, l'Empereur -, en matière de foi et de religion ? Et dans l'ordre social : défendre son "estat de noblesse" supposait entrer en opposition, c'est-à-dire en procès, avec les autres états composant la société. Succomba-t-il à cette fièvre procédurière qui ruina plus d'un noble ? Jusqu'à quel degré défendit-il des droits, des principes, et fut-il toujours soucieux de respecter le droit ? Comment réagit-il face aux révoltes populaires, face aux "bourgeois conquérants" ? Avait-il un socle de convictions suffisamment solides et pérennes pour accéder, dans ses rapports aux hommes dans la vie courante, mais aussi au service militaire, politique, diplomatique des Ducs, à la qualification "d'homme d'Etat" ?

On peut s'interroger également sur la nature de ses liens avec Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon : liens vassaliques certes, mais sans aucun doute au-delà : dans quelle mesure put-il influencer sur la politique des Ducs, de Jean sans Peur en particulier qui aimait à écouter longuement les remarques et avis de ses conseillers avant de prendre une décision ? De quelles qualités particulières fit-il montre pour avoir pu garder la confiance de ses maîtres pendant plus d'un demi-siècle ?

Mes rapides recherches de 1966-1967 m'avaient cependant permis de saisir en partie la dichotomie de la vie et des actions de Guillaume de Vienne fils, d'appréhender le valeureux "sire de Bussy" devenu le peu sérieux "seigneur de Saint George et de Sainte Croix", ayant entraîné dans son néfaste sillage, me semblait-il, son fils Jean. Mais dans quelle mesure les historiens du XIXe siècle avaient-ils raison d'expliquer la déchéance de ces deux hommes en invoquant uniquement leur "folle vie de débauche et de prodigalité" ? Ces mêmes historiens opposant sans cesse le père, bardé de multiples et hautes qualités, aux fils et petit-fils, indignes de la Maison de Vienne. L'opposition fut-elle en réalité si simple ? Et l'historien actuel aurait-il suffisamment de preuves concrètes illustrant la dilapidation du patrimoine ?

Dans son testament du 14 mars 1435, Guillaume de Vienne crut avoir tout prévu : le lignage était garanti grâce à un fils, un petit-fils, et en cas de défaillance de la succession directe, cinq héritiers assureraient la permanence du patrimoine dans le giron "Vienne". Ces garanties furent-elles suffisantes ?

Et le sire de Saint-Georges incarne-t-il vraiment les "derniers feux" de la Maison de Vienne ? L'absence d'ouvrages ou d'articles conséquents consacrés à un Vienne à partir de la seconde moitié du XVe siècle semblait authentifier une réponse positive.

Je n'ai pas tenté d'écrire une "histoire de" la Seconde maison de Vienne : j'ai essayé de m'en approcher, par la confection de tableaux généalogiques par branches, dont les commentaires mettent l'accent sur plusieurs points. D'abord montrer l'origine de cette grande Famille, en balayant au passage cette expression passe-partout : les "d'Antigny de Vienne", tout en montrant, d'ailleurs du début à la fin de mon entier travail, l'extraordinaire et permanent prestige du nom "Antigny". Puis étudier l'évolution des branches jusqu'à l'époque de Guillaume de Vienne, en insistant sur certains faits et en promouvant certains personnages qui mériteraient des études particulières, comme ce Philippe de Vienne, seigneur de Pagny et

de Seurre, qui domine les autres membres de sa famille durant la seconde moitié du XIII^e siècle, ou Guillaume de Vienne († 1344) qui prend pour épouse en dehors de la Bourgogne, Marguerite de Vaudémont, issue d'une grande famille, et qui reçoit un gros héritage sis en Lorraine.

Enfin mettre en exergue certains grands faits, comme l'endettement de chefs successifs de la branche aînée, ou comme Nicopolis (1396) dont j'essaierai de mesurer les conséquences. (Première partie).

A sa naissance, Guillaume de Vienne n'était certainement pas appelé à connaître une vie brillante : je tenterai de montrer comment le contexte politique, militaire, moral, doublé d'une situation familiale difficile (père mort en Angleterre, mère aux abois pour conserver ses terres et assurer la vie de ses enfants nés de plusieurs unions), obscurcissait l'horizon du jeune Guillaume, par ailleurs fils puîné, ne pouvant donc aspirer qu'à un héritage seigneurial restreint. (Deuxième partie).

Alors d'où lui vinrent toutes ses seigneuries dont il fut le maître ? Suffisamment-elles à expliquer ses deux mariages successifs le faisant entrer dans de grandes Maisons ? Par ces alliances n'avait-il pas de hautes ambitions princières par exemple ? Je tenterai alors de faire le lien entre ces divers succès, ses états de service quasi permanents auprès de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, et la pluie de récompenses et d'honneurs qui l'enveloppa, et, avec, nouvelle chance, celle d'avoir échappé à l'hécatombe de Nicopolis, alors que "l'Amiral" (Jean de Vienne) s'y couvrit de gloire, dit-on, mais y connut aussi le trépas : Guillaume de Vienne, désormais figure marquante de la branche aînée, pouvait peut-être prétendre diriger, ne fût-ce que moralement, cette seconde maison de Vienne. (Troisième et quatrième parties).

Il faudra alors montrer comment, dans une bonne partie de l'Europe du nord-ouest, il devint le redouté et respectable "Monseigneur de Saint George" ; évaluer les revenus, en ayant recours à diverse sources et à des raisonnements fidèles à la science historique ; rendre compte de ses relations multi-critères avec les trois Ducs successifs, avec Charles VI et sa cour pris dans l'étau du conflit opposant les Armagnacs et les Bourguignons ; évaluer ses rapports avec de hautes figures de l'Eglise, séculières (les papes) et régulières (Colette de Corbie) ; tenter d'établir la synthèse de tous ces éléments afin de poser la question de l'homme d'Etat, par ailleurs conscient d'appartenir à l'ordre de la noblesse : la fête - dont la joute, le banquet, l'entrée dans les villes -, la chasse. Enfin, avec beaucoup de prudence, tenter une approche du portrait physique et moral. (Cinquième partie).

Si la décennie 1430 marque une continuité aboutissant à une apothéose (l'accès à l'ordre de la Toison d'or), à laquelle participe activement le jeune Guillaume de Vienne, seigneur de Bussy-le-Château, elle présente aussi une césure marquée par deux rançons (du sire de Bussy ; du neveu, seigneur de Châteauvillain) rejoignant financièrement celle du pont de Montereau en 1419, la rançon du seigneur de Châteauvillain débouchant sur une grande affaire dangereuse pour l'honneur du sire de Saint-Georges, virant rapidement au procès dans lequel s'engouffra le jeune Guillaume de Vienne, rattrapé également par l'affaire (donc procès) de la succession des Dauphin d'Auvergne.

Deux grands procès qui pourraient expliquer, au moins en partie, les difficultés du nouveau seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix et de son fils Jean, une suite "extra – ordinaire" d'événements dont j'essaierai de définir toutes les causes. (Sixième et septième parties).

Malgré la disparition humiliante de la branche Vienne – Saint-Georges, j'essaierai de démontrer que l'auréole de "Monseigneur de Saint George le Grant" contribua à la tentative de reconstitution du patrimoine immobilier, par ses petites-filles, Marie mais surtout Marguerite, vivement aidée par son mari Rodolphe de Hochberg, tentative relayée par Jeanne de Hochberg, puis sans doute poursuivie par les Orléans-Longueville en plein XVIe siècle et peut-être au-delà.

Par delà cet état d'esprit et la disparition de la branche Saint-Georges, convenait-il assurément, de jeter un regard neuf et attentif sur d'autres "Vienne", dès la seconde moitié du XVe siècle, ainsi que le suggérait Olivier de La Marche. (Huitième partie).

" Riche de Chalon,
Noble de Vienne,
Preux de Vergy,
Fier de Neufchâtel,
De la maison de Bauffremont
Sont sortis les bons barons"

BM Dijon, fonds Baudot, n° 82, ms 1010.

PREMIÈRE PARTIE.

LA SECONDE MAISON DE VIENNE JUSQUE VERS 1375.



1258, Sceau de Hugues, comte de Vienne¹.

De Hugues, comte de Vienne, 1258,



Cliché BNF.

La cour de Charles V vers 1375,
cf "L'Amiral" (un de mes dossiers).

à l'Amiral, vers 1375.

¹ Sauf mention contraire, les photographies présentes dans cette thèse sont de l'auteur.

CHAPITRE I

LES VIENNE, DU XII^e AU XIV^e SIÈCLE.

I : LES ORIGINES. LA PREMIÈRE MAISON DE VIENNE.²

Cette histoire n'a pas été vraiment écrite. On en trouve bien sûr des éléments, souvent disparates, dans les ouvrages des historiens comtois des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, avec d'inévitables lacunes, imprécisions voire erreurs. C'est entre autre le cas de l'œuvre de Dom Plancher³. Ce n'est pas mon sujet, mais je dois évidemment montrer les racines de la Seconde Maison de Vienne, dans ses très grandes lignes, ayant réservé mes recherches à la période v. 1250 - v. 1500 et particulièrement v. 1350 – v. 1470.

"A la mort du comte [palatin de Bourgogne] Renaud III, en 1148, le pouvoir revint, non à sa fille Béatrice (Béatrix) encore mineure, mais à son frère Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon"⁴. "A Guillaume sont [particulièrement] dévolus les comtés de Mâcon et de Vienne ; (...). Le comté de Mâcon (...) n'est pas très considérable en soi, mais offre un certain intérêt grâce à sa situation (...). A Vienne, on ne sait pas très bien ce que possède le comte (...). Guillaume possède au moins le château de Pipet et des péages, et s'efforce de détourner à son profit le temporel de l'archevêché"⁵ (...). Les possessions proprement comtoises du comte Guillaume sont essentiellement situées dans la région de Lons-le-Saunier"⁶.

"Exerça-t-il une simple tutelle tout en se parant du titre de comte de Bourgogne qu'il transmet à sa descendance ou voulut-il accaparer à son profit l'héritage de la jeune Béatrice, comme le laissent entendre certains chroniqueurs allemands ? C'est encore un problème

² A l'appui : le TG I, extrait de D. L. GALBREATH et L. JÉQUIER, *Manuel du blason*, p. 249

³ Dom Urbain PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, 4 tomes, avec de nombreuses pièces justificatives, Dijon, 1739 à 1781. Réédition 1974.

Autre difficulté : on trouve d'excellents ouvrages traitant de "l'histoire de la Franche-Comté" (au Moyen Âge "Comté de Bourgogne") et de "l'histoire de la Bourgogne" ("Duché de Bourgogne"), mais, en dehors des périodes où les deux entités eurent une histoire commune (notamment 1330-1361 puis 1384-1477), pas vraiment d'œuvres de synthèse.

Ayant à citer souvent "le duché de Bourgogne" et le "comté de Bourgogne", je simplifierai en "Duché" et "Comté".

⁴ R. FIETIER et R. LOCATELLI, *Naissance et essor du Comté (XI^e-XIII^e s.)*, p. 138, dans R. FIETIER (dir), *Histoire de la Franche-comté*, 1977.

⁵ J-Y MARIOTTE, *Le Comté de Bourgogne sous les Hohenstaufen (1156-1208)*, p. 64.

Vienne : "le temporel de l'archevêché" : ce qui serait une explication supplémentaire à l'acte de 1267 : l'achat du titre de "comte de Vienne" par l'archevêque Jean de Bernin : cf *infra*, dans mes commentaires du TG II.

⁶ MARIOTTE, *op. cit.*, p.67. R. FIETIER et R. LOCATELLI, *op. cit.* (cf n. 3), confirment : (c'est important pour la compréhension des débuts de la Seconde maison de Vienne) " de nombreux fiefs dans le sud du Jura".

complexe qui trouva sa solution aussitôt après la mort de Guillaume [1155], par le mariage du jeune empereur Frédéric Barberousse avec la belle Béatrice qui récupéra, si elle les avait jamais perdus, tous ses droits sur le comté de Bourgogne [1156] (...). Frédéric sut par quelques concessions se ménager les bonnes grâces des fils de Guillaume évincés de la succession."⁷

⁷ R. FIETIER et R. LOCATELLI, *op. cit.*, p. 138.

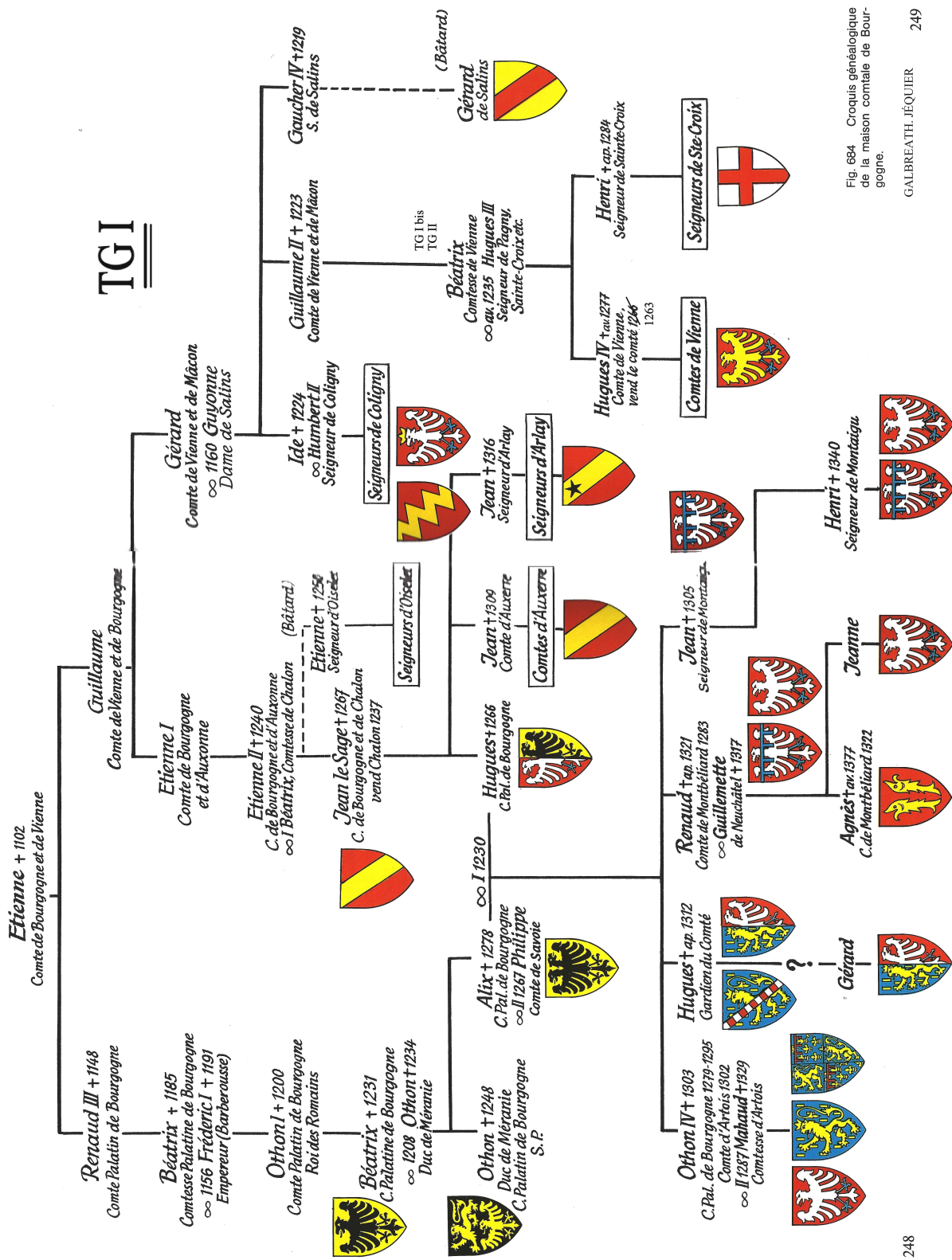


Fig. 684 Croquis généalogique de la maison comtale de Bourgogne.

"Bien qu'il soit couramment désigné par les chartes comme "sire de Traves", Etienne porte sur son sceau le titre de "comte de Bourgogne" (...) [mais] "on ne voit rien de très marquant dans [sa] brève existence (...). Son frère Gérard avait reçu (...) les comtés de Mâcon et de Vienne"⁸ (...) Ce n'était apparemment pas un personnage de grande valeur, à en juger par ses actes (...). On rencontre un peu partout des traces de son activité incohérente, au point que si les textes n'étaient formels, on pourrait croire qu'il s'agit de personnages différents (...) En 1175, Gérard (...) réalisa une des rares opérations heureuses de sa vie : il recueillit la succession de son beau-père, Gaucher de Salins (...). Mais ce n'est pas un personnage inintéressant. Cette psychologie fruste (...) devait être en gros celle de bon nombre de ces barons comtois que l'on connaît au fond si peu (...) "⁹. Remarque importante : la descendance d'Etienne (les comtes d'Auxerre) débouche sur Jean de Chalon "le Sage" ou "l'Antique", et celle de Gérard sur la Seconde maison de Vienne avec Béatrix, dont il va être question ; deux grandes familles d'abord rivales en Comté au XIIIe siècle et au début du XIVe siècle : cf mes commentaires du TG II.

II : DE LA PREMIÈRE À LA SECONDE MAISON DE VIENNE.

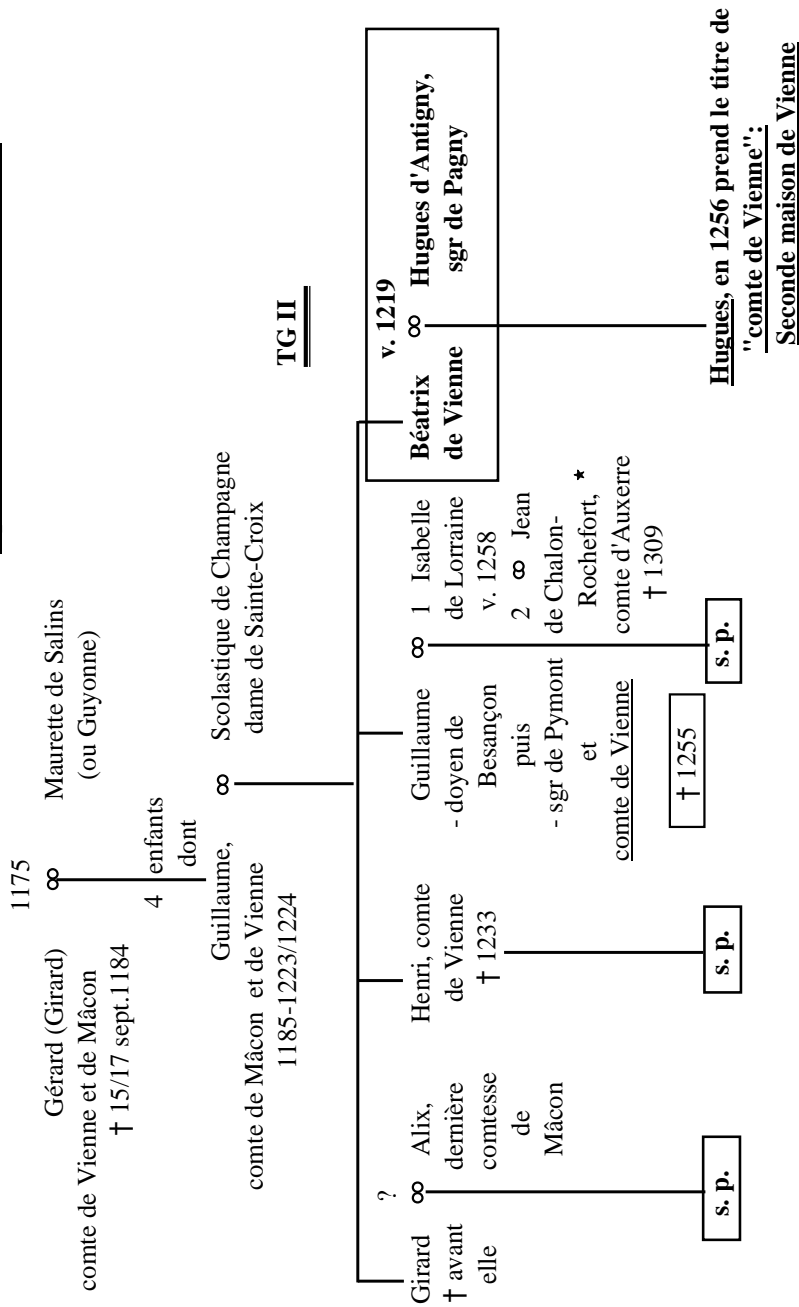
A partir d'une note de Jean Richard¹⁰, nous pouvons construire un bref tableau généalogique, qui complète et éclaire le TG I :

⁸ Mais, à une date qui m'échappe, Gérard (ou son fils Guillaume) récupère les terres jurassiennes, qui figurent dans le partage de 1256 : cf TG II.

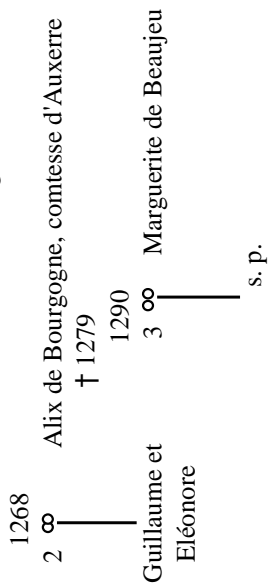
⁹ J-Y MARIOTTE, *op. cit.*, p. 73-78. "Cette psychologie fruste" : J-Y Mariotte cite ses nombreux actes de "pillage" et même de "razzia", de "coupe réglée", très souvent sur les terres d'abbayes.

¹⁰ J. RICHARD, "Lignées féodales et géographie des seigneuries dans le duché de Bourgogne. A propos des origines de la Seconde famille de Vienne", In *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du comité des travaux historiques et scientifiques*, Année 1959, Paris, 1960, p. 137-154. Un article remarquable.

DE LA PREMIÈRE À LA SECONDE MAISON DE VIENNE,
à partir d'une note de J. RICHARD



* Jean de Chalon-Roche fort: 2 remariages



TG II – ESSOR DE LA SECONDE FAMILLE DE VIENNE.

"[Dans] Le territoire compris entre la Saône et la vallée inférieure du Doubs avec la portion de la Bresse qui se rattache à celle-ci (...), le groupe de seigneuries qui se partageaient le pouvoir réel (...) comprenait en premier lieu la seigneurie de Pouilly-sur-Saône (...), Pouilly se trouvant sur la rive droite du fleuve ; mais le seigneur du lieu possédait, à la fin du XIe siècle, une partie importante de la rive gauche, où s'élevait un château appelé la Motte – qui s'identifie sans peine avec la motte de Saint-Georges, dominant le site de Seurre¹¹ (...). Les Pouilly font donc grande figure à la fin du XIe siècle et durant la plus grande partie du XIIe s."

Les autres seigneuries importantes gravitant autour de ce territoire avaient nom Verdun-sur-le-Doubs, Navilly et Neublans. La seigneurie de Pouilly "cessa de compter parmi les dominations importantes, mais (...) dans la vallée du Doubs, les seigneuries existant au XIe siècle (Navilly, Molay et peut-être Chaussin) allaient toutes passer entre les mains de la famille de Neublans". Celle-ci pourtant connut des divisions "de cet héritage entre les rameaux issus de la famille (...)" mais "l'extinction de deux branches avait valu aux Neublans de la branche aînée de recueillir des terres mâconnaises (...), puis la seigneurie de Navilly". Remarque importante, "une famille de Longwy se fonda bientôt dans celle des Vienne : le fils cadet de Mathieu de Longwy, Simonin, sire de Bellevesvre (1275-1283) du vivant de son père, fut tué dans une guerre contre la famille de Vienne. Pour réconcilier les deux partis, sa fille Gile, dame de Longwy, épousa en 1288 Hugues de Vienne" (cf TG II).

Après bien des vicissitudes qui affectèrent la famille de Neublans et les seigneuries de cette région, nous parvenons pour notre propos à :

la première union matrimoniale

"Il semble que le mariage de Philippe de Neublans ait fait de lui l'héritier principal des anciens seigneurs de Pouilly-sur-Saône. Sa femme, en effet, porte le nom d'Eglantine (début du TG II), qui avait été donné aux filles de la maison de Pouilly depuis le début du XIIe siècle. Et nous trouvons Philippe et ses descendants en possession de Pagny-le-Château (qui devint leur résidence principale), de la motte de Saint-Georges et de Seurre, dont ils firent une ville ; ils semblent même avoir recueilli des droits sur Pouilly. Et le duc de Bourgogne devait arrondir cette dotation en concédant à Guillaume, fils aîné de Philippe, "en accroissement de fief, ce que les sires de Vergy avaient possédé Outre-Saône, entre Losne et Pagny."

¹¹ Jean Richard localise Saint-Georges au nord de Seurre (cf sa carte), alors que je la fixe au sud : cf l'étude spécifique de Seurre et Saint-Georges dans ma quatrième partie. Jean Richard s'est rangé à mon avis. Si toutefois il n'y a pas eu déplacement du site de la forteresse.
Ce passage et d'autres sont extraits de l'article de Jean Richard, *op. cit.*

Seconde union fondamentale :

"Ce même Guillaume laissant à son fils Eudes la seigneurie de Bellevesvre¹², épousa la fille unique du seigneur d'Antigny, Flore. La seigneurie d'Antigny, au pays d'Arnay-le-Duc¹³, était fort importante, et les descendants de Guillaume changèrent leur nom patrimonial de Neublans pour porter celui d'Antigny¹⁴, même lorsque cette terre fut passée à la branche issue du second fils de Guillaume, Philippe. Et c'est là ce qui a souvent égaré les auteurs qui se sont penchés sur la généalogie de la maison de Vienne". Désormais, les "seigneurs d'Antigny" formaient une branche distincte, n'ayant rien à voir avec la famille de Vienne, sauf pour certaines inféodations et le fort attachement aux origines communes qui perdura. En effet le prestige de ce nom "Antigny" était tel que le cadet de Hugues "d'Antigny", seigneur de Pagny, "comte de Vienne", Henri, seigneur de Sainte-Croix, conserva cette appellation "d'Antigny", au point que dans certains récits des XIIIe et XIVe siècles un personnage peut apparaître en tant que : "x d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix" et "x de Sainte-Croix"¹⁵. Et, lorsque après une parenthèse d'un siècle dans notre récit, la seigneurie de Sainte-Croix intégrera le patrimoine de la famille de Vienne¹⁶, Huguenin (ou Hugues), frère consanguin de Guillaume de Vienne seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix¹⁷, dans son testament¹⁸ pourra entretenir la confusion en faisant écrire :

"Volons et ordenons estre mis et enseveliz nostre corps en nostre chapelle de Louans, fondée par noz soignours noz devanciers en la plaisse a boul (*sic*) de la tombe nostre grand père mon seignour Guillaume d'ANTIGNEY¹⁹, jadiz soignour de Sainte Crois" : son grand-père maternel.

¹² Seigneurie dont on peut suivre le cheminement : TG III.

¹³ Arnay-le-Duc : dép..Côte-d'Or, arr. Beaune, ch.-l c.

¹⁴ Comme par exemple Guillaume de SANS qui abandonna ce patronyme pour adopter celui de "MUROL". Pierre CHARBONNIER, *Guillaume de Murol*, p. 47

¹⁵ Le TG III fait apparaître les tribulations du titre "seigneur d'Antigny". Le jeune historien qui entreprendra une étude complète des affectations de ce titre et de son contenu, rendra un fier service aux médiévistes duchois et comtois.

¹⁶ TG III : par le mariage d'Hugues de Vienne avec Marie de Sainte-Croix, vers 1354.

¹⁷ Depuis le XVIIe siècle, les historiens eurent coutume d'attribuer des numéros I, II, ...aux membres de la famille de Vienne portant le même prénom, mais avec des personnages de départ différents, d'où, d'un historien à un autre, des numéros variables pour la même figure.

J'adopterai le principe suivant :

- mon personnage central : "Guillaume de Vienne" ou "le sire de Saint-Georges", ou "Guillaume père" pour le différencier du fils (v. 1401-1461/1463), ce dernier étant alors "Guillaume fils" ; ou d'autres appellations sans équivoque, ex : "le chevalier de la Toison d'Or"; parfois "GDV", dans des tableaux généalogiques notamment.
- Guillaume de Vienne, son grand-père : "Guillaume de Vienne grand-père"
- D'autant que d'autres branches attribuèrent le prénom "Guillaume" à des personnages célèbres en leur temps; exemple : "Guillaume de Vienne, seigneur de Montby" : cf septième partie et TG VI.

¹⁸ Testament étudié en deuxième partie.

¹⁹ C'est moi qui mets en exergue.



A.N., sceaux B 463, 463 bis, caractéristiques du milieu XIVe siècle.

Sceaux de Guillaume de Sainte-Croix (ou Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix et de Longepierre).

Plus rien à voir avec les armes des Vienne. Tous les sceaux "Antigny" ou "Sainte-Croix" que j'ai trouvés sont blasonnés d'une croix.

Troisième union capitale :

"Le premier fils de Guillaume de Neublans" (puis "d'Antigny"), Hugues, avait en effet épousé vers 1219 une fille de Guillaume, comte de Mâcon et de Vienne, Béatrix." Cette union lui valut la jouissance d'une dot appréciable, et la possibilité de frayer avec les familles de rang comtal (...). Mais, de surcroît, Béatrix allait recueillir la totalité de l'héritage de son père, à la suite de l'extinction des autres branches de la première maison de Vienne, issue de Otte-Guillaume : les deux fils qu'elle avait eus d'Hugues d'Antigny, Hugues et Henri, se partagèrent en mars 1256 (n. st.) l'hoirie de leur grand-père Guillaume de Vienne. Hugues recueillit le titre de COMTE de VIENNE (...) et transmet à ses descendants le nom de VIENNE. Ceux d'Henri gardèrent le nom d'Antigny", ce qui a également abusé nombre d'historiens.

"La succession de Guillaume [comte de Vienne et de Mâcon] portait sur tout ce qui avait formé la part de la branche mâconnaise de la famille comtale de Bourgogne, exceptions faites du comté de Mâcon lui-même, vendu en 1239 au roi de France, et de la dot que Béatrix avait déjà apportée à Hugues d'Antigny (la baronnie de Sainte-Croix et des droits sur Lons-le-Saunier). Hugues de "Vienne" laissa à Henri d'Antigny, avec Sainte-Croix, les domaines de Bresse louhannaise et du Revermont : Loisy, Louhans, Beaurepaire, Savigny-en-Revermont, Vernantois, Montfort-en-Revermont, Saint-Laurent-la-Roche, dont certains revinrent plus tard aux Vienne par le truchement de Marie de Sainte-Croix²⁰; lui-même gardait : Lons-le-Saunier, et les seigneuries voisines : L'Etoile, Le Pin, Pymont, Montmorot, Mesnois, Châtillon-en-Montagne, Mirebel, et d'autres.

Quant aux fiefs relevant des comtes de Vienne, ils firent l'objet d'un accord dont le texte nous a été conservé²¹ : Henri d'Antigny gardait dans sa mouvance tous les fiefs situés "en aval" de Chilly, immédiatement au sud de Lons. De ce fait, c'est Hugues de "Vienne" qui recueillait les droits de suzeraineté détenus par la branche cadette des comtes de Bourgogne dans la vallée du Doubs". Cependant, ce texte ne cite pas nommément tous les fiefs, d'une part, et d'autre part reste imprécis sur les droits de suzeraineté. Mais, hormis des noms fort délicats à identifier, on peut distinguer "Bois Johan" (Bosjean), "Jays" (Lays-sur-le-Doubs), "Naville" (Navilly), "Verdum" (Verdun-sur-le-Doubs), "Brainges" (Branges), "Cuisel" (Cuiseaux), terres que nous allons retrouver au long de notre étude. Pour le reste il faut "picorer" (Jean Richard), dans le Cartulaire d'Hugues de Chalon²², certes, mais aussi dans les fonds d'archives : exemple : ADCO, B 10481. Le testament d' Huguenin de Vienne (1390) nous permettra de faire le point à ce sujet²³.

"Chalon" précisément : le sort des fiefs cités ci-dessus va être d'autant plus compliqué à étudier qu'aux XIIIe et XIVe siècles la maison de Vienne va connaître de graves difficultés débouchant sur des pertes conséquentes de terres ou/et de pouvoir, au profit du duc et du comte de Bourgogne, mais aussi de la famille de Chalon. Autre difficulté : les partages successifs, cités (pour les plus importants) dans mon TG II. Je retiendrai l'essentiel de ces actes de faiblesse et de déclin.

²⁰ Cf note 16

²¹ ADJ, E 741, mars 1256 n. st.

²² *Cartulaire d'Hugues de Chalon (1220-1319)* publié par B. PROST et S. BOUGENOT, Lons-le-Saunier, 1904. Une étude minutieuse sur cet héritage serait la bienvenue.

²³ Cf note 18.



ADJ, 2 H PS 178.

Hugues, comte de Vienne, 1258, seigneur de Pagny.

L'aigle des Vienne ; mais empruntée à un objet (pas de tradition héraldique)

Sceau d'un chevalier, mais pas d'un grand baron.



ADJ, 2 H PS 178.

Hugues, comte de Vienne, 1258, seigneur de Pagny.

Contre-sceau et sceau secret (qu'il porte sur lui).

Tête de face : inspiration monétaire (cf : l'esterlin anglais).

Deux lignes concentriques : a voulu étaler tous ses titres :

"COMITIS SECRETUM : H : COMITIS : VIHANNIE ET DUI : PAIGNEN"

Les lacs (peut-être en soie) sont en usage dans les chancelleries ;

Son clerc : étoffe administrative.



A.N., sceau B 523, moulage²⁴.

Alix, (de Villars ?), comtesse de Vienne, dame de Pagny, 1285.

"ALAI COMITISSA" :

Comtesse de Vienne, épouse de Hugues.

Longue robe et chape.

Coiffe en forme de tambourin : typique du XIIIe siècle.

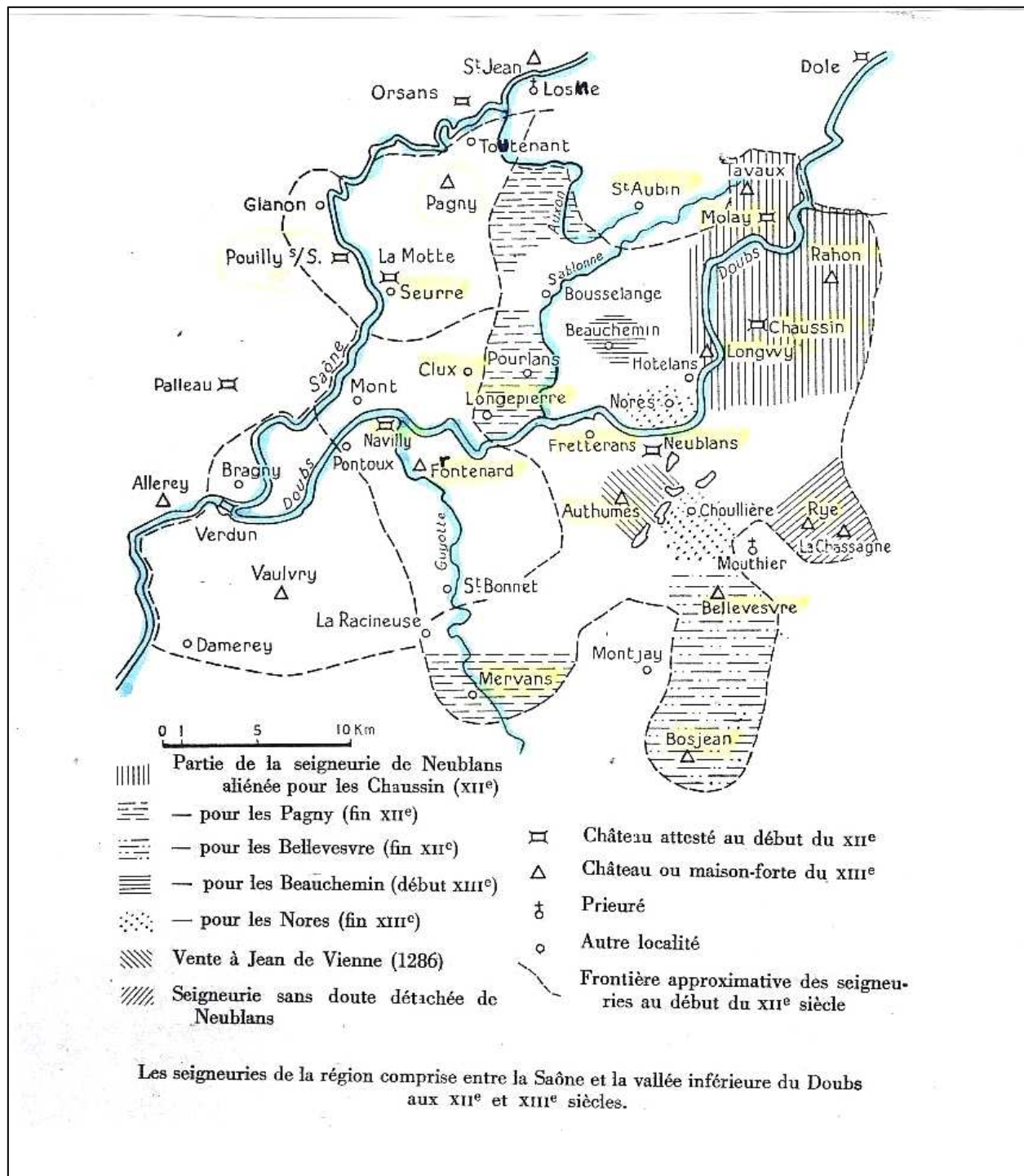
Main gauche : empreinte d'intaille romaine, insérée dans la matrice.

Hugues "d'Antigny", "seigneur de Pagny", "comte de Vienne" (puis "Hugues de Vienne"), "ayant marié son fils Philippe à la fille du comte palatin de Bourgogne, semble avoir voulu profiter de l'énorme accroissement de prestige et de richesse que lui valait l'héritage de Guillaume [comte] de Vienne pour constituer à son profit une véritable baronnie d'un seul tenant, exempte de toute suzeraineté dans la région où ses ancêtres paternels avaient formé leur seigneurie. C'est l'île de Pagny", autrement dit le territoire limité par la Saône, le Doubs, l'Auxon et la Sablonne (cf carte), qui fit l'objet de ses soins (...). Tout au plus acceptait-il de prêter hommage au duc pour Seurre, devenue une ville importante, dotée de foires et de franchises et la résidence de prêcheurs lombards."²⁵

²⁴ Les moulages sont dus à Pierre HERBELIN, Chevigny-Saint-Sauveur (Côte d'Or).

²⁵ Cf la carte de Jean RICHARD, *Les seigneuries de la région comprise entre la Saône et la vallée inférieure du Doubs aux XIIe et XIIIe siècles*, pages suivantes.

Jean RICHARD,
*Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du comité des travaux historiques et
 scientifiques, Année 1959, p. 151*



III : LE DÉCLIN DES VIENNE, XIII^e – XIV^e SIÈCLES : LES FAITS.

"Mais il était trop tard, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, pour qu'une tentative de ce genre pût réussir. Les grandes seigneuries étaient déjà fortement constituées. Le duc de Bourgogne, le comte palatin, la maison de Chalon, fortement implantée en Bresse chalonnaise et dans la région de Salins, contraignirent la maison de Vienne, bientôt divisée en plusieurs branches, à accepter de placer ses châteaux et ses terres dans les mouvances ducale ou comtale et dans celle des Chalon²⁶. Philippe de Vienne, sire de Pagny, fit en 1295 de l'île de Pagny un fief relevant du duc, tandis que son frère Hugues [en 1300] en faisait autant de ses terres de Longwy.", de Beaurepaire et de Savigny-en-Revermont²⁷.

Il est utile de s'arrêter un instant sur l'acte du "macredi apres la quinzaine des Bordes" (1295 n. st.)²⁸, quant à l'ampleur des fiefs relevant désormais du duc de Bourgogne Robert II :

"Philippes de Vienne, sires de Surre [Seurre] et de Paingné [Pagny], prant en fié du duc de Bourg. [Bourgogne] Paingné la ville et la maison fort, et la ville de Polans [Poullans], ensemble les droiz, les appartenances (...), encoir la moitié de la ville (...) de Montaigne [Montagny-les-Seurre] (...), encor prant en fié du ducs les fiez des villes de (...) "huit fiefs, dont "Jaulenges" [Jallanges], "encor et tout le rervenant de l'isle de Paingné, excepté [deux fiefs] (...). Encoir prant en fié lige" l'autre moitié de Montigny, "encour le fié de (...), le fié mons. Jehan de Vienne, frère dudit Philippe (...), encor le fié dudit Jehan, frère dudit Philippe, (...) encour le fié (...) de "[en deux lieux], "encor le fié de Tiche [Tichey]. Et generalment touz les heritaiges (...), touz les fiez et les rerefiez que cils mess. Philippes a puet avoir et doit deçay la Sahone [Saône] de la partie du Reaume [Royaume] de France, quel que il soient, et de quelque personne et de quelques biens que ilz soient, et par quelque nom il soient appelez. Et de toutes les choses dessus dictes (...) lidiz Philippe est entrez en l'ommaige et feaulté du dit duc (...)".

De plus, en août 1316²⁹, le fils de Philippe, "Hugues de Vienne, sires de Montmoret [Montmorot], chevalier, confesse que il a repris du duc en accroissance des choses qu'il tient ja de lui, les choses qui s'ensuigent, c'est assavoir " huit fiefs sis autour de l'île de Pagny (dont "Laz sur Douz": Lays-sur-le-Doubs), et même "Grasbois" [aujourd'hui Grosbois-les-Tichey] seant sur l'isle de Paingné" que Hugues avait excepté en 1295, avec "François" [Franxault], terre qui à son tour tombe sous la suzeraineté ducale ; les cinq autres étant

²⁶ Bonnes précisions dans : Claude JOANNELLE, *Les seigneurs de Verdun (XI^e-XIV^e siècles)*, si l'on excepte l'erreur dénoncée par Jean RICHARD : "Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix de la famille de Vienne"

²⁷ PERARD, *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, 1664, p. 585, cité par J. RICHARD.

²⁸ ADCO, B 10424.

²⁹ ADCO, B 10424, f^o XXII r^o.

Hotelans, Bellevesvre, Seligney, les Deux-Fays, et une terre située dans la seigneurie de Verdun-sur-le-Doubs³⁰.

Ce faisant, tant en 1295 qu'en 1316, "la famille de Vienne plaçait sous la suzeraineté ducale plusieurs domaines des marches comtoises"³¹.

Ces faits ne sont pas isolés. Ils s'inscrivent dans la rivalité entre le pouvoir ducal, qui s'affirme, et celui de la Maison de Vienne, qui se décompose. Alors que l'échange de 1237 affermit le territoire duchois (et celui de la famille de Chalon) par l'acquisition du comté de Chalon et de la baronnie d'Auxonne, Hugues "d'Antigny, sire de Pagny", en 1263, vendit son titre de "comte de Vienne" (pour 7 000 livres) : symbole d'une relative déchéance.

Henri d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix (qui certes n'était pas un "Vienne" mais qui gérait l'héritage qu'il en avait reçu), tenait de son frère Hugues les terres de Mervans, Longepierre et Poulans, mais les avait avouées au duc³², ce que confirma Philippe de Vienne, son neveu, en 1280 (n. st.)³³. Ce même Henri, qui tenait Cuiseaux en fief lige du duc, lui vendit cette terre en 1284, moyennant 1 500 livres tournois³⁴.

En 1281, les deux frères Philippe et Jean de Vienne "reprennent de Robert II les deux châteaux de Mirebel-en-Montagne³⁵ " - un château et une maison forte-"³⁶

Trois ans plus tôt, Philippe, en accord avec sa mère Alix, "octroya une charte de commune à Seurre ; le duc l'obligea alors à compenser cet abrègement de fief commis à son détriment par la reprise en fief de Villey-sur-Saône"³⁷ : "ledit fey de Villey, et des appartenances, en tel manière que li Dux le teigne dou Roy de France"³⁸. Puis en 1283, "les Vienne donnent à [l'abbaye de] Cîteaux leurs terres de Losne, Chaughey et Maison-Dieu³⁹ en réservant au duc la garde légitime et la défense contre tous les envahisseurs (...)"⁴⁰. Citons enfin ce texte à la date incertaine où "Eudes duc de Bourgoingne, contes d'Artoiz et de Bourgoingne, palatin et sire de Salins, fait savoir à touz qu'il est entrez en la foy et en l'ommage de mess. Girart, abbé du monastère de Tournuz, en nom de son dit monastère, et en a repris en fiez tous les fiez que

³⁰ J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XIe au XIVe s*, op. cit., p. 226 n. 1, cite Montfort-en-Revermont, Chaudenay-en-Bresse, une partie de Coligny (1316-1317).

³¹ J. RICHARD, *ibidem*, p. 225-226.

³² J. RICHARD, *Lignées féodales et géographie des seigneuries dans le duché de Bourgogne*, op. cit., p.149 n 2. Cf ma carte hors texte : Du Miroir à Cîteaux.

³³ PERARD, *op. cit.*, p. 547-48.

³⁴ *Ibidem*, p. 556.

³⁵ "Mirebel" souvent orthographié "Mirebeau", dép. du Jura (cf TG V et ses commentaires), à ne pas confondre avec Mirebeau-sur-Bèze, dép. de la Côte d'Or. Confusion fréquemment rencontrée.

³⁶ J. RICHARD, *Le duché de Bourgogne...*, op. cit., p. 222 n. 2.

³⁷ J. RICHARD, *Lignées féodales et géographie des seigneuries dans le duché de Bourgogne*, op. cit., p.150 n. 1. En 1391 semble-t-il, "Villey-sur-Saône" devint "Bonnencontre". Sur cette seigneurie : TG VI.

³⁸ PERARD, *op. cit.*, p. 545.

³⁹ Commune de Losne, canton de Saint-Jean-de-Losne : cf carte de J. RICHARD.

⁴⁰ ADCO, 11 H 813 et B 11641, références citées par J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne...*, op. cit., p. 243.

ceux de Vienne soloient tenir en fié du dit monastère de Tournuz (...)" . Le texte porte la date de 1362, or Eudes décéda en 1349 : une erreur du copiste⁴¹; les deux Bourgogne avaient alors le même souverain. Ce qui nous amène à envisager les rapports des Vienne avec le pouvoir comtal.

Le ton est donné par cette page de Marie-Thérèse Allemand-Gay⁴² : "certaines [opérations] sont particulièrement avantageuses [pour le comte]. C'est ainsi qu'en 1259, Hugues de Vienne mariant son fils [Philippe] avec une des filles [Agnès] des Palatins [Hugues et Alix] leur emprunte 2 000 livres estevenantes et en retour leur remet en gage des biens pour trois ans⁴³, la durée de la détention de ces terres étant prolongée si les remboursements ne sont pas effectués selon un rythme soigneusement précisé. En 1265, les 2 000 livres n'ont pas fait retour à Hugues et Alix, et une nouvelle convention intervient entre les comtes et le fils d'Hugues [de Vienne], Philippe. Celui-ci se substitue à son père, et entre dans l'hommage de ses beaux-parents qui donnent à leur fille les 2 000 livres qu'ils ont prêtées au comte de Vienne. Le même acte prévoit que si la jeune épouse prédécède, sa dot revenant à ses parents, ceux-ci risquent de se trouver sans aucune garantie pour la somme prêtée et non remboursée. C'est pourquoi Philippe leur remet à ce titre une rente sur le puits [de sel] de Lons [-le-Saunier] en spécifiant qu'il reste leur vassal pour les biens qui ont fait l'objet de la première remise de gage⁴⁴. Dans une telle série d'opérations, Hugues et Alix [comte et comtesse] gagnent dans tous les domaines : l'hommage de Philippe de Vienne leur est définitivement acquis et ils sont protégés en cas de décès de leur fille. Si une telle éventualité se réalise, ils reçoivent avec une rente sur le puits de Lons-le-Saunier, une possibilité de s'introduire dans cette cité".

En 1265 également, Hugues de Vienne reprend en fief du comte, "pour devenir son homme lige, le fief de Vadans, Annoire et la Ferté"⁴⁵. Douze ans plus tard, "Alix parvient à éliminer [les Vienne] richement possessionnés dans la région [d'Arbois]. Philippe [de Vienne] lui vend (...) ses droits sur Arbois après les avoir sous inféodés en 1257 aux sires de Vaudrey"⁴⁶.

⁴¹ ADCO, B 10424, f° 23 r°.

⁴² M.Th. ALLEMAND-GAY, *op. cit.*, p. 207.

⁴³ *Cartulaire des comtes de Bourgogne, op. cit.*, n° 115, 1259.

⁴⁴ *Ibidem*, n° 197, 265.

⁴⁵ ADD, B 536, cité par J. RICHARD, *A propos des origines ...*, *op. cit.*, p. 149 n. 3.

⁴⁶ M.Th. ALLEMAND-GAY, *op. cit.*, p. 189.

Cartulaire des comtes de Bourgogne, op. cit., charte n° 316.

Selon Rousset⁴⁷, Hugues de Vienne, fils de Philippe, seigneur de Longwy, possédait le Bourg-dessus de Montmorot, et son mariage avec Marguerite de Ruffey lui aurait apporté, en plus de la seigneurie de Ruffey, le Bourg-dessous de Montmorot, ce qui aurait permis audit Hugues de posséder toute la seigneurie. Or celle-ci fut cédée à titre d'échange le 21 mars 1324 (n. st.) par Guillaume de Vienne, fils de Hugues, à Jeanne de Boulogne, future comtesse, "moyennant une soulte de 1 900 livres"⁴⁸, accompagnée de rentes sur la saunerie de Salins dont nous retrouverons la trace ultérieurement. A Salins, où les comtes de la première maison de Vienne semblaient bien possessionnés, la saunerie fut acquise par les Chalon en 1237 ; la saline de Montmorot fut cédée en 1324, celle de Lons-le-Saunier fut fermée en 1317, et celle de Grozon⁴⁹ en 1369 par la comtesse Marguerite de France. L'industrie du sel cessait de procurer aux Vienne de précieuses richesses. Ce que confirme Max Prinnet : "depuis la seconde moitié du XIVe siècle, les affaires concernant le commerce du sel sont considérées comme réservées à la puissance souveraine."⁵⁰ On trouve bien d'autres exemples de cet affaiblissement dans le Cartulaire des comtes de Bourgogne (1166-1321).

C'est encore plus flagrant dans le Cartulaire d'Hugues de Chalon (1220-1319). On pourrait presque le sous-titrer : la montée en puissance de la famille de Chalon au détriment des Vienne. Un symbole, Mirebel : nous avons vu qu'en 1281, Philippe et Jean de Vienne avaient dû en faire hommage au duc Robert II ; celui-ci en 1304 l'inféoda aux Chalon⁵¹, ce qui donna les liens féodaux suivants : duc de Bourgogne — Jean de Chalon-Arlay — Hugues de Vienne — Jean de Vienne (oncle de Hugues). D'où une grande prudence lorsqu'on écrit : tel personnage "possède" telle seigneurie.

La famille de Chalon fut animée par une habile personne, Jean de Chalon dit "l'Antique" (1190-1267) dont la descendance revendiqua le titre de "comte", et qui fut l'adversaire du duc de Bourgogne dans l'échange historique de Saint-Jean-de-Losne en 1237, acte que j'ai déjà étudié, mais sous l'angle ducal. Jean abandonnait des "domaines [dans la vallée de la Saône] trop dispersés, source de nombreux conflits avec les seigneurs voisins (...)". En vertu de cet accord, "Jean de Chalon recevait de nombreuses seigneuries (...) toutes riches en bois (...) et situées dans la périphérie du fleuron de l'échange : la baronnie de Salins avec ses puits à

⁴⁷ A. ROUSSET, *Dictionnaire des communes du Jura*, t. 4, p. 345.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 346-347.

⁴⁹ Grozon : dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Poligny : étude dans la deuxième partie.

⁵⁰ Max PRINET, *L'industrie du sel en Franche-Comté*.

⁵¹ *Cartulaire d'Hugues de Chalon*, charte n° 4.

muire"⁵². "Autour de Lons-le-Saunier, dont il partage la seigneurie avec les Vienne, qu'il veut neutraliser, Jean l'Antique établit un véritable système défensif. Déjà maître du château de Montaigu (...), il en construit un nouveau au lieu dit Garde-Chemin⁵³. Il lui permit de contrôler les routes qui, du Puits Salé de Lons-le-Saunier, rejoignaient d'une part, Dole par Sellières, d'autre part, la montagne par Voiteur et Château-Chalon. Enfin l'ensemble est complété par la construction d'un demi bastion, à l'Etoile, qui lui assure la libre circulation entre Lons-le-Saunier et Salins sans courir le risque d'entraves par les Vienne. Certaines de ces forteresses ont la charge d'assurer la protection des monastères. (...). Au total, [dans le comté de Bourgogne], il aurait existé près de soixante châteaux forts, et ce chiffre paraît inférieur à la réalité"⁵⁴. Une très habile politique, dans une période, pour le Comté, de "convulsions, troubles, conflits"⁵⁵.

Les trois branches de la famille de Chalon, issues des trois mariages de Jean l'Antique, confortèrent cette situation face à la famille de Vienne. Les cartes de Dominique Voisin concernant les Chalon-Châtelbelin, dans ce sud du Jura où les comtes de Vienne furent richement possessionnés, sont explicites.⁵⁶ Plus marquante encore "l'ascension" des Chalon-Arlay, bien mise en valeur par Jean-Claude Voisin⁵⁷. Trois pages particulièrement, reposant sur le Cartulaire d'Hugues de Chalon, intitulées : "la fin des Vienne-Pagny dans le sud du Jura". Reprenons l'essentiel : "en 1283 Philippe de Vienne (...) reprend en fief de Jean (I) de Chalon-Arlay son château de Pymont, ce qu'il possède à Lons-le-Saunier, les fiefs de Ruffey, Crillat, Lesy, Beauregard, Virechatel, Desnes, la garde de l'abbaye de Balerne"⁵⁸.

L'année suivante, Philippe "reprend encore en fief au sud de Lons-le-Saunier : Courlaoux, Mallerey, Chilly"⁵⁹. La même année, Jean de Vienne, frère de Philippe, prête hommage", toujours à Jean de Chalon-Arlay, pour "le fié de Mugnet". Dans les années postérieures, "les deux frères [lui] prêtent hommage ou [lui] vendent des fiefs à Ylay, la Chaux-du-Dombief, le château de Châtillon⁶⁰ (...) et certains droits en la garde de l'abbaye de Bonlieu⁶¹. (...). A ces

⁵² Gilbert PRIEUR, La dynastie des Chalon, La descendance de Jean l'Antique, In *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, p. 1, tome 68, 1997.

⁵³ Ancien nom de Le Pin, une future seigneurie de Guillaume de Vienne.

⁵⁴ M.Th. ALLEMAND-GAY, *op. cit.*, p. 283; qui cite BRELOT et DUHEM, *Histoire de Lons-le-Saunier*.

⁵⁵ Nicole BROCARD, propos tenus dans une séance du séminaire d'histoire médiévale, Besançon, 15 fév. 2006.

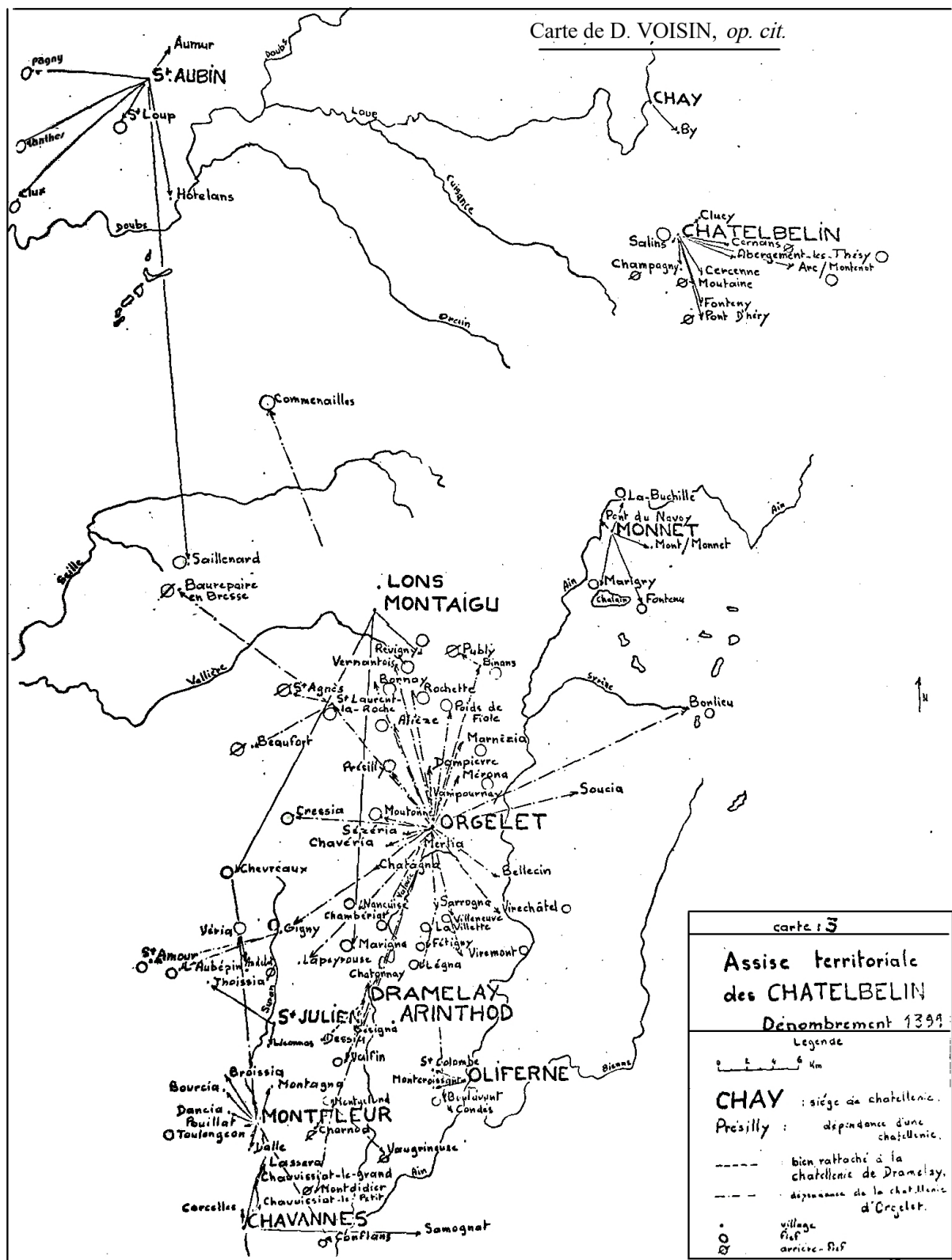
⁵⁶ Dominique VOISIN, *Vie et mœurs à la cour des Châtelbelin (à la fin du XIVe siècle)*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1975. Cf les cartes pages suivantes.

⁵⁷ Jean-Claude VOISIN, *Les Chalon-Arlay : leur ascension en Comté aux XIIIe et XIVe siècles*. Mémoire de maîtrise, Besançon 1974.

⁵⁸ *Cartulaire d'Hugues de Chalon*, *op. cit.* n° 178.

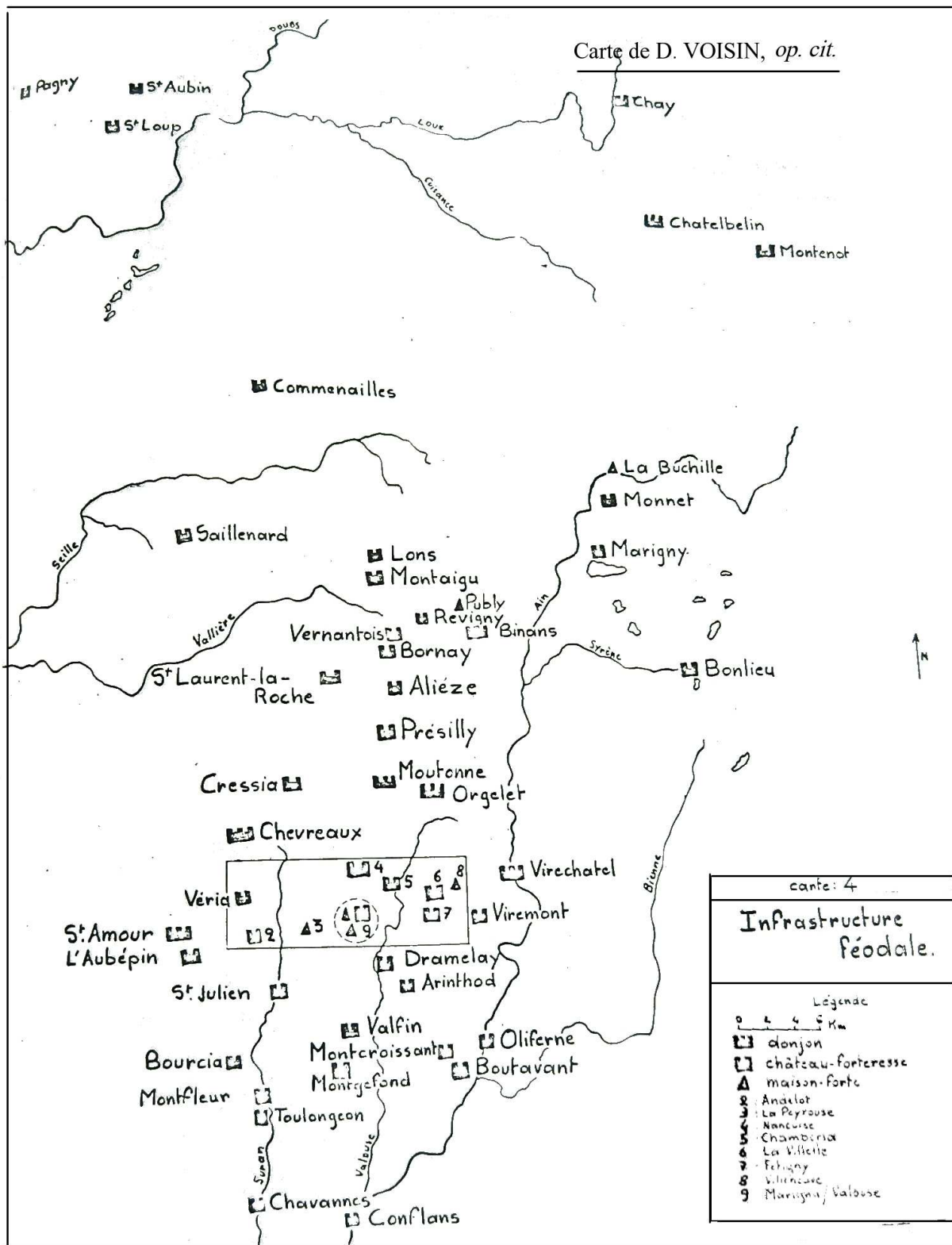
⁵⁹ *Ibidem*, n° 179.

⁶⁰ Châtillon : dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Conlièges, que l'on rencontre souvent au Moyen Âge sous la forme de "Chastoillon-en-Montagne" ; mais le même toponyme apparaît pour Châtillon-sous-Mâche, (dép. du



Doubs), chef-lieu d'une seigneurie dont je parlerai dans le cours des deuxième, quatrième, sixième et septième parties.

⁶¹ *Cartulaire d'Hugues de Chalon, op. cit., n° 417.*



fiefs du Revermont s'ajoutent [certains] de la Bresse [chalonnoise] autour de Bellevesvre, Bosjean, Flacey⁶² (...). La mainmise sur les fiefs de la maison de Vienne va déclencher un regroupement en chaîne de territoires dans le sud du Jura, autour de Saint-Laurent-la-Roche, autour de Clairvaux⁶³, le long de la vallée de l'Ain, du val de Mièges à Virechâtel", lequel était défendu par la ville fortifiée et le château de Nozeroy.



Collection privée (moulage).

1267 : sceau de Philippe de Vienne, seigneur de Pagny et de Mirebel.

L'aigle entre dans la représentation esthétique au milieu du XIIIe siècle. Aigle amaigrie ; plumes verticales, raides et minces ; queue longue, terminée par trois plumes : cf l'Armorial dit de Wynberger, à La Haye. Heaume fermé, timbré d'un plumet ; épaules protégées par des ailettes.

⁶² *Ibidem*, n° 164.

⁶³ Clairvaux-les-Lacs : dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, ch.-l. c.



Archives communales de Seurre, AA 1.

1271 : Philippe de Vienne, seigneur de Mirebel, de Pagny et de Seurre.

Scelle la charte de franchises de Seurre. Travail d'un bon artisan ; bon dessin du bras, des genoux, du plumet.



Archives communales de Seurre, AA 1.

1278 : ressemble au précédent, mais en réalité de valeur bien moindre.

(Matrice perdue ? Autre chancellerie ?). Des hésitations dans le dessin : maigreur du bras et des pattes du cheval ; épée représentée par deux traits, mais tout doit apparaître y compris les ailettes.



Archives communales de Seurre, AA 1.

Contre-sceau de Philippe de Vienne, à l'image de celui du père, Hugues, signe d'une tradition familiale.



A.N., sceau D 3875 (moulage).

1294 : Philippe de Vienne, seigneur de Pagny et de Mirebel.

Même style que celui de 1267, mais matrice différente, et résultat moins bon.



A.N., sceau B 618 (moulage).

1293 : cour de Philippe de Vienne, seigneur de Pagny.

Révèle une autre source d'inspiration : corps de l'aigle important et bombé, griffes réalistes.



A.N., sceau B 524 (moulage).

1285 : Hugues de Vienne (frère de Philippe : cf TG II), préchantre de Besançon.

Les religieux ne brisent pas puisqu'ils n'ont pas de descendance légitime directe.

L'aigle : mi-héraldique, mi-bijou.

IV : LE DÉCLIN DES VIENNE, XIII^e – XIV^e SIÈCLES : LES RAISONS.

Selon Nicolas Chorier⁶⁴, "l'archevêque [de Vienne⁶⁵] de Burnins⁶⁶ (...) acheta à Hugues de Vienne seigneur de Pagny, en 1263, [le titre de "comte de Vienne"] au prix de sept mille livres" (viennoises). Cependant, Paul Fournier⁶⁷ écrit que le seigneur de Pagny n'ayant "qu'engagé" le comté de Vienne à l'archevêque, "il n'était pas impossible de trouver des raisons de droit pour annuler ce transfert. D'ailleurs, des légistes complaisants considéraient encore le sire de Pagny comme autorisé à porter légitimement le titre de comte de Vienne, quoiqu'il n'exercât dans la cité aucun pouvoir effectif. En novembre 1337, [le dauphin] Humbert réussit à acheter les droits de Guillaume de Vienne, seigneur de Longwy et de Saint-Georges"⁶⁸ [pour ce personnage : TG II et III]. On comprend le prestige attaché à ce titre. Pour notre gouverne, retenons de l'acte de 1263 les sept mille livres. Dans ce qui précède on aura subodoré que ces Vienne vendirent cet éminent titre pour des raisons financières. C'est la première et principale raison qu'invoque J. Richard pour comprendre cette déchéance : "dans la très grande majorité des exemples que nous connaissons, ce sont les besoins financiers des seigneurs bourguignons qui expliquent pourquoi ils ont mis leurs terres en vente [ou concédèrent des hommages]. Le phénomène de la ruine progressive des anciennes familles au XIII^e siècle est bien connu : la Bourgogne n'a pas été épargnée par ce mouvement"⁶⁹.

On en trouve de nombreuses marques chez J. Richard : "Philippe de Vienne, pressé de dettes (1280)", "Philippe et Jean de Vienne, qui venaient d'avoir des difficultés financières considérables (1281)", "on voit (...) le sire de Pagny, alors perclus de dettes (1295)", "Philippe (...) : des dettes de son père et des siens (1295)"⁷⁰. J'ai précédemment cité quelques ventes chiffrées ; pour ajouter à ma crédibilité, je peux citer d'autres exemples, parmi tant d'autres. Pérard rend compte de la transaction de 1266 entre Hugues comte de Vienne et Hugues duc de Bourgogne : les hommages rapportent au comte de Vienne "deux mille livres de viennois que nous avons receuz en deniers nombrés"⁷¹, mais qui sont destinés à honorer des dettes. En 1316, Hugues de Vienne, seigneur de Montmorot, "confesse qu'il a

⁶⁴ Nicolas CHORIER, *Histoire générale du Dauphiné*, Grenoble, 1661, p. 632.

⁶⁵ Vienne, dép. Isère, ch.-l. arr.

⁶⁶ Pour les historiens actuels : Bernin

⁶⁷ Paul FOURNIER, *Le Royaume d'Arles et de Vienne (1138-1378)*, p. 427-428.

⁶⁸ *Ibidem*, ce qui reste à démontrer.

⁶⁹ J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne, op. cit.*, p. 311.

⁷⁰ *Ibidem*, respectivement p. 307, p. 222 n. 2, p. 313 n. 2, p. 358.

⁷¹ PERARD, *op. cit.*, p. 514-515.

repris du duc en accroissance des choses qu'il tient ja de lui (...). Ceste reprise il a faite pour le pris de trois mil et cinq cens livres bon tournoiz fort monnoie, qu'il a eues dudit duc, dont il se tient pour bien contens"⁷²

Même constat attristant en Comté : "Les Vienne sont (...) depuis longtemps impécunieux et multiplient les cessions de biens et d'emprunts"⁷³. Nous avons vu la question financière resurgir à l'occasion du mariage de Philippe de Vienne (1259) et dans les années qui suivirent. Madame Allemand-Gay enchaîne : "entre 1248 et 1295, à cinq reprises, les Palatins versent [aux Vienne] des sommes d'argent en échange de leur hommage (...). Les Vienne encaissent ainsi, tant en rente qu'en capital, environ 5 000 livres pour la période". Citons un autre exemple qui s'inscrit dans cette période, avec la lancinante raison, et qui concerne Philippe. En 1277, dit-il "pour nostre profeit et pour le deschargement de nos detes, avons vendu (...) pour 400 livres estevenantes"⁷⁴. Et au-delà de 1295, rappelons l'échange de Montmorot, conclu en 1324, "moyennant une soulte de 1 900 livres"⁷⁵.

Les Chalon mènent, eux aussi, la même politique face aux Vienne. Ils paient cher, très cher, les achats de fiefs et de droits, les hommages, mais dans une perspective d'enrichissement à moyen et long termes. L'acte de 1283, cité par Jean-Claude Voisin⁷⁶, est conclu moyennant le paiement de 1 500 livres estevenantes par Jean de Chalon-Arlay. En 1299, celui-ci, pour l'achat de Châtillon et d'autres fiefs, ainsi que pour la garde de l'abbaye de Bonlieu, débourse pas moins de "quatorze mil et neuf cens livres de bons estevenens, laquel somme d'argent lidiz Jehan de Vienne confesse (...) que il ha eu et receu entierement"⁷⁷.

Les Vienne s'appauvrirent aussi à cause de leur conduite désagréable, sans doute liée à la recherche d'argent, ou face à la menace d'avoir à payer de fortes amendes au duc de Bourgogne. Ainsi, "Robert II avait espéré unir à son domaine toute "l'île de Pagny" que Philippe de Vienne, pressé de dettes, avait promis en 1280 de lui céder pour 4 900 livres estevenantes. Mais Philippe retarda l'exécution de sa promesse, bien que le duc lui eût à plusieurs reprises offert la somme convenue. Robert, pour le punir de son manque de parole, réclama en outre la maison-forte de Purlans et de lourdes amendes ; [jusqu'à] la transaction

⁷² ADCO, B 10424.

⁷³ M.Th. ALLEMAND-GAY, *op. cit.*, p. 287.

⁷⁴ *Ibidem*, p. 274.

⁷⁵ ROUSSET, *op. cit.*, cf notes 47, 48

⁷⁶ J-C. VOISIN, *op. cit.*

⁷⁷ Pas de "coquille" dans le mémoire de maîtrise de J-C. VOISIN : cette somme énorme est confirmée dans le *Cartulaire d'Hugues de Chalon*, charte 417.

de 1295 (...) "⁷⁸. "Dans le cas des guerres privées de la fin du XIIIe siècle, les amendes sont parfois considérables. Philippe de Vienne, pour avoir guerroyé contre les Chalon malgré les ordres du duc, paiera une lourde amende" (s. d.)⁷⁹.

Amendes, mais aussi commises : "Robert II enlève à la maison de Vienne Vieux-Château en 1289⁸⁰, Authumes en 1303"⁸¹. Dom Plancher⁸² relate l'affaire d'Authumes : "le duc étoit alors fort indisposé contre Jean de Vienne, chevalier, seigneur de Mirebeau [Mirebel-en-Montagne], au sujet de quelques vexations qu'il avoit exercées sur ses gens, des dommages qu'il leur avoit causez, et des usurpations qu'il avoit faites sur lui. Pour l'en punir il saisit la terre d'Authumes, se rendit maître du château, de toutes ses dépendances et de ses droits, dont il jouït comme de son propre. Le seigneur d'Authumes (...) rentra dans son devoir, fit ses soumissions au duc, offrant de réparer les dommages (...), ce qui conduisit à un accomodement (...). Jean de Vienne cède et donne au duc pour lui et ses hoirs, à perpétuité, les villages, terres et châteaux d'Authumes, de Ramaille et du Chan, avec tous les revenus, droits (...); et le duc en échange, lui assigne et lui donne, pour lui et les siens, quatre cents livres de rente [annuelle] sur les revenus et les foires de Chalon (...)"⁸³.

Des nobles turbulents : Philippe de Vienne promet en 1293, que son fils Renaud (TG II) "restablirai totes les prises que il aura faites non deumant, en la terre doudit seigneur le duc"⁸⁴.

Mentionnons pour mémoire les ennuis avec l'archevêque de Besançon. Celui-ci "s'insurge contre [l'utilisation de monnaies étrangères], et en 1279, Philippe de Vienne sire de Pagny, pour obtenir que les sentences d'excommunication fulminées contre les habitants de Seurre soient révoquées, doit promettre qu'ils n'emploieront plus par la suite que la seule monnaie estevenante"⁸⁵.

⁷⁸ J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne, op. cit.*, p. 308. La "transaction de 1295", cf *supra*.

⁷⁹ *Ibidem*, p. 317.

⁸⁰ "La commise prononcée sur le fief de Vieux-Château, parce qu'Hugues de Vienne avait capturé (...) un certain Guinet de Sagy, peut-être placé sous la garde ducale, peut sans doute être considérée comme conséquence d'un acte de félonie"; *ibidem*, p. 273, n. 1

⁸¹ *Ibidem*, p.307.

⁸² Dom PLANCHER, *op. cit.*, t. II, p. 118-119.

⁸³ Authumes : dép. Saône-et-Loire, arr. Louhans, c. Pierre-de-Bresse (à ne pas confondre avec Authume, dép. Jura, arr. Dole, c. Rochefort-sur-Nenon).

"Aliénée à diverses reprises, [cette prestigieuse seigneurie] advint finalement à Maximin et Vurry, seigneurs de Ribeaupierre", à qui Nicolas Rolin l'acheta pour 5 600 florins d'or en 1423. L'acte "fut signé chez les propriétaires, à Ribeauvillé dans le vignoble alsacien". Ces deux citations : M-Th BERTHIER et John-Thomas SWEENEY, *Le Chancelier Rolin (1376-1462)*, p. 78-79.

Nous retrouverons N. Rolin et M. de Ribeaupierre.

⁸⁴ B.M. DIJON, ms 1142, fol. 198.

⁸⁵ M.Th. ALLEMAND-GAY, *op. cit.*, p. 276, s'appuyant sur Dom GRAPPIN, *Recherches sur les anciennes monnaies du comté de Bourgogne*, p. 25.

Cependant, avec l'accroissement du commerce, on assiste en Bourgogne (Duché et Comté) "au développement des institutions de crédit ; à la fin du XIIIe siècle, les prêteurs professionnels se répandent en Bourgogne"⁸⁶. Jean Richard cite quatre catégories : les juifs, les Lombards, la bourgeoisie locale et la "classe nouvelle des officiers ducaux [qui] se mirent (...) à avancer aux gentilshommes des sommes de plus en plus importantes. La présence de tous ces bailleurs de fonds (...) n'a pu qu'inciter les chevaliers à dépenser sans cesse davantage. Acheter à crédit, emprunter de l'argent remboursable à long terme étaient des tentations qui se conciliaient trop bien avec l'idéal de "largesse" que chantaient les jongleurs pour ne pas entraîner toute la noblesse à y succomber."⁸⁷. Les quatre catégories nous concernent.

Quant à "la classe nouvelle des officiers ducaux", j'aurai à y revenir sérieusement en la septième partie, aux dépens de Guillaume de Vienne fils (et de Jean, son fils).

"Aux bourgeois, en principe, le prêt à intérêt était interdit. Il était cependant non seulement toléré, mais peut-être encouragé par le duc. Lorsque Philippe de Vienne se trouva contraint à céder à Robert II tout ce qu'il possédait dans "l'île de Pagny", c'était " pour la raison de ce qu'il doit et est tenu de mains obligations à plusieurs de ses bourgeois de Beaune"⁸⁸.

Le même personnage⁸⁹, "sire de Pagny, promet en 1301 de rembourser 1 200 livres au prêteur juif Jasuot de Montbard"⁹⁰.

Mais ce sont les Lombards qui doivent surtout retenir notre attention. Non seulement les Vienne y ont recours, mais ils les encouragent à s'installer. "Ce fut la maison de Vienne qui semble avoir officiellement introduit les Lombards dans la terre de Bourgogne ; Philippe de Vienne, obéré par les dettes envers eux (...), supplia le duc Robert II d'autoriser les Asinier d'Asti à s'établir à Seurre, où il s'était réservé dans la charte d'affranchissement [1278] d'avoir à lui "corssins prestans", et cette banque de prêt fut la première institution permanente que les Lombards aient créée au Duché"⁹¹. En juin 1280 elle devint rapidement "leur principal comptoir, le centre de leurs opérations"⁹², et les Vienne y eurent de plus en plus recours. Le duc Eudes IV "fut pour les Lombards un aussi bon client que l'avait été son oncle Othon IV", comte, et "comme l'étaient ses grands barons des deux rives de la Saône (...). C'est aux

⁸⁶ J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne....*, op. cit., p. 312-313.

⁸⁷ *Ibidem*, p. 313.

⁸⁸ *Ibidem*, p. 358. Une seconde raison, que j'avais citée : "des dettes de son père et des suens".

⁸⁹ Je souhaite vivement que les principaux personnages du TG II, en particulier Philippe, trouvent leur historien.

⁹⁰ J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne*, op. cit., p. 313 n. 1 et ADCO, B 11714.

⁹¹ Léon GAUTHIER, *Les Lombards dans les deux Bourgognes*, p. 43-44. J'aurai l'occasion de revenir sur Seurre et les Lombards en cinquième partie, notamment dans l'étude du rentier de 1416/1417.

⁹² *Ibidem*, p. 26.

Lombards que Eudes emprunte sans cesse à Seurre en (...) 1326, 1332, 1334, 1344 (...)”⁹³. On sait que ce crédit facile fut à la base de la ruine d'Othon IV.

”En 1288, Philippe de Vienne cautionne auprès de Daniel et Perron Isnard, son fils Hugues, pour un emprunt de 700 livres”⁹⁴.

”En juin 1330, Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges⁹⁵, fait verser aux Lombards de Seurre 300 l. t. qui leur étaient dues par la commune de cette ville”⁹⁶. La liste des Asinier à Seurre est impressionnante⁹⁷. Autre implantation notable des Lombards sur le territoire d'une seigneurie acquise par les Vienne : Sellières, en Comté. ⁹⁸

Mais il faudra rembourser. Alors apparaît une autre source de l'infortune de nombreux seigneurs, dont certains Vienne : "l'engagement". Avant d'être obligé de céder la seigneurie de Vieux-Château au duc de Bourgogne, en 1289⁹⁹, Hugues de Vienne (frère de Philippe) l'engagea à des Astesans¹⁰⁰. Rappelons que l'engagiste percevra les fruits du fief et ne rendra celui-ci qu'au remboursement de la somme prêtée. C'est une autre forme d'aliénation du domaine. "Banquiers, prêteurs sur gages (...), spéculateurs sur les grains, les cuirs, le bétail, monnayeurs, receveurs de terres, gardiens de péages, les Lombards d'Asti (...) font fortune sur les bords de la Saône. Nombre de terres domaniales leur sont abandonnées à long terme par des seigneurs obérés”¹⁰¹. Mais cet enrichissement des Lombards, fondé sur le prêt à intérêt, suscita de nombreuses plaintes ; des ordonnances duciales furent édictées à leur rencontre, puis ces banquiers-marchands, d'abord traqués, furent officiellement renvoyés du duché en 1391. Cependant, certains, désormais installés sur des terres au départ "engagées" ou achetées, demeurèrent. Nous les retrouverons en 1416/1417, fieffés de Guillaume de Vienne sur la seigneurie hautement symbolique de "Saint-George”¹⁰².

⁹³ *Ibidem*, p. 44-45.

⁹⁴ *Ibidem*, p. 44.

⁹⁵ TG III. Le grand-père de mon personnage central.

⁹⁶ Léon GAUTHIER, *op. cit.*, p. 44-45 n. 9.

⁹⁷ *Ibidem*, p. 75 à 78.

⁹⁸ Par le mariage d'Hugues de Vienne avec Marie de Sainte-Croix, vers 1354. TG III.

⁹⁹ Cf *supra*, dont note 80.

¹⁰⁰ ADCO, B 1375.

¹⁰¹ L. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰² En cinquième partie ; étude du rentier de Seurre – Saint-Georges.

CHAPITRE II.

MAIS UNE MAISON ENCORE PUISSANTE, ET TOUJOURS PRESTIGIEUSE ; XIV^e-XV^e SIÈCLES : LES DIFFÉRENTES BRANCHES.

Cependant, Jean Richard relativise. "Malgré ces échecs, l'aventure de la maison de Vienne a laissé ses traces dans la géographie des seigneuries (...). La région où les Vienne s'étaient fixés resta une région de fortes seigneuries, tenues par des gentilshommes de haut parage, tous apparentés à l'antique famille de Neublans. Le domaine ducal, celui des comtes de Bourgogne, tardivement apparus en Bresse du Nord et dans l'Ouest de l'ancien comté d'Amous, n'y eurent pas l'importance qu'ils connurent dans d'autres contrées"¹⁰³. Ainsi que nous pouvons déjà le voir dans ce TG II, mais également tout au long du contenu des autres tableaux généalogiques et de mes commentaires, le nom de "VIENNE" resta prestigieux, et de grandes familles de Bourgogne, mais aussi de contrées périphériques, voire au-delà, contractèrent des unions matrimoniales avec les membres de cette maison. Par exemple, Philippe de Vienne et son frère Jean épousèrent respectivement Jeanne(tte) et Comtesse (ou Comtesse), filles du comte de Genève, dont les dots comprenaient de confortables sommes d'argent, et, entre autres, la seigneurie de Vuache¹⁰⁴, bien éloignée du patrimoine des Vienne en cette fin du XIII^e siècle. Mais il semble bien que ces Vienne lorgnaient ainsi sur la succession au comté de Genève, ce qui se reproduira un siècle plus tard avec Guillaume de Vienne¹⁰⁵.

¹⁰³ J. RICHARD, *A propos des origines de la seconde maison de Vienne*, op. cit., p. 152.

¹⁰⁴ Château de Vuache : com. de Vulbens, dép. Haute-Savoie, arr. et c. de Saint-Julien-en-Genevois. Ces renseignements sont extraits de : comte E. Amédée DE FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, t. V, Grenoble, 1938, p. 520. Vuache semble avoir servi à "gager des dots", incomplètement payées comme c'était souvent le cas ; ce qui créa une affaire longue et compliquée, reprise par les enfants de Philippe et Jean, et dans le récit de laquelle A. de Foras esquisse implicitement une généalogie des Vienne différente de celle de Faget de Casteljau, que j'ai pourtant choisie.

Cela fait partie "des points obscurs".

¹⁰⁵ Etude en troisième partie.



BNF, Département des estampes, Va 21, t. 7.

Tombeau de Philippe et de Jeanne de Vienne.



A. N., sceau B 525 (moulage).

1300 : Hugues de Vienne (fils de Philippe), seigneur de Longwy.

La brisure en bande sur l'écu indique que le père est vivant. Philippe meurt au plus tôt en 1303.

Travail maladroit quant aux prétentions de la maison.



ADCO, B 1279.

1308 : Cour de Seurre.

Sceau de bien meilleure facture. Même modèle que le sceau de 1293, cour de Philippe de Vienne, (cf *supra* A.N., sceau B 618), mais qui s'est adapté à la mode.



A.N., Artois n° 90 (Cliché : Dominique Delgrange).

1314 : Hugues de Vienne, connétable de Bourgogne.

Hugues a suivi le duc de Bourgogne à la cour d'Artois. Sa traîne sert de lambrequin au heaume ; apparition du cimier à la dame. Un ancien cimier sur la tête du cheval. La brisure a disparu. Bannière du chevalier banneret ; on lit "PAIGNEY".



A.N., sceau B 527 (moulage).

1316 : Hugues de Vienne (fils de Philippe).

Style héraldique classique ; épée suspendue à une chaîne.

On lit "MONTEMORETE" : Montmorot.



Château de Neublans.

La persistance d'un gros château sur ce site est sans doute liée à la symbolique de la naissance de la Seconde Maison de Vienne.

Henri de Faget de Casteljau¹⁰⁶ fait référence à l'article de Jean Richard : "malgré ces recherches éminentes, bien des points obscurs subsistent encore". Ce savant reprend l'étude de J. Richard et y apporte quelques correctifs que j'ai reportés en vert sur le TG II, complétés par les notes suivantes.

(1) **Alix ou Alaïs : de Thoire-Villars? de Bellevesvre? de Villersexel ?**

(2) **Catherine ∞ Jean de Cuiseaux.**

(3) **Clémence de Vienne, dame d'Onay (?) ∞ x**

Béatrice, citée en 1297

(4) **Gille, dame de Saint-Loup (39) (?) 1 ∞ Frédéric (?) de Ferrette**

2 ∞ Simon de Chaussin

Mahaut de Chaussin (reconnaissant pour "ses oncles Philippe et Jean de Vienne")

(5) **"Neveu d'Eudes de Rougemont, archevêque de Besançon, en 1279". Inhumé en 1303 (?) en l'abbaye de Cîteaux avec sa seconde épouse.** Cependant, la date de son décès me pose un problème : des documents nous orientent nettement pour 1303, d'autres semblent bien le faire apparaître au-delà de cette date.

(6) **Hugues, comte palatin ∞ Alix**

Agnès de Bourgogne

(7) Il faut être très vigilant sur l'appellation "Sainte-Croix" et ne pas confondre les réels "seigneurs de Sainte-Croix" et "la famille de Sainte-Croix". **Au sujet de cette dernière, Faget de Casteljau a écrit un puissant article -comme à son habitude – intitulé "En marge d'un rattachement de cœur à la France, Philippe VI et l'affaire de Châtelmaillot (1345)" dans *Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon, 1978-1979, p. 275-302, avec trois tableaux généalogiques que j'ai repris en partie dans mon grand TG III.***

¹⁰⁶ Henri de FAGET DE CASTELJAU ("FDC" sur les TG). Je présenterai son ouvrage avec l'étude du tableau généalogique TG III.

J'ai l'intention de reprendre et de compléter cette histoire généalogique, entre autres raisons pour y inclure "Etienne de Sainte-Croix", dont la très belle pierre tombale gît en l'église de Sainte-Croix-en-Bresse (71), pour identifier les personnages dits de "Sainte-Croix" aperçus aux côtés des Vienne aux XIV^e et XV^e siècles, enfin pour tenter de démêler l'écheveau créé par les "seigneuries de Montfort", qui sont à l'origine de confusions chez certains érudits et qui laissent perplexes plusieurs historiens.

(8) Il laisse un bâtard, Milet, cité en 1315 dans le testament de Hugues.

(9) Archevêque de Besançon de 1333 à 1355, précédant son cousin Jean de Vienne, dont je parlerai dans les commentaires de TG V.

(10) FDC choisit de la placer après Jean, lequel ne figure pas chez J. Richard.

(11) et (12) : ajouts de FDC.

(13) Dans le testament de Hugues seigneur de Longwy apparaît sa sœur Alix, abbesse des "Minorettes de Lons" [-le-Saunier].

(14) J'adopte le parti de FDC, explicité dans le TG VIII.

(15) FDC en fait "le chef de la maison de Vienne".

Il teste en 1315 ; dans son testament (publié dans Ulysse ROBERT, *Testaments de l'officialité de Besançon*, vol. 1, n°24, p. 300-305), il avoue deux "nourris": Jean et Marion.

Il épouse 1 ∞ Gillette de Chaussin, dame de Longwy, fille de Simonin de Bellevesvre, fils de Mathieu de Longwy, seigneur de Rahon.
(Gillette est sa parente au 4^e degré).

2 ∞ Marguerite de Ruffey, dame de Montdoré (70),

- veuve de Guy ? sire de Jonvelle,
- fille d'Etienne de Montmorot, seigneur de Ruffey-sur-Seille, et de Béatrice Commercy-Montrivel,
Ruffey-sur-Seille : dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Bletterans ;
à ne pas confondre avec Ruffey-le-Château : (dép. Doubs, arr. Besançon, c. Audeux) qui apparaît souvent dans l'histoire comtoise.

(16) Marguerite, fille du 1er lit de Hugues de Vienne,

∞ Jean, sire de Jonvelle, fils du 1^{er} lit de Marguerite de Ruffey.

Cas assez courant et très recherché, afin de rassembler les patrimoines. J'y reviendrai dans mes commentaires du TG IX.

(17) Philippe de Vienne : cf ses deux mariages, TG IX et X.

(18) et (19) : Ajouts de FDC.

Avant d'aborder, avec le TG III, les généalogies des différentes branches des Vienne, il est intéressant de faire le point sur les principaux personnages, fin XIIIe – début XIVE s., voire un peu au-delà, au service du roi de France¹⁰⁷ : le nombre, les fiefs, le prestige, la diversité.

Au service du roi de France.

1304 : "Rolle des seigneurs qui comparurent au ban et arrière-ban convoqués (...) pour la guerre de Flandres" :

"Hugues de Vienne" apparaît en tête de la liste comprenant 28 noms. Il s'agit sans doute du sire de Pagny et de Longwy. Son père Philippe serait-il alors décédé ?

1350 : "Les noms des barons et bannerez, chevaliers, à qui fu escrips par le Roy pour venir à son mandement quant mestier seroit, par ses lettres closes données le 23 jour d'aoust l'an mil CCCL (...)"

"Mascon et Bourgongne" :

- "Le seigneur de Pimont" : Philippe, TG III, IX, X.
- "Le sire de Mirebel" : Henri, TG V.
- "Jacques et Hugues de Vienne" : l'oncle et le père de Guillaume de Vienne, TG III.

"Ce sont les noms des chevaliers de Bourgongne bannerez" :

- "Monsieur Jacques de Vienne
- "Monsieur Hugues de Vienne
- "Monsieur Henry de Vienne
- "Monsieur Philippe de Vienne" :

ces quatre Vienne sont cités consécutivement, et il est particulièrement intéressant de trouver ensemble "Jacques, Hugues et Henri". Il y avait sans doute une grande solidarité entre eux, car nous retrouverons souvent ce trio, figure de proue de la maison de Vienne en ce milieu du XIVE siècle. (cf TG III notamment).

¹⁰⁷ Pour ce service, les renseignements sont puisés dans LA ROQUE (de), *Traité de la noblesse et de toutes ses différentes espèces*, Rouen, 1734. Pour 1304 : p. 98-102 ; pour 1350 : p. 108-110.



A.E. Neuchâtel, L 3-5 (Maison de Vienne).

De gauche à droite : Jacques de Vienne, Hugues de Vienne, Henri de Vienne.

Je reviendrai sur ces documents, notamment dans la deuxième partie.

A la question de savoir si la concorde régnait au sein de cette maison, je formulerai une réponse fort prudente. Il est incontestable qu'au cours de certaines périodes, il y eut unité entre les "grands" Vienne, au point que les observateurs utilisaient le terme de "Viennois"¹⁰⁸ lorsque ces personnages faisaient preuve de solidarité. Mais des conflits eurent lieu, comme on peut s'en douter. A la lecture de mon travail on découvrira les deux cas de figure.

Les Vienne, vassaux du comte et du duc de Bourgogne.

Deux beaux documents, temporellement proches, font apparaître les principaux personnages de cette maison.

L'état des revenus du comte de Bourgogne en 1295 :

"Ce texte se présente en deux parties : le comte énumère tout d'abord ses vassaux laïques et ecclésiastiques ; il chiffre ensuite les revenus de son domaine"¹⁰⁹. Seule la première partie intéresse notre propos.

¹⁰⁸ J'ai longtemps cru que ce terme avait été inventé par des historiens comtois et duchois du XIXe s. C'était une erreur. Il apparaît dans un acte du XVe siècle que je ne manquerai pas de citer, le moment venu.

¹⁰⁹ M-Th ALLEMAND-GAY, *Le pouvoir des comtes de Bourgogne au XIIIe siècle*, reproduit la transcription de ce document, p. 437-462, dont on connaît plusieurs manuscrits, cités et commentés p. 435-436.

<u>Fieffés</u>	<u>Fiefs</u>	<u>Evaluation de leurs revenus annuels</u>
Messire Hugues de Vienne ¹¹⁰	- Saint-Aubin ¹¹¹ - Longwy, la terre de Bresse (?)	600 l. est. 1 500 l.
Messire Philippe de Vienne	Montmorot, Châtillon-en-Montagne, Vadans, La Fertey ou Fretay (?), Annoires	1 500 l.
Messire Jean de Vienne	Mirebel [en-Montagne], "fors que contre son frère" [Philippe]	100 l.
Messire Henri de Vienne ¹¹²	"Treffort, Marbo, Coyrant, Vaulgrenieuse, Saint-Estienne"	1 000 l.

Les inféodations aux Chalon (-Arlay notamment), et les ventes, sont les principales explications de ce faible nombre de fiefs.

"La liste des vassaux qui ont repris de fief du duc de Bourgogne Eudes IV, lors de son avènement", 1315-1317 ¹¹³

<u>Fieffés</u>	<u>Dates et lieux</u>
Hugues de Vienne, sire de Montmorot	12 mai 1315, à Cîteaux.
Etienne de Vienne [frère de Hugues; seigneur de Purlans : TG II et IV]	21 juillet 1315, au Val des Choux. [abbaye ; seigneurie de Villiers-le-Duc]
Messire Jean de Vienne [frère de Philippe ; pour le fief de Losne, entre autres.- Mirebel-en-Montagne et Châtillon sont du Comté].	28 août 1316, à Moilleron (et non Moillecon) ; L'Abergement de Moilleron, commune de Severe, y, dép. Saône-et-Loire, arr. Chalon-sur-Saône, c. Chalon-sur-Saône sud.

¹¹⁰ Hugues, fils de Philippe, qui suit ; TG II.

¹¹¹ Saint-Aubin (de nombreux toponymes) : dép. Jura, arr. Dole, c. Chemin. L'histoire complexe de cette seigneurie me pose problème ; cf cinquième partie.

¹¹² Est-ce un frère de Philippe, "mort jeune" ? : TG II.

¹¹³ Publiée par E. PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, tome VII, p. 66-82.
ADCO, B 10495, rouleau de parchemin.

<u>Fieffés</u>	<u>Dates et lieux</u>
Guillaume de Vienne, "jadis fils de M. Hugues de Vienne, pour tout ce que tenait son père" [donc, Hugues de Vienne ci-dessus est décédé entre le 12 mai 1315 et le 29 avril 1317]	29 avril 1317, à Rouvres
Jean de Vienne, "sire de Pagny", "fils de feu Philippe de Vienne, c'est à savoir ce que M. Henry, son oncle [Henri de Sainte-Croix, TG II], tient de lui" ; "présents : Jean de Vienne, seigneur de "Mirebeau" [Mirebel; cf ci-dessus]	17 juillet 1317, à Argilly.

Nous percevons une présence plus importante que dans le Comté. En revanche, les fiefs ne sont pas cités : "pour tout ce que tenait son père". Nous restons sur notre faim, mais nous pressentons l'importance du patrimoine. Avec Guillaume de Vienne (grand-père de notre personnage central) se dégage nettement la branche aînée des Vienne. Ce qui permet la transition avec le TG III. D'autant que ces deux tableaux font apparaître les grandes branches de la seconde maison de Vienne :

- Guillaume de Vienne : Saint-Georges, Longwy : TG III.

- Jean de Vienne : Mirebel (en-Montagne) : TG V.

(présent dans les deux tableaux)

- Jean de Vienne : Pagny : TG VIII.

- Etienne de Vienne : l'éphémère Pourlans : TG IV, et les branches qui en descendirent, cf TG I bis.

TG III – BRANCHES SAINT-GEORGES - LONGWY.

Base : les travaux de Jean Richard (JR), de Faget de Casteljau (FDC), et du père Anselme.

Ne négligeons pas "le père Anselme"¹¹⁴, qui certes a commis des erreurs, mais qui a fourni un énorme travail, référence des travaux généalogiques postérieurs.

Mais il faut ici saluer la remarquable étude de feu Henri de Faget de Casteljau,¹¹⁵ qui a d'abord, comme je l'ai indiqué ci-dessus, lu, admiré, complété et corrigé à la marge le contenu de l'article de Jean Richard, puis a enchaîné en présentant (de façon linéaire), avec une grande rigueur, la généalogie des différentes branches de la famille de Vienne, jusqu'au XVIIIe siècle.

Il n'est pas question de recenser et de placer les "18 000 Vienne" (Jean Richard), dans les tableaux I à XI que j'ai construits au fur et à mesure de mes recherches. Mes commentaires seront plus brefs que précédemment car ces tableaux s'inscrivent dans le cœur même de mon sujet. Les générations postérieures seront étudiées en huitième partie.

Ce très grand tableau III permet, notamment, de suivre le cheminement des fiefs et les transferts des seigneuries, de découvrir une bonne partie de l'environnement familial de Guillaume de Vienne (les Vienne et leurs alliances matrimoniales).

Etudions d'abord la branche aînée. Le testament d'Hugues de Vienne (TG II et III), chevalier, seigneur de Montmorot, en avril 1315¹¹⁶ révèle un personnage riche, aux relations haut placées. A Guillaume son fils aîné, dont il fait son "hoir universel", il attribue sa "maison fort de Saint George, ensemble (...)" et sa "vile de Seurre, ensemble (...)", notamment. Mais Philippe, fils aîné issu de son second mariage, est aussi qualifié d'"hoir universel"; il reçoit le "chestel de Montmorot", le "chastel de Pymont", entre autres. Marguerite sa femme, aura en douaire Commenailles – qui reviendra à Guillaume –, Saint-Aubin et Authume,¹¹⁷ destinés à Philippe. Ses filles sont richement dotées : Jeanne reçoit 6 000 livres et 500 livrées de terre, Marguerite une "maison fort" et 400 livrées de terre, Guillemette 250 livrées de terre, Alix 1 500 l. t. et 50 livrées de terre ; Simon et Jean recevront chacun "seix vinz livrées de terre". Bizarrement Longwy n'est pas cité. En aucun des toponymes difficilement identifiables on ne peut reconnaître la racine de ce nom. C'est sa première épouse, Gille(tte), qui apporta Longwy

¹¹⁴ ANSELME DE SAINTE-MARIE, *Histoire générale et chronologique de la maison de France, des Pairs...*, le tout dressé sur titres originaux..., Paris, 1733, (5^e éd.), 9 vol., vol. VII pour la famille de Vienne.

¹¹⁵ Cet ouvrage, peu connu lui aussi : Henri de FAGET de CASTELJAU, Pour sortir des sentiers battus : recherches sur la maison de Vienne. Onze articles parus dans *Les Bulletins du Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté*, du n° 8/ 3^e trimestre 1981 au n° 18/ 2^e trimestre 1984.

¹¹⁶ Publié dans U. ROBERT, *op. cit.*, vol. I, n° 24, p. 300-305.

¹¹⁷ Sans doute Authume : dép. Jura. Philippe (qui épousa en secondes noces Huguette de Sainte-Croix) est un personnage très important, cf TG IX.

à la famille de Vienne, fait cité dans mes commentaires du TG II. Le contrat de mariage stipulait-il que la terre de Longwy était seulement destinée aux hoirs à naître ?

Hugues aura sa sépulture "ou cemetiere des freres menours de Lons le Saunier". (Je reviendrai sur ces Cordeliers¹¹⁸). Et de grands personnages devront veiller à l'exécution du testament : l'archevêque de Besançon, le roi de France, le duc de Bourgogne et d'autres. On sait qu'à son décès, vers 1315/1317, son frère Jean et son fils Philippe procédèrent à un nouveau partage. (TG II et III)

Reprise des trois sceaux de Hugues de Vienne, arrière grand-père.



A.N., sceau B 525 (moulage).

1300 : Hugues de Vienne (fils de Philippe), seigneur de Longwy.

La brisure en bande (sur l'écu) indique que le père est vivant. Philippe meurt au plus tôt en 1303.

Travail maladroit quant aux prétentions de la maison.

¹¹⁸ Commentaires du TG IX, "Lons-le-Saunier".



A.N., Artois n° 90 (Cliché : Dominique Delgrange).

1314 : Hugues de Vienne, connétable de Bourgogne.

Hugues a suivi le duc de Bourgogne à la cour d'Artois. Sa traîne sert de lambrequin au heaume ; apparition du cimier à la dame. Un ancien cimier sur la tête du cheval. La brisure a disparu. Bannière du chevalier banneret ; on lit "PAGNEY".



A.N., sceau B 527 (moulage).

1316 : Hugues de Vienne (fils de Philippe).

Style héraldique classique ; épée suspendue à une chaîne.

On lit "MONTEMORETE" : Montmorot.

Guillaume de Vienne, le fils aîné, qui poursuivait l'aventure de la branche aînée, passait pour "un des plus riches chevaliers de Bourgogne. Un peu avant la guerre de Chaussin (1336), il fit à Cîteaux un dépôt d'argenterie, et dit à l'abbé :

"Bian compère, je me doibt de la guerre qui vient, si vous apporte ceans ces choses que vos avez vehues. A donc l'abbé répondit aud. Guillaume que bien li seroit gardé, et qu'il voudroit bien led. messire Guillaume eust (...) tant comme il seroit gardé seans. Et ceux qui presens estoient dirent que li tresor valoit bien 20 000 ou 22 000 livres tournois"¹¹⁹.

C'est lui, seigneur de Saint-Georges, qui fut "admis au nombre des citoyens de Besançon (...) audit an 1335 (...)" pour avoir "porté les armes pour le service de la cité pendant la guerre dudit an (...)"¹²⁰.

Cette richesse lui venait bien sûr de son père, mais aussi de son épouse Marguerite de Vaudémont.

En octobre 1322, "Guillaume de Vyenne, sire de Montmeret [Montmorot] (...), donne, quicte et octroie (...) audit messire Jehan [de Hassonville, chevalier], pour luy et ses hoirs, vingt libvres de terres tournois, monnoie courante à Metz, en Lorraine (...) tant comme ma dame dame Jehenne de Sarrebruche, dame de Benville [mère de Marguerite], vivra, et apres le deces et la mort de ladite dame Jehenne, je, le dessusdit Guillaume, en l'assentiment et volonté de Margueritte de Vauldemont, dame de Maison [?], qui en cest fait est consentant, promès audit messire Jehan assigner et assenier lesdites XX livres de terres (...) en la terre de Bainville ¹²¹. (...). Et je Margueritte de Vauldemont, dame de Montmerret, femme dudit Guillaume de Vyenne et fille naturelle de ladite dame Jehenne Sarrebruche dame de Benville, confesse et cognois les choses dessus dites estre faicte de ma bonne et propre volonté. Et promettons (...)"¹²²

Le texte qui suit nous apprend que "Jehanne de Commarcey [Commercy], dame de Baynville, fais savoir à tous que comme Guillaume de Vyenne mes fils, sires de Saint George, fust tenu à hault homme et noble monseigneur Pierre de Bar, seigneur de Pierrefort, en la somme de douze cens livres de petits tournois, pour cause dou mariage de noble dame dame Jehanne de Vyenne ¹²³ j'ay dite dame de Pierrefort, cui Dieus pardoint, liqueile somme d'argent est à paier audit monseigneur Pierre de Bar (...), ad savoir que je Jehanne, dame de Baynville dessusdite, me mès et suis mise et estaublie pour ledit Guillaume renderesse et principale debteresse desdites douze cens livres de tournois envers ledit monseigneur Pierre de Bar et envers ses hoirs (...) et oblige par les presentes lettres tous mes biens et les biens de mes hoirs, nobles et non nobles, presens et advenir (...). Et aveue tout ce, en ai-je donnei et mis en plèges (...), pour plus grant surtei, mon tres chier seigneur monseigneur Henri

¹¹⁹ E. CLERC, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté, op. cit.*, tome 2, p. 152. Le fait est également rapporté par Claude ROSSIGNOL, *Histoire de Beaune*, 1854, p. 215, qui cite une source : PEINCEDE, XVI, 189.

¹²⁰ ADD, E 3217, cité dans mon *DES* de 1967, p. 81-82.

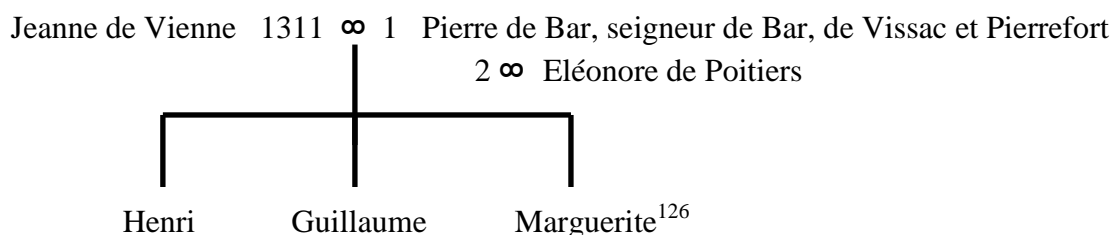
¹²¹ Ce doit être Bainville-aux-Miroirs : dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, c. Haroué. Une très grande seigneurie.

¹²² "Archives de la Meurthe. Trésor des chartes de Lorraine. Layette Châtel-sur-Moselle, 115, n° 31". Texte transcrit dans *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, tome VII, année 1882, p. 197-1999.

¹²³ Il s'agit de la sœur de Guillaume de Vienne : TG II.

conte de Wadement (...) et mes bien ameis monseigneur Wauchier de Germiny, et monseigneur Maheu dit Gadiffer, chevaliers (...) mars 1327 n. st. ¹²⁴.

Ces deux textes sont très intéressants. Nous avons vu que Hugues de Vienne, dans son testament (1315), attribuait 6 000 livres et 500 livrées de terres à sa fille Jeanne, en précisant que c'était à l'occasion de son mariage avec Pierre de Bar (1311) ¹²⁵. Nous sommes en 1327, douze années se sont écoulées, Jeanne est décédée ("jay dite dame de Pierrefort, cui Dieus pardoint"), et il reste 1 200 livres à honorer. Phénomène fréquent : on promet une grosse dot, en rapport avec le prestige, réel ou revendiqué, de la famille, et en réalité le paiement pose problème. C'est donc la belle-mère, Jeanne de Commercy, nommée Jeanne de Sarrebruck dans le premier texte, qui se porte garante, "renderesse et principale debtesse", de cette dette contractée par Hugues lors du mariage de 1311. Mais il meurt en 1315/1317, celle-ci est alors imputable à son fils Guillaume en 1317, et pour garantir le paiement, Jeanne de Commercy a recours à des pleiges. Les créanciers sont alors Pierre de Bar et "ses hoirs". L'affaire peut s'éterniser, et aboutir à un procès. Le processus est courant.



Le second apport de ces deux textes réside dans l'héritage lorrain de Guillaume. On comprendra alors l'origine et le contenu du texte de 1344 faisant allusion aux "heritaiges de Lorraine"¹²⁷. Guillaume possède "la terre de Bainville"¹²⁸. Les textes qui suivent nous en apprennent davantage.

¹²⁴ Texte transcrit dans *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, tome VII, année 1882. Origine : "Bibliothèque Nationale de Lorraine, CCXIII, n° 67".

¹²⁵ 1311, selon mes recherches.

¹²⁶ Extrait du TG 2, p. 86 de l'ouvrage de Michelle BUBENICEK, *Yolande de Flandre*, 2002, qui traite longuement de Pierre de Bar.

¹²⁷ PJ. I. Son étude : cf *infra*, le partage effectué entre Jacques et Hugues, enfants de Guillaume, deuxième partie, ch. II, 4, a.

¹²⁸ Ou "possèdera", au décès de sa belle-mère. Jacques et Hugues en héritent ; cf note précédente.

Guillaume de Vienne, "grand-père"¹²⁹, et Marguerite de Vaudémont eurent quatre enfants (TG III). La cadette, Jeanne, vécut d'abord dans le siècle et épousa Huart de Bauffremont en 1346 (n. st.).

Le 19 mars de cette année, ses frères "Jaques de Vienne, sires de Lonvy, chevaliers" et "Hugues de Vienne, chevaliers, sire de Saint Georges (...) aienz convenancié et promis à asseoir (...) à Huart de Ruppes [ou : Huart de Bauffremont], escuier, cent livre de terre pour cause dou matrimonie ou mariaige fait doudit Huart et de nostre bien amée suer damoiselle Jehanne de Vienne (...), lesquelz cent livres de terre (...) nous li aviens promis et assenei (...) en villes de Mecienz, de Giboumeix ou de Houdreville, esquelz des diz leux que miex nous plairoit (...), Mecienz (...) muevent dou fied le conte de Vademont (...)"¹³⁰ :

trois autres terres issues de l'héritage de Guillaume ; je n'ai pu identifier "Mecienz", au contraire des deux autres¹³¹. A ces trois fiefs Jacques et Hugues ajoutèrent sans doute une certaine somme d'argent, ce qui permit en 1351 d'acheter deux nouvelles terres, "acquestées dou propre argent dou dit mariage dame Jehanne sa femme"¹³².

Enfin, c'est une bataille d'héritage que nous livre le très long texte daté 4 août 1360¹³³. Je cite le résumé – élargi – établi par le transcritteur :

"Lettres de Huart II, sire de Ruppes, chevalier, portant qu'estant entré en procès avec Jean de Sarrebruck, seigneur de Commercy, et Henry, son frère, pour avoir partage en la terre de Commercy, à cause de Jehanne de Vienne, sa femme, héritière (selon Huart) de Jeanne de Sarrebruck, dame de Bainville, fille de Simon, jadis comte de Sarrebruck, ["qui morut sires de Commarcey"], sa grand-mère, il s'en est déporté après avoir vu les lettres d'échange que sa dite aïeule avait faites à Jean, son frère" : délibérations, échange, lettres dont une "de monseignour Hugue de Vienne de renunciacion et quittance desdiz heritages de Commarcey", requêtes "à mes chiers et bons amis" dont Miles de Noyers, "qui veullent estre plesges pour my (...)" : procès.

Nous en verrons de semblables dans le cœur de mon ouvrage.

Gille(tte), sœur aînée de Jeanne, épousa en 1340 Jean de Vergy, dit "Le Borgne", et "lui apporta une dot de dix mille florins d'or et cinq cents livrées de terre à prendre au village d'Echevronne"¹³⁴. Le mariage fut célébré solennellement en l'église d'Auxonne, le jeudi avant la fête de saint André, du consentement de Jacques et de Hugues de Vienne, chevaliers, frères

¹²⁹ Grand-père du personnage central de ce travail.

¹³⁰ *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, op. cit., p. 201-203. Source : "Collection de Lorraine, vol. 92, pièce n° 39".

¹³¹ Gibeaumeix : dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Toul, c. Colombey-les-Belles ; Houdreville : dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, c. Vézelize.

¹³² *Documents rares ou inédits...*, op. cit., p. 203-204. Source : "Collection de Lorraine, vol. 92, pièce n° 43". Au dos (de ce manuscrit) : "lettre de l'akest de dame Jehanne femme à monseignour Huars, de l'argent de son mariage".

¹³³ *Ibidem*, p. 205-208. Source : "Archives de la Meurthe. Trésor des chartes de Lorraine, layette Commercy 1, n° 63" ; et vidimus Bibliothèque Nationale, Fonds Lorraine, XCII, n° 44, vol. 92.

¹³⁴ Echevronne : dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, c. Beaune Nord.

de Gille"¹³⁵. Selon ce même auteur, à la mort de son mari (1353) et "en vertu d'un arrêt du Parlement de France, Gille (...) fut mise en possession des châteaux de Champlitte et d'Autrey[-les-Gray]¹³⁶, comme l'indiquent des lettres de Thiébaud de Neufchâtel, gardien du Comté¹³⁷ (...). Elle eut la tutelle de ses enfants et l'administration de leurs biens, dont elle présenta le dénombrement à Philippe de Rouvres, en 1356. Mais elle se trouvait à la tête des affaires dans des conjonctures difficiles. Après le traité de Bretigny (8 mai 1360), les Grandes compagnies vinrent ravager les rives de la Saône et la vallée du Salon. Pour résister à leurs incursions, elle convoqua les vassaux de la seigneurie de Champlitte. (...). L'un d'eux, Jean de la Rochelle, fut pris et rançonné par le terrible Jean de Chauffour (...). Madame de Vergy mourut en 1364 et fut inhumée à Theuley, à côté de son mari, pour le remède de l'âme duquel elle avait cédé à cette abbaye une rente perpétuelle de dix livres."

Elle eut quatre (ou cinq) enfants, dont Jean de Vergy, maréchal de Bourgogne : cf le tableau généalogique ci-après. Un inventaire des sceaux contenus dans les Archives départementales de la Haute-Marne signale un sceau de Gillette, mais mes recherches sont restées infructueuses. En revanche on possède le dessin de la pierre tombale¹³⁸ jadis installée dans l'abbaye de Theuley¹³⁹. Ce fut assurément une grande dame, qui attend son biographe.

¹³⁵ Abbé BRIFFAUT, *Histoire de Champlitte*, 1869, rééd. 1989.

A cette date, Guillaume, le père, est toujours en vie.

¹³⁶ Champlitte : dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, ch-l.-de c.
Autrey-les-Gray : dép. Haute-Saône, arr. Lure, ch-l.-de c.

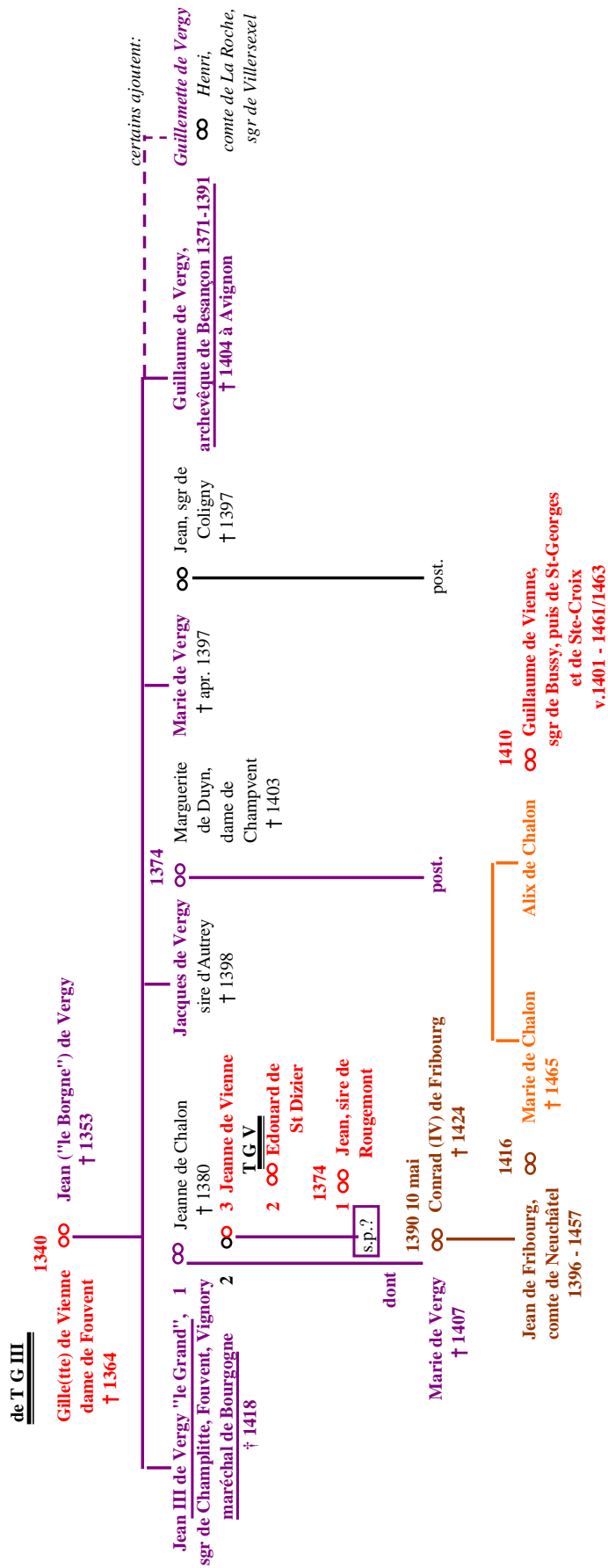
¹³⁷ ADCO, Recueil PEINCEDE, t. II, p. 837.

¹³⁸ Dessin extrait de Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, p. 342.

¹³⁹ Theuley : sur le territoire de la commune de Vars, dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, c. Autrey-les-Gray.

TG: GILLETTE DE VIENNE

(sources diverses)



certain ajoutent:



Dessin extrait de Dom Plancher, *op. cit.*, II, p. 342.
 Tombeau de Gillette de Vienne et de Jean de Vergy, sire de Fouvent et de Champlitte.



BNF, Est., Rés., Pe 1m., f° 99. Cliché BNF.

Tombeau de Jean III de Vergy, seigneur de Fouvent, maréchal de Bourgogne, (fils de Gillette).

Afin d'assurer plus tard une transition avec "le sire de Saint George", je reporte un peu l'étude de l'héritage dévolu aux deux frères, Jacques et Hugues¹⁴⁰ ;

Le TG III s'ouvre sur une bonne partie de la généalogie des Vienne aux XIV^e et XV^e siècles, contemporains de "mon" Guillaume certes, mais aussi de la génération précédente. A la lecture de Dom Plancher, d'Edouard Clerc et de bien d'autres historiens des siècles passés, on peut être surpris du fourmillement des membres de la famille de Vienne, apparaissant souvent ensemble : "les Viennois". Il est bon, me semble-t-il, de présenter à nouveau, en quelques exemples, les Vienne les plus actifs à cette époque.

"Ce sont les monstres des gens d'armes et sergens receus par monseigneur Girart de Thury, chevalier, mareschal de Bourgogne et ses députés, tant de la frontière d'Avalon comme des autres frontieres et garnisons du pais de Bourgogne¹⁴¹

"Premierement la monstre mons. Eudes de Muxy, chevalier, receues a Montbar par Guyot du Recepts et Guillaume Bivignon [? rature], escuiers, du commandement mons. Jaques de Vienne, general capitaine des guerres du païs de Bourgoigne, le jeudi apres Noel XXX. jour de decembre l'an mil 1358 (...)

La monstre monsieur Jaques de Vienne, seigneur de Lonvy, general capitaine des guerres¹⁴² du païs de Bourgoigne, receu à Avalon le 10e (?) jour de janvier l'an 58 [donc 1359 n. st.] par monsieur Girart de Thury, mareschal de Bourgoigne :

Le dit messire Jaques de Vienne, cheval bay, les trois pieds blans, vault	240 livres ¹⁴³
li cheval de sa banniere,	200 livres
Jehan d'Auviller ¹⁴⁴ , cheval brun bay,	160 livres
.....	
Girardin de Courgenay, cheval gris, narrines fendues,	80 livres
.....	
Regnaut Sarrasin, cheval morel,	35 livres"
.....	
.....	

cheval le moins cher : 30 livres

total : 134 gens d'armes,

groupe auquel viennent s'agrèger trois "croissances" en ce même mois de janvier, ce qui porte la montre de Jacques de Vienne à 210 gens d'armes.

¹⁴⁰ Cf note 127, PJ I.

¹⁴¹ BNF, *Nouvelles acquisitions françaises*, 1036 et 1037 : copie de montres d'armes du duché et du comté de Bourgogne, classées par ordre chronologique, 1358-1440, due à Dom Caffiaux ; papier, deux cahiers, 101 et 199 feuillets, XVIII^e siècle (écriture manuelle). Mais rien sur la période 1421-1438 ; deux montres en 1429, une en 1440. Un document que je désirais lire entièrement, je n'ai pris le temps de découvrir que les premières pages.

¹⁴² Je me permets cette répétition pour bien faire apparaître le personnage, oncle de "mon" Guillaume de Vienne.

¹⁴³ Je crois me souvenir que Dom Caffiaux avait transcrit en chiffres arabes. Je présente mes excuses si ce n'est pas le cas.

¹⁴⁴ Auvillars[-sur-Saône] : un fief dépendant de Seurre.

.....	
"La monstre Jehan de Vienne, sire de Rolans [Roulans] ¹⁴⁵ (...)	
Premier le dit Jehan, cheval brun gris estelle, 15 gens d'armes	120 livres"
"La monstre mons. Henry de Vienne, sire de Mirebel en Montagne ¹⁴⁶ (...)	
Premier ledit mons. Henry, banneret, cheval brun gris,	240 livres"

Suivent juste après Henri :

"mons. Girart de Vienne, son frère ¹⁴⁷ , cheval brun bay,	160 livres
.....	
Vautier de Vienne ¹⁴⁸ , cheval gris,	100 livres
.....	
Jaquot de Vienne ¹⁴⁹ , cheval brun estelle,	100 livres
.....	
Huguenin de Vienne ¹⁵⁰ , cheval gris pomellé,	180 livres"

total pour la montre d'Henri de Vienne : 142 gens d'armes.

Sont à noter les prix très élevés des chevaux, celui de Jacques de Vienne atteignant 240 livres¹⁵¹. On sait que les chevaux étaient bien décrits et financièrement évalués afin de procéder sans fausseté de part et d'autre à leur remplacement à l'issue de combats meurtriers.

¹⁴⁵ Jean de Vienne, seigneur de Roulans (TG VI) : le futur amiral de France, né vers 1341.

¹⁴⁶ Henri de Vienne, seigneur de Mirebel-en-Montagne, TG III et V.

¹⁴⁷ Girart de Vienne : "frère d'Henri" ; je le découvre et n'en sais pas plus.

¹⁴⁸ Vauthier (ou Vauchier) de Vienne, fils d'Henri : TG V.

¹⁴⁹ Je n'ai pas pu situer ce personnage.

¹⁵⁰ Hugues ou Huguenin de Vienne, seigneur de Pagny, vraisemblablement : TG VIII. Dom Plancher confirme, II, année 1359.

¹⁵¹ Je caressais le projet de calculer le prix total des chevaux des 210 gens d'armes composant la montre de Jacques de Vienne. Ce qui donnerait un certain éclairage sur le coût de la guerre, et les soucis dudit Jacques pour le remplacement des chevaux tués. Mais B. Schnerb a réalisé à partir de ces montres d'armes une intéressante étude chiffrée, citant les prix élevés des chevaux de Jacques et d'Henri de Vienne, et enchaînant : "mais, dépassant de loin tous les autres bannerets, Jean de Rye, seigneur de Balançon, futur maréchal de Bourgogne, est monté sur un cheval prisé 400 l. Au mois d'avril suivant, le seigneur de Longwy sera passé en revue sur un cheval de bataille estimé 300 l., et au mois de juin, le maréchal Girard de Thurey est reçu sur un cheval de 400 l. Il est évident que de tels prix doivent être considérés comme des sommets rarement atteints". Et "si l'on excepte ces chevaux de très grand prix, la valeur des montures de guerre s'insère dans une échelle de prix qui varie en fonction des catégories des combattants". Ainsi, "une étude portant sur des montres d'armes reçues entre août 1363 et juillet 1364 (...)" donne :

prix moyen d'un cheval

- chevaliers bacheliers : 52 florins
- écuyers : 24 florins
- archers et arbalétriers : 14 florins

"Enfin, un trompette et un maréchal-ferrant sont chacun montés sur un cheval de 12 florins".

Or, "l'armée des ducs de Bourgogne au XIVe siècle est essentiellement constituée de combattants montés. La question de la remonte est donc loin d'être secondaire et a longuement influé sur l'activité commerciale dans les pays bourguignons". B. SCHNERB, "Le cheval et les chevaux dans les armées des ducs de Bourgogne, au XIVe siècle", In : *Commerce, finances et société (XIe-XVIIe siècles)*, textes réunis par Philippe CONTAMINE, Thierry DUTOUR et Bertrand SCHNERB, Paris ; p. 71-87, dont les citations ci-dessus : p. 76-77.

Cet historien rappelle (p.76, n. 12) "les résultats d'une enquête de Ph. Contamine concernant le prix moyen des montures rapporté à la qualité de l'homme d'armes d'après des documents bourguignons". Ph. Contamine, *Guerre, Etat et Société à la fin du Moyen Âge. Etudes sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris et La Haye, 1972. Annexe XII A. p. 656.

Les "trois pieds blancs" du cheval de Jacques de Vienne ou les "narines fendues" de celui de Girardin de Courgenay peuvent, certes, faire sourire. Dans cette montre sont notés aussi un cheval "bay labouré des quatre jambes", et un autre ayant "une moleste au front".

La montre d'Henri de Vienne rassemble cinq personnes de cette famille. En tout, sept "Viennois", parmi lesquels Jean de Vienne, seigneur de Roulans, le futur amiral de France.

Autre exemple :

c'est "la liste des nobles assemblés à Dijon par le duc en mars et avril 1367 pour aller chasser les ennemis (les Grandes compagnies) répandus dans l'Autunois et le Nivernois (...) :

Chevaliers bannerets :

(...)

Jacques de Vienne, seigneur de Longwy,

(...)

Chevaliers bacheliers :

(...)

Jean de Vienne, seigneur de Roulans

(...)

Hugues de Vienne, seigneur de Pagny

(...)

Huguenin de Vienne, seigneur de Trichâteau"¹⁵²

Ils sont présents sur les champs de bataille¹⁵³, mais également dans les grandes fêtes, aux noces de Philippe le Hardi en Flandre en 1369, au "voyage" du même à Montbéliard, pour établir le contrat de mariage de sa fille Marguerite en 1379, en 1388 aux noces de Catherine de Bourgogne et de Léopold d'Autriche. Ils sont témoins aux traités, comme par exemple à celui de l'alliance entre Eudes [IV], duc de Bourgogne et Amé [Amédée VI] comte de Savoie passé le 16 juin 1348 à Chalon-sur-Saône : "en la présence de (...) mons. Philippe de Vienne seignor de Pimont (...), mons. Philipe de Vienne seignor de Pagny, mons. Hugue de Vienne¹⁵⁴, seignor de Saint George, mons. Jaque de Vienne"¹⁵⁵.

Présents aux États de Bourgogne, en janvier et en mars 1356 : siègent à cet organe tenu à Châtillon-sur-Seine, à Dijon, à Sens, puis à Beaune, Hugues de Vienne, seigneur de Saint-

¹⁵² Dom PLANCHER, *op. cit.*, t. III, "note III", p. 557.

"Trichâteau" : sans doute Til-Châtel, dép. Côte d'Or, arr. Dijon, c. Is-sur-Tille. Je n'identifie pas ce personnage. FAGET DE CASTELJAU n'en fait pas mention dans sa remarquable série d'articles sur Trichâteau ; cf note TG V.

¹⁵³ De nombreux autres exemples dans les "notes" de Dom PLANCHER, *op. cit.*, t. III.

¹⁵⁴ Hugues : père de Guillaume de Vienne

¹⁵⁵ Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, "note" CCLXXXII.

Georges¹⁵⁶, Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, Philippe de Vienne, seigneur de Pymont et de Chagny, et toujours cet Huguenin de Vienne, seigneur de Til-Châtel¹⁵⁷.

Plus significative encore, l'action très fréquente du trio que j'ai déjà évoqué et dont les sceaux qui voisinent au bas d'un texte, sont le symbole de leur étroite union. (Ces sceaux seront étudiés en deuxième partie).



Archives d'Etat de Neuchâtel, L 3-5 (maison de Vienne).

Jacques de Vienne, sgr de Longwy. **Hugues de Vienne, sgr de St-Georges,**
(père de Guillaume). **Henri de Vienne, sgr de Mirebel.**

En compagnie de sept autres (dont deux ont disparu), ces sceaux sont apposés au bas d'un texte contenant la "confirmation de l'alliance contractée depuis de longues années, entre Thiébaut sire de Neuchâtel, Louis de Neuchâtel et plusieurs barons du comté de Bourgogne, contre Henry comte de Montbéliard, Thiébaut sire de Blamont et leurs alliés, à certaines conditions"¹⁵⁸.

En revenant sur nos pas, on trouve Jacques, Hugues et Henri parmi les "sept chevaliers" de "la sentence arbitrale, par laquelle un pareil nombre d'arbitres [se] prononcent sur des questions de limites qui s'étaient élevées entre Louis, comte et seigneur de Neuchâtel, et Othon, seigneur de Grandson," le 10 décembre 1350¹⁵⁹.

¹⁵⁶ Hugues : père de Guillaume de Vienne

¹⁵⁷ Henri BEAUNE et Jules d'ARBAUMONT, *La Noblesse aux Etats de Bourgogne de 1350 à 1789*.

¹⁵⁸ 20 janvier 1354 (n. st). Parchemin, AE de Neuchâtel, L 3-5.

¹⁵⁹ Copie vidimée sur parchemin aux Archives de Fribourg, en Suisse; sur papier aux archives du Prince, manuscrits, n° 15. George-Auguste MATILE, (éd.), *"Monuments de l'histoire de Neuchâtel"*, Neuchâtel, 1848, p. 653-657, doc. DXXX.

Une interrogation : Hugues de Vienne – père de mon personnage central – est dit, à plusieurs reprises, "sire de Saint George et de Sainte Croix" ; je situe son mariage vers 1354-1355 (cf deuxième partie, étude de ce personnage), qui lui apporte Ste-Croix. Or ce texte est daté 1350. Mais ces "*Monuments*" ne sont pas exempts d'erreurs de dates, (cf n. 182, *infra*), les clercs médiévaux également. Je récuse "1350".

Et bien sûr au service armé du Duc¹⁶⁰ : les deux frères (Jacques et Hugues) et leur cousin Henri jouent un rôle majeur au traité de Guillon¹⁶¹, à l'application duquel Hugues disparaît.

Ce qui n'altère pas, apparemment, le désormais duo Jacques – Henri que l'on découvre par exemple dans la montre d'armes de 1368 "au mandement de monseigneur le duc de Bourgogne :

"(...)"

Henri de Vienne, sire de Mirebel-en-Montagne, chevalier banneret [avec] 17 gens d'armes, Jacques de Vienne, chevalier banneret, [avec] 4 chev. bacheliers, 28 écuyers, 1 archer à cheval¹⁶².

Mais la personnalité de Jacques de Vienne s'impose. Une très grande figure.

On le découvre en 1348, "avec plusieurs autres seigneurs, au traité fait entre Eudes de Bourgogne, Jeanne duchesse et Amé comte de Savoie, à Chalon, en la grande église le 16 juin (...)", puis la même année "present (...) au traité de mariage fait par Eudes (...) et Madame Jeanne, (...) pour et au nom de Madame Jeanne de Bourgogne leur petite-fille d'une part, et Amé comte de Savoye de l'autre"¹⁶³.

Il enchaîne les titres et fonctions prestigieux. Nous l'avons vu capitaine général des guerres ("du païs") de Bourgogne, en 1358-59. A la mort de Philippe de Rouvres en 1361, Marguerite de France l'établit "gardien et gouverneur du comté d'Artois et de la Comté de Bourgogne"¹⁶⁴, deux terres dont désormais elle était souveraine. "Pour assurer la défense de

¹⁶⁰ Les historiens comtois et bourguignons ont remarqué, et nous en donnent de nombreuses preuves, la remarquable fidélité des Vienne au pouvoir souverain, au contraire des Chalon souvent en révolte. Ils font cependant partie de cette noblesse comtoise turbulente qui connaît de nombreuses guerres privées.

¹⁶¹ Que je traiterai en deuxième partie, dans le cadre du contexte de la naissance de Guillaume de Vienne. Ce trio mériterait hautement de connaître son historien.

¹⁶² En compagnie de Jean de Vienne, seigneur de Roulans, Hugues de Vienne, chevalier, seigneur de Pagny, puis de :
- Gauthier (ou Vauthier) de Vienne, chevalier bachelier, sans doute le fils d'Henri, TG II et V,
- Jean de Bourgogne, seigneur d'Arc-en-Barrois, écuyer banneret, 4 chevaliers bacheliers et 11 écuyers : époux de Marie de Châteauvillain, sœur de Jeanne, donc tante de Guillaume de Vienne : cf deuxième partie, ch. II, IV et de

- **Huguenin de Vienne, écuyer, seigneur de Sainte-Croix, 1 chevalier bachelier, 5 écuyers et un autre à cheval.**

Il s'agit du fils de Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Marie de Sainte-Croix : cf TG III et presque tous les tableaux généalogiques concernant "notre" Guillaume de Vienne, son frère consanguin ; Huguenin succède à Hugues.

LA CHAUVELAYS (J. de), "Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne de la maison de Valois", In *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Dijon*, 1880, p. 64 et suiv., résumé par J. RAUZIER, *op. cit.*, p. 641-642 ; ADCO, B 1480 f° 59 v° à 72.

¹⁶³ BNF, *Collection de Bourgogne*, tome 43, f° 145 v, et Dom Plancher, *op. cit.*, t. 3 : cf *supra* n. 153.

¹⁶⁴ Dom PLANCHER, *op. cit.*, III, p. 8.

Et au cours des années suivantes ; Pierre GRESSER, *La Franche-Comté au temps de la guerre de Cent ans*, p. 276, fait justement remarquer le caractère souvent imprécis des titres de "gardien, gouverneur". J'ajoute : une liste datée de ces personnages ayant porté ces titres, dans le comté de Bourgogne, serait fort utile (cf en deuxième partie le titre donné à Guillaume de Vienne par E. CLERC en déc. 1396, suite à la bataille de

son duché, Philippe [le Hardi], pouvait compter sur la noblesse de Bourgogne qui s'était ralliée à lui (...). Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, chevalier, conseiller et chambellan du duc, fut, à l'automne 1364, "lieutenant du roi et de monseigneur le duc de Bourgogne en la province de Lyon"¹⁶⁵. L'année suivante, il accompagna Philippe le Hardi à la rencontre avec l'empereur Charles IV, à Romans. Puis le roi le nomma gouverneur du Dauphiné (FDC).

Il est riche, il encaisse ou débourse de grosses sommes d'argent : en 1365, lors de l'aide demandée à la noblesse pour le "jet des Grandes compagnies, il est taxé à 1 000 florins" ; trois ans plus tard, il prête "7 000 florins à Jacques de Grandson pour sa rançon et le rachat de sa seigneurie. La négociation du mariage d'Antoine de Grandson et de Jeanne de Vienne était liée à cette dette"¹⁶⁶. La terre de Grozon lui rapporte une très grosse rente¹⁶⁷. Dans son testament, il lègue à sa "fille Jehanne [son] grant mantel de vars, [ses] mainges d'ermes, ensemble [sa] corone d'ort qui est à la Côte Sain Andrey"¹⁶⁸. Quelle couronne ???

Jacques de Vienne jouit d'une grande considération. Fait prisonnier lors de la bataille de Brignais (avril 1362), le roi lui attribue, quatre ans plus tard, 3 000 livres "en récompense de ses pertes et dommages". L'année suivante, Charles V lui assigne une rente de 500 livres tournois sur "les ports et passages de Saint-Jean-de-Losne"¹⁶⁹.

Ce fut un grand serviteur du royaume, du duché et du comté de Bourgogne. Un grand seigneur, comme en témoigne son testament, en 1372¹⁷⁰ :

"a mon bien amé compere et chevaliers mon signour Jehan de Cortiembles, sires de Comarrens", il "done (...) cent frans d'or", et la terre qu'il lui avait octroyée, il la "done et laisse en filolaige à Jaiques, mon filleux, fil dudit mon signour Jehan de Cortiembles, à la vie d'icelluidit mon filleux tant solement, après le trespassement de sondit père" (...)¹⁷¹.

"Jehan, le bastar de Saint George, escoiers¹⁷²" n'est pas oublié et reçoit "cent florins de Florence de bon or". Sa fille Jeanne est généreusement dotée, "8 000 florins de Florence" et

Nicopolis). De même pour la fonction de "gardien du baillage d'Aval de févr. 1362 au 10 juin 1364", occupée par Jacques ; U. ROBERT, *Testaments...*, *op. cit.*, t. I, n° 98.

¹⁶⁵ Bertrand SCHNERB, *L'Etat bourguignon*, p. 51.

¹⁶⁶ M. Th. CARON, *La Noblesse dans le duché de Bourgogne*, p. 212.

Pour situer les personnages cités : cf le tableau généalogique : Famille de Grandson.

¹⁶⁷ Cf cinquième partie.

¹⁶⁸ La Côte-Saint-André : dép. Isère, arr. Vienne, ch.-l. c. Cf le testament d'Enguerrand d'Eudin, deuxième partie, chapitre 2, II.

¹⁶⁹ Ces deux faits : ANSELME, *op. cit.*, p. 758.

¹⁷⁰ U. ROBERT, *op. cit.*, t. I, n° 98, p. 459-465.

¹⁷¹ Jean de Courtiembles, sire de Commarin ; son fils Jacques que nous trouverons très souvent en compagnie de Guillaume de Vienne. Ces divers liens pourraient expliquer, au moins en partie, le passage de la terre de Commarin à Girard de Vienne ; cf TG XI et en huitième partie.

¹⁷² Peut-être un demi-frère, fils de Guillaume de Vienne, "grand-père" mort vers 1344.

ses "chastel, ville et appartenances de Pesmes sur l'Oignon, ensemble (...) ¹⁷³. Il veut et ordonne que son second fils "Guillaume soit tenu à l'escole ("en clergie")", et son frère Jacques devra lui donner 400 florins de Florence par an, en plus du legs paternel de 500 florins de terre.

Le premier exécuteur testamentaire nommé est Jean de Vienne "evesque de Balle" ¹⁷⁴. Jacques élit sa "sepulture ou monastere des Agustins de Saint George (...) ainsine comme regardés sera au plus près des piez de mon signour mon père" ¹⁷⁵. Il ajoute : "Iten vuis et ordene que le jour de mon obseque aucuns chevalx, espee, ernois ne soient offers, ne aucun orguil do monde demenex". Les dons à trente pauvres, les messes et les nombreuses donations à l'Eglise, en particulier au clergé régulier ne nous surprennent pas, de même que l'absence de la liste de tous ses biens immobiliers. Grosse déception pour l'historien ! Mais, outre Longwy, il insiste sur Bellevesvre : "mon hospital (...), mon grenier (...), ma maison" de Bellevesvre. Et dans son codicille il fait mention de sa terre de "Chastoillon" ¹⁷⁶. Celle-ci explique en partie les motivations de Jacques de Vienne dans les guerres privées sévissant dans cette région au cours de la décennie 1350 ¹⁷⁷. Ainsi dans une "sentence des commissaires nommés par le roi de France pour apaiser plusieurs controverses et débats qui s'étaient élevés entre divers seigneurs d'Outre-Joux, au nombre desquels se trouvaient le comte Louis de Neuchâtel ¹⁷⁸ et Jean, son fils, le mercredi après les Bordes 1355 (n. st.)" un paragraphe précise :

"Item, quant au fait du dit monseignour Jaques de Vienne et du seigneur de Belvoir, du desbat que ils ont pour cause de la terre de Sancey ¹⁷⁹ (...)."

Vingt lignes de "si ... mais...", puis un autre

¹⁷³ TG : Famille de Grandson : on repère ladite Jeanne qui épouse en 1368 Antoine de Grandson, ce qui pourrait expliquer un rapport avec Pesmes. Mais Jacques de Vienne seigneur de Pesmes ??? L'affaire doit être plus compliquée, car au sujet de Pesmes, Jacques disserte longuement. Veuve en 1369, Jeanne convolera à nouveau, en 1379 semble-t-il ; l'heureux élu : Philibert de Montagu (cf TG III). Sur Pesmes également : cf Arnaud de Cervole, Jeanne de Châteauvillain et le traité de Corcondray, déc. 1365 – juin 1368, deuxième partie, ch. II, II.

¹⁷⁴ Cf : TG V, et mes commentaires.

¹⁷⁵ Cf le testament de Guillaume de Vienne, 1435, cinquième partie.

¹⁷⁶ Châtillon-sous-Mâche (aujourd'hui commune des Terres de Chaux, dép. Doubs, arr. Montbéliard, c. Saint-Hippolyte), future possession de Guillaume de Vienne : cf TG III ; deuxième, quatrième, cinquième, sixième et septième parties ; et deux cartes : la carte d'ensemble des seigneuries de Guillaume de Vienne et celle de la seigneurie de Châtillon-sous-Mâche.

¹⁷⁷ Cf supra les textes issus des *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*.

¹⁷⁸ Au sujet de ce toponyme,

- "Neufchâtel" : famille de Neufchâtel-Bourgogne, cf par ex. le TG : Neufchâtel (-Bourgogne). Le puissant château s'élevait sur une colline dominant le village homonyme, aujourd'hui Neuchâtel-Urtière : dép. Doubs, arr. Montbéliard, c. Pont-de-Roide.

- "Neuchâtel" : les comtes de, du nom de la ville de Neuchâtel (-sur-le-Lac) (CH), qui a donné son nom au lac qui la borde.

Sauf, bien sûr, dans les citations d'extraits de textes de l'époque, desquels je conserverai l'orthographe.

¹⁷⁹ Belvoir et Sancey : cf ma carte de la seigneurie de Châtillon-sous-Mâche.

"Item, quant es demandes faictes de messires Jaques de Vienne ou seigneur de Veler, et du seignour de Veler a monseignour Jaques"¹⁸⁰;

vingt et une lignes de débat à ce sujet, puis

"Item, demourre a monseignour Jaques de Vienne li accort de la pleigerie que messire Guillaume de Vyenne, pere dudit messire Jaques, fist en la main du seignour de Vofflens"¹⁸¹.

Cette "Sentence des commissaires nommés par le roi de France (...) "¹⁸² s'inscrit dans ce vaste conflit armé dont j'ai déjà parlé¹⁸³, dans lequel Jacques de Vienne apparaît en premier plan.

Il décède en 1372 semble-t-il, après avoir rédigé son testament. La date est importante : "Item face et ordene par celx presentes mon droit, universalx et natural hoirs Jaiques, mon aymiex filz" : personnage fort actif, souvent confondu avec son père, Jacques (II) participa à la campagne de Flandre en 1382 et fit partie des gens d'armes retenus par Philippe le Hardi, lequel désirait vivement aider Charles VI à punir ceux qui "avaient fomenté la révolte des Maillotins, à Paris (...). On trouvait parmi les chevaliers bannerets Hugues de Vienne, Vauthier de Vienne et Jean de Vienne, amiral de France, ce dernier amenant avec lui vingt-trois chevaliers bacheliers et soixante-quatorze écuyers, ainsi que sept arbalétriers (...). Parmi les chevaliers bacheliers (...), Jacques de Vienne"¹⁸⁴.

Il sera partie prenante de l'expédition d'Ecosse (1385), aux côtés de Guillaume de Vienne. Personnalité moindre que celle de son père, semble-t-il ; il périt sur le champ de bataille de Nicopolis (1396)¹⁸⁵.

J'ai commenté les branches Longwy et Saint-Georges, d'abord parce que le père Anselme y a commis de grosses erreurs¹⁸⁶, ensuite parce qu'elles sont "les"¹⁸⁷ branches aînées, enfin parce que la branche Saint-Georges débouche sur Guillaume de Vienne.¹⁸⁸

¹⁸⁰ Veler : je n'identifie pas.

¹⁸¹ Vofflens : Vufflens-le-Château, CH, c. Vaud, district de Morges.

¹⁸² *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, op. cit., p.717-726 ; source : PERRECIOT, *Etat civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules*, t. II, p. 42. L'éditeur écrit : "mercredi avant les Bordes MCCCLIV", et ajoute en note : "25 février 1345" (n.st.) ; en réalité : 1355 (n.st.).

¹⁸³ Cf *supra* le texte afférent à la note 158 et illustré par trois sceaux.

¹⁸⁴ J. RAUZIER, op. cit., p. 654-655.

Hugues de Vienne : frère consanguin de Guillaume ; Vauthier de Vienne : seigneur de Mirebel, fils d'Henri ; l'amiral Jean de Vienne : le contingent de gens d'armes combattant sous sa bannière a singulièrement cru, depuis 1358-59.

¹⁸⁵ On ne confondra pas les "**seigneurs de Longwy**" avec "**la famille de Longwy**", laquelle apparaît notamment dans le TG VIII, (elle hérite de Pagny,) et le TG: Famille de Longwy.

Les autres branches des Vienne présentes sur ce TG III sont étudiées dans les autres tableaux généalogiques qui suivent. La base : l'œuvre du père Anselme, revue et corrigée par Faget de Casteljaud, corrigée, augmentée plus modestement par moi-même, avec l'ajout de nombreux commentaires.

TG IV – RAMEAUX COMMENAILLES et POURLANS.

Le rameau COMMENAILLES semble disparaître avec Hugues de Vienne, dont on n'a pas repéré de descendance.

De Jean de Vienne (fils d'Etienne, dont nous avons signalé le serment de foi et hommage au Duc le 21 juillet 1315), seigneur de Poulans et de Bousselange¹⁸⁹, on a retenu, mais souvent sous une forme pathétique (cf Jean le Bel puis Froissart, *infra*), le rôle de défenseur de Calais en 1346-47. Ce personnage mériterait une sérieuse étude.

Elle a été esquissée dans un article de Max Prinet¹⁹⁰, dont je reprends les grandes lignes. Il apparaît en 1332, donnant des franchises (à Poulans) copiées sur celles de Seurre, attribuées en 1278 par Philippe de Vienne (cf cinquième partie). On connaît surtout son engagement au service du roi de France, notamment en Flandre. A Lille en 1338, chevalier banneret avec un chevalier et huit écuyers, il reçoit de Philippe VI une pension de cent livres parisis. L'année suivante, il combat Guillaume, comte de Hainaut, "qui venait de déclarer la guerre à son oncle, le roi de France" ; il envahit et dévaste les terres de Guillaume, puis résiste à l'ennemi dans les murs de Mortagne, ville dont il avait été nommé capitaine. En 1340 au camp de Bouvines, le roi le récompense en portant sa pension à cinq cents livres tournois, "à condition d'hommage". Toujours actif dans cette région en 1341 et 1342, il la quitte cependant quelque temps (1341) pour la Bretagne, "à la suite du jeune duc de Normandie, qui allait soutenir les prétentions de Charles de Blois à la succession du duc Jean III".

¹⁸⁶ Qui sont encore reprises dans des travaux récents, par ailleurs excellents.

¹⁸⁷ Explications en deuxième partie, lors de l'étude comparative des sceaux des différentes branches.

¹⁸⁸ Je me permets de répéter : lorsque j'emploie le terme "Guillaume de Vienne" sans autre précision, il s'agit de mon personnage central, "sire de Saint-Georges et de Sainte-Croix, 1360/1362 – 1437".

¹⁸⁹ Poulans (souvent "Pollans" au Moyen Âge) : dép. Saône-et-Loire, arr. Louhans, c. Pierre-de-Bresse.
Bousselange : dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, c. Seurre.

Ces deux lieux : cf la carte des grandes baronnies.

¹⁹⁰ Max PRINET, "Un sceau italien de Jean de Vienne, capitaine de Calais" In *Revue numismatique*, 1904, p. 359-366. Nombreuses notes, avec références précises.

Suite à la défaite de Crécy (26-27 août 1346), Jean de Vienne commande et dirige la défense de Calais, mais après onze mois de siège, la population est affamée, et la place rendue à Edouard III le 3 octobre 1347. Envoyé en prison en Angleterre, mais libéré depuis quelques mois le 26 septembre 1350, il assiste au sacre de Jean II (le Bon) à Reims¹⁹¹. Il décède à Paris le 4 août 1351.

Bien sûr, il n'échappe pas au mythe enveloppant les "six bourgeois de Calais". Nicole Chareyron le démontre fort bien, en analysant les écrits de Jean le Bel¹⁹². "Pathétique, d'abord, la première scène où, tout espoir envolé et en *meschief de famine*, la ville par la bouche de Jean de Vienne accepte de se rendre :

"Or est notre secours failli, et vous nous avez si estraint que nous n'avons de quoy vivre, ains nous convendra morir et arragier de faim, se le noble roy n'a pitié de nous. Cher sire, si luy vueillez prier en pitié qu'il vueille avoir mercy de nous et nous en vueille lesser aller ainsy que nous sommes" (II, 161) "(...)"

"Le capitaine de Calais plaide au nom du service de loyauté dû au roi de France et répète les mots qui appellent miséricorde :

"Nous requérons humblement que vous priez au roy qu'il nous vueille recevoir en pitié au mains prisonniers" (II, 162) "(...)"

"La version du Bourgeois de Valenciennes [Gilles le Muisit] est intéressante par la tonalité proche de celle de Jean le Bel et par ses écarts remarquables. On y voit Jean de Vienne, capitaine de la ville, et cinq autres "gentils hommes" présentés au roi [Edouard III] par Gautier de Mesny "en pur les chiefs et en pur les corps, leurs espees toutes nues tenans par les pointes, et les clefs de la ville portant devant eulx".

Le mythe est repris et très bien analysé par Jean-Marie Moeglin¹⁹³, étudiant tous les personnages en question. Ainsi écrit-il que "la bonne" reine [épouse d'Edouard III] devait être (...) celle qui intercédait auprès de son mari pour ceux qui s'étaient adressés à elle". Ainsi de Marguerite de Bavière, qui intercédera au discours pressant de Guillaume de Vienne en faveur de Colette de Corbie¹⁹⁴.

¹⁹¹ Ed. CLERC, *op. cit.*, II, p. 98-99.

¹⁹² Nicole CHAREYRON, "*Jean le Bel, le Maître de Froissart, grand imagier de la guerre de Cent ans (12..-1370*, p. 301 pour Jean le Bel, p. 307 pour Gilles le Muisit.

¹⁹³ J-M MOEGLIN, *Les bourgeois de Calais, essai sur un mythe historique*, p. 92 pour la citation.

¹⁹⁴ Cf cinquième partie.



A N, J 624, n° 37, cliché Dominique DELGRANGE.

1340 : sceau de Jean de Vienne, gouverneur de Calais.

Je reviendrai sur le personnage d'Othon (III) de Grandson, le chevalier poète, au sujet du rôle joué par Guillaume de Vienne autour du duel du 7 août 1397¹⁹⁵ ;

On connaît la fin, également tragique, de Jean (II) de Grandson (cf tableau généalogique "famille de Grandson"), dont le contexte est bien analysé par Marie-Thérèse Berthier et John-Thomas Sweeney¹⁹⁶. "Jean de Grandson avait invectivé le duc et son gouvernement puis avait appelé aux armes tous les nobles (...)", certains se joignant à lui "contre le principe de payer un impôt¹⁹⁷ (...). Il avait été arrêté (...), puis emprisonné à Poligny dans la forteresse de Grimont (...). Allié aux plus grandes familles comtoises, il était parent avec la chancelière [Guigone de Salins] par les Salins, les Rye¹⁹⁸ et les **Vienne**. Aventurier et téméraire (...), désargenté, (...) il commit l'erreur impardonnable de provoquer le duc (...); le crime de haute trahison étant établi, la peine capitale devenait inéluctable (...)". Jean de Grandson, abandonné par ses partisans, "fut ainsi supprimé par une nuit profonde, dans une basse fosse

¹⁹⁵ Troisième partie, "Guillaume de Vienne et la guerre".

¹⁹⁶ M. Th. BERTHIER et J-Th SWEENEY, *Le Chancelier Rolin (1376-1462)*, p. 302-304.

¹⁹⁷ En l'occurrence : "impôt sur la croisade". Nous sommes en 1455, un an après les vœux prononcés au célèbre "Banquet du faisan".

¹⁹⁸ Cf TG : famille de Rye.

du château de Grimont (...), [étouffé] entre deux couettes de lit (...). La noblesse reporta sur Nicolas Rolin, qui avait supervisé la procédure, la responsabilité du châtement"¹⁹⁹.

TG V – BRANCHE MIREBEL-EN-MONTAGNE.

De notables biographies des seigneurs de Mirebel se trouvent, à ce nom, dans le dictionnaire de Rousset²⁰⁰.

On remarquera la continuité à la fonction de gardien du comté de Bourgogne, occupée par Vauthier puis par son fils Henri. Selon Rousset, Vauthier aurait participé à la bataille de Cassel en 1328.

Nous retrouvons Henri, déjà étudié sous l'angle du trio Jacques – Hugues - Henri, puis sous celui de ses combats aux côtés de Jacques. Personnage très important, en 1364, le duc lui retira le château de la Perrière, qui lui avait été donné en gage pour en jouir jusqu'au remboursement d'une somme de 3 000 florins de Florence, qu'il avait prêtée quelques années auparavant à Philippe de Rouvres²⁰¹. Fort actif contre les Routiers, il connut deux mésaventures. En 1362, il tomba dans une embuscade : ses biens et ceux des gens de sa suite furent pillés. "La comtesse Marguerite lui promit une indemnité de 6 000 florins, et jusqu'au paiement lui abandonna la jouissance de "l'Aule", maison forte de Pontarlier"²⁰². Deux ans plus tard, celui qu'Edouard Clerc²⁰³ appelle "l'honneur de la chevalerie comtoise", tomba, non loin de la Loue, "dans *une belle embûche* de 200 lances, que commandait [le Routier] Brisebarre. Le sire de Mirebel n'avait avec lui que cinq écuyers et quelques *gros varlets*, armés de *vouges, dagues et bastons d'armes*". Il fut fait prisonnier et emmené au château de Scey-en-Varais²⁰⁴. Selon Clerc "la chevalerie, les prévôts et les villes du Comté" vinrent à son secours ; "il y eut *assaut fier et merveilleux*", au premier rang duquel s'élançèrent Jean et Vaucher, les fils d'Henri. Une grosse bataille, selon Clerc, à l'issue de laquelle Brisebarre se rendit et Henri fut délivré (hiver 1364-1365).

¹⁹⁹ Je reviendrai sur Nicolas Rolin, cette affaire et d'autres, en septième partie, quant au rôle des "légistes et gens de finance" dans la "desconfiture" de Guillaume de Vienne fils.

²⁰⁰ A. ROUSSET, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, t. IV.

²⁰¹ E. PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur*, p. 463.

²⁰² A. ROUSSET, *Dictionnaire des communes de Franche-Comté - Jura*, *op. cit.*, t. IV.

²⁰³ Ed. CLERC, *Essai sur ...*, *op. cit.*, t. II. Le récit que je résume figure aux pages 147-151.

²⁰⁴ Localisation : cf la carte de la seigneurie de Montrond-le-Château. Béatrice de Cusance apportera la seigneurie de Scey-en-Varais à Guillaume de Vienne, seigneur de Montby (cf TG VI).

Nous l'avons vu impliqué dans les guerres privées en compagnie de ses deux cousins Jacques et Hugues²⁰⁵, nous le retrouvons en solitaire. En décembre 1363, " Henri de Vienne, seigneur de Mirebel, déclare qu'il soumet au jugement du comte Louis de Neuchâtel les querelles et débats qui se sont élevés entre Jean d'Arberg, seigneur de Valangin, et le seigneur de Joux, l'abbé de Montbenoît et les hommes de Pontarlier, desquels le dit Henri de Vienne se fait fort, d'autre part"²⁰⁶. Et un texte du 28 juin 1364 précise la nature des méfaits : "meurtres, rapines et dégâts"²⁰⁷.

Henri joua un rôle capital dans le traité de Guillon (1360)²⁰⁸.

Son fils, Vauthier de Vienne, apparaît très souvent sur les champs de bataille. "Nous avons vu que le rapprochement entre le duc de Bourgogne et le comte de Savoie s'était concrétisé en 1386 par un projet de mariage entre leurs enfants, écrit A. van Nieuwenhuysen²⁰⁹. Cette alliance se manifesta dès l'année suivante par l'envoi, au mois de juillet 1387, d'un contingent de cent lances, placé par le duc sous les ordres de son chambellan Gautier de Vienne²¹⁰, et chargé d'aider le comte de Savoie en guerre contre le marquis de Montferrat". Le personnage apparaît souvent sous la plume de Jean d'Orville²¹¹.

"Vaulchier de Vienne, chevalier, confesse" détenir une rente "sur les foires chaudes de Chalon (...) pour fiez a heritaige", qui lui rapporte "chascun an (...) six vins livres tournois d'or du coing du Roy"²¹².

²⁰⁵ Cf *supra*, commentaires du TG III.

²⁰⁶ Présentation d'un texte extrait de *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, *op. cit.*, p. 856-857.

²⁰⁷ *Ibidem*, p. 859-860.

²⁰⁸ Cf deuxième partie.

²⁰⁹ A. van NIEUWENHUYSEN, *Les Finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404). Economie et politique*, p. 491-492.

²¹⁰ Classiquement, le prénom de ce personnage connaît différentes orthographes : "Vauthier, Vauchier, Vaulchier, Vaucher, Gauthier, Gautier".

²¹¹ J. d'ORVILLE dit CABARET, *La Chronique de Savoie*, *op. cit.*

²¹² ADCO, B 360, trois petits parchemins (des reçus) datés 29 novembre 1372, 20 avril 1373, 12 février 1377 (n. st.).



ADCO, B 10482 (moulage).

1323 (?) Jean de Vienne, seigneur de Mirebel.

Brisé par un lambel à cinq pendants ; l'aigle n'est pas jolie : on dirait un poulet plumé !.

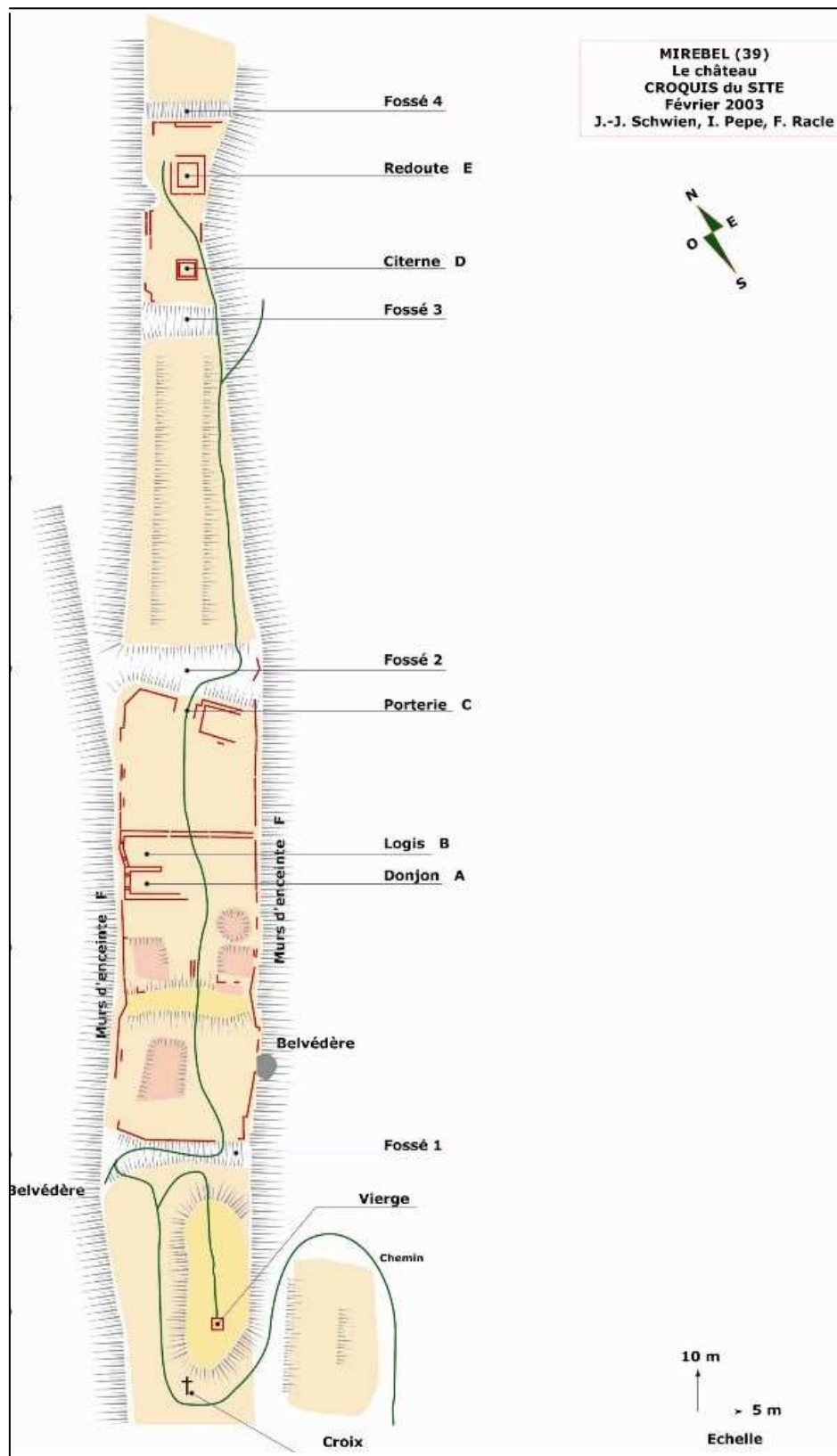


Extrait de Charles Nodier et Isidore Taylor, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Franche-Comté*, Paris, 1820 (rééd. en 1977).

Mirebel au XIXe siècle.

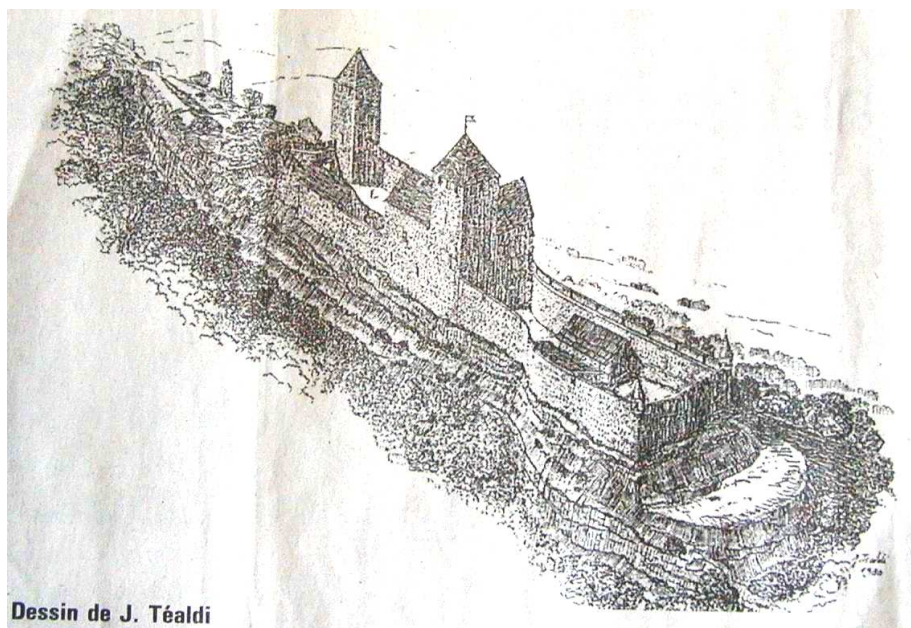


Site du château de Mirebel qui domine le village homonyme.



Mirebel : plan.

La puissante forteresse, toute en longueur, située sur un éperon barré, cas fréquent en Franche-Comté.



Mirebel : essai de reconstitution.



Mirebel : des vestiges encore imposants, sauvegardés grâce à une association.



Vue prise depuis le site du château de Mirebel.

Une dominante, la forêt, grande richesse du Comté de Bourgogne.

J'insisterai davantage sur la figure peu connue du prélat Jean de Vienne. Deux ouvrages lui sont consacrés, mais tellement antagonistes qu'il est difficile de dégager une approche de vérité, sinon en ayant recours à d'autres publications dont il n'est pas le thème central et qui restent trop succinctes pour cerner véritablement ce personnage. L'étude de ces deux livres ne se justifie que par leur sujet qui est consacré à un Vienne.

A. Quiquerez²¹³ n'est pas tendre avec Jean de Vienne. L'ouvrage est décevant, car il s'appuie sur des faits anecdotiques extraits de chroniques, relatés sans esprit critique. Jean de Vienne aurait ainsi été "détesté par les Bâlois ; chef de guerre, il brûle, tue, dévaste ; dépensier, galant comme un troubadour²¹⁴ (...). L'épée lui paraissait plus facile à manier que la plume (...); il savait bien boire, bien manger, monter à cheval (...) courir le cerf (...).

Orgueilleux, cruel, [ayant le] dédain du peuple, des franchises, ignorant l'allemand et le latin (...), il jurait, criait, pestait, maudissait (...). Son trésor était un sac sans fond (...), il hypothéqua, aliéna, troqua (...), fabriqua de la fausse monnaie". Bienne s'étant révoltée contre

²¹³ A. QUIQUEREZ, *Jean de Vienne ou l'évêché de Bâle au XIVe s.*, Porrentruy, 1836.

²¹⁴ *Ibidem*, la note X p. 276 suggère des fréquentations féminines.

son autorité, en 1367, il la reprit de force, la "brûla, il pilla et égorgea". Certes, admet A. Quiquerez, dans une "période très agitée : guerres, incendies, tueries, pillages (...)". Presque trois cents pages d'un pamphlet acéré, qui donne libre cours à l'astrologie, aux sorcières, aux oubliettes.

Moins de quarante ans plus tard, le prélat Vautre²¹⁵ écrit en introduction que " Jean de Vienne (...) a été fort maltraité par les historiens de l'évêché de Bâle et en particulier par M. Quiquerez qui a fait un mauvais roman portant le nom de cet évêque" et nous annonce que, s'appuyant "sur des documents authentiques", il "dresse le bilan exact, ne [déguise] rien, mais [cherche] avec soin les causes qui excusent, expliquent et justifient des faits, dont on a chargé à tort la mémoire de l'évêque Jean de Vienne".

En réalité c'est un constant plaidoyer, qui "excuse" tout, vire au panégyrique, voire à l'hagiographie ; la citation de la deuxième page donne le ton : "qu'il ait été belliqueux (...) nous ne le nions pas. Mais c'était alors l'attitude presque générale, et comme nécessaire, des prélats, qui portaient en même temps la crosse et l'épée (...). Les entreprises qu'il dut soutenir, pour défendre les droits sacrés de son évêché menacé de toutes parts, l'obligèrent à des dépenses considérables au-dessus de ses ressources. Il fit des emprunts, il engagea ses domaines, il contracta des dettes, nécessitées par une position impitoyable. Il mourut à la peine". Parmi les idées générales énoncées, tout n'est pas faux, mais Vautre justifie toutes les actions de Jean de Vienne qui s'y inscrivent.

Archevêque de Besançon (1355-1361), "les actes de l'église [de Besançon] le représentent comme bon, conciliant, pacificateur"²¹⁶. Evêque de Metz (1361-1365), "il vit que le pays estoit plein de malvaïse gens, de robeurs, de meurtriers, de pillars"²¹⁷. Dans ce contexte, Jean de Vienne eut bien du mérite : "il fut à Metz beau, sage, riche, aimé et craint, gardant en paix son évêché, sans avoir recours aux emprunts et aux engagements"²¹⁸...

Alors Vautre ne fait qu'additionner les immenses qualités de l'évêque de Bâle, Jean de Vienne²¹⁹. Bienne en révolte ? " Jean de Vienne accourut à Bienne avec une troupe de ses nobles vassaux et de gens d'armes, entra dans son château et y fit appeler les principaux (*sic*) de la ville (...) ; Jean de Vienne, les traitant comme des rebelles, les fit arrêter et consigner dans les prisons du château (...) ; puis l'évêque se retira (...). Nous affirmons que Jean de

²¹⁵ Monseigneur VAUTREY, "Jean de Vienne, archevêque de Besançon, puis évêque de Metz, puis évêque de Bâle", dans *Histoire des évêques de Bâle*, 1884, vol. I, chap. XII, p. 395-428.

²¹⁶ On se rapportera cependant avec profit à Cl. FOHLEN (dir.), *Histoire de Besançon*, Paris, 1964, t. I, livre III, ch. IV : "L'hégémonie des Chalon (1300-1384)".

²¹⁷ *Chronique de P. de Vigneules*, chaussetier à Metz (1498-1525).

²¹⁸ L'auteur cite un rapport réalisé sur Jean de Vienne par Paul Dupont des Loges, évêque de Metz de 1843 à 1886.

²¹⁹ Cf VAUTREY, *op. cit.*, p. 421-428.

Vienne, évêque de Bâle, n'a pas été l'incendiaire de la ville de Bienne" Alors qui ? "Le comte de Nidau, Rodolphe de Neuchâtel, qui était avec ses gens d'armes dans l'armée de Jean de Vienne avant de chercher refuge dans son château de Nidau, livra Bienne au pillage (...), fit en même temps de nombreux prisonniers et enfin mit le feu à la ville qui fut entièrement consumée (...). Nous insistons sur ce point parce qu'il décharge la mémoire de l'évêque Jean de Vienne d'un crime dont la plupart des historiens ont voulu la charger"²²⁰. C'est possible, mais tout le récit sur Jean de Vienne est de cette veine : tous les impôts, toutes les dépenses, tous les emprunts (innombrables), toutes les rentes concédées, toutes les actions armées sont mis à son crédit.

Il mourut à Porrentruy le 7 octobre 1382 : "c'est sans doute faute de ressources suffisantes que les serviteurs du pauvre évêque ne purent transporter ses restes à Bâle et le déposer dans sa cathédrale. On se contenta de l'ensevelir dans le chœur de Saint-Pierre à Porrentruy et la misérable pierre qui couvrit l'évêque de Bâle, ne reçut pas même le lustre des armoiries de sa noble et illustre famille. Jean de Vienne mourut pauvre et cette dilapidation de l'évêché qu'on lui a si souvent jetée à la face, a si peu servi à l'enrichir qu'il n'eut même pas une tombe digne de lui (...) Devant l'histoire et la vérité, nous appelons Jean de Vienne un *grand et sévère justicier* ; c'est assez pour qu'il demeure un évêque et un prince digne du respect et de l'estime de la postérité"²²¹.

De façon plus scientifique, R. Logoz²²² écrit, replaçant l'épiscopat dans le cadre du Grand schisme : à Bâle, "la bourgeoisie (...) se réclame du pape de Rome et le conflit politique prend aussitôt un aspect schismatique, qui divise d'autant plus le chapitre, le clergé et les habitants. En 1378, l'évêque de Bâle était le Bourguignon Jean de Vienne²²³. Un cousin homonyme était le célèbre amiral de France. Il semble avoir assez mal géré son évêché, provoquant l'hostilité du chapitre bâlois, qui l'accuse d'avoir vendu la mitre épiscopale, engagé une croix précieuse auprès de prêteurs juifs et vendu ou aliéné une foule de châteaux et de droits. Plus prince temporel qu'homme d'Eglise, en butte à l'hostilité d'un chapitre, qui rageait d'avoir été privé de son droit d'élection, et d'une ville, dont il cherchait à contenir le

²²⁰ Sur ces faits relatifs à Bienne, *ibidem*, p. 405-406.

²²¹ *Ibidem*, p. 428

²²² Roger- Ch. LOGOZ, *Clément VII (Robert de Genève). Sa chancellerie et le clergé romand au début du Grand schisme (1378-1394)*, Lausanne, 1974, p. 87-89.

²²³ *Ibidem*, n. 265, p. 87 : "EUBEL I, p. 129. Jean de Vienne était le fils de Gautier de Vienne, sire de Mirebel. Chanoine de Chalon en 1337, trésorier de Saint-Jean à Besançon en 1339, puis doyen de Sainte-Madeleine, conseiller de Philippe Ier de Rouvre, duc de Bourgogne, il avait succédé à son oncle Hugues de Vienne, archevêque de Besançon (8 juin 1355). Mais comme il s'accordait mal avec ses ouailles, il est transféré à l'évêché de Metz le 15 novembre 1361. Il ne s'entend pas mieux avec la ville de Metz. Il devient alors évêque de Bâle le 13 août 1365, il meurt le 7 octobre 1382".

mouvement d'émancipation, il passera son temps à leur faire la guerre, n'hésitant pas pour cela à recourir au duc d'Autriche Léopold, avec lequel il s'allie de plus en plus fortement. En 1367 il est en guerre avec Berne. Il semble en fait avoir maladroitement cherché à restaurer ses droits épiscopaux, qui souffraient de l'érosion du pouvoir seigneurial, et avoir été gêné financièrement du fait des conflits qu'il soutint pour cela. Jean de Vienne commence naturellement par reconnaître Urbain VI, puis il adhère à Clément VII, suivi de la majorité de son clergé. Les suppliques et les bulles concernant les Bâlois abondent à cette époque (...), [mais] les jeux étaient embrouillés aux confins des deux obédiences. Urbain VI intervint au moins une fois (en 1379 ?) dans les affaires bâloises pour annuler la vente du château et du bourg d'Olten faite par l'évêque au comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau contre l'avis du chapitre. Jean de Vienne mourut le 7 octobre 1382, K. Schönenberger suppose que le chapitre a cherché, en prévision de difficultés, à réserver son choix en désignant aux côtés de l'évêque moribond un vicaire, en la personne du chanoine Henri de Massevaux, mais les textes sont peu clairs."

Je reviendrai (dans le cours de la cinquième partie ayant trait à l'acquisition par Guillaume de Vienne, de la seigneurie de Pleujouse) sur le contexte politique, certes très défavorable à l'évêque de Bâle.



Collection jurassienne des Beaux-Arts, inv. 1052 M, Office de la culture, Porrentruy.²²⁴

Portrait de Jean de Vienne.

Huile sur carton "JOANNES III A VIENNA OBIIT 7. oct. 1385"

L : 32 cm, l : 27 cm, date ?

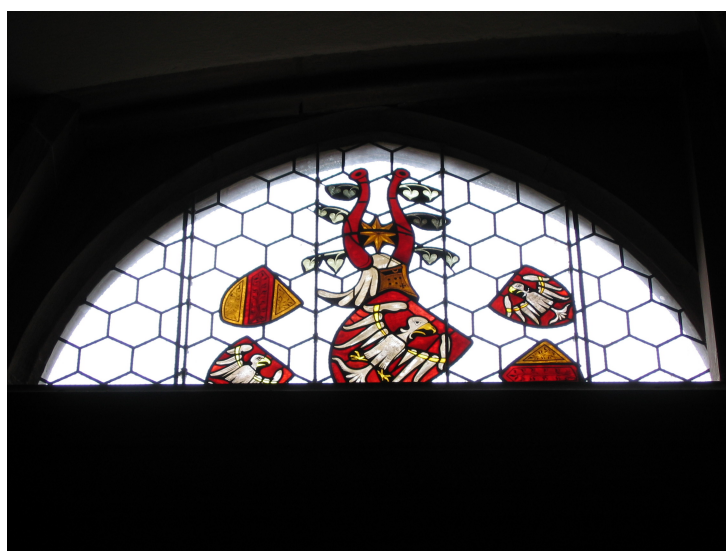
²²⁴ Je dois cette découverte à Jean-Claude BIRQUY, que je remercie vivement.



Diebold Schilling, *Chronique de Berne, 1474-1483* (BBB, mss h.h.l. 1, p. 187).

Les troupes de l'évêque Jean de Vienne attaquent la ville de Bienne en 1367.

Le document ici reproduit est dans Jean-Claude REBETZ, *Pro deo : l'ancien évêché de Bâle du IVe au XVIe siècle*, traduction française, Delémont, 2006.



Vitrail de la cathédrale de Bâle : armes de Jean de Vienne et de la ville de Bâle.

Plusieurs vitraux aux armes de Jean de Vienne remplacent les originaux, visibles au musée du Vitrail à Romont (CH, canton de Fribourg) et dans un petit musée de Bâle.

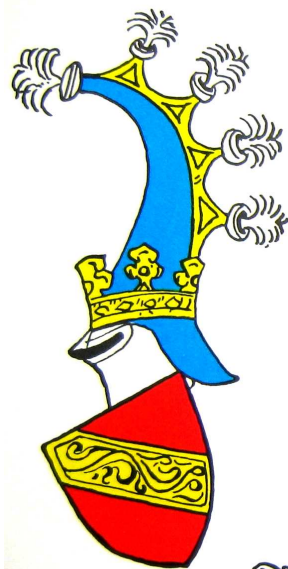


Fig. 468 De gueules à la bande d'or; cimier: une corne d'azur, crêtée d'or, les pointes terminées par des plumes d'argent : Jean IV de Chalon, comte d'Auxerre (v. 1370) (GA n° 325).

Fig. 469 De gueules à l'aigle d'argent; cimier: une étoile d'or entre deux proboscides de gueules garnies de branches de tilleul d'argent : vitrail aux armes de Vienne (XIVème siècle) dans la cathédrale de Bâle.

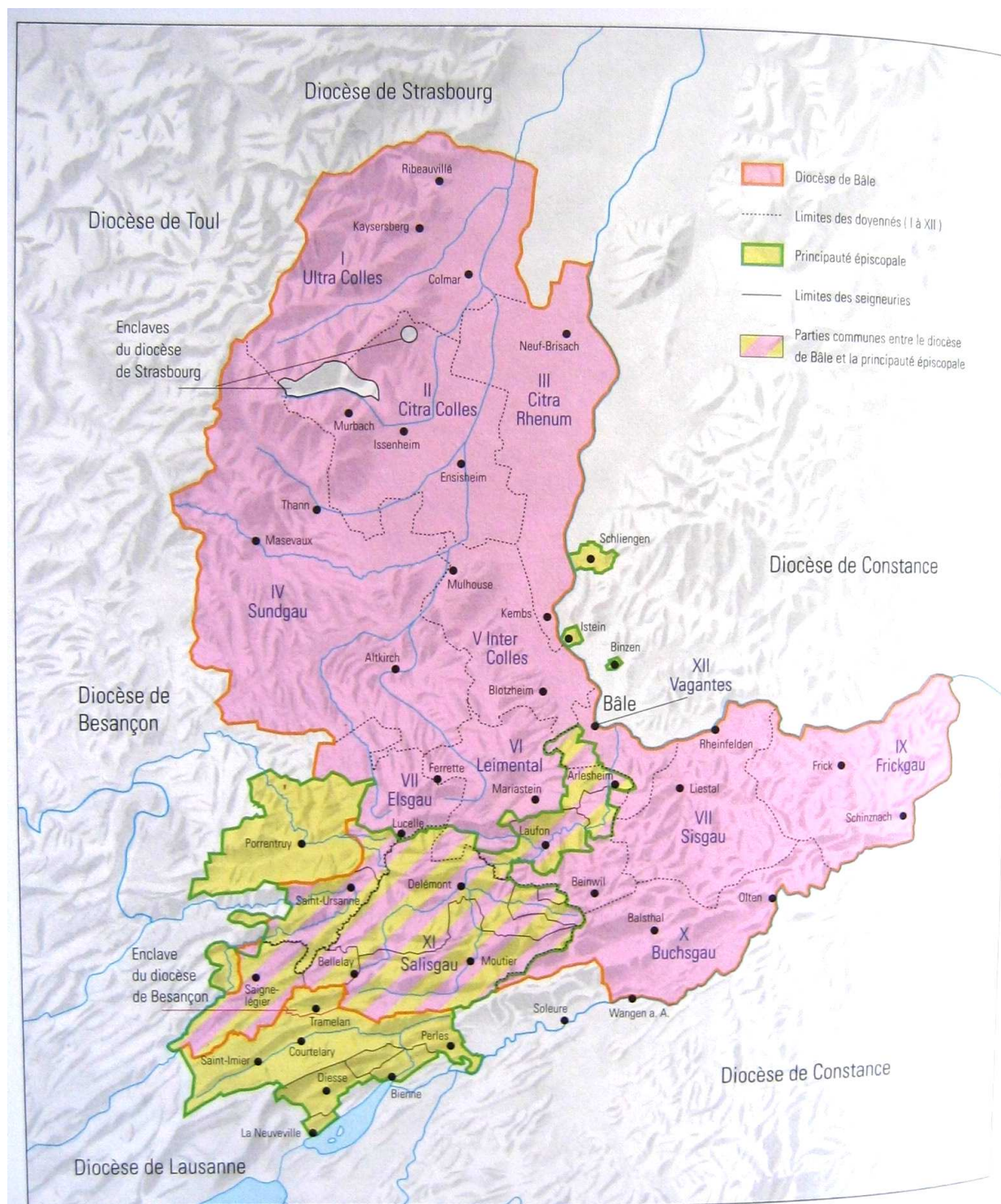


Fig. 470 Gironné de dix pièces d'argent et de sable chargé de trois ou quatre croisettes recrois-

D'argent à trois feuilles
par de gueules; cimier:
armes : Tecklembourg



"De gueules à l'aigle d'argent ; cimier : une étoile d'or entre deux proboscides de gueules garnies de branches de tilleul d'argent" (GALBREATH et JEQUIER, *Manuel du blason*, Lausanne, 1977, fig. 469).



1 Le diocèse et la principauté épiscopale à la fin du Moyen Âge.

Le diocèse de Bâle et la principauté épiscopale à la fin du Moyen Âge.

(Source : Jean-Claude REBETZ, *Pro deo : l'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle*, op. cit.)

TG VI – BRANCHES ROULANS-LISTENOIS-MONTBY-CLERVANS.

Deux hypothèses apparaissent quant au début de ce tableau, autour de Guillaume de Vienne, seigneur de Roulans et d'Annoires : celle d'Anselme et celle de Faget de Casteljou. Recherches personnelles à l'appui, la seconde me paraît la bonne.

Le personnage dominant, à ce jour²²⁵ : Jean de Vienne, amiral de France. Sa biographie²²⁶ est fort intéressante, mais elle a vieilli et serait à reprendre et à compléter. Tout d'abord le titre indique une étude de l'action du personnage au service du royaume de France, action haute en couleur célébrée de son vivant. Le chroniqueur Jean d'Orville dit Cabaret²²⁷ disait de lui en 1377 : "oncques mais Français n'avaient fait dommage en Angleterre qui fût de souvenance". Soulignons dans cette citation l'esprit nationaliste qui imprègne trop la biographie de l'Amiral par Terrier de Loray. Il faudrait également mieux étudier son rôle local, dans le duché et le comté de Bourgogne et à leur marge, la documentation est assez abondante. Par exemple, on apprend que "la venue du sire de Roulans" à Chavannes²²⁸ chez Jean de Chalon-Châtelbelin, exigea des préparatifs aussi importants que ceux entrepris pour le séjour du comte de Nevers [futur Jean sans Peur]. On fit appel à des gens "de la ville pour aidier affaire les chouses necceisaire de l'ostel (...). Cinquante neuf chevaux" accompagnaient Monseigneur de Vienne, Monseigneur et Madame de Châtelbelin et les gens de leurs services, messire Jean de Sainte-Croix, le sire de Laubespain et les aides occasionnels de la ville ; [l'entretien de ces personnes] exig[ea] 620 miches de pain (...), 132 chennes de vin²²⁹, (...) 5 livres de cire (...). Nous remarquons que contrairement aux repas tout à fait habituels (...) servis aux divers seigneurs lors de leur séjour à la cour, ceux que l'on propose à l'Amiral de France se composèrent uniquement de poissons et de "pois blanc"²³⁰.

Un exemple d'action locale : comment et pourquoi intervint-il dans la principauté épiscopale de Porrentruy²³¹, notamment à Sainte-Ursanne²³², seigneurie qu'il acquit et aux habitants de laquelle il confirma la charte de franchises²³³ ?

²²⁵ D'autres personnages de cette page, que je vais présenter succinctement, pourront après étude se dégager de l'ombre de l'Amiral.

²²⁶ TERRIER de LORAY (H.), *Jean de Vienne amiral de France 1341-1396 : étude historique suivie de documents inédits pour servir à l'histoire de la marine française au 14^e siècle*, Paris, 1878.

²²⁷ ORVILLE (Jean d') dit CABARET, *Chronique de Savoie, op. cit.*

²²⁸ Chavannes-sur-Suran : dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, c. Treffort-Cuisiat. Chef-lieu d'une seigneurie qui appartient à Guillaume de Chalon, second mari de Jeanne de Châteauvillain, mère de Guillaume de Vienne (deuxième partie, ch. 2, II).

²²⁹ Une channe ou chenne de vin : environ 2 litres. P. DELSALLE, *Lexique ...*; cf "instruments de travail".

²³⁰ VOISIN (D.), *Vie et mœurs à la cour de Châtelbelin, à la fin du XIV^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Besançon, 1975, p. 76.

²³¹ Cf *supra*, la carte du diocèse de Bâle.

Par ailleurs, les hésitations généalogiques quant à son ascendance indiquent des faiblesses relatives à ce milieu familial, et par voie de conséquence de grosses lacunes au sujet des biens immobiliers de l'Amiral : il était "seigneur de Rollans" [Roulans²³⁴], mais encore ? Je l'ai trouvé propriétaire à "Pollans" [Purlans²³⁵], notamment. Il possédait aussi Chevigny²³⁶. Cette étude, complétée par une recherche archéologique²³⁷, permettrait également une approche de la vie privée du chevalier et des siens.²³⁸

On sait que Jean de Vienne périt lors de la bataille de Nicopolis (1396). Il avait épousé Jeanne d'Oiselay, qui apporta aux Vienne (à l'Amiral ou à son fils) la seigneurie de Bonnencontre, déjà aperçue, et que j'ai mise en exergue sur le tableau généalogique, notamment parce que nous la rencontrerons en 1474, dans l'état des fieffés de Charles le Téméraire (cinquième partie).



(Cliché M. BAUD)

Signature de l'Amiral Jean de Vienne.

²³² Sainte-Ursanne, CH, canton du Jura

²³³ 15 septembre 1376 : l'original (sur parchemin) est aux archives de la ville de Sainte-Ursanne (source : M. BAUD, que je remercie).

Cf ma brève étude de la seigneurie de Pleujouse (cinquième partie).

²³⁴ Roulans : dép. Doubs, arr. Besançon, ch.-l.-c.

²³⁵ Purlans : déjà cité, dép. Saône-et-Loire, arr. Louhans, c. Pierre-de-Bresse. Cf la carte des seigneuries de Seurre – St-Georges, (dans "Les grandes baronnies") pour Guillaume de Vienne.

²³⁶ Cf *infra*, avec Philippe, son fils.

²³⁷ J. GAUTHIER en a montré la voie : il nous a laissé une étude de "quelques centaines de carreaux émaillés extraits des ruines" [d'une partie du château de Roulans]. J. GAUTHIER, Un carrelage émaillé du XIVe siècle découvert au château de Roulans, dans *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Besançon*, 1886, p. 86-94.

²³⁸ Je prêterai mon concours à l'association "Les Amis de Jean de Vienne", sise à Roulans, pour ces recherches. Sous l'impulsion de Michel Baud, l'association a procédé à une réédition de l'ouvrage de Terrier de Loray. Autre projet, avec mon ami M. Baud : poursuivre la recherche de documents figurés, concernant la famille de Vienne, aux fins d'une modeste publication.



(Cliché M. BAUD)

**Une partie du vitrail de Honfleur :
L'Amiral (l'aigle des Vienne sur la poitrine) donne des ordres.**



BNF, Département des estampes, Rés. OA 12 fol. 8, Gaignières 340. Cliché BNF.

La cour de Charles V vers 1375.

Au premier rang à droite : l'Amiral.



Galerie des batailles du château de Versailles.

Buste de l'amiral Jean de Vienne.



(Cliché : auteur inconnu)

Le château de Roulans restauré au XIXe siècle ; à gauche la vallée du Doubs.

Un frère, Guillaume, une sœur, Catherine et un neveu, Jean de Nans, méritent d'être mieux connus.

De Guillaume, V. Tabbagh écrit notamment ceci²³⁹ : "[II] est entré dans un monastère bénédictin, sans doute Saint-Seine (...). Il devint ensuite abbé de Saint-Martin d'Autun, avant de venir à la tête de Saint-Seine vers 1375. Il occupe encore cette fonction lorsque Clément VII le nomme évêque d'Autun le 11 février 1379 (...). Le 26 août 1387, le même pape le transfère à l'évêché-prairie de Beauvais, où il reste peu de temps puisqu'il est envoyé à Rouen dès mars 1389 (...). Il meurt le 18 février 1407, dans l'hôtel parisien de son siège et est inhumé dans l'abbatiale de Saint-Seine"²⁴⁰.

"Guillaume de Vienne, dont le blason timbre le sommet du portail [de cette abbaye], avait fondé une chapelle en l'honneur de la Vierge, des apôtres et de Saint Jean-Baptiste (1398). En qualité d'exécuteur testamentaire de son prédécesseur, Jean de Blaisy avait commandé le tombeau de Guillaume de Vienne, devenu archevêque de Rouen et mort en 1406".

Cet ensemble monumental dont demeurent des vestiges, est reproduit par dom Plancher et dans "L'Art à la cour de Bourgogne", catalogue d'exposition.



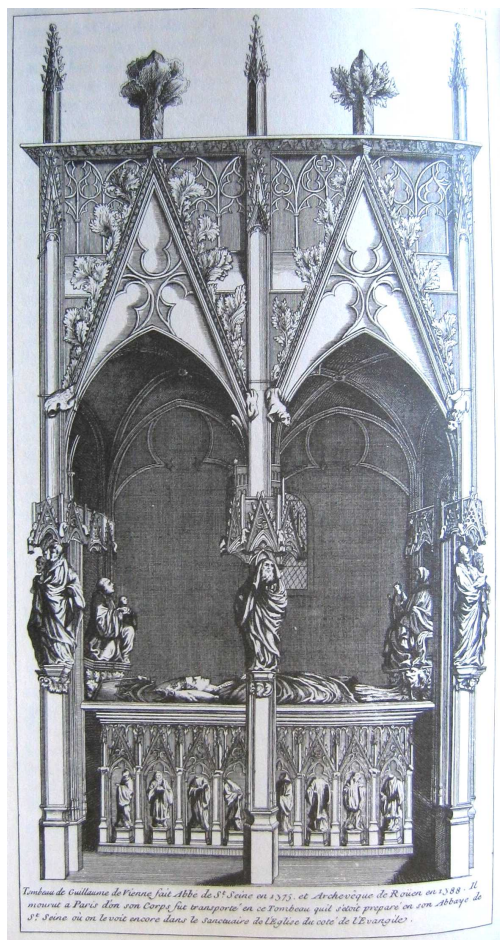
fig 1 - Blason de Guillaume de Vienne

Blason de Guillaume de Vienne, abbaye de Saint-Seine ; J. BAUDOIN, *op. cit.*, p. 26.

²³⁹ Vincent TABBAGH, *Fasti ecclesie gallicanae*. 2 Diocèse de Rouen, Turnout, 2010, p. 114-116.

²⁴⁰ D'utiles compléments dans *L'Art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*, Dijon, 2004, p. 267. Catalogue d'exposition. Et dans J. BAUDOIN, *La sculpture flamboyante en Bourgogne Franche-Comté*, 1996, p. 26, la citation suivante en est extraite.

Saint-Seine-L'Abbaye : dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, ch.-l. c.



(Source : Dom PLANCHER, *op. cit.*, t. II, face p. 383)

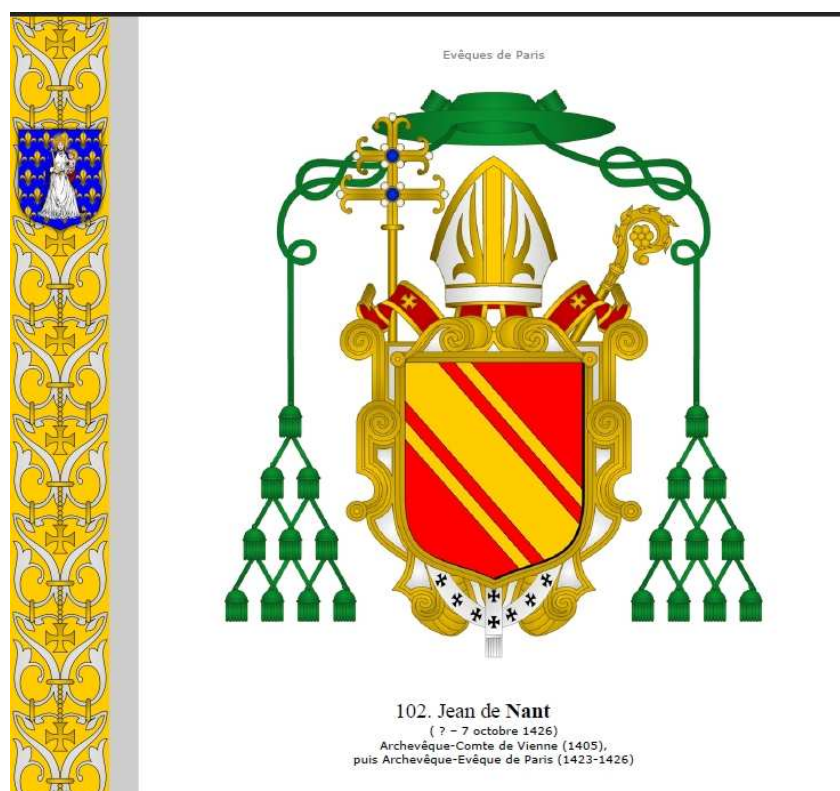
Tombeau de Guillaume de Vienne, archevêque de Rouen.



Arnaud BUNEL, *Armorial illustré des archevêques de Rouen*, 2010.
Armoiries de Guillaume de Vienne, archevêque de Rouen (1389-1407).

Par son mariage avec Jocerand de Montby, Catherine permit à la seigneurie homonyme d'entrer dans le patrimoine de la famille de Vienne, mais après une histoire mouvementée que nous conte Sylvie Bepoix²⁴¹.

Jeanne épousa Jean, seigneur de Nans. Selon certaines sources, qui demanderaient à être recoupées, un de leur fils, Jean de Nans, fut successivement archevêque et comte de Vienne de 1405 à 1423, puis évêque de Paris jusqu'en 1427. Je reviendrai sur cette famille en évoquant Guillaume de Vienne en tant que seigneur de Pleujouse (cinquième partie).



A. BUNEL, *Armorial illustré des évêques et archevêques de Paris*, 2009.

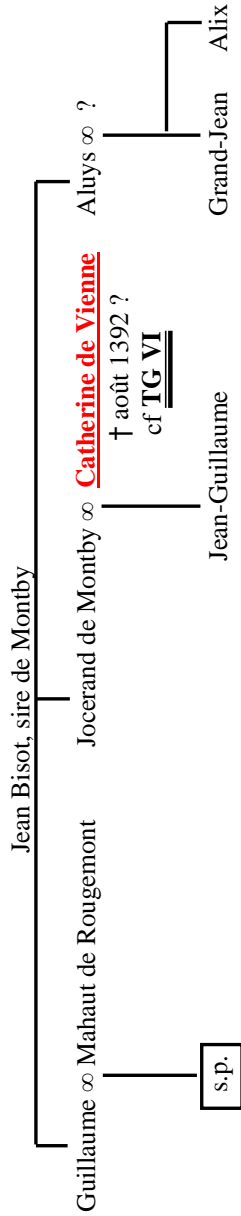
Armoiries de Jean de Nans, évêque de Paris.

²⁴¹ S. BEPOIX, *Le Comté de Bourgogne au temps de Jean sans Peur (1404-1419) : administration et gestion d'un domaine foncier*, 3 vol., thèse de doctorat, Besançon, 2002; volume 2, p. 424-427.

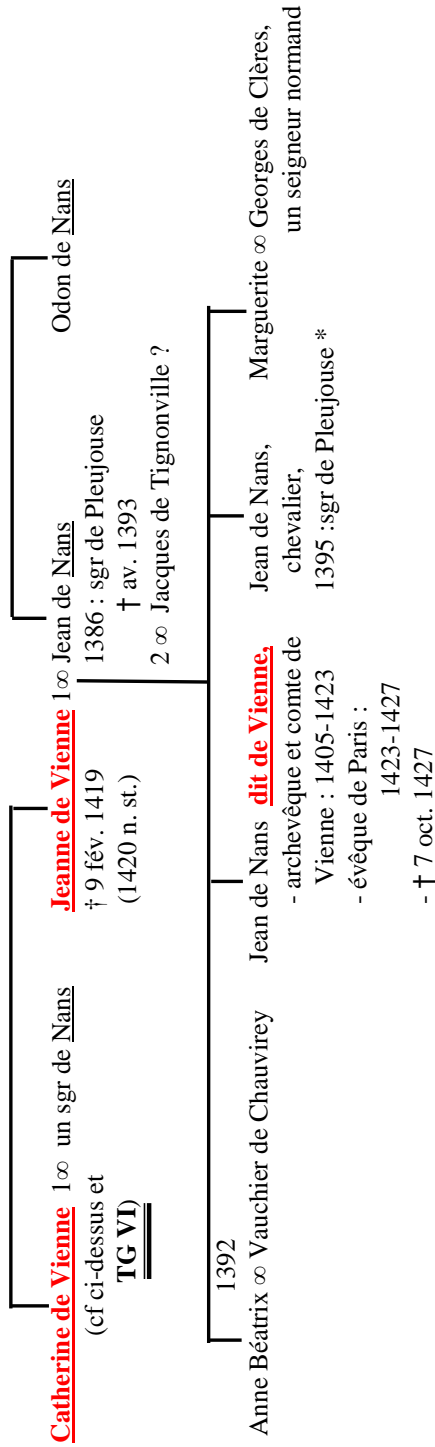
Sur Montby : quelques compléments avec Guillaume de Vienne, seigneur de cette terre, cf *infra*.

TG MONTBY * (partiel). Cf TG VI

Sylvie BEPOIX, *Le comté de Bourgogne au temps de Jean sans Peur (1404-1419) : administration et gestion d'un domaine princier*, 3 vol.- Thèse, Besançon, 2002.



* Montby : commune de Gondanans-Montby, dép. Doubs, arr. Besançon, c. Rougemont.

TG NANS * (partiel), Cf TG VI Source : Jean HENNEQUIN

* Nans : dép. Doubs, arr. Besançon, c. Rougemont.

* Pleujouse : Confédération Helvétique, canton du Jura.

Je reviendrai sur cette seigneurie lors de son acquisition par Guillaume de Vienne (5e partie).

Le fils de l'Amiral, Philippe de Vienne, chevalier, fut chambellan de Jean sans Peur. Dom Plancher écrit que "le duc vint visiter le comté de Bourgogne [en 1376], fit des dévotions à Saint-Claude, y laissa des offrandes, passa ensuite à Chevigny, où il tint sur les fonts baptismaux un fils de Jean de Vienne, seigneur de Roulans, pour qui il laissa des présents en argenterie". E. Petit précise : le "25 novembre"²⁴². Certains en ont déduit qu'il s'agissait du susdit Philippe ; c'est impossible, vu la date de son premier mariage. D'ailleurs dom Plancher parle "d'UN fils" de l'Amiral : il serait décédé en bas âge et l'histoire n'en aurait rien retenu, sans doute.



(Cliché : site Internet : patrimoine-de-France.com/jura)

Château de Chevigny, dép. Jura, arr. Dole, c. Montmirey-le-Château,
souvent confondu avec Chevigny-Saint-Sauveur, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, c. Dijon 2^e.

²⁴² Dom PLANCHER, *op. cit.*, III, p. 49.

E. PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, op. cit.*, p. 504 ; il cite sa source : BNF, coll. Bourgogne, t. LXV, f^o 29 r^o.

La génération suivante est fort intéressante.

De son premier mariage Philippe eut un fils, Jean, seigneur de Bonnencontre et de Listenois. Jean épousa (en 1410 ou 1415) la fille unique de Louis Aycelin, seigneur de Montaigt²⁴³, Isabeau dame de Montaigt et de Listenois. "Ce mariage [fut] l'origine première de la réunion des armes de Vienne et de Listenois"²⁴⁴. Pour Max Prinet²⁴⁵, "Listenois est dans les romans de la Table Ronde, le nom d'un royaume qui eut pour souverains les Pelinor et les Lamorat, renommés pour leur bravoure. Peut-être le surnom de Louis Aycelin, "Listenois", lui a-t-il été donné en souvenir de ces héros" depuis le siège de Mahdia. Il cite à cet effet le passage d'un terrier de 1395 : "ceci est le terrier recogneu à messire Loys de Montaigu, fils de Griffon, nommé depuis Loys de Listenois par prééminence puis les guerres d'Afrique où s'acquit par sa valeur ce nom"²⁴⁶. L'origine est sans doute plus simple : "Listenois" était le nom d'un fief (château disparu) "tenu en 1373 par Louis Aycelin de Montaigt (...). Au XVe siècle, le seigneur de Listenois est le chevalier Jean de Vienne"²⁴⁷. Mais les deux hypothèses ne sont peut-être pas contradictoires.

Revenons à Jean, le petit-fils de l'Amiral. Riche personnage : à Bonnencontre, il ajouta par mariage avec Isabeau, puis par succession de Louis Aycelin, un énorme patrimoine foncier comprenant La Roche-Milay [aujourd'hui Larochemillay] en Nivernais, Listenois, Montaigt, Veauce, Le Breuil, Montgilbert, Le Mayet [-de-Montagne]²⁴⁸ en Bourbonnais, Châteldon en Auvergne, et sans doute d'autres fiefs²⁴⁹.

Les armes de ce Jean de Vienne "l'ainé" figurent dans la nef de l'église paroissiale Saint-Sulpice à Châteldon²⁵⁰, et celles "d'Isabelle de Montaigt, sa veuve", dans le bas-côté.

²⁴³ Selon M. PRINET (cf note 245) : Montaigt-sur-Billom, commune de Glaine-Montaigt : dép. Puy-de-Dôme, arr. Clermont-Ferrand, c. Billom.

²⁴⁴ Max PRINET, note 245.

Celui qu'Olivier MATTÉONI appelle "Louis de Montaigt, seigneur de Listenois, avait d'abord pour lui d'être issu d'un lignage prestigieux qui avait donné à l'Auvergne deux évêques et fourni à la royauté deux chanceliers. Comme son père, Louis s'était mis au service de Louis II [de Bourbon] qu'il accompagna à la croisade d'Afrique, en 1390. Tout naturellement encore, il servit Jean Ier, sauf au début de 1412 quand il refusa de le suivre contre Jean sans Peur. Sa vie fut à l'image de l'idéal chevaleresque qu'il défendit dans l'ordre de la Pomme d'Or, dont il était membre et à la Cour Amoureuse à laquelle il appartenait. Ses voyages le conduisirent en Prusse, en Aragon, en Navarre, en Flandre, en Afrique". O. MATTÉONI, *Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Âge (1356-1523)*, Paris, 1998.

²⁴⁵ Max PRINET, Portrait de Jean de Vienne, seigneur de Listenois, dans *La Bibliographie moderne*, t. 13, 1909, p.11-19.

Ce Jean de Vienne : deux générations postérieures (TG VI), celui qui épouse sa cousine en 1462. Je reviendrai sur ce personnage et cet article en huitième partie.

²⁴⁶ Cette citation est extraite de Aubert de LA FAIGE, *Notes sur Châteldon*, p. 10.

²⁴⁷ René GERMAIN (dir.), *Châteaux, fiefs, mottes, maisons fortes et manoirs en Bourbonnais*, 2004, p. 523.

"Jean" de Vienne, le petit-fils de l'Amiral, ou celui cité en note 245.

Listenois : dép. Allier, arr. Vichy, c. Ganat, commune de Saulzet ; ce que m'a confirmé Pierre Charbonnier, que je remercie.

²⁴⁸ Cf les notices de leur localisation en huitième partie.

²⁴⁹ J'ai l'intention d'étudier ces Vienne seigneurs de "Listenois", au-delà du présent travail.

De son fils Philippe demeure "un monument sépulcral" : son gisant et celui de son épouse Pétronille de Chazeron, dans une maison de Châteldon. "Le tombeau (...) a été exécuté, ou du moins commencé, de leur vivant (...). D'après l'abbé Matussières, il se composait de deux gisants placés sous un enfeu ; le tombeau a été détruit et les gisants martelés à la Révolution"²⁵¹. Ces gisants furent, à l'origine, placés dans l'église des Cordeliers de Châteldon. Selon l'inventaire du patrimoine, c'est Philippe qui fonda en 1463 le couvent des Cordeliers. L'église fut construite en premier. Les travaux durèrent jusqu'en 1472. Tout a été détruit.

Sur le TG VI apparaissent les chiffres "3, 4, 5", en rapport avec le testament de Guillaume de Vienne (cinquième et huitième parties). Les descendants de Philippe seront étudiés en huitième partie. On apprend ²⁵² par ailleurs que " le Castillan Rodrigue de Villandrando, comte de Ribadeo (...), cinq ans durant, occupa [le] castel [de Montgilbert] au détriment de son légitime possesseur, Philippe de Vienne (...). Dans le contrat de mariage du célèbre aventurier espagnol avec la soeur illégitime de Charles Ier, duc de Bourbon, figurait, en effet, une clause par laquelle, au cas où le château d'Ussel, qui lui était donné en dot, ne serait pas suffisamment logeable, le duc serait tenu de lui en fournir un autre de "même force et dignité". Armé de cet acte et ayant, en outre, avancé à son beau-frère une somme de six mille écus d'or, Rodrigue, en 1434, réclama au duc de Bourbon à la fois une habitation et une garantie. Charles Ier lui procura économiquement l'une et l'autre en lui cédant purement et simplement tous droits sur Châteldon et Montgilbert. Peut-être par égard pour son seigneur suzerain, ou plutôt par peur du redoutable chef de bandes, Philippe de Vienne ne protesta pas, et il se réfugia dans ses terres du Breuil, jusqu'à ce que Rodrigue, ayant enfin lassé la patience royale, ait été forcé de repasser en Castille (...). Philippe rentra alors (1439) en possession de son patrimoine".

Nous retrouverons²⁵³ Rodrigue de Villandrando face à la famille de Vienne lors de la bataille d'Anthon en 1430, aux conséquences néfastes pour Guillaume de Vienne fils et pour le patrimoine familial.

²⁵⁰ *Patrimoine de France*, article "Eglise paroissiale Saint-Sulpice à Châteldon (Puy-de-Dôme)".

²⁵¹ *Inventaire général du patrimoine culturel*, base Palissy.

²⁵² LA FAIGE (Aubert de) et LA BOUTRESSE (Roger de), *Les fiefs du Bourbonnais*, 2 vol. Paris-Moulins, 1896. Vol., 1, p. 101-102.

²⁵³ En sixième et septième parties.



Gravure du XIXe siècle.
Château de Montgilbert.



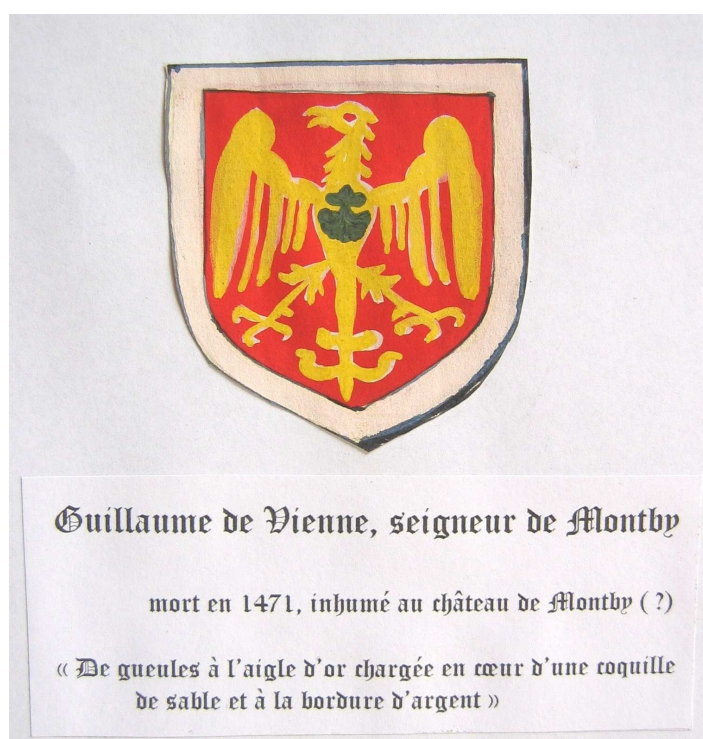
(Cliché : site Internet : thiers-tourisme.fr)

Château de Chateldon, (propriété en 1940 de Pierre Laval).

De son second mariage, avec Philiberte de Maubec, Philippe de Vienne eut des enfants, dont quatre retiennent notre attention.

Jean de Vienne "le jeune" hérita notamment de Roulans, mais n'engendra que des filles : on assiste donc au transfert d'un important patrimoine des Vienne vers des familles "étrangères". Ainsi disparut la branche Vienne-Roulans. Nous retrouverons Jean de Vienne dans le cours du récit.

Guillaume de Vienne, seigneur de Montby, attend son biographe. Le personnage apparaîtra dans le cours de ce travail, notamment en huitième partie, où on le verra revendiquer la succession du "sire de Saint-Georges"²⁵⁴.



(Dessin de Dominique Delgrange)²⁵⁵

Les armes de Guillaume de Vienne, seigneur de Montby.

²⁵⁴ J'ai promis d'apporter mon aide à la jeune et dynamique association des "Amis de Montby", qui procède à d'importants et fructueux travaux de rénovation du château de Montby, à l'histoire tumultueuse.

Montby : commune de Gondenans-Montby, dép. Doubs, arr. Besançon, c. Rougemont.

²⁵⁵ Source : M. PRINET, L'armorial de Bourgogne du héraut Berry, *Moyen-Age*, 1932, p. 161-219.

C'est à partir de la description qui en est faite, que Dominique DELGRANGE a dessiné ces armes. Avec mes vifs remerciements. (J'avais étudié l'armorial du héraut Berry à la BNF - sur microfilm -, trouvé le blason du "sire de Saint-George"; mais le temps m'a manqué pour trouver celui du sire de Montby.)



Le château de Montby : 5 novembre 2006.



1^{er} juin 2008 : un ensemble castellologique imposant, riche de découvertes, mais le sauvetage représente une tâche colossale.

Les deux beaux mariages de Guillemette, sœur de Guillaume, seigneur de Montby.

Avec Antoine de Vergy, fait chevalier de la Toison d'Or en 1430, en même temps que Guillaume de Vienne. Le mariage semble avoir eu lieu la même année, succédant au contrat signé le 14 novembre 1429²⁵⁶. Trois mille écus d'or composaient la dot, la forteresse de Port-sur-Saône constitua le douaire. Sans postérité, Antoine de Vergy, dans son testament²⁵⁷ et codicille institue héritiers universels ses neveux Jean et Charles de Vergy ; mais aussi Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel. Personnage qui nous intéresse, puisque, sans postérité, il légua ses biens à son cousin Rodolphe de Hochberg, époux de Marguerite de Vienne, petite-fille du "sire de Saint George". Cf les tableaux généalogiques afférents à Rodolphe, surtout celui intitulé de Hochberg à Orléans-Longueville, et mes septième et huitième parties.

Puis avec Thiébaud VIII de Neufchâtel en 1440²⁵⁸, chevalier de la Toison d'Or depuis sept ans. Elle apporta 4 000 livres tournois, 358 marcs de vaisselle d'argent, 9 marcs de bagues d'or, 1 000 livres de bijoux ; vêtements, tapisseries, meubles.

Marguerite de Vienne, dernier enfant de Jean, épousa Jean de Crux, seigneur de Trouhans²⁵⁹, lequel en 1441 vendit sa maison sise à Dijon, à Nicolas Rolin. Cette dame serait-elle la "Marguerite de Vienne" qui fit construire le puissant château de Bonnencontre "en 1430" ?²⁶⁰

²⁵⁶ AD Ain, E 134.

"Antoine de Vergy : biographie" par M.-Th. CARON In Raphaël de SMEDT (dir.), *Les Chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or au XVe siècle*, p. 11-13. Mme Caron donne 1424 pour date du mariage.

²⁵⁷ AD Ain, E 139, 1434.

²⁵⁸ Thiébaud VIII de Neufchâtel : biographie par Jacques DEBRY, dans Raphaël de SMEDT, *op. cit.*, p. 81-85. Le contrat de mariage : AD Ain, E 134, 8 novembre 1440.

²⁵⁹ Trouhans : dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, c. Saint-Jean-de Losne.

²⁶⁰ On trouve souvent cette assertion dans de brèves monographies relatives à Bonnencontre. Par exemple COURTÉPÉE : "Marguerite de Vienne dont le tombeau est au cloître des Jacobins de Dijon, avait bâti le superbe château en 1430". COURTÉPÉE et BÉGUILLLET, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, II, p. 462.



**Les soi-disant "mottes" de Bonnencontre sont en réalité la marque des tours du château.
Des dimensions horizontales impressionnantes.**

Les enfants de Guillaume de Vienne, seigneur de Montby, seront étudiés plus tard (cf huitième partie) ; quelques éléments cependant, sur Philippe de Vienne, seigneur de Clervans, dans les commentaires du TG VII, qui suit.

TG VII – BRANCHES CLERVANS et VAUVILLERS.

(Nombreuses concordances Anselme – Faget de Casteljau)

- Hameau de CLAIRVENT : commune Chamblay, dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Villers-Farlay.
- VAUVILLERS : dép. Haute-Saône, arr. Lure, ch.-l.-c.

Le château de Clairvent :

"Le site (le rebord d'un feston du plateau qui domine au sud, d'une vingtaine de mètres, le Val d'Amour) fut occupé par un château médiéval détruit par Philippe le Bel, roi de France, pour punir les barons comtois révoltés, puis reconstruit par Jean de Chalon, la paix revenue. La base d'une tour circulaire de 5 m. de diamètre et d'appareil irrégulier, située à une vingtaine de

mètres de la tour SW du château actuel, atteste l'existence de cette forteresse. L'édifice actuel a été construit vers 1820 par un membre de la famille de Saint-Maurice-Châtenois"²⁶¹. Sur la période qui nous intéresse, on trouvera quelques compléments chez Rousset²⁶².

Philippe de Vienne, seigneur de Bonnencontre, sera de nouveau évoqué dans le cours de ce travail, plus particulièrement dans l'étude de l'état des fiefs de Charles le Téméraire, en 1474²⁶³, et d'autres personnages en huitième partie.

TG VIII – BRANCHE PAGNY.

(Base FDC)

"Pagny", à la base de la Seconde maison de Vienne, était par conséquent un nom prestigieux, et j'ai déjà étudié le premier personnage de ce tableau : Philippe de Vienne. Ses deux mariages reléguèrent "Pagny" en branche cadette, mais avec un gros patrimoine et un nom qui demeurait glorieux, d'où quelques alliances matrimoniales de haut vol.

Cependant, dans un premier temps, les deux mariages de Philippe déterminèrent une succession difficile, compliquée et d'assez longue haleine, que Faget de Casteljaou a magistralement étudiée et présentée.

A Philippe, que nous retrouverons lors de l'étude de la seigneurie de Seurre²⁶⁴, succédèrent Jean, que nous avons rencontré le 17 juillet 1317, adressant foi et hommage au duc de Bourgogne Eudes IV, puis Philippe qui épousa en 1340 Jeanne de Chambly, issue d'une opulente famille d'Ile-de-France et qui apporta à son époux, par dot puis par héritage, d'importantes seigneuries dans cette région.

Henri de Vienne, second fils de Philippe, est connu comme prieur de Haute pierre²⁶⁵, puis abbé de Saint-Vincent de Metz en avril 1371, puis de Favorney le 13 août 1373. En 1378, il se rendit à Rome pour rendre hommage au pape, mais il fut capturé par les Barbaresques ; prisonnier en l'actuelle Tunisie pendant six à sept ans, il l'était encore en 1384 (cf une lettre adressée au prieur d'Annegray). Puis, libéré, on le découvre en 1384 abbé de Montier-la-Celle,

²⁶¹ Gérard PELOT, "Château de Clairvent", In *Dictionnaire des châteaux de France* (Y. CHRIST dir.), Franche-Comté Pays de l'Ain (F. VIGNIER dir.), Paris, 1979, p. 56.

²⁶² ROUSSET A., *Dictionnaire...des communes du Jura, op. cit.*, I, p. 393-401.

²⁶³ Allusion en quatrième partie, puis en "Epilogue".

²⁶⁴ En cinquième partie.

²⁶⁵ Haute pierre : aujourd'hui commune de Haute pierre-le-Châtelet, dép. Doubs, arr. Besançon, c.Vercel-Villedieu-le-Camp.

le 5 mai 1395 abbé de Saint-Faron de Meaux. Il vivait encore en septembre 1403, mais décéda avant 1408²⁶⁶.



(Collection privée, moulage)

Sceau d'Henri de Vienne, abbé de Faverney, 1373.

Aigle à deux têtes caractéristique de la branche Pagny ; la famille de Vienne développe son système de brisures.

Les armes de son père sont reproduites, sans brisure à l'intérieur de la branche (c'est un religieux)

Scène religieuse typique : abbé avec sa crosse, la Vierge et l'Enfant, le tout sous un dais gothique.

De son frère Hugues ou Huguenin, marié à une damoiselle de Chalon, descendirent quatre enfants dont Henri, qui assura la continuité du lignage.

On connaît mieux le frère aîné, Jean de Vienne, dit "à la –grande– barbe", à peu de chose près l'exact contemporain (1360/1361 – 1436) de Guillaume de Vienne (1360/1362 – 1437)²⁶⁷. Mariage prestigieux : une Vergy ; mais pas d'héritiers directs. En 1376, il donna le dénombrement de Persan à la duchesse d'Orléans, comtesse de Valois et de Beaumont. En

²⁶⁶ Principale source : D.U. BERLIÈRE, "Henri de Vienne, abbé de Saint-Vincent de Metz, de Faverney, de Moutier-la-Celle et de Saint-Faron de Meaux", In *Revue bénédictine*, reproduction anastatique, 1962, p. 213-225.

²⁶⁷ Les chiffres, 1 pour Jean, 2 pour son petit-neveu Gérard : cf l'étude du testament de Guillaume de Vienne (septième et huitième parties).

1383, il participa au siège de Bourbourg, puis trois ans plus tard, fit partie de l'armée levée par Charles VI pour passer en Angleterre, et en 1392 accompagna celui-ci et assista à sa première crise de démence. De sa vie privée, qui mériterait – comme son activité au service du roi de France et du duc de Bourgogne – une étude attentive, on peut citer quelques faits : en 1411, Thiebaut VIII de Neufchâtel lui vend pour 700 francs d'or la maison forte et la seigneurie de Lavancourt²⁶⁸ ; mais en 1429, peut-être endetté, il est "victime" des "investissements dans le sel (...)" du chancelier Rolin. "En janvier 1429, [celui-ci] fut retenu à Dijon pendant une quinzaine. Il en profita pour augmenter sa participation dans les salines de Salins (...)". Il acheta "de Jean de Vienne, seigneur de Pagny, deux cent vingt livres estevenants de rente à percevoir chaque année au terme de Noël. Le montant versé pour la cession s'élevait à deux mille quatre cent quarante cinq livres tournois, dont quittance fut donnée par le vendeur le 21 janvier au château de Fontaine-Française"²⁶⁹.

Jean de Vienne testa (selon Rousset²⁷⁰) le 11 février 1436 (n. st.) en faveur de Gérard de Vienne, son petit-neveu, mourut le 5 mars au château de Binans²⁷¹ et fut inhumé dans la chapelle du château de Pagny.

²⁶⁸ Lavancourt : dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, c. Dampierre-sur-Salon.

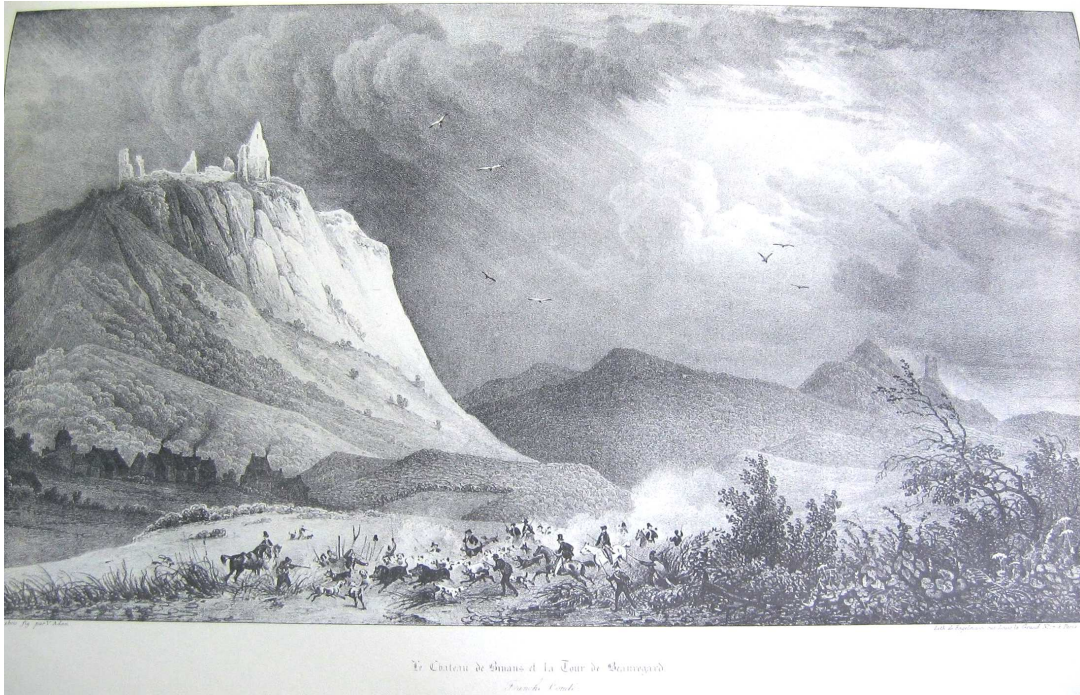
²⁶⁹ M-Th BERTIER et J-Th SWEENEY, *Le Chancelier Rolin, op. cit.*, p. 108-109. Archives de l'Hôtel-Dieu de Beaune, layette 75.

²⁷⁰ ROUSSET A., *Dictionnaire...des communes du Jura, op. cit.*, V, p. 362. Intéressantes biographies des seigneurs de Binans, du XIIe au XIXe siècle, et histoire du château de ce nom, p. 360-366.

A compléter par une courte mais récente étude : GEHIN Jean-Philippe, *Inventaire des fortifications médiévales dans le sud du Jura : Petite montagne et zones limitrophes*, Mémoire de DEA, Besançon, 1997, p. 50-54.

²⁷¹ Binans, commune de Pully : dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Conliège. Une association a entrepris la restauration du château

Même référence pour le château de Beauregard, fief momentanément des Vienne.



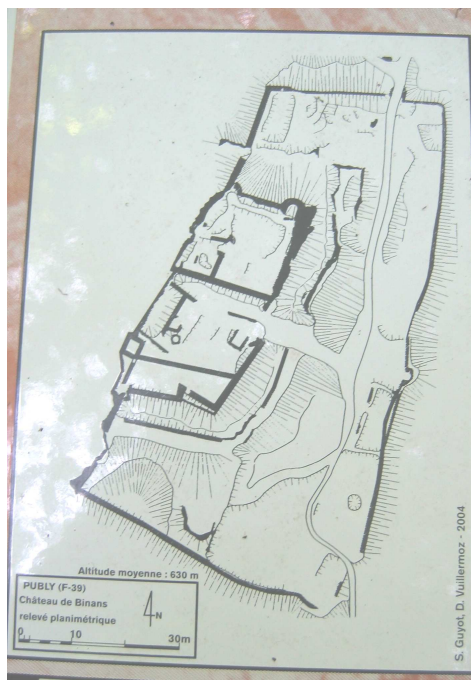
(Source NODIER Ch., *op. cit.*)

Le château de Binans.

Au fond : le château de Beauregard ; imaginons le château de Mirebel (cf TG VI) derrière nous, sur la même ligne de crête.



Site du château de Binans.



Château de Binans : plan.



Château de Binans : escalier à vis.



Château de Binans. Une constante dans la richesse comtoise : la forêt.

Parmi les rares ouvrages abordant la famille de Vienne, il faut citer celui d'Emmanuel Journé, *Le Val de Saône bourguignon. Pagny-le-Château et sa chapelle à travers les siècles*, Dijon, 2001, qui étudie le site dans son espace géographique, avec l'évolution économique, environnementale, sociologique. Il y a divergence entre lui et moi cependant, dans la filiation des Vienne, seigneurs de Pagny.

Alors que de l'imposant – et célèbre en son temps – château il ne reste que des traces sur le site (un tas de terre, des fossés), la chapelle a miraculeusement échappé à des siècles de batailles et de destructions.



Chapelle de Pagny.

Elle abrite encore de remarquables gisants, que j'ai pu admirer et photographier.²⁷²

²⁷² Grâce à l'entremise de M. Journé et à l'amabilité du propriétaire. Je leur en suis très reconnaissant.



Chapelle de Pagny : gisant de Jean de Vienne "à la barbe".

On peut lire "CY GIST NOBLE BARON MESSIRE JEHAN DE VIENNE CHEVALIER SEIGNEUR DE PAIGNY ET BIGNAN (Binans) QUI TRESPASSA AUDIT BIGNAN LA VOILLE DES BORDES L'AN MIL CCCXXXV" (v. st.)



Chapelle de Pagny : gisant de Jean de Vienne : la fameuse barbe.



Chapelle de Pagny.

**Gisants de la petite nièce de Jean de Vienne, (Jeanne, la dernière "Vienne" de "Pagny")
et de son mari Jean de Longwy.**



Chapelle de Pagny ; les armes des Vienne-Pagny : l'aigle à deux têtes.

Je reviendrai sur cette chapelle et ses gisants en cinquième partie (les Vienne et l'art).

Du petit-neveu Gérard, nous ne savons presque rien, alors que Guillaume de Vienne l'avait couché sur son testament.

Avec la sœur de Gérard, Jeanne, s'éteignit la branche Vienne-Pagny. Marie-Thérèse Caron²⁷³ cite un amortissement destiné à permettre la création d'une chapelle dans le château de Pagny ; déclarée dame de Pagny et de Gevry²⁷⁴, veuve de Jean de Longwy, "ladite dame Jehanne de Vienne a retenu pour elle et à ses hoirs perpétuellement tous droits de seigneurie, de justice (...), tous autres droits de seigneurie qui sont et meuvent du fié de nostre seigneur (le duc de Bourgogne), duquel fié et hommage d'icellui ladite dame Jehanne de Vienne est et demeure chargée perpétuellement, pour elle et pour ses hoirs et successeurs".

"Ses hoirs" : je leur consacrerai une étude particulière dans l'examen de l'état des fiefs de 1474 (cinquième partie notamment). Cf le TG : Famille de Longwy.

TG IX – BRANCHE PYMONT-RUFFEY-SUR-SEILLE.

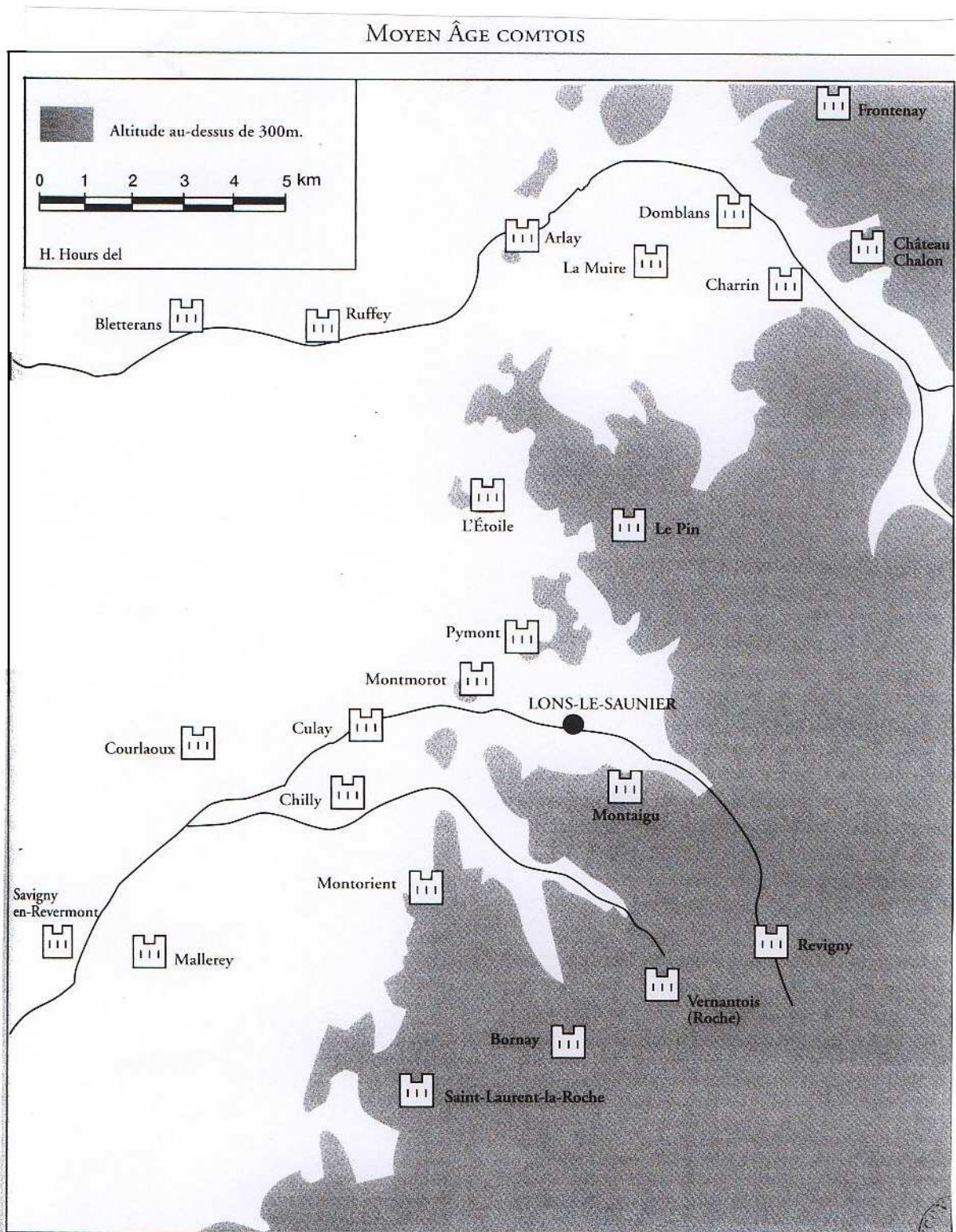
Ce tableau est tout entier dominé par la vie et la personnalité de Philippe de Vienne, seigneur de Pymont (son titre le plus connu). Il pourrait alors être simple. Or la longue vie de Philippe fut très mouvementée, en premier lieu par les mariages, remariages, mariages consanguins, impliquant de nombreux traités, querelles, procès, sans oublier l'intrusion dans ce contexte de l'inquiétante Huguette de Sainte-Croix marquée par la nuit du 27 février 1328, la maison de Chalon profitant de cette situation pour accroître sa domination sur sa rivale de Vienne. Les complications nées des mariages et des remariages quant aux dots et douaires sont bien mises en exergue par M.-Th. Caron²⁷⁵ qui, traitant de la "fortune féminine", nous interpelle : "Les principes sont posés, tout est clair et tout aurait dû être facilement réglé ...et pourtant que de problèmes ! Que de procès et d'arbitrages !". On tente certes de préserver le patrimoine par des unions originales : Marguerite de Ruffey et Hugues de Vienne provoquent le mariage de leurs enfants nés de leurs premières noces. Ce qui crée d'autres complications. C'est pourquoi j'ai jugé bon de rassembler ces faits, souvent intimement liés, et dans leur ensemble complexes, sous la forme de commentaires et de petits tableaux généalogiques se

²⁷³ M.-Th CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne*, op. cit. p. 100-101. ADCO, B 454.

²⁷⁴ Gevry : dép. Jura, arr. Dole, c. Dole sud-ouest.

²⁷⁵ M.-Th. CARON, *La noblesse dans le duché ...*, op. cit., p. 194-202. L'extrait cité : p.198.

complétant les uns les autres. La carte jointe, certes incomplète pour mon propos, et quelques autres documents iconographiques, permettront d'autres clarifications



Les châteaux de la région lédonienne à la fin du Moyen Âge.

Carte tirée de : *Pymont, la forteresse oubliée, op. cit., p. 31.*

Dans mon étude sur la "desconfiture" des Vienne face aux Chalon, Lons-le-Saunier apparut de façon fugace, afin de ne pas surcharger le thème. Je dois maintenant m'y attarder un peu, en m'appuyant notamment sur l'ouvrage de Jean BreLOT et Gustave Duhem²⁷⁶.

Ville de "côte" ("cuesta", pour les géographes), de reculée (la haute vallée de la Vallière), fondée sur "le Puits-Salé" (sel exploité depuis fort longtemps), devenue carrefour routier, avec foires, marchés, péages, et dont le territoire apparaît au Moyen Âge couvert de vignes (au XVIIe siècle encore, plus de 360 vigneronns – récoltants – (nous en constaterons l'équivalent dans l'étude du rentier de Vernantois²⁷⁷), ainsi apparaissait Lons-le-Saunier au Moyen Âge. La seconde famille de Vienne en hérita et fonda le couvent des Cordeliers vers 1250-55, où des membres de la famille eurent leur sépulture²⁷⁸ ; la ville abrita également un atelier monétaire.

La puissance de Jean de Chalon "l'Antique" bouscula l'influence des Vienne et Lons devint une co-seigneurie des Vienne et des Chalon, qui bénéficia de deux chartes de franchises, l'une accordée par les Vienne en 1293, l'autre par les Chalon deux ans plus tard. Mais Hugues de Vienne († 1315/1317) s'endetta, le pouvoir des Chalon se renforça et en 1304 Hugues rendit un hommage appuyé à Jean de Chalon²⁷⁹, "sauf le droit de la menoie ce fait y estoie". C'est en se réclamant de ce "droit" que Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, affaibli par la suppression des salines en 1317 (infiltrations, incendie, et surtout concurrence de Salins, aux mains des Chalon), se crut autorisé à fabriquer sa monnaie, dans son château de Pymont : excommunié en 1340 (par son cousin Hugues de Vienne : cf TG VIII), puis soumis, il aurait récidivé en 1363, subissant à nouveau les foudres de l'archevêque de Besançon.

Les co-seigneurs protégeaient Lons-le-Saunier depuis leurs châteaux respectifs, Montaigu pour Tristan de Chalon, Pymont pour Philippe de Vienne. En 1364, ils autorisèrent les Lédoniens à "fermer et mettre en fermetey lad. ville", mais l'année suivante les Routiers rasèrent le début des fortifications, et en 1367 Philippe céda tous ses droits sur la ville, sauf celui de protéger le couvent des Cordeliers.

Le vieux couvent des "Révérends pères Cordeliers" entra en décadence profonde au XVIIe siècle, et subit le terrible siège de 1637 : la ville connut une destruction totale. A partir de vestiges, le couvent fut reconstruit en 1731, puis il fut supprimé en 1789. Enfin, "les tombeaux à gisants des Vienne furent mis en pièces en 1835 par de "pieuses filles", qui les

²⁷⁶ BRELOT (J.) et DUHEM (G.), *Histoire de Lons-le-Saunier*, Lons-le-Saunier, 1975.

²⁷⁷ En cinquième partie.

²⁷⁸ A ma connaissance : Hugues de Vienne († 1315/1317) ; Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, sa seconde femme Huguette de Sainte-Croix et leur fille Marguerite : notre présente étude.

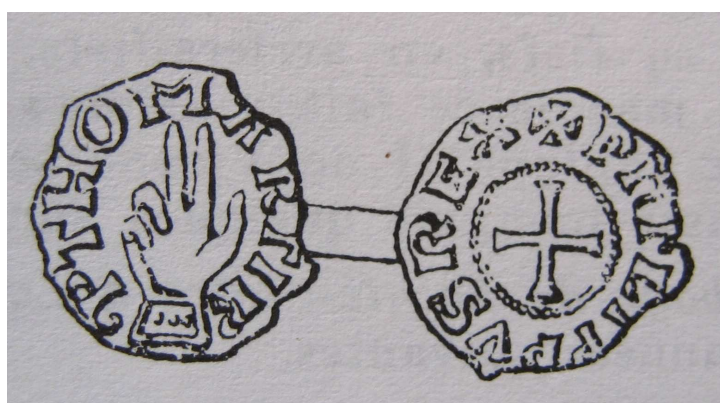
²⁷⁹ Cartulaire d'Hugues de Chalon, *op. cit.*, charte 7.

firent disparaître clandestinement, une belle nuit, avec la complicité d'un sacristain, pour les remplacer par une soi-disant châsse de sainte Philomène". Seule trace de l'action multiséculaire de la famille de Vienne à Lons-le-Saunier : l'abside de l'église des Cordeliers (XIII^e siècle, période de sa fondation)²⁸⁰.



(Cl. Javelot, Lons).
Pl. IV. — Abside de l'église des Cordeliers (XIII^e siècle).

Source : *Histoire de Lons-le-Saunier*, op. cit., pl. IV.
Lons-le-Saunier : abside du couvent des Cordeliers.

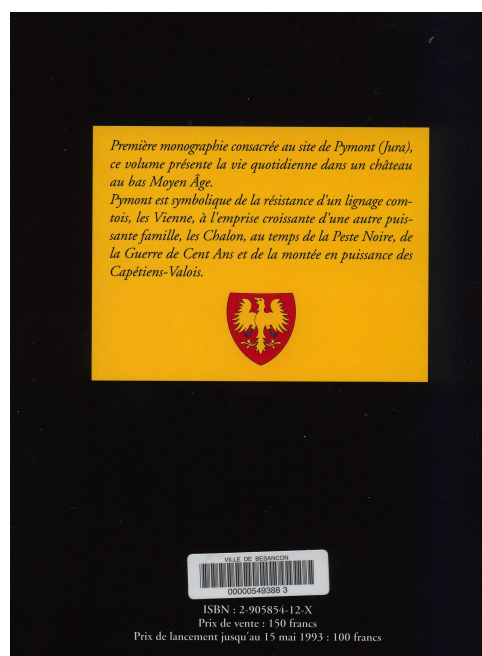
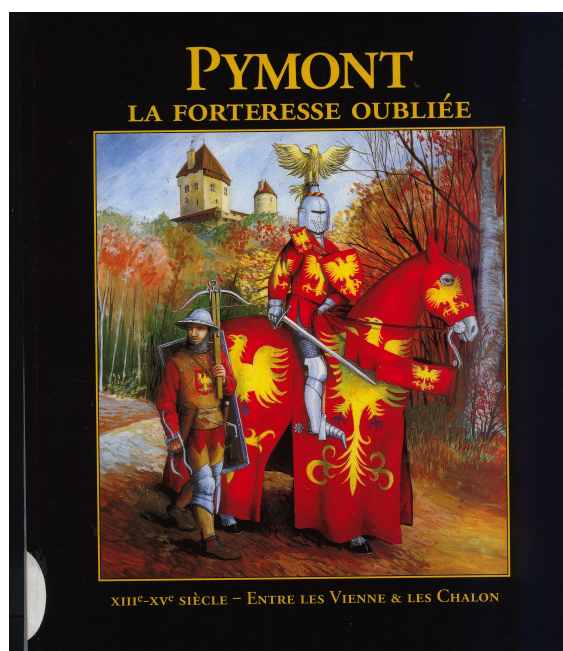


Source : *Ibidem*, p. 111, d'après PLANTET et JEANNEZ, *Essais sur les monnaies du Comté de Bourgogne*, pl. IV, n° 3, et p. 88.

Fausse monnaie de Philippe de Vienne, seigneur de Pymont.

²⁸⁰ Ce que m'a confirmé Jean-Luc MORDEFROID, que je remercie pour l'entretien, passionnant, qu'il m'a accordé.

Oublié à Lons-le-Saunier, le souvenir des Vienne resurgit à Pymont. Une équipe d'archéologues et d'historiens ont travaillé sur un chantier de fouilles, ouvert sur le site du château de Pymont, et ont publié un remarquable ouvrage, dont j'extraits la couverture (cf photo), qui met en valeur la famille de Vienne par ses armes, et par le sous-titre.²⁸¹



Cercle Girardot et Centre Jurassien du Patrimoine,

Pymont, la forteresse oubliée. XIIIe-XVe siècle. Entre les Vienne et les Chalon.

Philippe de Vienne prit pour seconde épouse Huguette de Sainte-Croix, personnage honni des historiens, du XIXe siècle notamment²⁸². "L'altière et belle Huguette" avait épousé Etienne de Saint-Dizier, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche ; "mais elle le ruina par son faste et ses goûts somptueux (...), elle se consolait aisément de ses absences prolongées, la trahison et la perfidie étaient dans son âme (...), elle s'abandonnait de plus en plus à de criminelles pensées", et dans la nuit du 27 février 1328, elle aurait fait assassiner son mari par Guillaume

²⁸¹ Cercle Girardot et Centre Jurassien du Patrimoine, *Pymont, la forteresse oubliée. XIIIe-XVe siècle. Entre les Vienne et les Chalon*, Lons-le-Saunier, 1993.

Aborde : "le contexte géographique et historique, les fouilles et leur interprétation, la vie quotidienne, l'alimentation. Bilan provisoire et axes de recherches pour Pymont". Nombreuses et excellentes illustrations. Parallèlement, les mêmes auteurs ont publié un album de bande dessinée, au titre homonyme, dont le fond ne cède rien à la rigueur historique. Apparaît alors Huguette de Sainte-Croix...

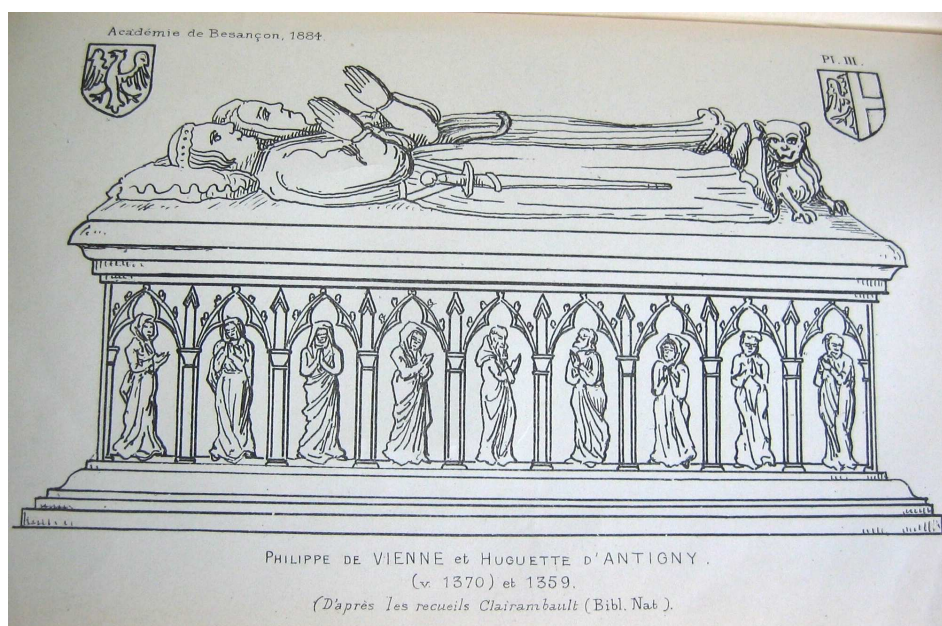
²⁸² Entre autres : Ed. CLERC, *op. cit.*, tome II.

L. GUILLEMOT, *Histoire de la Bresse louhannaise*, tome I, p. 432-436 ; les citations qui suivent en sont extraites.

de Saint-Dizier, son "amant" et frère d'Etienne. Michelle Bubenicek²⁸³ a bien étudié le dossier. La culpabilité d'Huguette semble établie, mais pourquoi ce crime ? "Crime passionnel ? Une affaire d'argent ?" Etienne était "couvert de dettes", Huguette elle-même appauvrie. Il lui était reproché, pour le moins, "d'avoir failli à son devoir d'assistance et de protection" à son mari. En 1337, elle épousa Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, qui fit rédiger à Béraud de Saint-Dizier, fils unique d'Huguette, "un testament qui l'avantageait grandement". Pourquoi cette impunité ? Suivons M. Bubenicek : " Huguette et son beau-frère Guillaume étaient apparentés aux plus hauts lignages de Bourgogne" ; rappelons notamment qu'elle était la sœur de Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, qui avait épousé en 1324 Marguerite de Montbéliard, une des filles du comte Renaud. "Or, le crime, chez les puissants, est rarement puni (...) et les nobles coupables des pires crimes s'en tirent généralement par une composition pécuniaire (...)". Or, "les principaux protagonistes de l'affaire, Huguette et son beau-frère Guillaume" versèrent en 1337 (date du second mariage ; est-ce un hasard ?) à Jean II de Chalon, comte d'Auxerre, leur suzerain, elle, "la somme énorme pour l'époque, de 3 000 francs", et Guillaume, "grâce à un intermédiaire, la somme de 200 livres".

Philippe de Vienne et Huguette de Sainte-Croix choisirent pour lieu de sépulture l'église du couvent des Cordeliers de Lons-le-Saunier, en un somptueux tombeau, imités par leur seconde fille, Marguerite. Tombeaux détruits par de "pieuses filles" : cf *supra*.

²⁸³ M. BUBENICEK, "Huguette de Sainte-Croix, une épouse meurtrière ?", In *Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, 2008, p. 29-39. Puis auteur d'un ouvrage sur ladite Huguette, à paraître.

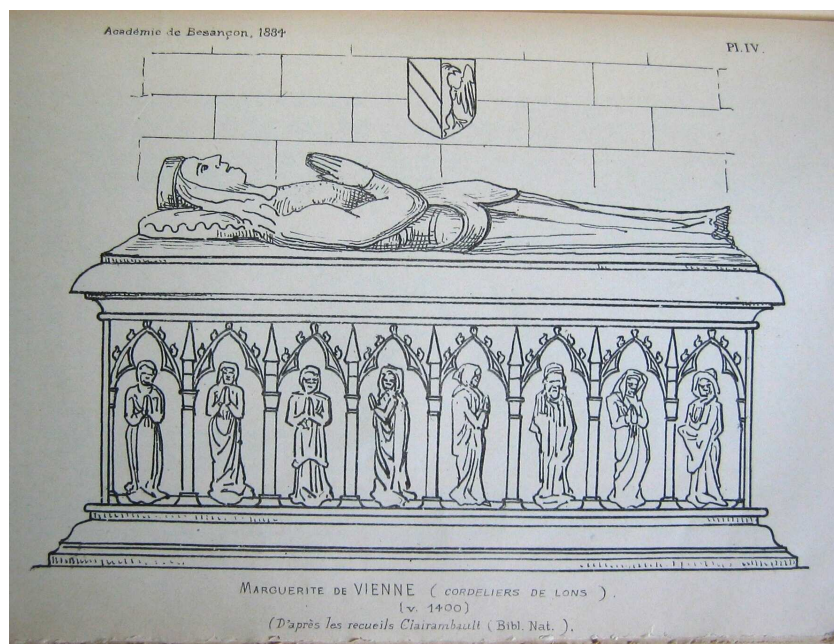


Source : BNF, fonds Clairambault, tome 942, n° 512, copié sur Palliot, t. IV, 205. Dessin repris par J. GAUTHIER, Tombes franc-comtoises inédites des XIVe-XVIIe s., in *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Besançon*, 1884, p. 321 et pl. III.

Tombeau et gisants de Philippe de Vienne et d'Huguette de Sainte-Croix ; armes d'Huguette : parti Vienne et Sainte-Croix.

"CY GIST NOBLE BARON MESSIRE PHILIPPE DE VIENNE SIRE DE PYMONT ET DAME HUGUETTE D'ANTIGNY SA FEMME, PÈRE ET MÈRE DE DAME MARGUERITE D'ANTIGNY DAME DE SAINT LAURENT".

On notera le prestige intact du nom "Antigny".

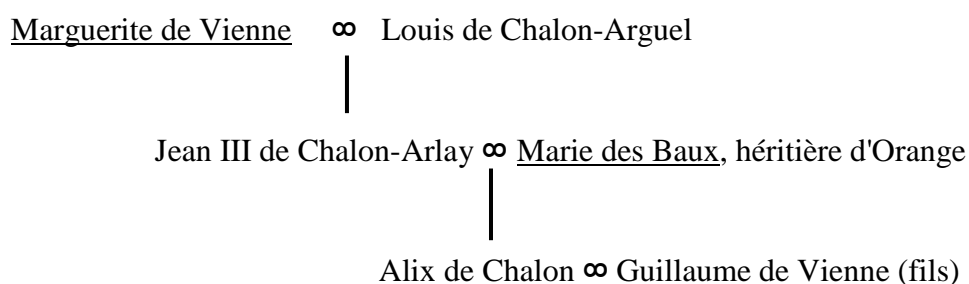


Source : BNF, fonds Clairambault, tome 942, n° 211, copié sur Palliot, t. IV, 200, *op. cit.* Dessin repris par J. Gauthier, *op. cit.*, p. 322 et pl. IV.

Tombeau et gisant de Marguerite de Vienne²⁸⁴ ; armes parti Chalon (cf son époux) et Vienne.

"CY GIST DAME DAME DE S. LAURENT DE LA ROCHE ET FEMME DE NOBLE BARON MESSIRE LOYS DE CHALON, ET DAME MARIE DE BAUX PRINCESSE D'ORANGE, ET DAME ALIX DE CHALON SA FILLE DAME DE S. GEORGE".

Mais pas de gisants connus de "dame Marie de Baux", et de "dame Alix de Chalon (...) dame de S. George", l'épouse de Guillaume de Vienne fils. Dans son testament (1456)²⁸⁵, Alix demande à être inhumée en ce lieu.



²⁸⁴ Marguerite : † vers 1400. Cf des TG, entre autres ceux des pages 439 et 757.

²⁸⁵ Cf : septième partie.



(Source : Sébastien de BEAULIEU (1612 ?-1674), *Les cartes, plans et profils des principales villes et lieux considérables du comté de Bourgogne et país adjacents*, Paris, vers 1668, connu par les historiens sous l'appellation de "Petit Beaulieu".)

Saint-Laurent-la-Roche au XVIIIe siècle.



Site de St-Laurent-la-Roche, aujourd'hui. St-Laurent-la-Roche domine la plaine de Bresse.

TG X – BRANCHE PYMONT, RUFFEY-SUR-SEILLE, CHEVREAUX.

(Accord presque total Anselme – FDC)

Deux fortes personnalités retiennent mon attention, pour notre période.

Ed. Clerc²⁸⁶ insiste sur "les impuissantes fureurs de Guy de Vienne, le plus violent chevalier de ce temps et le désespoir de sa famille". Une étude plus récente²⁸⁷ confirme : "chevalier impétueux, il défraye les chroniques de son temps. Redoutable chef terrien, il refuse de rendre hommage à quiconque et ne supporte aucun frein à sa volonté. Imprévisible, il désole ses proches et ses sujets, toujours à la merci de ses foudres. Vindictif, il guerroye sans cesse contre tel ou tel seigneur, nonobstant son rang ou son degré de parenté" : ce qui peut chapeauter nos notes figurant sur le TG X, et que l'on peut compléter par ce fait, qui semble avéré : "il convie Hugues de Chalon-Arlay en son château de l'Etoile (...) ; perfide, il l'agrippe par surprise et le tient par les pieds au sommet du donjon, menaçant de le lâcher dans l'abîme. Sauvé de justesse par ses hommes, Hugues met une fois de plus son agresseur en prison"²⁸⁸.

Il serait fort intéressant de consacrer une étude au fils de Guy, Jacques, à peu près contemporain du "sire de Saint George" et de semblable longévité, que nous retrouverons au service des ducs de Bourgogne, par exemple en 1411 où il défendit Saint-Denis, en compagnie de Philippe de Vienne, seigneur de Roulans. En 1413, lors de sa tentative de réforme administrative, Jean sans Peur, agissant en tant que comte de Bourgogne, adressa "une lettre (...) apprenant à la duchesse que le chancelier Jean de Saulx allait réunir "tous noz gens de conseil de noz duchié et conté". Marguerite était chargée de présider cette assemblée. Il s'agissait d'une "bien haulte matière" et c'était donc une "tres grant charge", car "pouvoit nostre dit Parlement estre subgiet à l'empire se il se tenoit audit Besançon (...)". La réunion des conseillers eut lieu le 16 février 1413 à l'hôtel du duc à Dijon²⁸⁹. Il y avait 59 participants et la duchesse présidait. S'y trouvaient (...) plusieurs hauts personnages du comté comme monseigneur d'Arlay, Jean de Neufchâtel, Jacques de Vienne, Jacques de Courtiambles (...)"²⁹⁰.

²⁸⁶ Ed. CLERC, *op. cit.*, p. 190 notamment.

²⁸⁷ M.-Th. BERTHIER et J.-T. SWEENEY, *Guigone de Salins 1403-1470*, 2003, p. 39-40.

²⁸⁸ *Ibidem*, p. 39.

²⁸⁹ ADCO, B 1055.

²⁹⁰ S. BEPOIX, *Le comté de Bourgogne au temps de Jean sans Peur*, *op. cit.*, II, p. 540.

Sylvie Bepoix cite par ailleurs "Jacques de Vienne, personnage appartenant à la haute noblesse comtoise (...), [qui] avait commis plusieurs attentats"²⁹¹.

Le 8 avril 1400 il racheta Pymont, qui avait connu bien des vicissitudes au long de la vie de Guy, en fit hommage à Jean de Chalon-Arlay en 1405, "en avouant qu'à ce dernier appartenaient la justice et tous les fiefs de Pymont.

Jacques de Vienne, qui attachait peu d'importance à cette propriété, dépourvue de ses plus belles prérogatives, la vendit, en 1419, à Humbert de Saubief, écuyer"²⁹².

Une des grandes originalités du long testament²⁹³ de "Jaque de Vienne, chevalier, seigneur de Ruffey et de Chevrel (Chevreaux)", est l'attention qu'il porte à ses huit bâtards : chacun a droit à son paragraphe contenant son nom, le nom de sa mère (huit maîtresses) et la nature du legs. Par exemple : "Item donne à Jehannete ma norrye, fille de Jehannette femme à present de Poncet Joly, quarante florins pour une fois" ; "Leurs destins sont inconnus, il est possible que certains aient fait souche" écrit Faget de Castejau. J'ai pu trouver une trace de cette Jehannete : "Légitimation de Jeanne, fille de messire Jaques de Vienne, faicte par le duc Philippe (le Bon) en l'an mil CCCCXLII"²⁹⁴.



Château de Chevreaux vu depuis la plaine de Bresse.

²⁹¹ *Ibidem*, I, p. 259.

Je reviendrai sur Jacques de Vienne en cinquième partie, dans le thème consacré à la violence.

²⁹² Tous ces faits concernant Pymont : A. ROUSSET, *op. cit.*, t. VI, p. 228-229.

²⁹³ AD Doubs, E 1325, papier, 30 cm x 150 cm ; 14 janvier 1428 n. st.

²⁹⁴ ADCO, B 11951, p. 338.



Reconstitution du Château de Chevreux.

La Bresse depuis le château de Chevreux.

J'étudierai quelques descendants de Jacques de Vienne en huitième partie.

TG XI – BRANCHES RUFFEY-COMMARIN-CHEVREUX-CHÂTEAUNEUF.

Nous sommes à l'orée du XVI^e siècle. Les principaux personnages seront donc étudiés en huitième partie.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Je me permets d'insister sur les travaux de Jean Richard et de Faget de Casteljaou, sans négliger ceux du père Anselme. Je n'ai relaté qu'une partie du travail de fourmi de Jean Richard : son article est une mine de renseignements sur les Vienne et les familles adjacentes, au cours de ce "moyen" Moyen Âge très difficile à saisir dans le domaine généalogique. Les trois mariages sont fondamentaux pour la compréhension de la naissance et de l'essor de la Seconde Maison de Vienne ; aux trois premiers éléments j'ai ajouté un quatrième, ce qui permet de sérier des faits jusque-là obscurs et sujets à de nombreuses erreurs. Distinguons bien :

- la famille de Vienne ;
- les seigneurs d'Antigny ; nom prestigieux, ancré dans la mémoire des Vienne, et pour plusieurs siècles ;
- les seigneurs de Sainte-Croix, qui souvent gardent le patronyme "Antigny" ; et "Sainte-Croix" = un fort symbolisme (de même que "Saint-Georges") ;
- la famille de Sainte-Croix, dont certains des membres apparaîtront dans la suite de ce travail.

A l'affaiblissement patrimonial des Vienne on pourrait peut-être trouver une autre raison. Pour les trois premiers membres, Hugues, Philippe, Hugues, la tâche de régénérer cette famille, de gérer un immense patrimoine, dans une période tumultueuse, ne fut-elle pas un fardeau trop lourd à supporter, en tenant compte également du fait que ces hommes n'avaient sans doute pas l'envergure de leurs prédécesseurs de la Première maison de Vienne ?

On pourrait mieux comprendre les mésaventures de la famille en s'appuyant sur de solides biographies, celle de Philippe de Vienne, seigneur de Pagny († 1303) par exemple, et pour le demi-siècle suivant celle de son homonyme, seigneur de Pymont. Découvrir pas à pas la gestion hasardeuse, voire catastrophique, de sommes d'argent qui étaient parfois considérables ; mettre l'accent sur l'engrenage de l'endettement dû en partie à l'argent facile des Lombards, débouchant sur les rentes que l'on concède et qui mènent à la dilapidation du patrimoine.

Une famille qui pourtant résiste. Ce n'est pas un hasard si les sites de forteresses énormes qui sont l'objet de chantiers de fouilles ou de réhabilitations, en Franche-Comté notamment, furent des lieux sur lesquels reposait la puissance de cette famille.²⁹⁵ Une famille dont le nom,

²⁹⁵ Mirebel, Pymont, Chevreaux, Binans, Montby, Montrond-le-Château, (et de résistance au temps : Le Pin, Joux).

prestigieux, mais aussi la fortune, permirent de très belles alliances matrimoniales avec des familles installées au-delà de la Bourgogne ducale et comtale : Genève, Ain, Lorraine, Bourbonnais-Auvergne. De même qu'en Franche-Comté les historiens ont jusqu'alors trop souvent considéré les Vienne comme une famille purement comtoise, alors qu'elle joue un rôle important et croissant dans le Duché²⁹⁶, il faut s'intéresser de près à ces alliances qui permettent l'accroissement de l'assise territoriale, voire l'établissement de certaines lignées sur des terres étrangères à la Bourgogne duchoise et comtoise, comme ces Vienne seigneurs de "Listenois" mais qui n'abandonnent pas leurs attaches traditionnelles, en Comté à Montby par exemple.

Les personnages que j'ai étudiés évoluaient dans une société violente et avaient conscience de la précarité de la vie : guerres féodales, guerre de Cent Ans, attaques des Routiers, épidémies (la Grande Peste de 1348-49), maladies²⁹⁷. Le veuvage est alors une catastrophe pour le lignage (premier souci du noble), d'où des remariages fréquents, mais qui créent des successions difficiles, débouchant au mieux sur des partages, des échanges, au pire sur des querelles donnant lieu à des procès fréquents, coûteux, longs (sur deux, voire plusieurs générations).

Cependant cette Seconde maison de Vienne voit émerger un "amiral de France", Jean, qui semble bénéficier d'un haut respect de la part des autres membres du lignage au sens large. Je n'ai jamais rencontré de querelles familiales impliquant l'Amiral²⁹⁸. A la cour des Chalon-Châtelbelin (liés aux Vienne), nous avons vu le sire de Roulans être reçu comme un prince.

Par ailleurs mes tableaux généalogiques II et III montrent un éclatement de la famille en diverses branches. Signe d'affaiblissement ? C'est l'inverse qui transparait ; au contraire des premiers membres de cette maison, au XIIIe siècle, qui devaient gérer un énorme patrimoine, désormais, à l'intérieur de chaque branche les biens fonciers sont plus restreints, mieux gérés, et les alliances matrimoniales Vienne-Chalon semblent recherchées par les deux parties, à égalité de prestige, de pouvoir, et dans certains cas de richesse. Impressions personnelles d'ensemble. C'est dans ce contexte que l'on va voir naître et émerger Guillaume de Vienne.

²⁹⁶ Un constat : les historiens comtois s'intéressent aux Vienne en Franche-Comté, leurs homologues bourguignons aux Vienne en Bourgogne.

²⁹⁷ Ces thèmes seront mieux étudiés dans la deuxième partie, pour les raisons que j'avancerai.

²⁹⁸ Loin de moi la certitude de l'absence de querelles.

Quand se pourra tout réformer ?
 Quand sera paix et vrai amour ?
 Quand verrai-je l'un l'autre aimer ?
 Quand verrai-je parfaite honneur ?
 Quand aura connaissance tour ?
 Vérité, loi, pitié, raison ?
 Quand sera justice en saison ?
 Quand les mauvais punis seront ?
 Quand aura roi juste maison ?
 Quand les sages gouverneront !

Othon de Grandson, Balade de sens.

DEUXIÈME PARTIE.

GUILLAUME DE VIENNE :

- Le contexte général et familial de sa naissance et de son enfance-adolescence.
- L'énorme héritage : les origines.

AUTOUR DE 1362 – 1391.



Des malheurs du temps.....à l'héritage fabuleux.

Des malheurs du temps...

Un monde :

- de supplices :
 - les fourches patibulaires
et autres supplices ;
- en guerre :
 - les hommes d'armes ;
- de misère :
 - l'infirme – mendiant ;
- de famine :
 - le cadavre de cheval
dépecé ;

Mais le travail du paysan,
toujours recommencé.



Hausbuch Wolfegg, fol 11 r°, Saturn und seine Kinder ; auteur inconnu.

Mittelalterliches Hausbuch aus der Sammlung der Fürsten von Waldburg Wolfegg, München, 1997.

Vers 1480, mais qui symbolise bien notre contexte.

... à l'héritage fabuleux.



Archives communales de Seurre, AA1.

8 avril 1381 : sceau de Huguenin de Vienne, seigneur de Seurre, Sainte-Croix, Longepierre, Louhans, Sellières, Montpont, Rombois, Le Pin, Bosjean, Montrond, Mervans, Navilly, Salans, Vernantois, Pimorin, Lays-sur-le-Doubs, Villangrette ?, Montfort (suzerain) Montdidier (suzerain), ... ?

Il n'est pas aisé de présenter les grandes lignes d'un contexte extrêmement compliqué, comportant de multiples interférences, sur une courte période, où "le duché [de Bourgogne connaît] la crise la plus douloureuse de son histoire"¹, où "le royaume [de France] n'est qu'un enchevêtrement de guerres locales"². Urbains et ruraux bourguignons (duchois et comtois) subissent des avalanches successives de chevauchées d'Anglo-navarrais, de "compagnies" composées de "Routiers" de toutes origines parcourant sans cesse et en tout sens le royaume de France à la recherche de victuailles, d'or, de femmes, de forteresses points d'ancrage et de départ pour des razzias, bandes indifférentes à quelque loi de la guerre que ce fût (mis à part les rançons), puis de chevauchées anglaises conduisant au pillage, au viol, à la torture, à l'assassinat, à la destruction de moulins, de canaux, à l'incendie de villages entiers ; d'incursions violentes de nobles comtois dans le Duché, de troupes duchoises alliées à des Routiers tel que le redoutable "Archiprêtre" mettant à feu et à sang une partie du Comté ; le tout dans un royaume de France dont le souverain (Jean le Bon), est captif des Anglais pour cause de défaite militaire et de trésor vide, royaume miné de l'intérieur par des révoltes urbaines et rurales, qui assiste au retour de son souverain puis à sa nouvelle captivité en Angleterre, couronne de France décriée dès Crécy (1346) puis Calais (1346-1347), "trahie" (un sentiment qui se répand dans les couches populaires) par sa noblesse à Poitiers (1356) ; le tout, dans un contexte de retour de la peste (1360-61) qui décapite la famille ducale et comtale, précipitant la partition de l'entité bourguignonne, le duché confié à un fils du roi confronté à un triple ennemi et à des finances exsangues, le Comté (terre d'Empire) désormais dirigé par une femme ayant fort à faire avec sa turbulente noblesse, une partie de celle-ci n'hésitant pas à écouter les sirènes anglaises ; la nature se rebellant elle aussi par des phénomènes violents et répétés.

Dans cette Bourgogne très chrétienne, les sujets cherchent d'abord à sauver leur vie ; puis tentent de percevoir le sens de la volonté divine, au moins pour savoir dans quelle parole terrestre on peut avoir foi (confiance), pour tenter de percevoir le droit chemin, au milieu de cette barbarie tous azimuts, le pseudo allié de la veille ayant changé de camp et de cap durant la nuit (chez les Routiers).

Essayer de démêler l'écheveau, en insistant sur le contexte local,³ permet de saisir l'environnement du tout jeune Guillaume de Vienne.

¹ E. PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, tome IX, p. 172.

² Jean DEVIOSSE, *Jean le Bon*, p. 435.

³ Je me permets de préciser à nouveau le sens des majuscules : le Duché, c'est le duché de Bourgogne ; le Comté, le comté de Bourgogne.

Document d'appui : le tableau généalogique : "COMTES ET DUCS DE BOURGOGNE".

CHAPITRE I.

LE CONTEXTE GÉNÉRAL : POLITIQUE, MILITAIRE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER, SOCIAL ET MORAL.

I : LA BOURGOGNE DE 1356 à 1361.

La défaite de Poitiers (1356) et ses conséquences.

Selon Philippe Contamine⁴, " la crise monarchique de 1346-1347, les revendications des Etats en novembre 1355, indiquent qu'avant même la bataille de Poitiers, la politique, sinon l'autorité royale, était contestée. La nouvelle du désastre accrut l'indignation, fit exploser des haines jusqu'alors silencieuses". Avec Poitiers, on assiste à la "défaillance des autorités légales"⁵ et à l'apparition des "Grandes compagnies" de "Routiers".

En effet, dans ce contexte de désorganisation, avec un roi captif des Anglais, le dauphin (le futur Charles V) manquant d'autorité et en mésentente profonde avec son père, "que faire de soldats radiés des effectifs ou des mercenaires mis au chômage ?"⁶. Ces "Routiers" s'organisent "en compagnies" : chacun de "ces groupements, composés en général de cinquante à deux cents membres, issus de toutes les catégories sociales⁷, sans emploi fixe, et aussi d'aventuriers et de semi-brigands attirés par la perspective du butin, sont dirigés par un capitaine, souvent un noble sans fortune (...). La seule société à laquelle ils appartiennent est leur compagnie (...) Allemands, Flamands, Suisses, Italiens, Espagnols, Anglais, Ecosais, Gallois et originaires de toutes les régions françaises se mêlent indistinctement (...). Leur fidélité dépend uniquement de la solde, et les changements de camp sont fréquents et considérés comme normaux (...). Redoutables en temps de guerre, les compagnies deviennent

⁴ Philippe CONTAMINE, *La Guerre de Cent ans*, Paris, 2002, p.39.

⁵ Christopher ALLMAND, *La Guerre de Cent ans*, Paris, 1989, p. 37.

⁶ *Ibidem*, p. 40.

⁷ "Avec une proportion de déclassés et de gens sans aveux inquiétante" ajoute par ailleurs G. MINOIS ; cf note suivante. Mais on sait que toute guerre est révélatrice des plus sublimes qualités et des pires bassesses de l'être humain.

un fléau en temps de paix ou pendant les trêves"⁸. Or on sait que durant la guerre de Cent ans, la durée des trêves fut supérieure à celle de la guerre ouverte. G. Minois n'est pas tendre : "un des plus beaux ramassis de canailles de la guerre de Cent ans"⁹. Ces compagnies vont peser en permanence sur la Bourgogne jusqu'en 1369, puis de façon sporadique jusqu'en 1375/1380, parallèlement à des chevauchées anglaises.

Précisément, en 1358 on assiste à des chevauchées anglo-navarraises. "Les "chevauchées", écrit Chr. Allmand¹⁰, étaient sans doute un défi lancé à la fierté de l'ennemi et à sa capacité de défendre son territoire (...), ne recherchaient pas le combat (...) et aspiraient surtout à rentabiliser l'expédition en s'emparant d'un butin ou en faisant des prisonniers". Très rapidement, le duché dut faire face à de gros ennuis financiers : "Pierre l'Orfèvre, maître de la chambre aux deniers, est souvent occupé "à pourchacier argent pour la despense de l'ostel"¹¹. Insistons avec E. Petit sur les ravages des compagnies : "prisonniers mis au cachot, rançonnés, pillés (...), moulins incendiés, vignes restant incultes (...). L'Archiprêtre tient quatre châteaux, en gage pour le paiement de ses hommes, qui en conquièrent six autres !" ¹². Jeanne de Boulogne, au nom de son jeune fils Philippe de Rouvres, duc-comte de Bourgogne, tente d'organiser la défense du territoire, s'appuyant notamment sur Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, "general capitaine des guerres du pais de Bourgoigne"¹³, alors que les hésitations de Jean de Bourgogne font naître certaines inquiétudes¹⁴.

La fin des trêves, la rupture des négociations provoquent les chevauchées anglaises dirigées par le roi Edouard III, guidé par Guillaume de Grandson¹⁵, que l'on retrouvera un peu plus tard au service du duc : un traître à la cause bourguignonne, mais le duc a grand besoin de lui : un bel exemple de brusque changement de camp. Edouard III atteint Guillon¹⁶ et s'y installe, mais ses soldats poursuivent leurs chevauchées : ils "pillent, brûlent, massacrent, (...), rançonnent"¹⁷, tandis que des "compagnies ennemies travaillent pour leur propre compte". Ajoutons que des "garnisons (bourguignonnes) non payées se révoltent", et que renaissent à grande échelle des guerres privées, véritables "règlements de compte"¹⁸

⁸ Georges MINOIS, *Du Guesclin*, Paris, 1993, p. 91-93.

⁹ *Ibidem*, p. 27.

¹⁰ *Op. cit.*, p. 85-86.

¹¹ E. PETIT, *op. cit.* p. 99.

¹² *Ibidem*, p. 171-172.

¹³ Cf les montres d'armes de 1358-1359 citées en première partie.

¹⁴ Jean de Bourgogne et Arnaud de Cervole, dit "l'Archiprêtre" : cf *infra*, chapitre II.

¹⁵ Guillaume de Grandson, seigneur de Sainte-Croix (Suisse) : cf TG : FAMILLE DE GRANDSON.

¹⁶ Guillon : dép. Yonne, arr. Avallon, ch.-l. c.

¹⁷ E. PETIT, *op.cit.*, p. 187-188.

¹⁸ *Ibidem*, p. 199.

Le Duché étant assailli du nord, de l'ouest et du sud, et à l'est menacé par des nobles comtois, son prince demande à Edouard III d'arrêter les combats et de signer la paix : c'est le traité de Guillon.

II : LES DRAMES DE 1360 – 1362.

Le traité de Guillon (10 mars 1360) est une catastrophe financière pour le Duché, qui est taxé à 200 000 moutons (écus) d'or par Edouard III¹⁹. Bien sûr, les Compagnies et les soldats "irréguliers" du roi d'Angleterre poursuivent leurs ravages.

Mais dans ce domaine, c'est tout le royaume de France qui va souffrir à la suite du traité de Bretigny (9 mai 1360) avec l'Angleterre ; et aux déchaînements de ces Routiers "libérés" par le traité de paix, s'ajoute la perte d'un tiers environ du royaume, donné à Edouard III en toute souveraineté.

C'est alors que revient la peste, en une terrible épidémie en 1360-1361, qui atteint la famille ducale²⁰.

En 1360, le jeune duc (né en 1346) Philippe de Rouvres, fraîchement marié avec Marguerite de Male (10 ans), voit disparaître le 11 septembre sa sœur, âgée de 16 ans, Jeanne de Bourgogne, (dont Catherine de Vienne, dame de Meursault, était dame d'honneur²¹). Puis le 29 septembre, sa mère, Jeanne de Boulogne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, qui avait épousé Jean, duc de Normandie puis roi de France (Jean le Bon) ; "un si gros événement, écrit E. Petit²², qui eût causé une vive émotion en tout autre temps, passa presque inaperçu au milieu des calamités qui affligeaient le pays : l'invasion anglaise, les ravages des compagnies, la difficulté de créer des ressources pour se défendre, la difficulté plus grande encore d'acquitter la rançon [les 200 000 moutons d'or] au roi d'Angleterre, et surtout les dangers d'une effroyable mortalité, qui augmentait de jour en jour, ne laissant place à aucune autre préoccupation". Enfin le 21 novembre 1361, Philippe de Rouvres lui-même fut emporté par la peste.

Son héritage fut partagé en trois²³ : les comtés d'Auvergne et de Boulonnais échurent à Jean de Boulogne, le Comté (et celui d'Artois) à Marguerite de France, et le Duché à Jean le

¹⁹ Traité de Guillon : étudié *infra* II, 1- le père, Hugues de Vienne.

²⁰ Pour les personnages et les territoires qui vont être cités : cf TG Ducs et comtes de Bourgogne.

²¹ Catherine de Vienne : cf TG V.

Ce renseignement : E. PETIT, *op. cit.*, p. 236, qui donne 1361 pour ce décès.

²² *Ibidem*, p.219.

²³ Cf TG : Ducs et comtes de Bourgogne.

Bon. Ce dernier fit sa "joyeuse entrée" à Dijon le 23 décembre 1361 ; "la famille de Vienne occupait un trop haut rang dans la hiérarchie féodale pour ne pas participer [aux] largesses du prince, traditionnelles lors d'un tel événement. Jacques de Vienne, seigneur de Longwy (...) reçut une pension viagère de cinq cents livres tournois (...) pour laquelle il rendit foi et hommage au roi, et fut retenu conseiller de son conseil étroit"²⁴. Catherine de Vienne – qui était entrée au service de Marguerite de Male – fut "récompensée par une rente assise sur la terre de Maisey"²⁵.

Mais la Bourgogne n'était pas au bout de ses peines. "L'une des principales préoccupations du lieutenant du roi"²⁶, en ce début d'année 1362, était la lutte contre les Compagnies. Pour mener le combat, il s'assura le concours d'un allié précieux : Arnaud de Cervole, dit l'Archiprêtre, capitaine de Compagnie (...). Le comte de Tancarville en fit l'un de ses agents en Bourgogne à partir de 1362 et, en cette même année, l'Archiprêtre épousa une riche héritière, Jeanne de Châteauvillain, dame de Thil et de Marigny, s'intégrant, par cette alliance prestigieuse, au plus haut niveau de la noblesse bourguignonne et mettant la main sur un patrimoine considérable. Dès lors, homme riche et influent, il fut l'intermédiaire idéal entre la noblesse de Bourgogne et les Compagnies"²⁷.

"Cependant, ajoute B. Schnerb, l'heure était à l'affrontement. Au mois de février 1362, la place de Brignais située aux portes de Lyon, tomba entre les mains des Routiers (...). Le comte de Tancarville voulut réagir vigoureusement. Il rassembla (...) une armée composée de contingents des deux Bourgognes" à laquelle se joignirent des troupes levées par Jacques de Bourbon, comte de La Marche. "Leur armée était renforcée par des compagnies d'aventure [de Routiers] recrutées par Arnaud de Cervole (...). C'est sous les murs de la forteresse [de Brignais] que, le 6 avril 1362, l'armée royale fut attaquée dans son camp par les Routiers. La surprise fut totale. Le comte de La Marche et son fils Pierre de Bourbon furent tués tandis que le comte de Tancarville, l'Archiprêtre et bien d'autres furent capturés"²⁸. Au nombre de ces derniers, trois membres de la famille de Vienne : Jacques, seigneur de Longwy ; Jean, semble-t-il le futur amiral ; Hugues, le seigneur de Commenailles ou celui de Pagny²⁹.

²⁴ E. PETIT, *op.cit.*, p. 278-279. Comptes de Dimanche de Vitel, ADCO, B 1412, fol 30 r°.

²⁵ *Ibidem*, p. 279.

²⁶ Au comte de Tancarville, Jean le Bon avait attribué la lieutenance sur un immense territoire couvrant une bonne partie du centre et de l'est du royaume, dont le Duché.

²⁷ Bertrand SCHNERB, *L'Etat bourguignon*, p. 34.

Jeanne de Châteauvillain et Arnaud de Cervole, mère et beau-père de Guillaume de Vienne : cf chapitre II, II.

²⁸ B. SCHNERB, *op. cit.*, p. 34-35.

²⁹ E. PETIT, *op. cit.*, p. 285, ne cite que les prénoms.

Jacques : TG III ; Jean : TG V ; Hugues, seigneur de Commenailles : TG IV ; Hugues, seigneur de Pagny : TG VIII. TERRIER DE LORAY, *Jean de Vienne amiral de France*, rééd. Roulans, 2005, p. 15, fait état des

"L'annonce de cette incroyable défaite jeta le trouble en Bourgogne" et le bailli de la Montagne reçut l'ordre de "retraire tout le plat pays dans les forteresses et abattre fours et moulins et toutes forteresses qui ne se pouvaient garder"³⁰. Cependant, "la plupart [des prisonniers] furent (...) très rapidement remis en liberté" [contre rançons], et "l'attitude des chefs de guerre de l'armée royale à l'égard des Compagnies se modifia. Ils évitèrent désormais de se risquer à livrer bataille et utilisèrent tout un arsenal de moyens pour conjurer le péril, mettant les places fortes en état de défense et, de là, protégeant les régions environnantes, circonscrivant les lieux où régnait l'insécurité, négociant avec les Compagnies, achetant leur départ, leur offrant la possibilité de "se racheter" par la participation à des expéditions lointaines - en Castille, voire en Orient -, traitant séparément avec les chefs des Routiers, faisant entrer certains d'entre eux au service du roi"³¹. Ce que concrétise Jean Rauzier dans son "contexte historique"³².

III : PHILIPPE LE HARDI IMPLIQUÉ DANS TROIS CONFLITS : 1363 – 1379.

Le 27 juin 1363, Philippe le Hardi fut nommé par son père Jean le Bon lieutenant du roi en Bourgogne, puis le 6 septembre institué duc de Bourgogne, "un grand fief tenu de la couronne"³³. Jean le Bon mourut à Londres le 8 avril 1364, le 2 juin son fils aîné Charles V confirma la décision de son père, et le 26 novembre Philippe le Hardi fit son entrée solennelle à Dijon, à la grande joie des Bourguignons : le nouveau duc n'était pas le roi de France.

Mais "les temps étaient troublés et les nobles de Bourgogne furent souvent appelés sous les armes, pour tenir garnison dans les forteresses du duché [notamment pour se protéger de velléités de nobles comtois], pour s'opposer aux gens de Compagnies toujours menaçants, pour accompagner Philippe le Hardi en service "en France"³⁴.

"Viennois", et présente comme des hypothèses le fait que le futur amiral combattit à Brignais d'une part, qu'il y fut sacré chevalier d'autre part.

G. MINOIS, *op. cit.*, p. 168 : "Brignais est le symbole d'un changement d'époque : la chevalerie et son code d'honneur sont bousculés par les soldats professionnels sans foi, ni loi, ni roi". Et de citer plusieurs comtes "et bien d'autres (...) tués sur-le-champ ou [mourant] de leurs blessures" ; mais cite à tort le comte de Tancarville.

³⁰ B. SCHNERB, *op. cit.*, p. 35.

³¹ *Ibidem*, p.35.

³² Jean RAUZIER, *Finances et gestion d'une principauté au XIVe siècle. Le duché de Bourgogne de Philippe le Hardi (1364-1384)*, Paris, 1996, p. 8-10.

³³ B. SCHNERB, *L'Etat bourguignon, op. cit.*, p. 42. Un "fief" et non un "apanage".

³⁴ *Ibidem*, p. 51-52. J'ai modifié l'ordre de ces trois tâches afin de les adapter à mon plan. Le "contexte historique" de J. RAUZIER, *op. cit.*, p.5-17, m'a servi de base. J'en fais un rapide résumé, insistant bien sûr sur les éléments relatifs à mon sujet.

1 : Guerre et paix avec le Comté.

L'investiture du Comté à Philippe le Hardi par l'empereur Charles IV, le 15 janvier 1363, au détriment de Marguerite de France, déchaîna la colère puis la révolte d'une partie des nobles comtois, point de départ de nouveaux ravages et pillages, alternativement – et parfois concomitamment – dans le Duché et dans le Comté : une "situation dramatique"³⁵. En 1364, aux Compagnies dirigées par Arnaud de Cervole et d'autres chefs routiers que ce dernier avait convaincus de passer au service du Duc, et qui pillaient le Comté autant qu'elles combattaient, répondait notamment Jean de Neuchâtel, pensionné par Edouard III³⁶, tout aussi furieux et cruel. Après des périodes de trêves - peu respectées - et de combats, à Noël 1365 fut signé un traité de paix définitif entre les deux Bourgogne, Marguerite de France demeurant Comtesse. On sait que quatre ans plus tard Philippe le Hardi épousera Marguerite de Male qui, à la mort de son père Louis, apportera à son mari un énorme héritage³⁷, entre autres le Comté désormais réuni au Duché en la personne de Philippe le Hardi ; nouvelle union de ces deux entités qui ne prit fin qu'en 1477 dans les faits, en 1493 en droit.

2 : "Les ravages des Routiers dans le Duché".³⁸

On peut illustrer les conséquences de Brignais dans l'esprit de Philippe le Hardi par les nouvelles orientations de sa lutte contre un ennemi redoutable, insaisissable³⁹, en insistant sur les lieux et les personnages qui concernent mon sujet.

Le bailliage de la Montagne, comprenant les ville et forteresse d'Arc-en-Barrois, une partie de l'héritage de Jeanne de Châteauvillain, enclave bourguignonne dans le comté de Champagne, avait été particulièrement ravagé au cours de l'été 1360 ; en 1363, le duc donna des ordres précis pour sa défense⁴⁰ ; la ville de Châteauvillain, autre propriété de Jeanne, mais en terre champenoise, fut sans nul doute comprise dans cette volonté⁴¹. Ce qui n'empêcha pas ce bailliage d'être en partie dévasté au cours des deux années suivantes.

³⁵ J. RAUZIER, *op. cit.*, p. 7.

³⁶ "La crainte de voir les barons se tourner vers l'Angleterre est une des préoccupations constantes de l'autorité comtale pendant la guerre de Cent Ans", Michelle Bubenicek, cf la note 257 [p. 257].

³⁷ Cf le TG Ducs et comtes de Bourgogne.

³⁸ J. RAUZIER, *op. cit.*, p. 8.

³⁹ On achète son départ des forteresses, mais d'autres bandes les reprennent. On les envoie en croisade contre les Turcs – par exemple celle organisée par le comte de Savoie Amédée VI –, mais elles reviennent.

⁴⁰ Cf *supra*, le passage relatif à la note 30.

⁴¹ On relèvera, dans le deuxième chapitre, les séjours ponctuels mais fréquents de Philippe le Hardi en ce lieu.

On parvint à assagir le terrible Archiprêtre, qui restera fidèle à son engagement au service du duc jusqu'à sa mort le 25 mai 1366 ; "homme si précieux que le duc de Bourgogne tint son fils Philippe de Cervole sur les fonts baptismaux et devint donc "son compère" (...). Parfois les accords à l'amiable ne suffisant pas, il fallut recourir à la force ; la répression fut alors menée avec vigueur par les baillis ducaux (...). C'est ainsi que fut réglé le cas d'Arnaud de Tallebarde et de Guyot du Pin. Ces deux personnages étaient au service du duc de Bourgogne en janvier 1364 ; or dès le mois de juillet ils rançonnaient les populations qu'ils étaient chargés de protéger. Au mois de septembre suivant, le gouvernement ducal tenta de se débarrasser de ces encombrants auxiliaires en achetant leur départ. L'Archiprêtre en personne intervint en ce sens, mais en vain (...). Finalement, les troupes ducales leur donnèrent la chasse. Guyot fut capturé, (...) livré à la justice ducal et décapité à Chalon au mois d'octobre 1364"⁴². J. Rauzier fait état de "120 brigands (...) pendus de juillet à novembre 1364, à Dijon"⁴³.

Jean de Vienne, le futur amiral, en 1366 écrasa une armée de Routiers à Chambornay⁴⁴, imité par les troupes royales et bourguignonnes à Buxy deux ans plus tard⁴⁵. "La Bourgogne respira enfin après dix ans d'exactions"⁴⁶. "Le désordre dû à la présence des Compagnies ou aux chevauchées anglaises est attesté jusque dans les années 1375-1380, après quoi cette menace s'estompa"⁴⁷.

3 : Philippe le Hardi au service de son frère et suzerain, Charles V.

Après de longues et âpres négociations de son entourage et de lui-même, Philippe le Hardi épousa Marguerite de Male le 19 juin 1369 à Gand. Puis dans les années qui suivirent, à plusieurs reprises il rendit visite à son beau-père et en profita pour parcourir la Flandre, comté dont il devait hériter.

On assista à une "amorce de politique personnelle (...)" Par exemple, "il commença une politique matrimoniale en se rapprochant des Habsbourg (...)" qui déboucha sur le "mariage entre sa fille Catherine et le fils de Léopold III, duc d'Autriche (...), l'alliance" étant conclue "à Montbéliard au milieu des fêtes et réjouissances, du 22 au 26 janvier 1379"⁴⁸. Par ailleurs,

⁴² B. SCHNERB, *op.cit.*, p. 52-53.

⁴³ J. RAUZIER, *op.cit.*, p. 9.

⁴⁴ Chambornay-lès-Belleveaux : dép.Haute-Saône, arr. Vesoul, c. Rioz.

⁴⁵ Buxy : dép. Saône-et-Loire, arr. Chalon-sur-Saône, ch.-l. c.

⁴⁶ J. RAUZIER, *op.cit.*, p. 9.

⁴⁷ B. SCHNERB, *op. cit.*, p. 53.

⁴⁸ J. RAUZIER, *op.cit.*, p. 17.

il séjourna chaque année à la cour de Charles V, à Paris même ou dans des résidences royales des alentours, Vincennes, Melun, Beauté-sur-Marne⁴⁹.

Et c'est au service du roi qu'il lutta chaque année sur un troisième front militaire : contre les Anglais et leurs alliés. Dans ce cadre, tout n'était pas bataille; Charles V le chargea de négociations directes avec l'ennemi : à Paris en 1374-75, à Bruges puis à Saint-Omer en 1375 ; indirectes comme la mission diplomatique à Avignon en 1376, afin de persuader le pape Grégoire XI de ne pas retourner à Rome. Mais les chevauchées contre l'ennemi du royaume de France furent nombreuses ; l'absence de Philippe le Hardi en Bourgogne pour faire face aux Comtois et aux Compagnies explique en partie la durée de ces deux conflits. Reconquête française des terres perdues au traité de Bretigny (1360), patiente, à la manière de du Guesclin – jusqu'à la mort de celui-ci et de Charles V (1380) –, à laquelle participèrent des nobles bourguignons, dont Huguenin de Vienne, le frère aîné consanguin de Guillaume. Et en 1379 on vit apparaître celui-ci sur les champs de bataille, un an après le début de la lutte entre deux papes, l'un à Rome, l'autre à Avignon, nouvelle épreuve pour la chrétienté occidentale.

IV : UNE SOCIÉTÉ AFFLIGÉE, DANS SON PATRIMOINE, SA CHAIR ET SON ÂME.

1 : Crécy – Calais – Poitiers - Brignais : une noblesse déconsidérée.

A la défaite de Crécy (26 août 1346), au long siège de Calais (1346-1347) durant lequel s'illustra Jean de Vienne, seigneur de Purlans, capitaine de la place et au cours duquel le roi de France Philippe VI fit preuve d'indécision marquée, à la défaite de Poitiers (19 septembre 1356), qui vit le début de la captivité de Jean le Bon, on peut appliquer les commentaires d'E. Petit sur un quatrième et grave échec, celui de Brignais (6 avril 1362) : "pertes immenses, effroi des populations, noblesse rendue responsable"⁵⁰.

Certes, nous savons que le sort de la guerre de Cent ans ne se joua pas sur ces champs de bataille. Mais ces défaites eurent un retentissement considérable dans le royaume de France.

"Noblesse rendue responsable". Pour de nombreux sujets de Philippe VI puis de Jean le Bon, le prestige de la noblesse semble avoir été profondément ébranlé. Dans l'esprit de l'époque, "la guerre faisait partie d'un plan divin : un châtement infligé (...) en raison des péchés (...)". C'était une "nécessité admise, l'expression de la volonté de Dieu, qui décide

⁴⁹ Je reprendrai ce thème en cinquième partie, surtout pour le règne de Charles VI : Paris "capitale de Guillaume de Vienne".

⁵⁰ E. PETIT, *op.cit.*, p. 285.

[aussi] du sort des batailles (...). Elle ne sert à rien (...), elle n'entraîne qu'un cortège de maux et de souffrances"⁵¹. Ces défaites sont donc des punitions divines envers la noblesse française. Déjà honnis, dans certains milieux, pour leur nouvelle mode vestimentaire⁵² et leur train de vie somptueux, ces nobles subissent les critiques de Philippe de Mézières (et d'autres) quant à "la vanité de ces efforts militaires ruineux", de la "Complainte de Poitiers", selon laquelle ils sont "de tous mauvais vices et d'ordures entachés" et accusés de trahison, et peut-être surtout celles d'Alain Chartier s'interrogeant sur la vraie noblesse : "par la naissance ou par le mérite ?"⁵³. Quant au "cortège de maux et de souffrances", les bons gens du royaume allaient immédiatement les connaître avec le déferlement des Routiers et les catastrophes naturelles.

2 : "Un déluge d'épreuves et de douleurs".⁵⁴

Le 18 octobre 1356 les Bourguignons furent terrifiés par un tremblement de terre : le "tremble de terre", "le crolement de la terre" qui provoqua des destructions de maisons, de tours⁵⁵ et tourmenta les esprits, tout juste informés de la défaite de Poitiers (19 septembre) et de la captivité du roi. D'autant que les jours précédents éclatèrent "des orages épouvantables", provoquant des inondations, le Doubs et la Saône voyant des ponts emportés⁵⁶. 15 mai 1357 : la terre tremble à nouveau. "Le temps nous (...) laisse une impression de chambardement à partir des années 1357-1359, écrit Stéphanie Jobard⁵⁷. La pluie y tient toujours le premier rôle et alterne (...) avec des gelées ou au contraire d'importantes chaleurs".

Dans ce contexte d'épouvante, la peste de sinistre mémoire⁵⁸ revint en Bourgogne en 1360-1361, décimant la famille ducale⁵⁹, renforçant "famine, peur, irritabilité collective, société éprouvée en profondeur"⁶⁰ comme au cours de la décennie précédente. Selon Jean Richard⁶¹, cette peste "annule le redressement démographique engagé après les ravages de la Peste Noire", d'autant que l'accompagnent "variole, lèpre, mal des Ardents, coqueluche,

⁵¹ Chr. ALLMAND, *La Guerre de Cent ans*, *op. cit.*, respectivement p. 21 et p. 63.

⁵² J. DEVIOSSE, *Jean le Bon*, *op. cit.*, p. 381 : "Dieu sans aucun doute s'est servi des Anglais pour punir l'orgueil de ces ducs et barons qui portent chausses collantes obscènes et robes efféminées", citation extraite de CHAMPION, *La galerie des Rois*, Paris, 1934, p. 229.

⁵³ Chr. ALLMAND, *op. cit.*, p. 47 (Mézières), p. 72 (Chartier).

J. DEVIOSSE, *op. cit.*, la "Complainte", p. 381.

⁵⁴ Titre du mémoire de DEA de Stéphanie JOBARD, Besançon, 2000, 2 vol.

⁵⁵ E. PETIT, *op. cit.*, p. 69. Qui ajoute : les comptes de Dimanche de Vitel font état de multiples réparations. Tremblement de terre connu comme "le grand séisme de Bâle".

⁵⁶ *Ibidem*, p. 72-73.

⁵⁷ S. JOBARD, *op. cit.*, p. 67- 68.

⁵⁸ La Peste Noire, 1348-49, qui anéantit une bonne partie de la population européenne.

⁵⁹ Cf *supra*, II.

⁶⁰ J. DEVIOSSE, *op. cit.*, p. 153.

⁶¹ J. RICHARD, *Histoire de la Bourgogne*, Toulouse, 1978, p. 174, cité par S. JOBARD, *op. cit.*, p. 107.

dysenterie, grippe ("fièvre catarrhale ou catharre")⁶². "Pluie, vent mais aussi froid semblent encore avoir eu de fâcheuses incidences sur les récoltes et donc sur les hommes (...) en 1374-1375 dans le Comté et le Duché"⁶³.

3 : Une crise de conscience.

La défaite de Poitiers (1356) créa "une indicible émotion (...), un affolement" dans une bonne partie de la société, y compris chez Jeanne de Châteauneuf qui y perdit son jeune frère, "dernier descendant mâle des seigneurs de cette illustre maison"⁶⁴. Deux ans plus tard on apprit qu'une émeute populaire avait éclaté à Paris, dirigée par le bourgeois Etienne Marcel, suivie de révoltes dans les campagnes en Beauvaisis, en Picardie, en Champagne. "Guerres aux châteaux, paix aux chaumières", dirent les Grandes Chroniques de France ; révolte de la misère, de la colère, du mépris : les paysans "pillent, brûlent, massacrent"⁶⁵ ; d'autres villes que Paris furent touchées : Dijon connut une révolte antifiscale en 1359. Répression impitoyable des "Jacques", mais les esprits sont perturbés : on ose douter de la valeur de la noblesse, puis on passe aux actes. D'autant que l'Eglise, semble-t-il, fut elle aussi mise en cause ; selon G. Minois⁶⁶, citant Cuvelier, du Guesclin aurait tempêté contre "évêques et abbés" qui ne devraient "ni tenir des biens temporels, ni s'emparer (...) des grands bailliages, ni des grandes prévôtés (...). Jésus n'a jamais voulu cela", alors que meurt le pape Innocent VI le 12 septembre 1362 (encore cette année !) et que se dessine un schisme à la tête de la chrétienté ; esprits troublés aussi par les "chevauchées", par les Compagnies qui "ravissent des filles pucelles, femmes mariées [et qui osent] piller les églises, voler des vases sacrés [et commettre] des sacrilèges"⁶⁷, tous actes qui "minent la crédibilité des gouvernants"⁶⁸ déjà fortement ébranlée par les grandes batailles funestes citées ci-dessus. Où est l'Ordre de la société voulu par Dieu ? Quel est le message divin ?

C'est dans ce contexte que naît et grandit Guillaume de Vienne : "époque déconcertante, extravagante, de déséquilibre, de contrastes, de contradictions, fascinante"⁶⁹.

⁶² S. JOBARD, *op. cit.*, p. 167.

⁶³ *Ibidem*, p.68.

⁶⁴ E. PETIT, *op. cit.*, p. 67- 68.

⁶⁵ J. DEVIOSSE, *op. cit.*, p. 15-16.

⁶⁶ G. MINOIS, *op. cit.*, p. 393.

⁶⁷ E. PETIT, *op. cit.*, p. 153.

⁶⁸ Chr. ALLMAND, *op. cit.*, p. 86.

⁶⁹ G. MINOIS, *op. cit.*, p. 17.

CHAPITRE II.

LE MILIEU FAMILIAL.

La tourmente des décennies 1350-1360 atteint de plein fouet les ascendants de Guillaume de Vienne, en particulier au cours de cette terrible année 1362.

I : HUGUES DE VIENNE, SEIGNEUR DE SAINT-GEORGES, LE PÈRE.

Contrairement à ce que j'écrivis naguère, Hugues de Vienne fut un personnage important de son époque, qui mériterait une étude particulière⁷⁰, en relation avec celles de Jacques, son frère et d'Henri son cousin, ainsi que je l'écris en première partie où apparaît déjà ce sire de Saint-Georges⁷¹. Au service du duc de Bourgogne surtout, on le découvre tour à tour combattant, diplomate, "député", juge, son action autour du traité de Guillon synthétisant ces divers rôles.

1 : Au service du royaume de France et de la Bourgogne.

Selon le Père Anselme, il "fut du nombre des chevaliers bannerets à qui le roi écrivit pour le venir servir. Il fut reçu à Mâcon le 25 août 1352 avec quinze hommes d'armes". En septembre 1358, le déferlement sur la Bourgogne de troupes anglo-navarraises affola Jeanne de Boulogne qui avait la garde du duché, laquelle envoya un très grand nombre de messages à la noblesse bourguignonne ; le 7, "Michiel Le Tisserant, [est] envoyé d'Argilly porter lettres (...) à mess. Hugues de Vienne, à Seurre ou là où il le pourrait trouver"⁷². Au début de 1360, le nouveau maréchal de Bourgogne Jean de Rye leva 200 hommes d'armes pour repousser

⁷⁰ G. PELOT, *Guillaume de Vienne (1360 ?-1437 ?)*, DES, Besançon, 1967, p. 111-112. A cause d'une étude relativement rapide du personnage, par la force des choses, et de la brièveté du commentaire. J'en tire logiquement la leçon en dernière partie de ce présent travail.

Et contrairement à ce qu'écrivit le Père ANSELME, *op. cit.*, tome VII, p. 799.

⁷¹ Commentaires des TG III et V.

⁷² E. PETIT, *op. cit.*, p. 133. Extrait du "compte de la despense de l'ostel à madame la royne de France et monseigneur le duc de Bourgogne", 1^{er} sept – 31 oct. 1358, ADCO, B 318, publié en "appendice" par E. PETIT, p.128-139.

"des ennemis dangereux [pour la Bourgogne] en Auvergne"⁷³ ; selon Froissart⁷⁴, aux côtés de Hugues de Vienne combattirent, entre autres, son frère Jacques et l'Archiprêtre (Arnaud de Cervole). Puis, le 8 juin 1360, le duc écrivit aux sires de Mirebel (Henri de Vienne) et de Saint-Georges, leur annonçant "qu'aucun Anglais et pillars, jusqu'au nombre de quatre mille, estoient à Latrecey et environ, amassez et mis ensemble pour entré ou duchié"⁷⁵ ; à la fin de ce mois, selon Edouard Clerc⁷⁶, "une compagnie aux ordres de Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges, vint occuper Jussey,⁷⁷ mais elle en fut chassée par les Anglais, qui venaient d'emporter la ville de Vesoul, d'en massacrer les habitants et d'en raser les murailles".

La violence du temps expliquerait les deux actes que je vais citer. "La chevauchée de Brion"⁷⁸ avait coûté de grosses sommes d'argent, et les garnisons qu'il fallait entretenir vivaient péniblement des ressources que la caisse ducale leur livrait fort irrégulièrement. Les gens d'armes, obligés de se procurer des vivres pour eux et leurs chevaux, faisaient main basse sur tout ce qu'ils pouvaient trouver, et commettaient des méfaits qui rappelaient trop le passage des compagnies (...). Le jour des Bordes 1359, les gens de Hugues de Vienne brisèrent les portes et les serrures des greniers de Sarry,⁷⁹ pour prendre les fourrages et les grains dont ils avaient besoin (...)"⁸⁰. L'année suivante, en août, de Saint-Omer, "Charles, régent"⁸¹, accorda rémission à Hugues de Vienne, chevalier, qui avait fait prisonnier, sous prétexte d'une dette, Gaucher de Vennes, maître général des monnaies et valet de chambre du roi, qui passait en Bourgogne, au retour d'une expédition faite par ordre royal"⁸². Je n'épiloguerai pas sur ces deux actions violentes, car la mention "Hugues de Vienne" ne s'accompagne d'aucun titre seigneurial, et nous avons déjà rencontré deux autres personnages de ce nom occupés à défendre la Bourgogne⁸³. Mais elles sont caractéristiques de l'air du temps, et semblent bien le fait de notre personnage.

⁷³ Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, p. 235.

⁷⁴ FROISSART, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VII, p. 334.

⁷⁵ Extrait du compte de Dimanche de Vitel, fol. 40 v°, cité par E. PETIT, *op. cit.*, p. 199.

Latrecey : village de la seigneurie d'Arc-en-Barrois, elle-même comprise dans l'héritage de Jeanne et de Marie de Châteauvillain : cf II. Jeanne de Châteauvillain, la mère. Arc-en-Barrois : cf *infra* troisième partie. Ce 8 juin 1360 : dernière citation de Hugues de Vienne chez E. PETIT.

⁷⁶ Edouard CLERC, *op. cit.*, II, p. 117.

⁷⁷ Jussey : dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, ch.-l. c.

⁷⁸ Brion : dép. Yonne, arr. Auxerre, c. Migennes.

⁷⁹ Sarry : dép. Yonne, arr. Avallon, c. Noyers.

⁸⁰ E. PETIT, *op. cit.*, p. 167-168.

⁸¹ Le futur Charles V.

⁸² E. PETIT, *op. cit.*, qui fait référence à AN, JJ 88, n° 24.

⁸³ "Hugues de Vienne" : Commenailles : TG IV ; Pagny : TG VIII.

Ces faits militaires, se succédant de façon décousue, témoignent cependant d'une Bourgogne attaquée de tous côtés, en attendant le coup de grâce d'Edouard III⁸⁴. Et l'activité du seigneur de Saint-Georges était multiforme. Le 16 juin 1347, "à Chalon en l'église dudit lieu", il assista à la signature du traité d'alliance entre Eudes IV duc de Bourgogne et Amédée VI comte de Savoie, aux côtés de son frère Jacques, de son cousin Philippe seigneur de Pymont, et de son futur beau-père, Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, entre autres. Au même lieu ("la grant église") l'année suivante, le 8 juin, il fut présent à la cérémonie du contrat de mariage de ce même Amédée avec Jeanne de Bourgogne, sœur de Philippe de Rouvres⁸⁵, en compagnie des mêmes seigneurs et de Philippe de Vienne seigneur de Pagny (mort attestée en 1353). Le 14 mai 1357 à Arras était signé le contrat de mariage de Philippe de Rouvres et de Marguerite de Male, et Amédée VI, prenant prétexte de la rupture de son propre contrat de mariage, menaça militairement la Bourgogne. Jeanne de Boulogne "manda [alors] à Jacques de Vienne et à Hugues son frère de se rendre auprès du comte de Savoie pour arranger l'affaire"⁸⁶.

L'année suivante, le 23 décembre, le pape Innocent VI envoya une lettre à Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges (et à d'autres, dont son frère Jacques et Jean de Bourgogne), lui demandant "d'intervenir dans les démêlés survenus entre Jeanne, reine de France, le duc Philippe, son fils, les nobles du Comté et du Duché, au sujet du gouvernement et de l'administration des domaines"⁸⁷.

Le 23 juillet 1359, Hugues, "du conseil du duc de Bourgogne, fut présent avec plusieurs seigneurs, au traité d'alliance fait entre led. seigneur duc et le roi de Navarre"⁸⁸. Au cours de la même année, il "servit de médiateur dans une affaire qui opposait Hugues de Thoraise et son frère Etienne, écuyers, à Marguerite, fille de roy de France, comtesse de Flandres (...), pour cause de quarante livrées de terres" de rente annuelle en une châellenie de la Nièvre⁸⁹.

A ces qualités de témoin, de diplomate, de conciliateur, reposant sur la confiance de ses suzerains, Hugues de Vienne ajouta celle de représentant actif de la noblesse aux Etats de Bourgogne. Sa présence y est attestée en 1355-1356, à Châtillon, à Dijon, à Sens puis à Beaune, en compagnie de son frère Jacques, de son cousin Philippe, seigneur de Pymont et de

⁸⁴ Cf *infra* Le traité de Guillon. Et mon sujet n'est pas "Hugues de Vienne".

⁸⁵ On sait que ce contrat resta lettre morte.

Ces deux actes : Dom PLANCHER, *op. cit.*, preuves CCLXXXII et CCLXXXV.

⁸⁶ E. PETIT, *op. cit.*, p. 82.

⁸⁷ *Ibidem*, *op. cit.*, p. 499, reprenant le "registre d'Innocent VI", fol. 106 a.

⁸⁸ BNF, Collection de Bourgogne, *op. cit.*, t. 43, fol. 145 v°-146 r°.

⁸⁹ L. BORNE, *Les sires de Montferrand...*, *op. cit.*, p. 120.

Chagny, de Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix, et de représentants de grandes familles bourguignonnes⁹⁰. Jean le Bon était alors à la recherche d'argent et se heurtait au refus réitéré de ses sujets bourguignons. E. Petit écrit : "les trois Etats craignant d'exciter au plus haut point le mécontentement du souverain (...), avaient décidé de lui envoyer une ambassade à Paris pour demander l'émancipation du jeune duc [Philippe de Rouvres] et le prier de renoncer à la taxe de douze deniers par livre que la province était déterminée à ne pas voter. C'est à la suite de ces démarches faites par les mandataires de l'assemblée, comprenant les sires de Grandson⁹¹, de Saint-Georges, de Longwy, de Couches, d'Epoisses et plusieurs autres, que fut décidé le mariage *per verba* de Philippe de Rouvres, et que fut votée "l'imposition pour les espousailles" ; c'est tout ce que l'on put obtenir dans ce moment"⁹².

Les caisses ducales étant fort souvent vides, l'expédition dirigée par Jean de Rye en 1360, dont il est fait mention ci-dessus, dut financièrement recourir à l'aide privée : "Les sommes nécessaires pour l'entretien de ces nouveaux gens d'armes furent fournies ou avancées par" des prélats et des nobles, dont le seigneur de Saint-Georges⁹³. Ces relations intimes avec le milieu ducal apparaissent aussi dans un autre domaine : la chasse que pratique Hugues, comme tous les grands nobles et malgré la guerre : dans le compte de la dépense de l'hôtel de la reine de France et du duc de Bourgogne⁹⁴, on trouve au chapitre "Presens de blez, de vins et de viande (...) : de messire Jaque de Vienne : I cerf , de messire Hugue de Vienne : I sanglier, de la dame de Champdivers : VI oies (...)". "Ainsi, commente E. Picard, les seigneurs ne craignaient pas d'offrir une pièce de gibier pour s'attirer les bonnes grâces de la reine et du duc, et celui-ci employait aussi les dons de gibier pour se rendre favorables le pape, les cardinaux, les abbés influents et les marchands de la foire de Chalon"⁹⁵.

2 : Des affaires privées.

Nous avons étudié le trio Jacques - Hugues - Henri⁹⁶ impliqué dans des guerres féodales ayant surtout pour cadre la montagne jurassienne, en 1354, 1357, 1360. Le même recueil⁹⁷

⁹⁰ H. BEAUNE et J. d'ARBAUMONT, *La Noblesse aux Etats de Bourgogne de 1350 à 1789*. Annexe : catalogue des gentilshommes qui ont assisté aux Etats généraux de Bourgogne.

⁹¹ Sans doute Othe : cf *infra* au sujet du traité de Guillon.

⁹² E. PETIT, *op. cit.*, p. 47-48, et n. 1 p. 48.

⁹³ Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, p. 255. Les importants revenus fonciers (nonobstant les dégâts dus à la guerre) de Hugues de Vienne expliquent cette générosité : cf *infra* les héritages de ce personnage.

⁹⁴ Cf *supra* et note 72.

⁹⁵ E. PICARD, "La Vénerie et la fauconnerie des ducs de Bourgogne" dans *Mémoires de la Société éduenne*, 1880, p. 390.

⁹⁶ Commentaires des TG III et V.

présente un texte nous apprenant qu'en 1360 "Jean de Neuchâtel, ligué avec Hugues, seigneur de Saint-Georges, Henri de Longwy, seigneur de Rahon, (...) et d'autres" furent en "guerre contre le baron d'Arlay, ses deux fils Hugues et Louis, et Philippe de Vienne [seigneur de Pymont]. Le baron et ses fils sont faits prisonniers (...), mais recouvrent la liberté (...) par les efforts des citoyens de Besançon et les bons offices de l'archevêque Jean de Vienne". Conflit violent, narré par E. Clerc⁹⁸, que l'on peut présenter dans ses grandes lignes, certains éléments retenant notre attention. "Par un choix que la perspective d'une dot opulente peut seul expliquer, [Jean (II) de Chalon-Arlay, dit le grand Chalon (1312-1366)] avait, depuis sept ans, fiancé Louis, le troisième de ses fils, à Marguerite de Vienne, fille du sire de Pymont et de la célèbre Huguette de Sainte-Croix⁹⁹ (...). Les seigneurs de Chalon apprirent alors que le château de Chagny¹⁰⁰, promis en dot à Marguerite avec d'autres forteresses, était hautement réclamé par Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges". Négociations sans résultat. Hugues de Vienne et ses alliés prennent de force le château de Chagny, se saisissent du sire d'Arlay et de ses enfants, qui de force sont emmenés puis emprisonnés au château d'Arguel, près de Besançon, enfin libérés par des hommes d'armes de Besançon, ville dont Jean de Chalon était le gardien et un gros débiteur : il fut sommé de payer ses dettes. Les "descors et debaiz" furent clos par la sentence de "Philippe duc de Bourgoingne, comtes d'Artois et de Bourgogne palatins", datée 19 juillet 1360, sentence que "Jehan de Vianne par la grace de Dieu arcevesques de Besançon", dans une lettre écrite à Auxonne le 22 juillet,¹⁰¹ adressée "à nostre freres mess. Hugue de Viane soignour de Saint George et de Sainte Croiz", enjoint à celui-ci d'obéir pour mettre fin à ces "descors et debaiz". Chagny réintégra la dot.

On retrouve cet "appétit de terre" sous la plume de M-Th. Caron¹⁰². "La vie familiale [noble] n'était jamais simple (...) ; la durée de vie commune d'un couple étant souvent brève, le survivant changeait de conjoint" et on était alors en présence "de frères germains, utérins, consanguins" qui faisaient naître "un imbroglio de droits sur les terres", et au total "un

⁹⁷ *Monuments de l'histoire de Neuchâtel, op. cit.* ; pour ce fait : t. 3, p. 1214 ; source : "Papiers de Chalon, aux archives du Doubs". L'archevêque Jean de Vienne : cf commentaires du TG V.

⁹⁸ E. CLERC, *op. cit.*, II, p. 113-115.

⁹⁹ Le TG IX situe ces personnages.

¹⁰⁰ Chagny : dép. Saône-et-loire, arr. Chalon-sur-Saône, ch.-l. c., une seigneurie considérable, qu'apporta Alix de Chalon en dot à son époux Guillaume de Vienne, fils du chevalier de la Toison d'Or, et qui ne lui fut délivrée que plusieurs années après le mariage : cf la septième partie.

¹⁰¹ ADD, E 1319. Hugues et Philippe de Vienne : deux fortes personnalités. Hugues porte de temps en temps la double titulature "Saint-George" et "Sainte-Croix" : cf *infra* ses héritages. Ce conflit peut aussi s'inscrire dans le thème de la décadence du patrimoine foncier des Vienne au bénéfice des Chalon - étudié en première partie -, que semble-t-il Hugues de Vienne tente de briser.

¹⁰² M-Th. CARON, *La Noblesse dans le duché de Bourgogne, op. cit.*, p. 236.

patrimoine (...) toujours insuffisant". Jean le Borgne de Saint-Hilaire¹⁰³ se marie, mais trop pauvre ne peut assurer le douaire ; il imagine alors une solution : "j'ay requis et supplié à noble homme et puissant seigneur monseigneur Hugues de Vienne, seigneur de Saint-George, qu'il s'establit pleige de rente". Et Madame Caron de conclure : "toute la vie des nobles est tendue vers l'accroissement de leurs biens". Guillaume de Vienne illustrera constamment ce trait de mentalité.

3 : Autour du traité de Guillon (10 mars 1360).

Nous avons vu qu'à la fin de 1359 et au début de 1360, Edouard III roi d'Angleterre et de forts contingents armés, déferlaient aux marges de la Bourgogne sous la forme de terribles "chevauchées". Philippe de Rouvres tenta alors de sauver son duché, ce qui conduisit à la signature d'un traité, signé à Guillon¹⁰⁴, là où momentanément Edouard III fit halte.

On peut distinguer trois phases : les pourparlers en vue d'une trêve, le traité lui-même, et son application, chacune d'entre elles impliquant vivement Hugues de Vienne, en compagnie de son frère Jacques et de son cousin Henri, ce qui ne nous étonnera pas.

Selon Froissart¹⁰⁵, "messire Anceault de Salins, grand chancelier de Bourgogne, messire Jacques de Vienne, messire Jean de Rye, messire Hugues de Vienne, messire Guillaume de Toraise et messire Jean de Montmartin (...) exploitèrent si bien et trouvèrent le roi d'Angleterre si traitable, que une composition fut faite entre le dit roi et le pays de Bourgogne". Ce ne fut pas simple : "il fallut bien des démarches, des pourparlers, bien des médiations, pour faire valoir les propositions des vaincus, et justifier les prétentions des vainqueurs"¹⁰⁶.

Quelles sont les principales clauses de ce traité, dit de Guillon, signé le 10 mars 1360 ? Sur le papier, c'est assez simple : la Bourgogne devra verser en quelque sorte une énorme somme, "200 000 deniers d'or au mouton"¹⁰⁷, les paiements s'échelonnant sur trois termes :

- 50 000 moutons à la saint Jean 1360 ;
- 100 000 à Noël 1360 ;

¹⁰³ Saint-Hilaire : famille fieffée des Vienne – Saint-Georges, occupant le château d'Auvillars-sur-Saône.

La citation qui suit : ADCO, B 11229, fol. 30-31.

¹⁰⁴ Guillon : dép. Yonne, arr. Avallon, ch.-l. c. Tout le dossier du traité de Guillon repose aux ADCO, B 11922-11935 ; de très grosses liasses. J'y ai fait une incursion. Selon J. Richard, ce traité n'a pas encore fait l'objet d'une sérieuse étude ; il est donc fort mal connu. Mes principales sources : RYMER, Dom PLANCHER, E. PETIT, dont les informations et les pièces annexes se recourent.

¹⁰⁵ *Op. cit.*, Livre I, partie II, chapitre CXXII.

¹⁰⁶ Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, p. 227.

¹⁰⁷ 1 mouton ou écu = 30 sols ; donc 300 000 livres tournois.

- 50 000 à Pâques 1361.

"Pour assurer au roi Edouard le paiement entier (...), le duc doit engager un certain nombre de prélats, de nobles, de villes, de communes et de bourgeois du pays à s'obliger avec lui envers le roi"¹⁰⁸. Les nobles sont au nombre de quinze, à savoir Othe de Grandson¹⁰⁹, Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, Hugues de Vienne, sire de Saint-Georges, Henri de Vienne, sire de Mirebel-en-Montagne, Hugues de Montaigu, sire de Couches, Gibaut de Merlo, sire d'Epoisses, Jean sire de Sombernon, Guy de Frolois (...), Jean sire de Senecey, Geoffroy de Blaisy (...), Guillaume de Montaigu, sire de Massingy, Simon sire de Châteauneuf, Jean sire de Montmartin, Guillaume de Pailly, Girard de Thurey. A eux se joignent 17 prélats, 7 villes, 7 bourgeois.

Chaque groupe social rédige son propre serment ; les quinze nobles sont cités dans l'ordre figurant ci-dessus : "A touz ceulz qui ces presentes lectres verront, nous Othe (...), Jaque de Vienne (...), Hugue de Vienne (...), Henry de Vienne (...)"¹¹⁰, les premiers étant les plus impliqués dans la négociation et dans le contrat. Que jurent tous ces groupes sociaux ? Ils affirment "promettre avec serment et par actes scellez de leur sceaux, de payer aux termes marqués les 200 000 deniers au roi Edouard". A cet engagement financier ils ajoutent "promettre que les quinze nobles et les sept bourgeois iront en otage à Calais ou à Londres"¹¹¹, en cas de non paiement.

Evidemment, il fut impossible de réunir cette énorme somme et de respecter les trois échéances. Edouard III accepta à plusieurs reprises de repousser les termes du paiement; à chaque nouvel accord, les quinze nobles et les sept bourgeois furent invités à signer un nouveau texte, accompagné d'un serment entre les mains de Guillaume de Grandson,¹¹² représentant d'Edouard III. Cependant, au second semestre 1361 la Bourgogne ne put tenir son engagement et à la saint Michel (29 septembre) huit nobles (et un bourgeois) "allèrent en otage" en Angleterre : Othe de Grandson, Henri de Vienne, Hugues seigneur de Couches, Guillaume seigneur de Senecey, Jean sire de Sombernon, Jean sire de Montmartin, et les deux écuyers Poinceant sire de Châteauneuf et Jean fils du seigneur de Blaisy. C'est la seule liste d'otages que j'ai rencontrée ; n'y figurent ni Hugues de Vienne, ni son frère Jacques. En décembre, les huit "obtiennent après la mort de duc [Philippe de Rouvres] de rentrer dans leur pays, avec obligation d'y retourner quand ils auront vaqué à leurs affaires, et ce au Carême de

¹⁰⁸ Dom PLANCHER, *op. cit.*, p. 227.

¹⁰⁹ Othe de Grandson : un oncle du malheureux duelliste de 1397 (dont il sera fait mention en troisième partie). Cf le TG Famille de Grandson.

¹¹⁰ ADCO, B 11922, beau parchemin, remarquablement rénové, et encadré.

¹¹¹ Dom PLANCHER, *op. cit.*, p. 228.

¹¹² Le frère d'Othe, que nous avons déjà rencontré, au service du roi d'Angleterre puis du duc de Bourgogne.

l'année suivante"¹¹³. Au cours du même mois, Jean le Bon, qui succède à Philippe de Rouvres, approuve toutes les clauses de Guillon et leurs aménagements¹¹⁴. Et soudain une grande révélation :

"Jehan par la grace de Dieu, rois de France, a nostre amé et feal le Comte de Joigny, salut. Comme nous aions ordené, que en lieu de nostre amé et feal Chevalier Hugue de Vienne, lequel est trespasé en Angleterre, et y estoit hostage pour nous, vous aliez oudit Pays d'Angleterre tenir pour nous hostage" le plus vite possible ; "et avec ce, vous mandons, que en telles obligations come li autre Noble du Pais de Bourgoigne ont fait a nostredit frere pour ledit Pais (...). Donné au Bois de Vincennes le II jour de Mars, l'an de grace mil CCC soixante et un"¹¹⁵.

Donc, au 2 mars 1362 (n. st.), Hugues de Vienne, otage, est mort en Angleterre. Et il s'agit bien des otages prévus par le traité de Guillon, et non ceux consécutifs à la défaite de Poitiers et à la rançon de Jean le Bon : le texte insiste sur la "Bourgoigne". Pourtant les quatre derniers textes avant cette date ne font allusion ni à sa qualité d'otage ni à son décès. Dans son testament daté 11 novembre 1361, Philippe de Rouvres ordonne que ses "chiers cousins (...) messires Hugues de Vienne, sires de Saint George" et les autres de la liste des quinze soient "delivrer de ladicte ploigerie et de tous coulz et dommaiges"¹¹⁶. Le 3 février 1362 (n. st.), Jacques de Vienne "est requis avec plusieurs seigneurs et bourgeois"¹¹⁷ de venir en otage du roy d'Angleterre (...) et de nommer en la place de ceux qui sont morts"¹¹⁸. Quatre jours plus tard, "(...) nous Othe (...), Jaque de Vienne (...), Hugue de Vienne sire de Saint George, Henri de Vienne (...) eussiens aussi promis rendre et paier ladite somme audit Roy (...) à certains termes, sur certaines paines, et à tenir hostages (...)," Dijon, le 7 février 1362. Le 27 de ce mois, un autre texte¹¹⁹ dû à Othe de Grandson et à deux autres de la liste, est aussi un engagement et s'en tient là. Enfin le 21 février 1362, Jean le Bon résume ce qui s'est passé depuis le 10 mars 1360, s'exprime en tant que nouveau duc de Bourgoigne, détaille le nouvel échéancier, s'engage à l'honorer, sinon il "fera livrer et bailler en hostage" les quinze nobles (et six bourgeois) : il en dresse la liste, elle est conforme à celle du 10 mars 1360¹²⁰.

Autre point à éclaircir : Jacques de Vienne est-il allé comme otage en Angleterre ? Il ne figure pas dans la liste des huit. Pourtant, dans un compte bourguignon de Poinsard

¹¹³ RYMER, *Foedera*, t. VI, p. 345-346.

¹¹⁴ Dom PLANCHER, II, preuve CCCXL.

¹¹⁵ ADCO, B 11924. et publié par Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, preuve CCCVIII.

¹¹⁶ Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, preuve CCCIV. Non nommés. *Collection Bourgoigne*, tome 43, 146 v°

¹¹⁷ Non nommés. *Collection Bourgoigne*, tome 43, 146 v°.

¹¹⁸ *Ibidem*. Egalement non nommés.

¹¹⁹ Ces deux textes constituent la preuve CCCVII de Dom PLANCHER, II.

¹²⁰ RYMER, *Conventione, literae*, t. VI, p. 351-353. Certes on tiendra compte de la lenteur des messageries.

Bourgoise¹²¹ relatif à l'argent récolté et dépensé concernant les 200 000 moutons d'or, au 19 octobre 1361 il est attribué

400 florins "(...) à messire Jaque de Vienne, seigneur de Lonvy, et messire Henri de Vienne, seigneur de Mirebel en Montaigne, et à messire Jehan, seigneur de Montmartin, chevaliers, pour deniers à eulx bailliez pour les frais et missions d'eulx et de leurs gens, que ils firent en alant, demourant et retournant, quant ilz partirent de Dijon pour aler à Calais tenir ostaiges pour le deffaut du paiement qui estoit deu au Roy d'Angleterre, au terme de la saint Michel CCCLXI (...)"¹²²

4 : Ses héritages et mariages.

a) : L'héritage parental.

De Guillaume de Vienne seigneur de Longwy et de Saint-Georges et Marguerite de Vaudémont on connaît quatre enfants : Jacques, Hugues, Gillette et Jeanne¹²³. Les filles dotées, l'essentiel de l'héritage revenait aux deux fils. Peincedé signale un grand procès commencé en 1343 entre Jacques de Vienne et son frère Hugues, en qualité d'héritiers de Guillaume leur père, d'une part, et les abbé et religieux de Cîteaux, d'autre part. Nous avons écrit que Guillaume aurait fait "dans la bourserie de l'abbaye de Cîteaux un dépôt considérable, lequel lesdits abbé et religieux (...) estoient accusés par lesdits de Vienne d'avoir retenu et gardé"¹²⁴. Je ne connais pas l'issue de ce procès.

Un texte de 1344 nous éclaire quant au partage de l'héritage immobilier¹²⁵. Il convient de présenter sa source. Ce texte est extrait d'un gros registre sis aux Archives départementales de la Côte-d'Or¹²⁶ composé de 225 feuillets papier recto-verso.

Il s'agit de "l'Inventoire des tiltres et pièces servans aux terres et seignories de tres haut et puissant princesse ma dame Jehanne duchesse douairaire de Longueville, dame usuffructraire d'icelles seignories situés et assises tant ou duchié, conté de Bourgongne que visconté (...)"¹²⁷, inventoire commancé à faire par moy Pierre Sayve, tresourier de la maison de Longueville, par ordonnance de tres reverend pere en Dieu monseigneur messire Jehan d'Orléans archevesque de Thoulouse et evesque dudit Orleans en l'an mil cinq cens vingt et ung, es presances de nobles hommes maistres Jehan Ramet et Pierre Belrieur, conseilliers du Roy nostre sire en sa court

¹²¹ ADCO, B 11925, registre. Cependant, un compte non daté, et mal folioté.

¹²² ADCO, B 11925, fol. 22 v°. Texte cité par E. PETIT, *op. cit.*, p.456, extrait de BNF, *Coll. Bourgogne*, t. 26, p.318. Daté 18 décembre 1361. Au folio suivant, on apprend que "Henri de Vienne (...), pour les missions que il a fais à Calais avec les autres ostaiges (...)", le 24 février 1364 (n. st.) reçoit 154 florins. Le dernier paiement à Edouard III eut lieu le 28 mars 1364 (Pâques), Dom PLANCHER, *op. cit.*, II, p. 244.

Le dossier Guillon aux ADCO demande donc une sérieuse étude.

¹²³ Cf TG III et Vienne – Saint-Georges. Cf les commentaires du TG II.

¹²⁴ ADCO, Recueil PEINCEDÈ, vol. XVI, p. 189-193. Quant au dépôt de Guillaume : cf première partie, commentaires du TG III. Guillaume serait décédé en 1343, ce qui apparaît fort plausible.

¹²⁵ PJ I

¹²⁶ Cote ancienne : E 69 quater. Cote actuelle : Inv. 53 ou Inv. art. 53.

¹²⁷ Le rédacteur indique le mode de classement qu'il a choisi.

de parlement de Bourgogne, et maistre Jehan Sayve premier advocat du Roy nostre sire en ladicte court. Et fut parfaict le vingt quatriesme jour de may mil cinq cens vingt et quatre."

Jeanne de Hochberg¹²⁸, fille unique de Philippe († 1503), avait épousé en 1504 Louis (Ier) d'Orléans, duc de Longueville, lequel décéda dès 1516. Jeanne "duchesse douairière de Longueville", se retrouvait en possession d'un énorme héritage : celui que lui avait donné son mari. Et celui qui provenait de son père Philippe, dont elle était l'unique enfant ; au patrimoine "Hochberg" s'ajoutait une grande partie du patrimoine "Vienne - Saint-Georges" puisque Rodolphe de Hochberg avait été le principal héritier de notre "sire de Saint-Georges"¹²⁹. Il est évident qu'une telle fortune immobilière suscitait bien des convoitises et devait être surveillée de près par la famille de Longueville-Orléans. C'est sans doute pourquoi le fils cadet de Jeanne, Jean (l'aîné est décédé dès 1513), fut à l'origine de l'inventaire de ces papiers, qui ne concernent que l'héritage Hochberg-Vienne, la partie Longueville étant mieux connue par la famille.

C'est un document à la fois fabuleux et décevant.

Fabuleux parce qu'il contient la présentation d'archives relatives aux possessions de la famille de Vienne (et pas seulement de la branche Saint-Georges) depuis le XIIIe siècle, sans doute patiemment sauvées du désastre¹³⁰ par Rodolphe de Hochberg, transmises à Philippe puis à Jeanne. Il y a donc potentiellement un historique de plusieurs terres ayant appartenu à Guillaume de Vienne, l'inventaire comprenant des pièces relatives à des seigneuries possédées par Jeanne, mais aussi à d'autres qu'elle revendique, et à celles enfin qui ne sont qu'un lointain souvenir.

Décevant pour plusieurs raisons.

Certains textes sont *a priori* bien présentés, bien résumés, mais ledit Pierre Sayve, lors de la transcription a commis de nombreuses erreurs ponctuelles (dates, prix, prénoms, toponymes, vocabulaire médiéval,...) qui rendent certains documents inutilisables, d'autres incitant à la plus grande prudence¹³¹. Par ailleurs, de très nombreux documents sont simplement mentionnés : "traité de mariage de ..., testament de ..., terrier de ..., comptes de la seigneurie de ..."¹³².

¹²⁸ Cf notamment les TG : Vienne – Saint-Georges, De Hochberg à Orléans-Longueville et De Longueville à Rothelin.

¹²⁹ Cf septième et huitième parties et ma conclusion générale.

¹³⁰ Septième et huitième parties.

¹³¹ Exemple : la PJ I, dont l'étude suit.

¹³² Il est possible que ces documents demeurent, mais en propriété privée : le livre de Marguerite de Guitaut, *Epoisses, chroniques d'un château*, 1989, fut écrit à partir des archives sises au château d'Epoisses, dans la tour dite "des Archives". La seigneurie d'Epoisses fut acquise par Philippe de Hochberg (cf huitième partie), le livre

"Fabuleux et décevant" : l'étude de la pièce justificative I en est l'illustration. On apprend d'abord "que ledit Jacques (...) était [l'] aîné"¹³³. Puis, une minutieuse étude ne permet pas de franches conclusions notamment à cause des hésitations quant à la ponctuation¹³⁴. Les terres sont certes réparties en deux parts ("partaiges") :

- l'une comprend Seurre, Saint-Georges, Jallanges, Trugny, Meschin, Chazelles, Mont (-les-Seurre) "et leurs appartenances"¹³⁵, Saint-Aubin¹³⁶ "et des heritaiges de Lorraine, réservé";
- "et l'autre partage estoit les terres et seignories de Bellevesvre, Moley (?)¹³⁷, les heritaiges de Lorraine selon que dessus est dict au premier partaige".

"Led. Jaques choisit¹³⁸ le second partaige" : des seigneuries en Bourgogne et l'importante châtelainie de Bainville¹³⁹ en Lorraine. Et Longwy, non citée dans le texte parce que cela allait de soi.

"Et led. Hugues Seurre et Saint George selon qu'il est convenu". Mais il doit "reachepter les seigneuries declairees esd. lectres" ; hypothèse : le partage étant considéré comme inégal, Hugues verse à Jacques le prix correspondant à la différence. "Le porttal dud. Seurre" : le port fluvial, avec péage. Sans oublier "la moictié des deniers du mariage de damiselle Jehanne leur seur", Jacques assurant l'autre moitié.

Une hésitation : Jacques reçoit "les heritaiges de Lorraine selon que dessus est dict au premier partaige" : un pluriel valant singulier : Bainville. Hugues hériterait donc des trois autres¹⁴⁰.

ne parle donc qu'incidemment des Vienne. Mais toutes les archives évoquées par notre inventaire sont-elles encore au château d'Epoisses ? Sur la première page, une main a ajouté : "Inventaire en gros des titres et papiers qui sont resserrés dans l'armoire estan au Tresor du château d'Epoisses (...) 1700". Je me suis rendu à ce château, l'une des propriétaires m'a fort courtoisement reçu – et je l'en remercie à nouveau –, m'a fait découvrir les principales pièces du bâtiment, et au passage a attiré mon attention sur une ancienne et austère porte, solidement verrouillée : "c'est la porte de notre tour des Archives", m'a gentiment dit cette charmante dame...

¹³³ Des généalogistes penchaient pour Jacques, d'autres pour Hugues.

¹³⁴ Je remercie Jean HENNEQUIN de ses pertinentes remarques.

¹³⁵ Localisation de ces toponymes : cf la carte Seurre – Saint-Georges.

¹³⁶ En cinquième partie j'aborderai succinctement le cas des terres qui me posent problème. Saint-Aubin en fait partie.

¹³⁷ "Moley" (?) : le mot est fort mal écrit. Retenons "MOLEY" : dép. Jura, arr. Dole, c. Chemin ; donc proche de Longwy, ce qui serait logique.

¹³⁸ Sans doute parce qu'il était "l'aîné". C'est l'application du droit de préciput. Rappelons que le testament de Guillaume, leur père, est perdu.

¹³⁹ Sans doute Bainville-aux-Miroirs. Les autres seigneuries lorraines : Gibeauveix, Houdreville et Mecienz (?). Je les ai citées et situées dans ma première partie, commentaire du TG III.

¹⁴⁰ Je ne perçois aucune trace de ces quatre seigneuries lorraines chez les héritiers de Jacques et de Hugues.

b) : Ses deux mariages. Les héritages.

1 : Marie de Sainte-Croix (1354 ?).

Les Archives de Turin¹⁴¹ nous permettent de fixer une date à ce mariage, à peu de chose près : autour de 1354. Epouse prestigieuse : la fille aînée de Guillaume "d'Antigny", seigneur de "Sainte-Croix", époux de Marguerite, une des filles de Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard. Le grand tableau généalogique III permet de suivre les filiations de Guillaume et de Marguerite et, ce faisant, le cheminement de certaines seigneuries qui reviendront à Hugues de Vienne. Ce dernier et son fils Huguenin vont recueillir un énorme héritage, issu de plusieurs sources¹⁴².

Guillaume et Marguerite n'eurent que deux filles. La dot de Marie comprenait les trois seigneuries duchoises de Sainte-Croix, Montpont et Rombois¹⁴³, la première dotée du prestige que l'on sait, la seconde étant puissante par son étendue.

Nous sommes le 15 mai 1358 à Dijon, "pour raison des terres et biens demourez du décès de feu mess. Guillaume d'Antigny jadiz seigneur de Sainte Croix"¹⁴⁴. Sa fille aînée n'est plus de ce monde : "feu madame Marie jadiz fille dudit seigneur", mais elle a enfanté "Huguenin (...) meneur d'aage", dont le père "mess. Hugue de Vienne" a "le bail, administracion et la garde". La sœur cadette de Marie, Jeanne, épousa Henri de Vienne, seigneur de Mirebel, veuf de Marie de Bauffremont, qui lui avait donné quatre enfants, dont Vauthier et Jean; Jeanne n'enfanta pas. Hugues et Henri, souvent ensemble dans divers conflits armés, sont en "descort" quand il s'agit de partage du patrimoine, en l'occurrence les "terres et biens (...) de feu Guillaume d'Antigny", leur beau-père, et c'est la reine de France Jeanne de Boulogne, tutrice de Philippe de Rouvres qui va faire le partage "entre [ses] amez cousins"¹⁴⁵.

Henri reçoit les terres et châteaux de Montrond(-le-Château), Pimorin, Vernantois, Salans, Bosjean, (Montfort, Châtelmaillot, Courchaton), une rente à Salins. "Et tout le demoure des autres chasteaulz, terres et forteresses (...), avec touz les fiez (...), demourra" à Hugues ; l'historien est évidemment déçu de ne pas lire les noms des terres, mais nous allons les retrouver.

¹⁴¹ Leur étude à ce sujet : cf *infra* troisième partie, ch. I, II, 1 b) : Sainte-Croix, Montpont, Rombois.

¹⁴² Que l'on peut repérer sur les TG II, III et Vienne – Saint-Georges.

¹⁴³ Cf note 141. Leur localisation : cf la carte "Du Miroir à Cîteaux". "Duchoises" par leur localisation.

¹⁴⁴ PJ II.

¹⁴⁵ Je place entre parenthèses les terres que nous ne retrouverons pas chez les Vienne – Saint-Georges. Je rétablis l'orthographe actuelle.

Un an plus tard, le 12 août 1359, "Jeanne de Sainte-Croix, dame de Mirebel et de Montrond, déclare qu'elle tient en fief du duc et comte de Bourgogne les châteaux de Montrond et Bosjean, avec fiefs et arrière-fiefs, voulant donner ces terres à Gauthier et Jean de Vienne, enfants de son mari Henri de Vienne (...)"¹⁴⁶. Avec ratification de ce dernier. Quatre ans plus tard, dans son testament¹⁴⁷, elle donne Vernantois (et Montfort) à son mari, confirme les donations faites à Gauthier et à Jean¹⁴⁸, et "fais et ordonne mon hers universal mon bien amey neveour Hugonin de Vyenne, fil de ma bien amée suer dame Marie de Sainte Croix", à qui sont attribuées ses châtelles de Pimorin et de Salans, ainsi que sa rente à Salins.

Or, toutes les terres nommément citées, depuis l'acte du 15 mai 1358, vont revenir audit Huguenin de Vienne¹⁴⁹, qui les énumère dans son testament de 1390¹⁵⁰, à savoir : Bosjean, Montrond, Salans, Pimorin, Vernantois ; auxquelles s'ajoutent celles qui sont implicitement citées le 15 mai 1358 ; sans oublier les seigneuries ayant composé la dot de sa mère, et bien sûr l'essentiel de l'héritage Vienne – Saint-Georges¹⁵¹. Enorme.

2 : Jeanne de Châteauvillain (1361 ?).

"Item le traicté de mariage de messire Hugues de Vienne et de dame Jehanne de Chasteauvillain dactées de l'an mil III C LXI"¹⁵². Jeanne, , orpheline, chef de famille, riche héritière, deux fois veuve. Elle va l'être une troisième fois, l'année suivante, puisqu'au 2 mars 1362 Hugues de Vienne est déclaré "trespassé en Angleterre", mais après avoir engendré : ce sera Guillaume de Vienne.

¹⁴⁶ E. PETIT, *op. cit.*, p. 399, qui cite sa source : AN, J 248 B, n° 42.

¹⁴⁷ Publié par U. ROBERT, *Testaments de l'officialité de Besançon*, vol. 1, n° 88, 8 octobre 1363, p. 440-442.

¹⁴⁸ Cependant elle ne les nomme pas, et auparavant parle de "ma terre et rentes de Boisjehan".

¹⁴⁹ Cf *infra* III.

¹⁵⁰ *Ibidem*.

¹⁵¹ *Ibidem*. Je récapitulerai, en classant.

¹⁵² ADCO, Inv. 53, fol. 44 v°, qui n'en dit pas plus.

II : JEANNE, DAME DE CHÂTEAUVILLAIN, LA MÈRE (et ses cinq mariages).

A jeter un bref coup d'œil sur un tableau généalogique concernant Jeanne de Châteauvillain¹⁵³, on pourrait, en ne retenant que des nombres (cinq maris, cinq enfants issus de quatre d'entre eux), croire que cette dame fut une aventurière. Ce ne fut pas le cas.

Elle ne fait certes pas partie des "rares exemples de femmes maîtresses de leur destin à cette époque", mais elle sut faire front face à un destin funeste, en ce temps de barbarie et en cette région particulièrement éprouvée, le nord du Duché (Thil-en-Auxois, l'enclave d'Arc-en-Barrois) et la Champagne méridionale (Châteauvillain). Et l'intérêt croissant que les médiévistes portent à l'étude des femmes pourrait bien faire mentir "Le Songe du Verger : je ne dis pas qu'il ne soit aucune bonne femme, mais elles sont clairsemées"¹⁵⁴

1 : Jean de Thil-en-Auxois (av. 1345 ?).

Issue de deux prestigieuses familles (Châteauvillain et Noyers), elle épousa "avant 1345" un grand seigneur, Jean, seigneur de Thil, dont elle eut un enfant, Jean (seigneur) de Châteauvillain, lequel était sans doute encore mineur en 1355-1356.



A.N., sceau B 147 (moulage).

1347 : sceau de Jean de Thil, sénéchal de Bourgogne.

Personnage de très haut rang, et qui le fait savoir.

¹⁵³ Cf surtout les tableaux généalogiques : "Châteauvillain" et "Concordance des générations".

¹⁵⁴ Ces deux citations : G. MINOIS, *Du Guesclin, op. cit.*, p. 184.

Le 21 septembre 1355,

"Jehan sire de Chastelvillain, chevalier, Jehanne de Chastelvillain, dame de Thil et de Marigny (Marigny] et Marie de Chastelvillain, frere et suers, (...) comme propre hoir et executour de feu nostre tres chier et amé pere (...)", donnent 936 florins ("à l'escu de Jehan") à leur "amé escuier Guiot de Brecons, pour faire l'obsèque de feu nostre dit tres chier signour et pere"¹⁵⁵.

Au cours de la même année, Jeanne voit disparaître son mari. Et l'année suivante son frère "Jehans" succombe sur le champ de bataille de Poitiers (ou Maupertuis, 19 septembre 1356). Jeanne et Marie doivent seules gérer l'énorme héritage parental¹⁵⁶.

2 : Guillaume de Chalon.

Entre 1355 et 1358 semble-t-il, elle épousa Guillaume de Chalon, dont nous savons peu de chose. Seigneur de Chavannes et de Dramelay, deux grosses seigneuries du Jura méridional¹⁵⁷, il était frère cadet de Jean III de Chalon-Auxerre (v. 1317 – 1378/1379), prince dément, qui vendit au roi le comté d'Auxerre en 1370. Selon J-P Beau¹⁵⁸, "dès la fin de l'année 1358, les Routiers ravageaient les environs d'Auxerre et de Tonnerre. Guillaume de Chalon fit alors préventivement rentrer dans la ville les religieux et les habitants des faubourgs (...). Ayant réuni autour de lui une troupe de chevaliers et de gens de guerre, il put alors repousser, avec l'aide des milices de la ville, l'attaque des Routiers qui eut lieu le 10 janvier 1359 (...). Mais, à la suite d'imprudences des bourgeois d'Auxerre, la ville fut prise "le 10 mars par un millier d'Anglais (...). Guillaume de Chalon fut tué pendant le combat". Deuxième veuvage pour Jeanne.

"Juhanne dame de Saint George et de Chasteauvillain", le 24 février 1362 (n. st.) à Orgelet, donne quittance à sa "chière et bien amee dame madame d'Aucerre" et à son "chier et bien amey frère Tristan de Chalon, seignour de Rochefort"¹⁵⁹ de tous les biens que avait laissés son "tres chier et tres redoubtey seignour Monseigneur Guillaume de Chalon que Dieu pardoint, par dohaire comme autrement", sauf "deux

¹⁵⁵ ADHM, 1J 47 (10), parchemin. Une somme énorme, qui situe le rang du défunt.

¹⁵⁶ M.-Th. CARON, *op. cit.*, p. 30 : dans son testament daté 12 octobre 1346, le duc "Eudes IV nomme ses exécuteurs testamentaires (...) nos amés et feaulx cousins Jean sire de Châteauvillain, Jean sire de Thil, nostre connétable" : il s'agit respectivement du frère et du premier mari de Jeanne.

¹⁵⁷ Chavannes-sur-Suran : dép. Ain, arr. Bourg-en-Bresse, c. Treffort-Cuisiat.

Dramelay : dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Arinthod ; pour le Moyen Âge, Jean-Philippe GÉHIN, *op. cit.*, donne cette définition : "Bourg fortifié avec château au donjon carré de trois étages, en petits appareils, à l'enceinte reliée au donjon avec de nombreuses tours". Aujourd'hui en ruine. Une description plus détaillée dans ROUSSET, *Dictionnaire des communes ...*, *op. cit.*, III, p. 27.

¹⁵⁸ CHALON (P.-F.) et BEAU (J.-P.), *Histoire de la maison de Chalon*, *op. cit.*, p. 120-121.

¹⁵⁹ Cf le TG IX : Tristan, frère cadet de Guillaume de Chalon, qui a épousé une Jeanne de Vienne, fille du seigneur de Pymont et sœur consanguine de Guy. "Madame d'Aucerre" (Auxerre) : peut-être la mère de Tristan.

centz livres de terre (...) que nostre dit frere nous ha assignees à panre nostre vie sur son partaige de la salnerie de Salins".

Jeanne est assistée de Philippe de Vienne, seigneur de Pymont et de Guy de Vienne, seigneur de Chevreaux¹⁶⁰. C'est le seul document que je connaisse au sujet de la seconde union matrimoniale de Jeanne.

3 : Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges (1361 ?).

Elle se nomme "dame de Saint George" car elle a épousé Hugues de Vienne, (veuf de Marie de Sainte-Croix), un autre grand nom de la Bourgogne. Quand ? En 1361, selon une source que j'ai citée¹⁶¹ et que je conserve, faute de preuves contraires. De cette union naquit Guillaume de Vienne, en 1361/1362.

4 : Arnaud de Cervole, dit "L'Archiprêtre", 1362.

Elle contracte alors une quatrième union, entre août et novembre 1362 semble-t-il, avec une autre grande figure de l'époque, Arnaud de Cervole, dit "l'Archiprêtre"¹⁶².

A. Chérest écrit qu'en 1357 "l'Archiprêtre donne le premier exemple de ces associations détestables qui, sous le nom (...) de compagnies, s'apprêtaient à commencer la longue série de leurs tristes exploits : il pille, ravage la Provence, fait trembler la cour pontificale dans Avignon (...)" ; rapidement il apparaît comme "un aventurier sans drapeau, un "condottière" sans pudeur"¹⁶³. Le livre est constellé de remarques négatives à son sujet.

Pourtant cette biographie révolte le Père Denifle : "La monographie de Chérest tourne souvent en apologie de l'Archiprêtre" et "son appréciation fondamentale du personnage est erronée"¹⁶⁴.

Cette critique n'est rien au regard de celle de Françoise Autrand, qui dresse en dix pages un portrait au vitriol d'Arnaud de Cervole¹⁶⁵. "Monseigneur l'Archiprêtre (...) était une recrue

¹⁶⁰ ADD, B 73.

¹⁶¹ Cf *supra* : Hugues de Vienne, 4, b, 2. On se souvient cependant qu'il faut faire preuve de grande prudence avec le contenu de ce registre des ADCO. Par ailleurs, dans le texte cité à la note précédente, Jeanne ne fait nulle mention de l'éventuel décès de Hugues ("avant le 2 mars 1362").

¹⁶² A. CHÉREST, *L'Archiprêtre, op. cit.* C'est lui qui situe la période du mariage, p. 201, n 1.

¹⁶³ *Ibidem*, ch. II.

¹⁶⁴ DENIFLE, *op. cit.*, p. 188-211.

¹⁶⁵ AUTRAND (F.), *Charles V*, p. 494-504. Des pages remarquables de précision et de synthèse. Sauf indication contraire, toutes les citations qui suivent en sont extraites.

du connétable Charles d'Espagne (...). Il appartenait à une de ces familles nobles, de rang chevaleresque, plus riches d'enfants que de terres (...). On le nommait "l'Archiprêtre de Vélines" parce qu'il lui était venu de sa famille les revenus de cette grosse cure périgourdine (qu'on appelait "archiprêtré" en ce lieu...) (...). Le premier combat où il se signala à l'attention du connétable fut, en 1351, celui de Taillebourg. Ce fut une défaite et Arnaud de Cervole se trouva, ce jour-là, comme le dit avec un humour involontaire son savant et trop bienveillant biographe, A. Chérest, "au premier rang des vaincus", ce qui fut toujours sa place dans les batailles rangées quand par hasard il y figura. Malgré tout, dans ses débuts, l'Archiprêtre se battit bien en Périgord. Le roi récompensa ses services et ceux de sa compagnie de soudoyers par une rente de 200 livres. Dès qu'il apprit l'assassinat du connétable, en 1354, il s'empara de force de trois de ses châteaux (...), il en chassa les garnisons et mit à la place ses propres soudards qui écumèrent le pays en y faisant régner la terreur par les méthodes habituelles : viol, meurtre et incendie". Cependant "il fallut traiter. Le roi donna à l'Archiprêtre la seigneurie et le château de Châteauneuf-sur-Charente pris sur la succession du connétable (...) et, le 27 août 1354, des lettres de rémission pour lui-même et dix de ses complices, en tête desquels figure son frère Pierre de Cervole, chevalier. Tous leurs crimes étaient pardonnés, y compris celui de lèse-majesté (...). Dès 1355, il est chevalier et vassal du roi, il reçoit une rente royale pour ses bons sinon loyaux services et il est chargé de certaines "besognes secrètes". La voie du succès lui est ouverte et le Conseil du roi ne semble pas s'émouvoir du fait qu'elle se trace résolument hors la loi".

Arnaud de Cervole participa à la bataille de Poitiers, où écrit Froissart, "il portait (...) des armes si brillantes qu'on eût pu le prendre pour le roi de France lui-même"¹⁶⁶. Et pourtant, rétorque F. Autrand, "il fut, ici comme plus tard ailleurs, obscurément blessé et fait prisonnier, et discrètement libéré". Attitude semblable à Brignais (1362). "L'Archiprêtre se retrouve comme d'habitude "au premier rang des vaincus", ainsi que le remarque l'innocent Chérest. Vite mis hors de combat, il est pris (comme c'est curieux !) par son compatriote le Bâtard de Monsac. Sa rançon est entièrement payée par le roi" ; et à Cocherel (1364), les récits se rejoignent : "Ainsi se partit (= déserta) l'Archiprêtre"¹⁶⁷.

"Froissart l'a jugé en deux mots, poursuit F. Autrand : "un baratineur" qui connaissait les compagnons. Sa force, ce sont ses relations dans le milieu. C'est sa ténacité pour discuter avec les gens du roi (...), c'est aussi son autorité sur "ses gens" et sur les "compagnons" qu'il attire à lui, suscitant sans cesse de nouvelles vocations pour une si lucrative activité (...). A faire la

¹⁶⁶ FROISSART, *op. cit.*, t. VI, p. 454.

¹⁶⁷ F. AUTRAND, *op. cit.*, p. 500.

guerre de telle façon, on gagne, à défaut d'honneur, de l'argent, beaucoup d'argent. Le roi Jean d'abord, puis (...) Philippe le Hardi (...) versent des sommes considérables à l'Archiprêtre (...). Il faut ajouter à cela les rançons, les "pâtis" (...), les compositions, (...) le butin, (...) les gages (...). Les biens mal acquis d'Arnaud de Cervole faisaient de lui une puissance à ménager puisque les pouvoirs, toujours à court, puisaient dans sa caisse, [Philippe le Hardi] comme le comte de Tancarville".

Quand la justice veut l'ajourner, elle ne sait où le trouver ; et qui s'aviserait de porter à l'Archiprêtre un tel mandement ? Quand on lui demande de rendre l'héritage qu'il tenait de feu son épouse Jeanne de Graçay, dame de Levroux, il répond avec une habileté consommée¹⁶⁸ :

"je, Arnaut de Cervolle, chevalier, seigneur de Chastelneuf et de Levrouy (...) je ay promis et convenencié et juré aus saintes Evangiles de Dieu touchiés corporelment" d'être fidèle et loyal envers le roi, le dauphin, et la couronne, "tant comme je vivray" et "gouvernerey les dis chasteaux (...) le plus profitablement que je porray à l'onneur du Roy (...) et au prouffit du dit monseign. Regnaut" (père de Jeanne de Graçay).

Donc, il n'occupe pas ces terres à son seul profit, il les protège (!) et les fait fructifier (!) et, ajoute-t-il à la fin de la lettre, il ne les aliénera pas.

Puis il sent que le vent tourne. Quelques mois après la bataille de Brignais (1362), il épouse Jeanne de Châteauvillain : Jean le Bon, qui a peut-être provoqué cette union, trouve en l'Archiprêtre un homme efficace pour défendre la région stratégique de Châteauvillain – Arc-en-Barrois, Jeanne de Châteauvillain se sent rassurée par ce redoutable protecteur, et Cervole acquiert une certaine respectabilité au regard de la noblesse de Bourgogne, d'autant qu'il entre au service du duc où il se comporte loyalement, sans cependant négliger les rapines et autres méfaits sur son passage.

E. Petit a relevé :

- 16 décembre 1363 : "Le duc est à Grancey, avec Arnaud de Cervole".
- 28 mars 1364 : "Disner à Auxonne, partit pour aller tenir sur les fonts l'enfant de l'Arcepreste à Chasteauvillain. Souper et gister à Dijon".
- 31 mars 1364 : "Souper et gister à Chasteauvillain en l'hostel l'Arcepreste".
- 1^{er} avril 1364 : "Mon dit seigneur tout le jour à Chasteauvillain chez l'Arcepreste".
- 1^{er} mars 1365 : "Mon dit seigneur et mons. de Berry, avec tout leur commun, se partirent de Bar-sur-Aube le matin, furent disner à Châteauvillain au despens de l'Arcepreste"¹⁶⁹.

¹⁶⁸ AN, J 625 n° 84 (microfilm). 16 mars 1357 n. st. ; Texte transcrit par A. CHEREST, pièce justificative IV.

¹⁶⁹ E. PETIT, *Itinéraires ...*, *op. cit.*, p. 6 pour 1363, p. 8 pour 1364, p. 18 pour 1365.

L'enfant de l'Archiprêtre baptisé le 28 mars 1364 est Philippe (en l'honneur de son parrain) que nous retrouverons souvent aux côtés de son frère utérin, Guillaume de Vienne. Cet acte autorise Philippe le Hardi à nommer Arnaud de Cervole "son tres cher compère", "son tres cher et amé compère", qui s'ajoute à "son amé et feal chevalier et conseiller"¹⁷⁰, Jeanne de Châteauvillain étant "nostre chière et amée commere"¹⁷¹.

Le 2 juin 1364, sur mandement royal, l'Archiprêtre, comme les autres fieffés bourguignons, rend hommage au nouveau duc, Philippe le Hardi, tant pour lui comme seigneur de Châteauvillain, que pour ses beaux-fils les seigneurs de Thil et de Saint-Georges dont il avait le bail¹⁷². Mais il n'oublie pas la rétribution de son engagement : "noble et puissant seigneur monseigneur Arnault de Cervole, chevalier, signour de Chasteaulneuf et de Chasteaulvillain" (ou "de Levroux et de Chasteaulvillain") envoie quatre quittances à Guillaume Basin de Semur, receveur général du bailliage d'Auxois, portant qu'il a reçu successivement 1548 francs d'or, puis 250 francs, puis 200 francs d'or, enfin 20 francs d'or, le tout "en rabatue de deux mille quarante et huit frans d'our", ces paiements s'étalant d'août 1363 à avril 1364¹⁷³.

On le paie puisqu'on a vraiment besoin de lui. Le 9 juillet 1364, le sire de Sombernon, capitaine général du duché de Bourgogne, lui envoie une missive à Thil, "mandant A. de Cervole de venir avec ses troupes combattre le comte de Montbéliard, qui devait entrer au duché"¹⁷⁴. Le 15 août ce même Sombernon se transporta "à Saint-George devers l'Archiprêtre"¹⁷⁵ : ce dernier défend l'héritage de Guillaume de Vienne. Ce n'est pas le seul exemple :

le 15 janvier 1366, "Arnault de Cervole, seignour de Chastelvillain et Jehanne sa fame, dame dou dit Chastelvillain, aians le bail, garde et gouvernement de Guillaume de Vienne, me(ne)ur d'aage, fils de nous dame dessus dicte", faisant mention d'un "certain acore pieça (...) par devant madame la Royne Jehanne de Boulongne que Dieu absoille, entre feu mons. Hugue de Vienne jadis seign. et mari de nous dame dess. dicte (...) et mess. Eudes de Verdun, chevalier (...)", obtiennent le paiement à Guillaume de Vienne "par partaige fait entre luy et Huguenin de Vienne son frère", d'une dette de rente de 1366 écus augmentée des arrérages de "six vins treze escuz"¹⁷⁶.

¹⁷⁰ A. CHÉREST, *op. cit.*, p. 313.

¹⁷¹ BM Dijon, fonds Baudot, n° 37, fol. 2

¹⁷² A. CHÉREST, *op. cit.*, ADCO, B 10511. L'Archiprêtre désormais "défenseur de la veuve et de l'orphelin..."

¹⁷³ ADCO, B 359.

¹⁷⁴ ADCO, B 1416, fol. 47, cité par E. PETIT, *Itinéraires ...*, p. 458.

¹⁷⁵ *Ibidem*, fol. 49 v°.

¹⁷⁶ ADCO, B 1355.

Le 26 mai 1366, Arnaud de Cervole, en route pour une croisade décidée par Amédée VI, comte de Savoie, fut tué "par un cavalier de sa route à la suite d'un échange de paroles injurieuses"¹⁷⁷. Jeanne de Châteauvillain se retrouve seule à gérer l'héritage parental, et à protéger ses quatre enfants : Jean de Châteauvillain, Guillaume de Vienne, Philippe et Marguerite de Cervole. De graves ennuis commencent, peut-être fruits du hasard, précisément ce 26 mai.

"Le XXVIe jour de may mil CCCLXVI", Guillaume de Cluny, bailli d'Auxois, adresse au Duc, alors en résidence à Beaune, des lettres par lesquelles il annonce "comment le petit Darbi, cousin de l'Archiprêtre, avait pris Thil¹⁷⁸, la dame dedans, et comment il entendoit faire guerre au païs"¹⁷⁹. Donc, le même jour, peut-être à la même heure où Cervole tombait à Gleizé¹⁸⁰ sous les coups des Compagnies, son propre cousin, pénétrant dans un de ses châteaux, probablement par surprise, y capturait sa femme ou plutôt sa veuve, Jeanne de Châteauvillain, dame de Thil et de Saint-Georges. Le bailli d'Auxois et le Duc ayant envoyé des soldats, "Darby jugea prudent d'entrer en négociations (...)". Le 29 mai, le petit Darby partit de Thil, "par III^M V^C francs d'or, que la dame de Til li avoit bailliez"¹⁸¹. Sans doute une partie du trésor de guerre de l'Archiprêtre.

Elle connut d'autres difficultés avec ses serviteurs. Une lettre [de rémission] émanant de Philippe le Hardi, datée juin 1365¹⁸² expose l'accusation portée contre un individu, nommé Gilet, "accoutumé valet de nostre chièrre et amée commère la dame de Chastelvillain", alors femme de l'Archiprêtre. "On li impose avoir esté et demeuré de sa volonté avec les ennemis qui naguère ont esté en la forteresse de Villaines-les-Prevostz¹⁸³ (...) et a yceulx ennemis avoit amené plusieurs choses à eulx necessaires (...)" Gilet tomba entre les mains des troupes ducales et fut emprisonné à Semur [-en-Auxois]. Heureusement pour lui, Jeanne de Châteauvillain s'émut de compassion en faveur de son ancien valet. A plusieurs reprises elle écrivit au duc "comme ledit Gilet l'ait servie par long temps, et soit de son païs et en tous autres cas de bonne renommée et honeste vie". Alors Philippe le Hardi accorda pardon et grâce à Gilet¹⁸⁴.

¹⁷⁷ F. AUTRAND, *op. cit.*, p. 501.

¹⁷⁸ Thil-en-Auxois.

¹⁷⁹ ADCO, B 2752, cité par CHEREST, *op. cit.*, p. 353.

¹⁸⁰ Gleizé : dép. Rhône, arr. et c. Villefranche-sur-Saône.

¹⁸¹ A. CHÉREST, *op. cit.*, p. 353.

¹⁸² A. CHÉREST, citant ADCO, B 2752.

¹⁸³ Villaines-les-Prévôtés : dép. Côte-d'Or, arr. et c. Montbard.

¹⁸⁴ A. CHÉREST, *op. cit.*, p. 294-295, citant un recueil manuscrit de lettres du duc Philippe le Hardi (aujourd'hui à la BM de Dijon).

"La liquidation d'affaires aussi compliquées que celles de l'Archiprêtre, tombant aux mains d'une femme, entraînait fatalement des difficultés inextricables, et malgré les richesses mobilières qu'il avait accumulées, Jeanne se trouva souvent à bout de ressources. Pour se procurer les fonds dont elle avait besoin, elle eut recours à un homme qu'elle croyait digne d'une confiance absolue, Sance Rebillé de Nogent, depuis longtemps administrateur et gouverneur de la terre de Châteauvillain. C'était à lui qu'à la veille d'un long voyage ou d'une expédition périlleuse Arnaud de Cervole remettait les sacs d'or qui contenaient sa réserve disponible (...). Comme tous les intendants, Sance avait fait fortune". Il versa la somme que lui demanda Jeanne, mais "profita de l'occasion pour obtenir décharge complète de sa gestion antérieure. Tous comptes faits (...), un règlement définitif du 10 août 1366 le reconnut créancier de la somme de cent quinze florins de Florence"¹⁸⁵.

Sans doute à court d'argent, Jeanne vendit au Duc, le 31 octobre 1366, la moitié de la fameuse rente due par Eudes de Verdun¹⁸⁶. Dans ce texte il est intéressant de noter la situation des deux frères consanguins Guillaume et Huguenin¹⁸⁷ :

"Jehanne dame de Chateauvillain (...) : Guillaume de Vienne nostre filz, comme hoir dou dit feu mons. Hugue son pere (...), nostre dit filz douquel nous avons la garde et gouvernement. Et nostre tres chier frere mons. Jaque de Vienne seigneur de Lonvy comme aient la garde et gouvernement de Huguenin de Vienne, frere de nostre dit filz".

Enfin, "parmi les affaires que Jeanne de Châteauvillain eut à liquider", il faut citer "le traité de Corcondray¹⁸⁸, aux termes duquel l'Archiprêtre avait promis de payer cinq mille florins aux Compagnies, à condition que lui-même recevrait à titre de gage les forteresses de Pesmes et d'Etrabonne¹⁸⁹, et qu'il les conserverait jusqu'à son remboursement intégral"¹⁹⁰.

Dilemme pour les administrateurs du Comté : accepter deux garnisons de "soudards" ou rendre à Arnaud de Cervole les sommes "dont il s'estoit mis pleige ès mains des Compagnies". On décida une imposition spéciale, mais qui "ne suffit qu'à rentrer dans la possession d'Etrabonne (...) ". Jeanne de Châteauvillain tenait encore Pesmes le 15 juin

¹⁸⁵ A. CHÉREST, *op. cit.*, p. 357-358. Je citerai plus bas le terme de cette affaire (cf Enguerrand d'Eudin).

¹⁸⁶ ADCO, B 1355.

¹⁸⁷ Afin de rectifier avec rigueur les éléments généalogiques donnés par le savant Père ANSELME, *op. cit.*, t. VII, p. 499-500, et repris chez de nombreux auteurs, généalogistes ou historiens anciens ou actuels. Et de découvrir Jacques de Vienne tuteur de Huguenin (cf III : le frère).

¹⁸⁸ Corcondray : dép. Doubs, arr. Besançon, c. Audeux.

2 décembre 1365 : G. de BEAUSÉJOUR, *Pesmes et ses seigneurs*, 2^e partie, 1906, p. 79 et CHÉREST, *op. cit.*, P.J. XX, p. 403-404, extrait de ADCO, B 1419.

¹⁸⁹ Pesmes : dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, ch.-l. c. ; Cf le tableau généalogique "Famille de Grandson".

Etrabonne : dép. Doubs, arr. Besançon, c. Audeux.

¹⁹⁰ Ce récit : A. CHÉREST, *op. cit.*, p. 358-360.

1367 ; à cette date, la comtesse Marguerite [de France] écrivit une lettre dont le contenu peut surprendre¹⁹¹ :

"Baillly [Huart de Raincheval], sachiez que pour aulcuns maléfices et délits, que l'on dit avoir esté faiz par la dame de Chateauvilain, elle est prise et toute sa terre estant au royaume de France en les mains de mons. le Roy. Si, vous envoyons une commission pour panre et mettre en nostre main la forteresse de Pesmes (...)"

Chérest enchaîne : "La disgrâce de Jeanne de Châteauvillain ne fut pas de longue durée. Quelques fautes qu'elle eût commises, elle obtint promptement son pardon, à moins qu'elle ne l'ait acheté par des sacrifices personnels ou des actes de condescendance."

Elle gérait également les biens de deux enfants qu'elle avait eus de l'Archiprêtre : Philippe et Marguerite, "oubliés" dans le testament de Marie de Châteauvillain, sœur de Jeanne¹⁹². Vu l'éloignement d'Augerville-la-Rivière¹⁹³, Jeanne, dame de Châteauvillain et d'Arc-en-Barrois au début de 1368 vendit la moitié de la terre et du château de cette seigneurie, propriété des deux enfants mineurs, comme héritiers de l'Archiprêtre¹⁹⁴.



A.N., sceau D 1668 (moulage).

1362, sceau d'Arnaud de Cervole.

Ecu au cerf (cf "cer – vole") à la bordure semée de besants. Heaume fermé avec tête de cerf pour cimier, soutenu par deux lions.

C'est au cours de ces années qu'elle prit un cinquième mari, Enguerrand d'Eudin.

¹⁹¹ A. CHÉREST cite Ed. CLERC, *Essai sur l'histoire...*, *op. cit.*, t. II, p. 162, n. 1.

¹⁹² Cf *Infra*, III.

¹⁹³ Augerville-la-Rivière : dép. Loiret, arr. Pithiviers, c. Puiseaux.

La raison de cette vente : hypothèse personnelle.

¹⁹⁴ A. CHÉREST, *op. cit.*, p. 360.

5 : Enguerrand d'Eudin¹⁹⁵, seigneur de Frencq (1369).

"En 1369, écrit Chérest, Jeanne de Châteauvillain (...) épousa l'un des anciens familiers d'Arnaud de Cervole, Enguerrand d'Eudin, brave et loyal chevalier (...). Resserrée par la naissance d'une fille [Jeanne], leur union fut exceptionnellement longue"¹⁹⁶.

La vie de ce Picard est une longue aventure dont une étude méticuleuse ferait apparaître la biographie passionnante d'un chevalier au service des rois de France, de 1351 à sa mort, dans de nombreuses régions du Royaume et sur ses marges. C'est lui qui eut la tâche d'accompagner l'enfance et l'adolescence de Guillaume de Vienne (et celles du frère cadet Philippe de Cervole¹⁹⁷) avant que celui-ci ne le rejoignît sur les champs de bataille. D'ailleurs la carrière de Guillaume de Vienne au service des ducs de Bourgogne aura plus d'un trait commun avec celle de son beau-père.

Enguerrand d'Eudin apparaît comme un homme de confiance de Jean le Bon, de Charles V et de Charles VI : il fut chambellan des deux derniers, peut-être même un familier de Charles V. Fidèle à la cause royale, guerrier dans le sillage de du Guesclin, diplomate, nommé à de nombreuses et hautes fonctions militaires, politiques et administratives, sa figure devint même légendaire, comme celles de l'Archiprêtre et de certains autres Routiers, mais surtout comme celle de du Guesclin ; et on peut y joindre celle de Guillaume de Vienne. Une originalité, peut-être, par rapport à son beau-fils : il fut aussi "l'archétype de ces capitaines à la poigne lourde"¹⁹⁸.

"Il paraît d'abord dans les guerres du Limousin sous le maréchal d'Andrehem"¹⁹⁹, à travers une quittance de ses gages et de ceux de son écuyer datée 29 février 1351 (n. st.), puis dans une montre d'armes du 8 juillet 1353 à Limoges. En avril 1354, il est "d'une sérieuse escarmouche avec une bande anglaise dont faisait partie Hugues Calveley. Il s'agirait d'une embuscade tendue par les Français, à la demande de du Guesclin (...). On se bat à pied, et, au cours de la mêlée, Hugues Calveley est pris par Enguerrand d'Eudin. La victoire reste aux

¹⁹⁵ Dans les documents de l'époque, on trouve les orthographes "d'Oedin, d'Edin, Duesdin, de Hesdin", entre autres.

¹⁹⁶ Jeanne mourut peu avant le 6 février 1389, Enguerrand le 7 mars 1391. J'en reparlerai.

¹⁹⁷ Les deux autres frères de Guillaume de Vienne : Jean de Châteauvillain était majeur en 1369, Huguenin de Vienne le devint sans doute en cette année, et jusque-là vécut sous "le gouvernement" de Jacques de Vienne puis de duc de Bourgogne : cf *infra*, troisième partie, premier chapitre.

¹⁹⁸ Romain TELLIER, cf *infra* en conclusion de l'étude d'Enguerrand d'Eudin.

¹⁹⁹ BRANDT de GALAMETZ (comte de), "Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Ponthieu et du Dauphiné, étude historique avec pièces justificatives", In *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, 1901, p. 213-257. Une étude dans l'ensemble sérieuse, en faisant abstraction des appréciations dithyrambiques sur Enguerrand. Ses informations recourent celles du Père ANSELME, *op. cit.*, II, p. 343-344 et celles de G. DUPONT-FERRIER, *Gallia Regia...*, *op. cit.*, I, n° 2963 et 3800 ; II, n° 7825. Sauf mention contraire, les faits relatifs à Enguerrand sont extraits de cet article.

Français, qui ramènent au château de Montmuran de nombreux prisonniers"²⁰⁰. Peut-être participa-t-il à la bataille de Poitiers (1356). En 1360, il se jette dans Bapaume pour défendre cette place. On le retrouve souvent aux côtés de du Guesclin, et sa valeur et son courage le distinguent à Cocherel (16 mai 1364) ; "il fut dans la "bataille" dirigée par le comte d'Auxerre, dont il était un des quatre compagnons"²⁰¹ ; l'Archiprêtre faisait partie de l'armée royale, mais, attitude équivoque déjà relevée, ne participa pas au combat, où se distinguèrent Jean (le futur amiral) et Hugues de Vienne (sans doute le seigneur de Pagny). Toujours aux ordres de du Guesclin, il fut de la victoire française sur les Anglais à Pontvalain, le 4 décembre 1370. En 1372, on le rencontre au siège de Sainte-Sévère²⁰².

Au début de 1375, Charles V, chez qui "l'ardent désir de paix et la rage de bouter l'ennemi hors du royaume se livraient de vigoureux combats (...), consentit à négocier en vue de la paix"²⁰³ ; le 12 janvier, il rédigea des "lettres" en ce sens,

"confians a plein de sens, loialté et bone diligence de noz amez et feaulz Conseillers, Hue de Chastillon, Maistre de noz Arbalestriers, Enguerain Deudin seigneur de Chastiamullon [Châteauvillain] et Maistre Nicole de Bose Chanoine de Rouen et Maistre des Requestes de nostre Hostel (...), noz Procurers et Messagés especiaulz (...)"²⁰⁴.

Cette ouverture déboucha sur les négociations de Bruges, en mars 1375. Elles venaient récompenser les efforts pour la paix des papes Urbain V puis Grégoire XI. "A l'automne 1373, en pleine chevauchée de Lancastre", deux légats pontificaux firent pression sur le connétable du Guesclin et le duc de Lancastre afin "qu'ils s'accordent pour une trêve locale en Gascogne", ce qui fut fait, sans l'accord de leurs souverains respectifs. "Trois capitaines français, dont le fameux et vaillant Enguerrand d'Eudin, apportèrent le traité à Paris"²⁰⁵.

Messager, négociateur, c'est en ces qualités qu'il semble avoir été requis par Charles VI, en octobre 1382 avec six autres conseillers, afin "d'entamer de nouvelles conférences avec les Gantois". Cependant, "deux fois ils demandèrent un sauf-conduit à Artevelde, qui le refusa"²⁰⁶. Ce fut alors la terrible bataille de (West)-Roosebeke, le 27 novembre, qui vit la

²⁰⁰ G. MINOIS, *Du Guesclin*, *op. cit.*, p. 108.

Château de Montmuran : dép. Ille-et-Vilaine.

²⁰¹ *Ibidem*, p. 205.

²⁰² Sainte-Sévère-sur-Indre : dép. Indre.

²⁰³ F. AUTRAND, *Charles V*, *op. cit.*, p. 614.

²⁰⁴ RYMER, *op. cit.*, t. VII, p. 53-54.

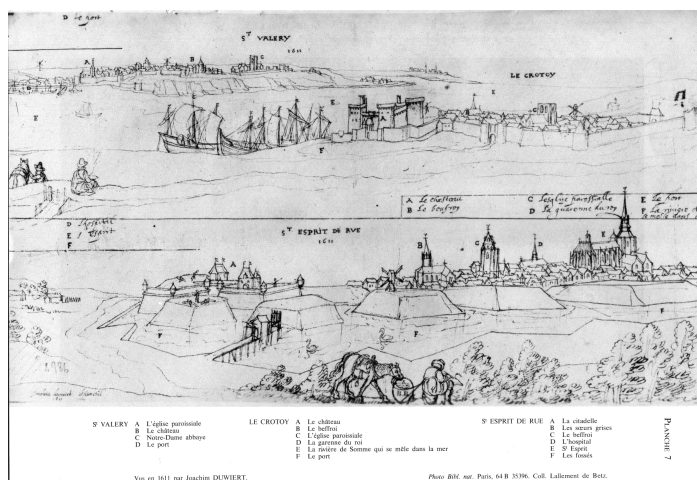
²⁰⁵ F. AUTRAND, *op. cit.*, p. 615-616.

²⁰⁶ L. MIROT, *Les Insurrections urbaines au début du règne de Charles VI (1380-1383). Leurs causes, leurs conséquences*. Paris, 1906, n. 1, p. 6.

défaite des Gantois ; Enguerrand d'Eudin figurait en bonne place parmi les combattants²⁰⁷, en compagnie de son beau-fils Guillaume de Vienne. "Le comte de Flandres [et de Bourgogne, Louis de Male] étant à Lille le 26 décembre, donna des sommes considérables aux principaux chefs de l'armée française (...) : Jean de Vienne [l'Amiral] 3 000 francs ; Enguerrand d'Eudin, 1 000 francs"²⁰⁸. En 1386 enfin, il était de ces hommes d'armes, dont son gendre Louis d'Abbeville, seigneur de Boubers, et Guillaume de Vienne, qui devaient passer en Angleterre.

Parallèlement à ses combats, il remplit de nombreuses charges qui alliaient guerre, politique et administration.

"Depuis 1357 au moins"²⁰⁹, il est capitaine et châtelain de Loches, aux ordres de Jean le Bon. En 1368, Charles V le nomme gouverneur de Tournai, puis l'année suivante lui confie la garde des châteaux de Mortagne et de Crèvecoeur ainsi que la charge de gouverneur du Ponthieu, fonction qu'il occupe toujours en 1372 lorsque le roi y ajoute en ce comté, celle de capitaine du Crotoy, une place militaire de première importance située à l'estuaire de la Somme, souvent citée au cours de la guerre de Cent ans.



Cliché Jean-Jacques Fleury, que je remercie.

Le port stratégique du Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme, Rue et l'église du Saint- Esprit (dont il sera question dans le testament d'Enguerrand d'Eudin).

²⁰⁷ "Item, est ordonné que, au jour que on se combattra, que le roy sera à cheval et nul autre fors lui, et seront decosté lui le seigneur de Raineval, le Bègue de Vilaines, messire Armenin de Pumiens, messire Engueran d'Oedin" et quatre autres : FROISSART, *Chroniques*, livres I et II, p.895-896, éd. Lettres gothiques, *op. cit.*

²⁰⁸ Jérôme PICHON (éd.), *Partie inédite des chroniques de Saint-Denis*, 1864, p. 25 n. 1. Ce que confirme K. de LETTENHOVE (éd.), *Froissart, op. cit.*, t. X, p. 490.

²⁰⁹ Romain TELLIER, cf *infra* "Le capitaine à la poigne lourde".

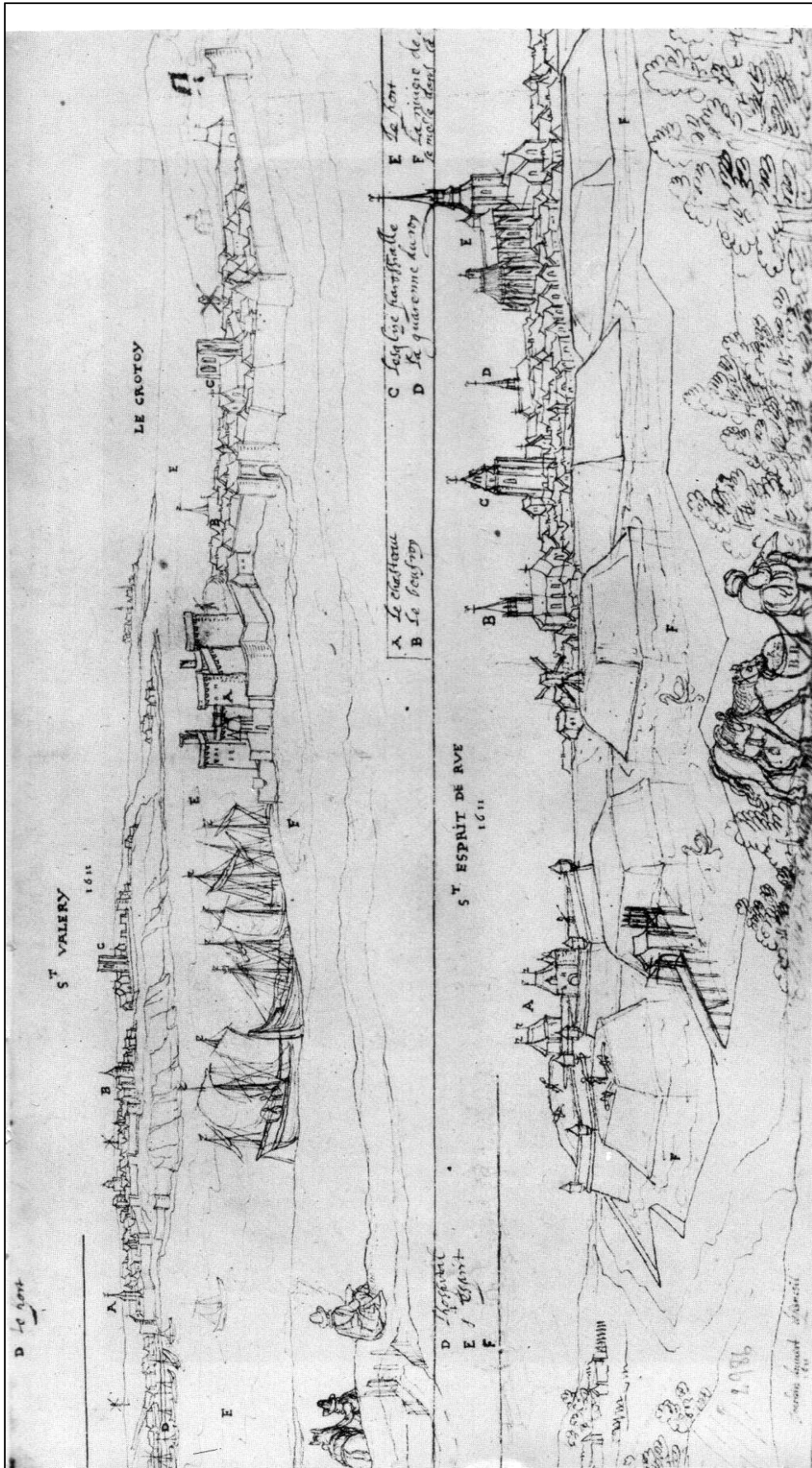


PLANCHE 7

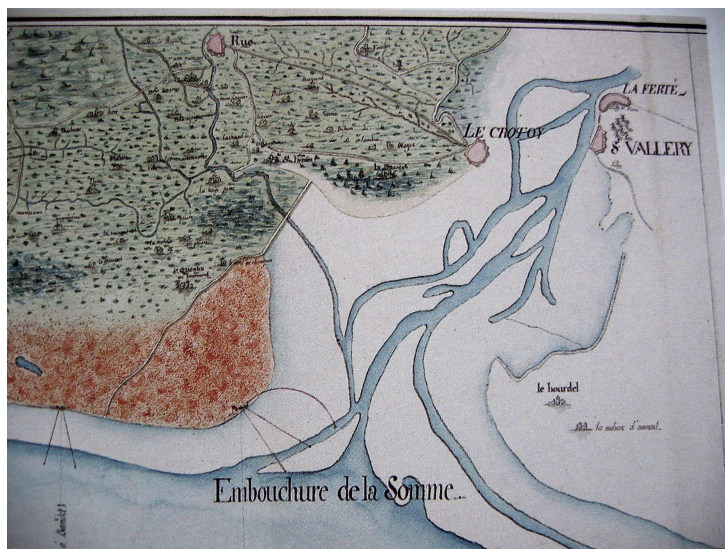
S^T VALERY
 A L'église paroissiale
 B Le château
 C Notre-Dame abbaye
 D Le port

LE CROTOY
 A Le château
 B Le beffroi
 C L'église paroissiale
 D La grammaire du roi
 E La rivière de Somme qui se mêle dans la mer
 F Le port

S^T ESPRIT DE RUE
 A La citadelle
 B Les sœurs grises
 C Le beffroi
 D L'hospital
 E S^t Esprit
 F Les fossés

Vus en 1611 par Joachim DUWIERT.

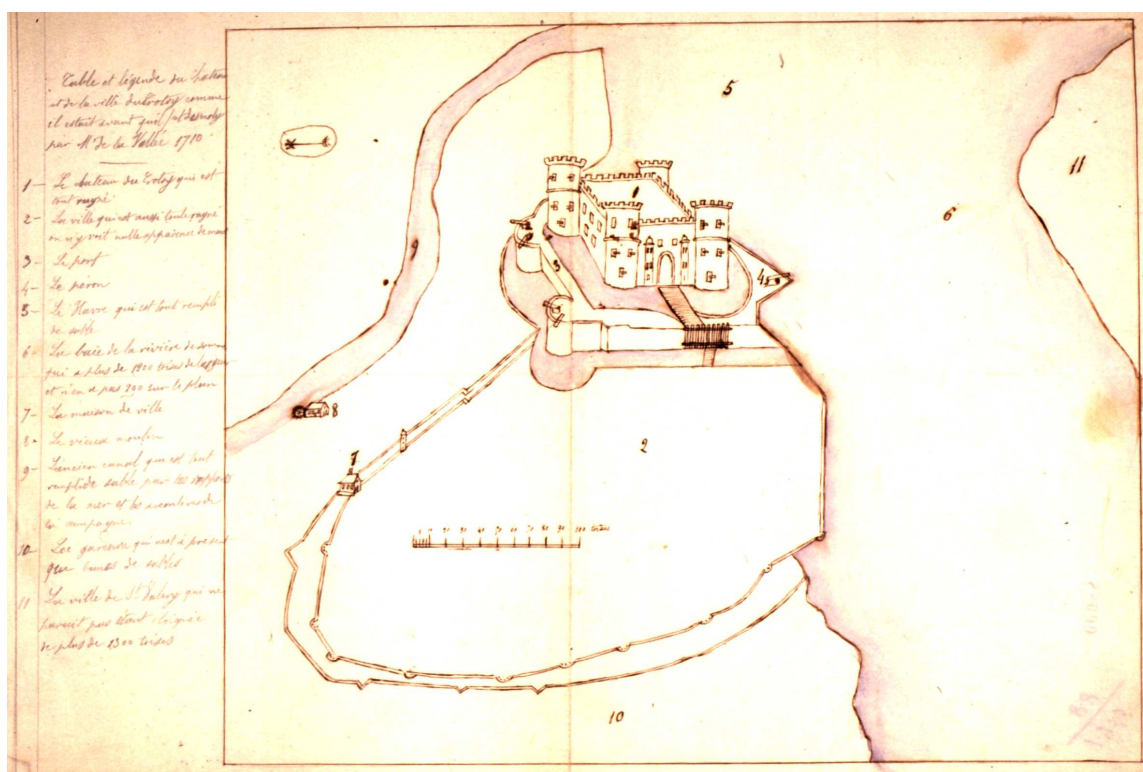
Photo Bibl. nat. Paris, 64 B 35396. Coll. Lallement de Betz.



A.D. Somme, 1 J 2714/11.

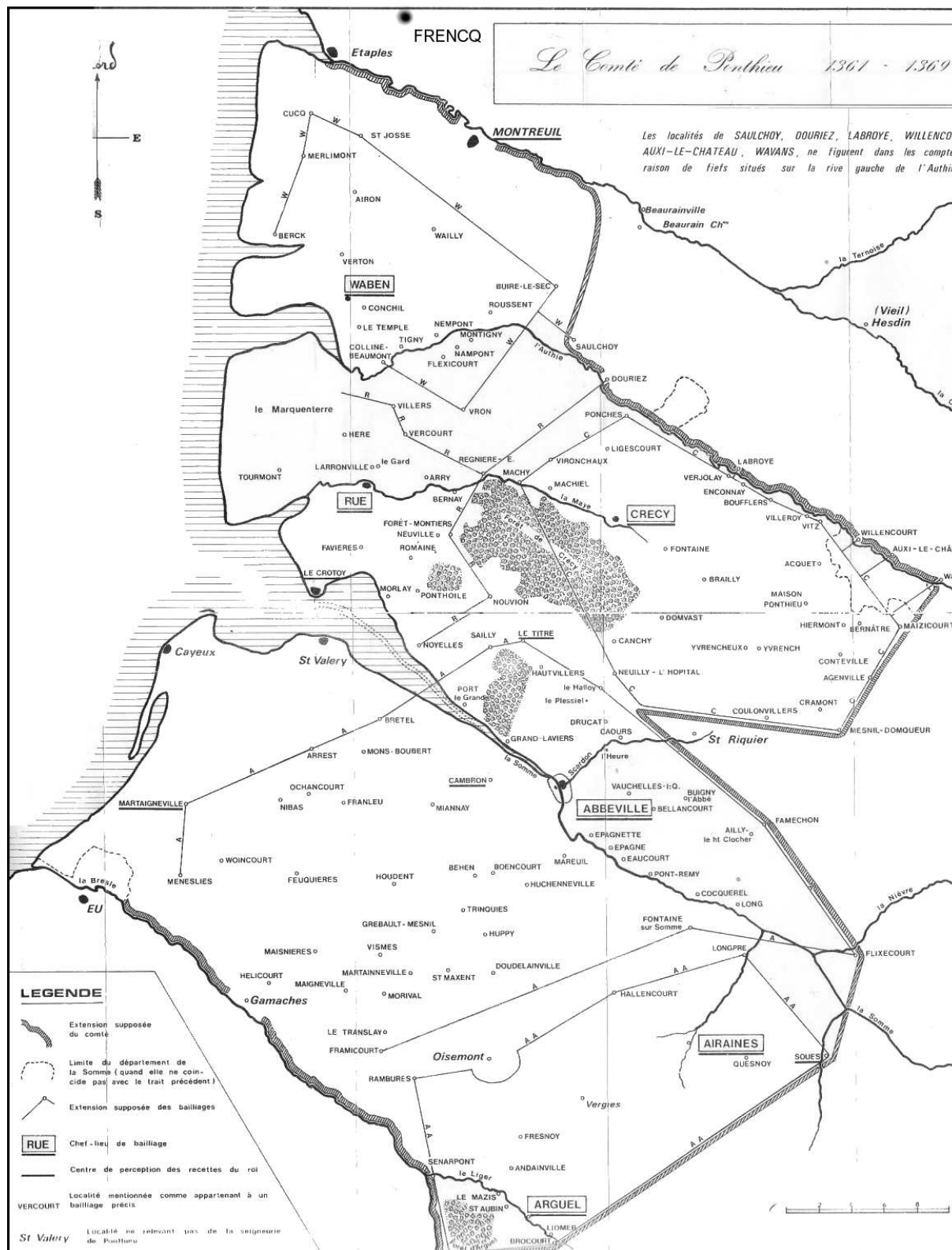
Carte de la côte du Crotoy à Verthon, an III, aquarelle.

Les pièges de la baie de Somme.



A.D Somme, fonds diocésain.

Le château du Crotoy au XVIIe siècle, (copie du XIXe siècle). Dessin aquarellé en calque. Château démantelé par Louis XIV en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle.



Localisation du Crotoy.

(Source : S. B. STOREY-CHALLENGES, L'administration anglaise du Ponthieu après le traité de Bretigny, 1361-1369. Tiré à part (225 p.) de la *Société d'Emulation (...) d'Abbeville*, 1975.

Merci à Jean-Jacques Fleury de m'avoir envoyé la copie de cet article.



**Vestige du château fort du Crotoy, où Jeanne d'Arc fut emprisonnée du 21 novembre
au 20 décembre 1430.**

Sans abandonner cette charge de capitaine du Crotoy, en 1379 il cumule les fonctions de gouverneur de Montpellier, châtelain de Sommières et surtout de sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, et ce jusqu'en 1385²¹⁰. A ces titres, il va être à plein impliqué dans la guerre de succession du comté de Provence, lequel faisait partie du royaume de Naples. La reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, est assassinée dans l'été de 1382 ; la situation déjà fort complexe, le devint encore plus et peut être simplifiée de la façon suivante. Quatre partis s'affrontent : d'abord Charles de Duras contre la famille d'Anjou, représentée par Louis, qui meurt en 1384, puis par sa veuve Marie de Blois²¹¹ au nom de leur fils Louis (II), mineur. "Comme si Angevins et Carlites ne suffisaient pas au pillage du pays, le sénéchal de Beaucaire – qui était toujours le redoutable Enguerrand d'Eudin – s'empara d'un certain nombre de forteresses. Sa stratégie était claire : il coupait les routes (...) "²¹²; il menait une

²¹⁰ "Verrou du Rhône, la place forte de Beaucaire gardait toute son importance. La royauté ne donnait l'office de "sénéchal de Beaucaire" qu'à des chevaliers de confiance" : E. BOURASSIN, *Pour comprendre le XVe s., op. cit.*, p. 162.

Ses retours au Crotoy lui permettaient de surveiller ses terres.

²¹¹ "Une personnalité tenace jusqu'à l'acharnement", F. AUTRAND, *Jean de Berry*, p. 166.

²¹² *Ibidem*, p.166.

politique "activiste"²¹³ au service du royaume de France, alors que Jean de Berry, un oncle du jeune Charles VI, essaya d'abord d'user de diplomatie : "mettre la main [du royaume] sur la Provence était un vieux projet"²¹⁴. Quatrième parti : le pape d'Avignon²¹⁵ ; Clément VII était certes soutenu par la France, mais ne voulait pas la voir s'étendre en Provence, c'est-à-dire à la porte d'Avignon, "capitale diplomatique de la Chrétienté"²¹⁶ ; il soutenait le parti de Louis d'Anjou et supportait une bonne partie des frais de guerre. Rencontrant plusieurs fois Enguerrand d'Eudin, il tentait de le rallier à ses vues et, selon N. Valois, "le sénéchal de Beaucaire, tant pour lui que pour ses troupes, touchait sur le trésor apostolique 5 000 francs par mois"²¹⁷. Enguerrand écrivant à Paris pensait qu'une "aspre et forte guerre lui semblait nécessaire pour pacifier le pays"²¹⁸ précisant, en "partisan acharné de la mainmise royale sur la Provence – ainsi que le cardinal de La Grange –, que les Provençaux refusaient de reconnaître le jeune Louis d'Anjou pour roi de Sicile et comte de Provence"²¹⁹. Ce qui ne semblait pas le cas. Jean de Berry, après des conversations avec Clément VII et Marie de Blois, accepta la prétention de la maison d'Anjou sur la Provence. "Il fit tout pour rétablir la paix, calmer l'ardeur guerrière d'Enguerrand d'Eudin et renouer les relations avec les Anjou (...)". Pour "calmer Enguerrand, on le fit monter en grade. Il quitta Beaucaire pour devenir gouverneur du Dauphiné (...). Pour qu'il fasse sa paix avec la reine de Naples, Clément VII lui donna 3 000 francs"²²⁰ et sans doute une "chapelle"²²¹.

Un gouverneur du Dauphiné fort actif²²² : "En 1385, Enguerrand d'Eudin (...) avait fait tailler un chemin dans le rocher depuis le Port de la Roche jusqu'à Saint-Martin-le-Vinoux"²²³,

²¹³ *Ibidem*, p.169.

²¹⁴ *Ibidem*, p.167.

²¹⁵ Depuis 1378 la chrétienté d'Europe occidentale connaît "le Grand schisme" : un pape à Rome, un à Avignon.

²¹⁶ *Ibidem*, p.167.

²¹⁷ Noël VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. II, p. 97, cité par Philippe des Forts, "Enguerrand d'Eudin, "capitaine général" de l'armée royale en Provence", In *Bulletin de la Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville*, 1922, p. 10-18 ; citation : p.11.

²¹⁸ N. VALOIS, *op. cit.*, p.99, cité par des FORTS, p. 12.

²¹⁹ F. AUTRAND, *op. cit.*, p. 167-168.

²²⁰ *Ibidem*, *op. cit.*, p. 169-170.

Décidément, les maris de Jeanne de Châteauevillain profitèrent largement des richesses de la papauté d'Avignon : en 1358, Arnaud de Cervole et ses compagnons pillèrent la Provence. "On acheta le départ des compagnies (...). L'Archiprêtre fut reçu par le pape Innocent VI [à Avignon] avec des démonstrations d'amitié qui excitent l'ironie de Froissart : "il fut reçu avec autant de révérence que s'il eût été fils au roi de France". Le pape et les cardinaux l'invitèrent à dîner. On lui compta 40 000 écus pour partager avec ses compagnons, plus l'absolution de tous ses péchés" ; F. AUTRAND, Charles VI, *op. cit.*, p. 496-497.

Et Clément VII fut également généreux pour un fils de Jeanne, Guillaume de Vienne précisément, à l'occasion de son mariage en 1392 : cf troisième partie.

²²¹ Une "chapelle" : cf *infra* le testament d'Enguerrand d'Eudin.

²²² On puisera, mais avec prudence, quelques exemples dans L. D. BÉZÉGHÉ, "L'Extraordinaire destinée d'Enguerrand d'Eudin, neuvième gouverneur du Dauphiné", In *Bulletin de l'académie delphinale*, nov-déc. 1974, p. 220-231.

évitant ainsi le passage de la route de Lyon au-dessus du rocher. L'exploitation de la pierre à bâtir se fit alors tout le long de cette nouvelle voie longeant la berge de l'Isère"²²⁴. Il reste "capitaine du chastel du Crotoy"²²⁵, mais c'est à la tête des troupes dauphinoises qu'il apparaissait prêt pour le passage en Angleterre, en 1386. Cependant il nomma Robert Cordellier pour exercer sa charge en Dauphiné, en son absence²²⁶.

Actif jusque sur son lit de souffrances. Le 6 mai 1389 il signe une quittance de 300 francs d'or sur la recette de Ponthieu pour ses gages de capitaine du Crotoy de février-mars-avril²²⁷, et le 8 janvier 1391, il convoque les Etats du Dauphiné, à Romans²²⁸, alors qu'il est sans doute déjà alité à l'Hôtel-Dieu de Paris, "enferme (infirm) de corps" dit-il dans son codicille daté 25 février de la même année.

Cependant ce chevalier picard présente aussi une face noire, que nous avons subodorée au détour de ce récit, notamment en Provence.

Nathalie Jung-Baudoux²²⁹ pouvait nous alerter : "il était souvent à Paris afin de régler différents procès". "Un très bon chevalier", pour Froissart, est un hardi guerrier. Galametz ajoute : "il parut d'abord partout où il y avait à faire parade de sa force et de son adresse"²³⁰. Enfin Romain Telliez explicite brillamment cette face sombre²³¹ : "Enguerrand d'Eudin est l'archétype de ces capitaines à la poigne lourde qui multiplient les exactions à la faveur de la guerre. En 1351, n'étant encore qu'un tout jeune homme d'armes, Enguerrand et deux complices sont déjà poursuivis pour avoir, au retour d'un siège tué un homme, qui, disent-ils, était un traître pro-anglais et les menaçait de mort. En fait, il apparaît que cet homme et Enguerrand se connaissaient bien et entretenaient un vieux contentieux : la guerre peut couvrir bien des règlements de comptes. Quelques années plus tard, Enguerrand d'Eudin est devenu châtelain de Loches. Les habitants du pays ne tardent pas à demander sa destitution, en présentant contre lui plusieurs griefs sérieux : il multipliait les abus de pouvoir et brutalités,

²²³ Saint-Martin-le-Vinoux : dép. Isère, arr. Grenoble, c. Saint-Egrève.

²²⁴ *Géographie alpine*, t. 66, 1990.

²²⁵ DUPONT-FERRIER, *op. cit.*,

²²⁶ GALAMETZ, *op. cit.*, p.225, n. 1, extrait de : *Registrum litterarum officinum ab anno 1375*, fol. 75.

²²⁷ *Ibidem*, *op. cit.*, p. 224. Ce qui semble accréditer du Cange dans son *Histoire du Ponthieu*, que cite Galametz : les gages de sénéchal du Ponthieu étaient de 1 200 francs d'or par an.

²²⁸ Une quittance datée 30 juin 1389, fixe ses gages de gouverneur du Dauphiné à 1 000 francs d'or par an : GALAMETZ, p. 225, citant CLAIRAMBAULT, XI, fol. 2973.

²²⁹ N. JUNG-BAUDOUX, *Une ville dans la guerre : Amiens (1380-1435)*, thèse de doctorat, Lille, 2005, cite souvent Enguerrand, et établit une petite biographie p. 253-254 dont est extraite cette citation.

²³⁰ GALAMETZ, *op. cit.*, p. 254.

²³¹ Romain TELLIEZ, "Armée et maintien de l'ordre dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge", In : "Armée et maintien de l'ordre", cycle de conférences du *Centre d'études d'histoire de la Défense*, Vincennes, 2002. Sources citées : Archives Nationales. Article non paginé.

couvrait tous les crimes de ses soudards, extorquait aux gens de fortes sommes sous couvert de dépenses militaires mais les employait à son propre profit, et détournait même les impôts levés au nom du roi. Point d'orgue de l'accusation : Enguerrand s'entendait avec les Anglais pour mettre le pays en coupe réglée. En dépit de ces accusations notre homme poursuivra une brillante carrière jusqu'à obtenir le titre prestigieux de chambellan du roi. Mais il devra encore soutenir plusieurs procès, lui-même et ses héritiers devront solliciter plusieurs décharges pour les sommes illégalement perçues du Trésor royal. Malgré tout, dès la mort d'Enguerrand survenue en [1391], les ayants droit de ses anciennes victimes entreprendront des poursuites pour se faire rendre raison. Enguerrand d'Eudin avait su ne pas dépasser les bornes".

Autre témoignage : "A en croire le *Petit Thalamus*, le sénéchal Enguerrand d'Eudin aurait fait preuve d'une véritable sauvagerie.

1382 : "Item, I dimecres 5 mars, moss. Euguerran Deudin, senescal de Belcayre [Beaucaire], anan de Latas a Bezers, trobet prop Sant Vincens Dortols XX homes de Porssan sans armas, dels quals tantost senes enformacion e senes enquesta de fach, et ne fes pendre en los albres XIX, e l'autre fo aussit a glazi (passé au fil de l'épée)"²³².

On perçoit bien des traits de du Guesclin, qu'il servit. Et comme du Guesclin, il devint un personnage de légende, qu'il s'appliqua peut-être lui aussi à forger et à entretenir. Profitant d'une homonymie, il "reçoit les fiefs, terres et revenus d'un Jacques de Saint-Fuscien, à l'origine de certaines propriétés d'Enguerrand à Amiens et dans les environs"²³³. Jacques de Saint-Fuscien, décapité pour "crime de lèse-majesté" laissant ses biens au "loyal" Enguerrand, l'image est édifiante. *L'Histoire de Bertrand du Guesclin*²³⁴ - est-ce un hasard ! ? – évoque l'exploit d'Enguerrand s'échappant d'un château, grâce à la nage coordonnée du cavalier et du cheval. Ailleurs des religieuses étanchèrent sa soif avec de l'eau car elles ne possédaient que ce breuvage : "ce seigneur but ce verre d'eau et leur dit qu'il leur donnerait de quoy faire de la bière"²³⁵. Par son testament il donne tous ses biens mobiliers et immobiliers acquis au cours de sa vie, aux églises, aux hôpitaux, à ses serviteurs et familiers²³⁶. Enfin, au-delà de sa mort, les tribulations de son cœur (qui "le 2 juin 1628 fut trouvé encore tout entier et vermeil après

²³² *Petit Thalamus*, p. 404, cité par Fr. LEHOUX, *Jean de France, duc de Berri...*, tome II, p. 48

²³³ GALAMETZ, *op. cit.*, p.218-219, et R. TELLIEZ, *op. cit.*, n. 40, qui ajoute : "il profita (...) de l'abandon où se trouvaient cinq héritiers mineurs et de la crainte qu'il inspirait à tous par sa puissance".

²³⁴ Paul HAY du CHÂTELET, *Histoire de Bertrand du Guesclin*, 1666. Récit cité par GALAMETZ, *op. cit.*, p. 221-222.

²³⁵ GALAMETZ, *op. cit.*, p. 225, citant *Les Manuscrits de Pagès*, t. I, p. 296.

²³⁶ Quelques exemples dans l'étude de son testament, cf *infra*.

avoir demeuré en terre en l'espace de 237 années²³⁷), et celles de son gisant avaient de quoi frapper les esprits au point que "le chevalier Enguerrand (on prononce "ingrain" en patois picard) serait devenu le plus facilement du monde "saint Ingrain puis saint Grain, patron du village" [de Frencq], honoré par une chanson populaire demandant d'honorer "ses saintes reliques"²³⁸.

Le 19 octobre 1390, "(...) par devant Nicolas Feurbour et Vincent Chaon, notaires du Roi nostre Seigneur de par lui établis en son Chastellet de Paris, fu personnellement établis Noble et puissant seigneur Mons. Enguerran Deudin, chevalier, chambellan du Roi nostre seigneur et gouverneur de son Dalphiné"²³⁹. Il demande "son corps à mettre et enterrer en sa sépulture en l'église parocial de Franc²⁴⁰ où feu Monseigneur son Pere et ses predecesseurs reposent."

Classiquement, il énumère les dons faits à certaines églises, qu'il complètera dans son codicille (avec le détail des messes).

Puis il "veut et ordena que tout l'heritage qui fu feu Monsieur son pere dont Dieu ait l'ame viengne et eschee à Madame sa fille et à ses enfans" ; il n'en donne pas le détail.

Il respecte la coutume picarde, qui lui permet également de disposer de tous les biens mobiliers et immobiliers qu'il a personnellement acquis au long de sa vie.

Il donne au bas mot 7 300 francs aux églises. A celle de Frencq, il attribue 2 000 francs pour "faire l'édifice d'une chappelle où son corps sera mis et enterré" qui sera ornée de "la chappelle que le pape lui donna" et de deux autres, pour l'instant au Crotoy²⁴¹. Des établissements d'Amiens sont les plus gâtés : le chapitre cathédral reçoit la seigneurie de La Motte-Brebière ; la terre d'Ernies et 3 000 francs sont alloués aux Célestins pour construire un monastère, une église et un hôpital. L'église collégiale de Rozoy percevra une rente sur la

²³⁷ GALAMETZ, *op. cit.*, p. 236, qui donne sa source : Bibliothèque de l'Arsenal, ms de du Cange.

²³⁸ Récit et citations : BÉZÉGHER, *op. cit.*, p. 229.

²³⁹ Testament d'Enguerrand d'Eudin.

GALAMETZ, *op. cit.*, publie également le codicille, daté 25 février 1391 (n. st.), p. 241-254. Il cite sa source : "Original en parchemin de 80 centimètres de hauteur sur 68 de largeur, scellé sur double queue en cire noire d'un sceau à une fleur de lys dans un quadrilatère, dont le contre-sceau est écrasé. Archives de la Somme, "fonds du chapitre d'Amiens, La Motte Rivery : arm. V, liasse 2, pièce 7".

Nathalie JUNG-BAUDOUX, *op. cit.*, en a transcrit une copie : A.D. de la Somme, 4G 2353. B. Schnerb, que je remercie vivement m'a indiqué la référence d'une copie (A.D. Somme, 4G 1025/1 et /2) datée 24 septembre 1778, dont j'ai pris connaissance.

Document d'appui : le tableau généalogique ci-dessous.

²⁴⁰ Frencq : dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil, c. Etaples ; cf ci-dessus, la carte du comté de Ponthieu, en relation avec le Crotoy. Enguerrand y naquit et en fut seigneur.

²⁴¹ "Le pape" : sans doute Clément VII. Il veut que cette chapelle "soit parfaite à dyacre et soubdyacre". Selon GALAMETZ, *op. cit.*, p. 231 n. 1, cette "spécification (...) nous amène à dire qu'elle devra comprendre les ornements complets nécessaires au culte, chasubles, tuniques, dalmatiques, chapes, draps d'autel, aubes, amicts, courtines, ornements de drap de Damas". Galametz fait référence au testament de Louis d'Orléans, 4 octobre 1402, *Manuscrits de Pagès*, t. I, p. 293.

terre homonyme ; mais l'essentiel de cette seigneurie ne figurant pas dans les dernières volontés d'Enguerrand, c'est le gendre, Louis d'Abbeville (ou de Boubers), seigneur de Boubers, qui, au nom de son épouse en prendra possession, Enguerrand par ailleurs lui attribuant une rente de 300 francs sur le pont (péage) de Picquigny. Le testateur dote généreusement les églises ou abbayes de Longvillers, de Rue, de Saint-Josse (un saint local), de Saint Wulfran d'Abbeville²⁴²; elles recevront également "tous ses draps d'or et de soye". Avec une mention particulière pour ses biens acquis en Dauphiné : les chanoines de Saint-André de Grenoble prendront possession de son hôtel du Châtelet, et d'autres sommes d'argent importantes sont à prendre sur ses biens et attribuées à des religieuses (de Montfleury) et à des particuliers, dont "Artaude de Beseille cent francs à prendre (...) avecques la chambre blanche qui est en la Coste Saint Andry"²⁴³.

Le testament mais plus encore le codicille contiennent une très longue liste de dons. Enguerrand n'oublie pas les religieuses qui le soignent :

"à l'hostel dieu de Paris quatre vingt francs d'or à départir à l'ordonnance de dame Jehanne La Française" et "aux deux femmes (...) qui le gardent vint francs".

Les autres bénéficiaires sont des familiers et surtout des serviteurs²⁴⁴ :

en tout dix chevaux ("cheval, haquenée, coursier, petit grison"), des bijoux : trois ceintures d'argent, un diamant, un fermail contenant un saphir, "autres joyault, ceintures d'or, couronne et autres", "un hanap d'or (...) que le Roy de Navarre lui donna", deux "cottes d'acier",

et entre autres de nombreux vêtements de luxe :

"une longue robe d'écarlate vermeille fourée de martres tout neuve que lui donna Monsieur de Bourbon et le chapperon de meisme (...), sa robe neuve grise fourrée de conins noirs (...), une houppelande longue noire fourrée de gris(...), sa robe de veluyare rouge fourée de martre (...)"²⁴⁵.

Certains de ses biens sont à Amiens ; il ne cite pas spécifiquement la maison qui les abrite, mais un document daté 13 mars 1395, nous apprend qu'un "fourrier avait conduit [un]

²⁴² Longvillers, Rue, Saint-Josse, Boubers-sur-Canche : dép. Pas-de-Calais ; proches de Frencq.

La Motte-Brebière, Amiens, Abbeville, Picquigny : dép. Somme.

Rozoy-sur-Serre, souvent appelée "Rozoy-en-Thiérache" (selon GALAMETZ, *op. cit.*, p. 233), dép. Aisne, arr. Laon, ch.-l. c. ; cette terre fut acquise par Enguerrand par échange avec Pierre de Craon, peu de temps avant que celui-ci subisse la confiscation de ses biens, contre "un hostel (...) au bout de la Verrerie (...) à Paris", J. HILLAIRET, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, 1964, t. I, p. 233 et 622.

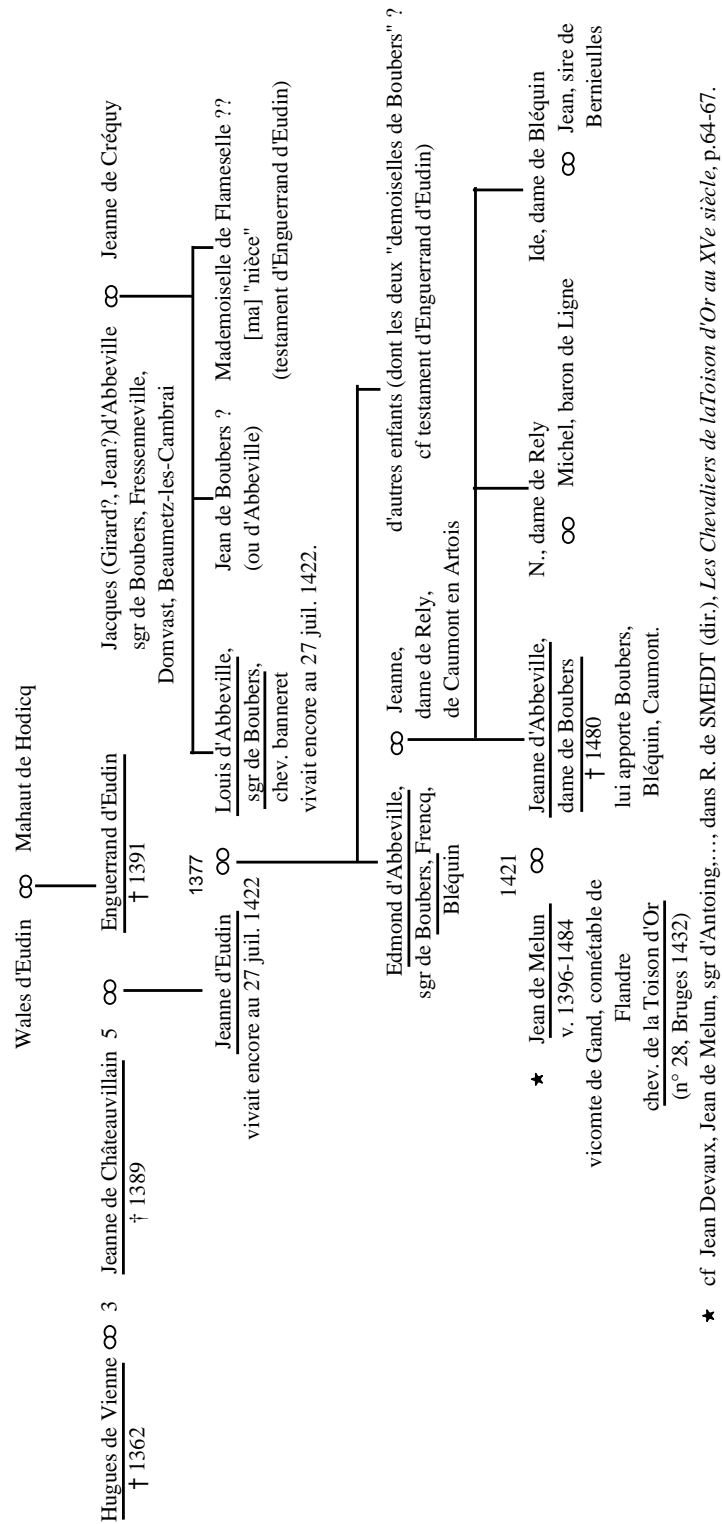
²⁴³ La Côte-Saint-André : dép. Isère, arr. Vienne, ch.-l. c.

²⁴⁴ Même le "soillart de la cuisine" figure parmi les bénéficiaires : il doit percevoir "trois francs". A l'extrême inverse, son chambrier reçoit 500 francs, un cheval et deux robes "telles que il voudra choisir appartenant à son estat".

²⁴⁵ GALAMETZ, *op. cit.*, p. 235 n. 1 : les conins ou lapins noirs étaient très recherchés aux XIV^e et XV^e siècles comme donnant les plus riches fourrures ; Jean FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, rappelle, dans son paragraphe "Etre c'est paraître", p. 265, que parmi les "droits exclusifs" (adoubements, armoiries, éperons dorés...) figuraient aussi "certaines fourrures comme le "gris".

DESCENDANCE D'ENGUERRAND D'EU DIN (essai)

(sources diverses, parfois en désaccord)



★ cf Jean Devaux, Jean de Melun, sgr d'Antoing,.... dans R. de SMEDT (dir.), *Les Chevaliers de la Toison d'Or au XVe siècle*, p.64-67.

serviteur à la maison de feu Enguerrand d'Eudin, située dans le cloître d'Amiens"²⁴⁶, et il y est question de Jean de Boubers, écuyer : ce doit être un beau-frère de Jeanne d'Eudin, qui dans le testament reçoit "cent francs d'or de rente qu'il a sur la terre d'Araines"²⁴⁷.

Il "ordonne" ainsi de donner près de 15 000 francs "d'or", et 780 francs à prendre sur ses biens en Dauphiné. Les exécuteurs testamentaires rencontrèrent bien des difficultés à concrétiser toutes les clauses : comme dans de très nombreux cas similaires, le testateur ne laissa pas sur la table ces énormes sommes d'argent et distribua des terres au statut disputé, sans oublier les procès en cours. "L'exécution de ces testaments et codicille (...) n'était pas terminée en 1404 (...). Les difficultés survenues entre les Célestins et le chapitre d'Amiens ne se réglèrent que par une transaction du 21 avril 1410"²⁴⁸.



Au milieu des riches terres de Picardie (mais dévastées par la guerre de Cent ans)...



... l'église de Frencq.

²⁴⁶ B. SCHNERB, *Enguerrand de Bournonville et les siens*, p. 290-291.

²⁴⁷ Araines : dép. Somme, arr. Amiens.

²⁴⁸ GALAMETZ, *op. cit.*, p.235. Sources : fonds du Chapitre d'Amiens, ancien classement.



**"Le gisant" d'Enguerrand d'Eudin.
(église de Frencq).**



Détail : ceinture et épée.



Rue : la chapelle du Saint-Espirit.



Rue : le beffroi.

Dans ces testament et codicille : pas une allusion à l'épouse, Jeanne de Châteauvillain, et aux enfants des mariages précédents : Jean de Châteauvillain, Guillaume de Vienne (et son frère consanguin Huguenin), Philippe et Marguerite de Cervole. La Picardie et les Picards sont seuls concernés. Enguerrand d'Eudin décède le 7 mars 1391²⁴⁹.

Etant donné les attaches terriennes, les charges occupées en différents lieux du royaume et sa vie trépidante et itinérante, Enguerrand d'Eudin a laissé peu de traces dans les archives bourguignonnes ayant trait à sa famille de Bourgogne.²⁵⁰

"Monseigneur Enguerran d'Eudin, chevalier, et ma dame Jehanne de Chastelvillain sa femme (...), comme hers pour le tout de feu monseigneur Jehan jadis seigneur de Chastelvillain et père de la dicte ma dame Jeanne", furent appelés par Philippe le Hardi à comparaître le 25 juin 1371 "par devant les genz de nostre conseil estans à Dijon" en même temps que "Agnès (femme de feu Henry de Suze) à present femme dame Bouffeu (...), et Le Borne de Saint Ylaire (...), comme hers (...) de feu monseigneur Regnaut de Gillars (...), pour nous rendre compte de l'execution du testament (...) de nostre tres chier oncle le duc Eudes de Bourgoingne (...), dont le dit feu seigneur de Chastelvillain, et aussi le dit monseigneur Regnaut avec autres" furent les exécuteurs testamentaires.

Personne n'est venu. Ils "furent mis en deffaut" ; et le procureur du duc n'eut pas plus de succès dans ses convocations pour septembre, puis pour novembre, puis pour le 2 et enfin le 26 janvier 1372 (n. st.). Nous apprenons cela dans les "lettres" de Philippe le Hardi, précisément datées de ce 26 janvier, à ses "justiciés et officiés". Il faudrait une patiente étude de l'emploi du temps d'Enguerrand d'Eudin en cette période pour tenter de comprendre ces absences. Philippe le Hardi est d'autant plus courroucé que "ne sont venuz ne comparuz ne aultres pour eulx"²⁵¹

En revanche les "procureurs de mess. Enguerran de Hedin et de la dame de Chasteauvillain sa femme aiant le gouvernement (...) de Guillaume de Vienne seigneur de Saint George" se sont manifestés.

En ce 3 septembre 1374, "Marguerite fille de Roy de France, contesse (...) de Bourg. palatine et dame de Salins" annonce "à nostre amé cousin Guillaume de Vienne" qu'elle percevra cent florins sur le produit (150 livres estevenantes) de la rente perçue annuellement en "la saunerie de Salins pour raison de l'eschange de Montmerat"²⁵², " en raison "du get et imposition fait en nostre Contée de Bourg. en

²⁴⁹ GALAMETZ, *op. cit.*, p. 236 : "Comme Enguerrand d'Eudin en avait formulé la volonté, son cœur fut remis aux Célestins d'Amiens et déposé dans leur église où on lisait : "Dessous cette lause gist le cœur de noble et puissant seigneur monseigneur Enguerrand d'Eudin, chevalier, jadis gouverneur du Dauphiné, conseiller et chambellan du Roi nostre sire, qui trespasa de ce siècle le 7^e du mois de mars l'an de grâce 1391. Priez Dieu pour son âme. Et fu ledit chevalier premier et principal fondateur de céans".

²⁵⁰ Sous réserve d'études plus fouillées et des aléas de la conservation des archives.

²⁵¹ ADCO, B 309.

²⁵² L'échange de Montmorot, 21 mars 1324 (n. st.) : cf première partie, Le déclin des Vienne.

l'an mil CCCLXV pour le departement des compagnies" et qu'effectivement les tuteurs de Guillaume n'avaient pas acquittés.

Marguerite ajoute :

"Jaques de Vienne nostre cousin sire de Longwy comme chief du fiez [de Salins] nous en a fait hommaige".

Ce que confirme quatre jours plus tard

"Estevenin de Cussey, chastelain de Saint George, procureur de noble homme mons. Engueran d'Eudin, sire de Chastelvillain et de dame Jehanne dame dudit lieu sa fame, haiant le bay et gouvernement de Guillaume de Vienne lour filz (...)"²⁵³.

En septembre 1374, Guillaume de Vienne est donc encore mineur, ce qui accrédite sa naissance vers 1361 au plus tôt. Il est "seigneur de Saint George" par héritage paternel.

Enfin Chérest²⁵⁴ nous permet de percevoir une troisième fois Enguerrand d'Eudin lié à Jeanne de Châteauvillain : on se souvient des déboires de Jeanne à l'encontre de Sance Rebille, administrateur et gouverneur de la terre de Châteauvillain, à qui Arnaud de Cervole confiait ses sacs d'or, et qui fit pourtant de Jeanne sa débitrice²⁵⁵. Selon Chérest, Enguerrand et Jeanne eurent "le tort d'entamer un peu tard un procès contre les héritiers de Sance Rebille". Le parlement de Paris les débouta, par un arrêt du 23 février 1386 (n. st.).

Jeanne de Châteauvillain mourut peu de temps avant le 6 février 1389, Enguerrand d'Eudin le 7 mars 1391.

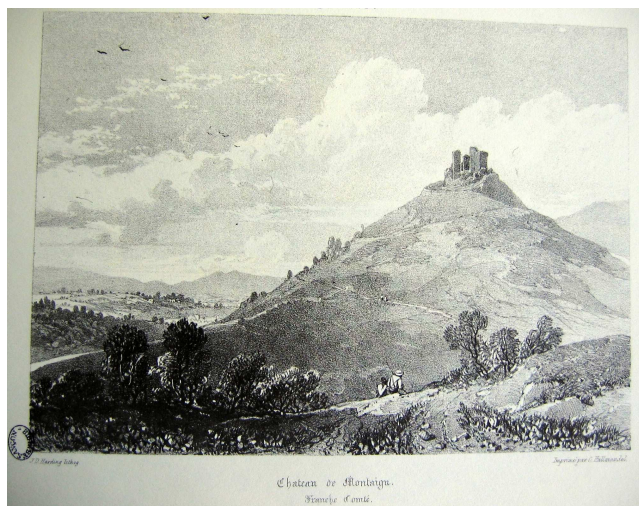
²⁵³ Ces deux textes : ADD, B 253 (désormais sur microfilms).

²⁵⁴ A. CHÉREST, *L'Archiprêtre...*, *op. cit.*, p. 361 et P.J. XXIII, A.N., sect. judic. X^{ia}, 34, fol. 127 v^o, p. 406-410.

²⁵⁵ Cf *supra* 4).

III : MARIE DE CHÂTEAUVILLAIN, SA TANTE ; ET SON MARI JEAN (II) DE BOURGOGNE.

Nous devons encore revenir sur l'année 1362. Marie de Châteauvillain, sœur cadette de Jeanne, avait épousé Jean (II) de Bourgogne, seigneur de Montaigu.



Nodier- Taylor, *Voyages pittoresques... Franche-Comté*, op. cit.

Montaigu²⁵⁶, XIXe siècle.



Château de Montaigu : des vestiges encore impressionnants.

L'exposé qui suit est pour une part extrait d'une étude de Michelle Bubenicek²⁵⁷. Jean (I) de Bourgogne fut "le seul des enfants d'Hugues de Chalon et d'Alix de Méranie à continuer à

²⁵⁶ Montaigu : commune Colombier : dép. Haute-Saône, arr. et c. Vesoul.

²⁵⁷ M. BUBENICEK, "De Jean l'Aîné († 1306) à Jean II de Bourgogne († 1373) : les sires de Montaigu, des héritiers déçus ?". Communication faite à l'Institut historique allemand, Paris, le 23 janvier 2007, et publié dans la *Revue du Nord*, 2009, vol. 21. Je remercie l'auteur de m'avoir transmis une copie intégrale de sa communication, avec les deux pièces justificatives dont le tableau généalogique ci-après. Sauf mention contraire, les citations en sont extraites.

poser problème", s'estimant déçu de sa part d'héritage ; aussi passa-t-il l'essentiel de son existence à revendiquer ; à la mort de son frère Othon IV comte de Bourgogne (1303), il hérita du château de Montrond²⁵⁸, que nous retrouverons dans l'héritage de Guillaume de Vienne. Son fils, Henri, fut au contraire "un modèle chevaleresque et vassalique", mais cette fidélité lui valut la ruine, dans sa participation aux guerres menées par Eudes IV, duc-comte de Bourgogne, contre les barons comtois révoltés (1335-1337, 1342-1343, 1346-1348). Mais le petit-fils, Jean (II), fit "sien l'ensemble du contentieux familial accumulé", et dès la mort d'Eudes en 1343, il reprit les revendications de son grand-père. Pourtant, en 1359 il servit militairement le jeune duc Philippe de Rouvres²⁵⁹. Mais dès le décès de celui-ci et profitant du terrible contexte militaire (cf chapitre I, I), Jean (II) de Bourgogne, comme "dernier représentant mâle de la branche comtale issue de Jean de Chalon l'Antique" prétendit au titre de "comte palatin", et à partir du 18 février 1362 entra en révolte armée. Il "s'empara du château et du pont d'Appremont (...), arriva aux portes de Gray, qui lui furent ouvertes sans résistance (...)", puis "entra à Jussey, bourg muré voisin de son château d'Amance²⁶⁰ ; parmi ses amis, M. Bubenicek relève les noms de Henri de Vienne, seigneur de Mirebel, et de ses fils²⁶¹ ; mais il dut s'incliner devant l'opposition de la comtesse Marguerite de France et de la quasi-totalité des barons comtois. En 1363, "fraîchement investi par son père du gouvernement du duché de Bourgogne, Philippe le Hardi doit faire face à de nouvelles incursions des barons comtois sur la frontière orientale du duché (...). Il sollicite l'appui de Jean de Bourgogne (...), mais celui-ci reste introuvable, car il est "en une chevauchée de Lorraine", où il semble avoir accompagné son beau-frère l'Archiprêtre" [Arnaud de Cervole, époux de Jeanne de Châteauvillain]. Cependant au cours des mois qui suivirent, "il se rallia durablement à la cause du roi et de Philippe le Hardi", et "la suite de sa carrière auprès de [celui-ci] ne fut plus qu'un "long fleuve tranquille".

Son épouse Marie de Châteauvillain testa le 22 octobre 1366²⁶² (et mourut peu après) :

c'est "le testament de noble damoiselle Marie de Chastelvillain, dame de Montaigu et d'Arc [-en-Barrois], femme de noble damoisel Jehans de Bourgogne, seigneur de Montaigu et d'Arc".

²⁵⁸ Montrond-le-Château : dép. Doubs, arr. Besançon, c. Quingey. A ne pas confondre avec Montrond : dép. Jura, arr. Lons-le-saunier, c. Champagnole. Cf TG p. 263.

Cf troisième et cinquième parties.

²⁵⁹ Il fut reçu à montre à Avallon le 10 janvier, par Jacques de Vienne, seigneur de Longwy ; écuyer banneret, il vint avec 8 chevaliers bacheliers, 89 écuyers et 2 ménétriers, et montait un cheval valant 240 livres tournois. Cet événement de 1358-1359 : cité *supra* chapitre I.

²⁶⁰ Appremont, Jussey, proches de Gray : dép. Haute-Saône.

²⁶¹ Cf TG V.

²⁶² Testament en latin, publié par (entre autres) J. CARNANDET, *Histoire de Châteauvillain*, Paris, 1856, rééd. Paris, 1991, p. 19-22.

Malade (du corps mais pas de l'entendement), elle laisse à son mari, le temps de sa vie, ses terres d'Arc-en-Barrois et de "Neully"²⁶³. Au-delà elle institue ses héritiers sa très chère sœur Jeanne de Châteauvillain et ses fils, "mes neveux" Jean de Thil et Guillaume de Vienne ; Jean devait recevoir Arc-en-Barrois, et Guillaume Nully ; c'est Jeanne qui décidera du moment où ils entreront en possession. L'Archiprêtre est décédé quelques mois avant (26 mai) ; Marie ne cite ni Philippe ni Marguerite de Cervole.

Moins de trois mois avant ce testament,

"Jehans de Bourg., damisel, sign. de Montagus, et d'Arc, et (...) damisele Marie de Chastealvillain, femme du dit Jehan, dame dez dis biens", reconnaissent avoir reçu "la complainte de religieuses personnes l'abbay et couvant d'Auberive de l'ordre de Cisteaux ou diocèse de Laingres [Langres]²⁶⁴" qui se lamentent "d'havoir estey tres grievement domaigiez en la prise de leurs biens, tant en blef, en grosses et menuez bestes, comme en la pescherie", au cours de "la guerre de France", pertes qu'ils évaluent à "deux cens frans d'or" ;

ils s'adressent aux seigneurs d'Arc car ceux-ci ont la garde de l'abbaye. Jean et Marie reconnaissent par ailleurs leur devoir

"vint et cinq florins de Florence pour vandue de foin, et (...) seze livres pour les arr[er]aiges de quarante soulz qui leur sont dehuz chascun an sur notre vante de Giey"²⁶⁵.

Mais la garde se paie : Jean et Marie rappellent que

"li dit religieux fussent tenux à nous chascun an en une charré de foin, en neuf soulz et en deux froumaiges".

Et concluent :

nous "leur quictons et donons perpetuelment (...) la dicte charrée de foin, les neuf soulz et les deux froumaiges (...), excepté douze deniers (...) pour la garde des diz prés".

Réponse dilatoire de seigneurs appauvris par la guerre à des religieux également touchés dans leurs biens, ici immobiliers ; "deux cens frans d'or" c'est énorme, même en tenant compte de la probable exagération²⁶⁶.

²⁶³ "Neully" ou "Neully" aujourd'hui Nully-Trémilly : dép. Haute-Marne, arr. Saint-Dizier, c. Doulevant-le-Château.

²⁶⁴ Auberive : dép. Haute-Marne, arr. Langres, ch.- l. c. : grande abbaye cistercienne, détruite, puis reconstruite au XVIIIe siècle : un bâtiment imposant.

Cf *infra* troisième partie, dans l'étude de la seigneurie d'Arc-en-Barrois ; citée dans le testament de Guillaume de Vienne.

Ce texte : ADHM, 1H 71 (15), parchemin, 1^{er} août 1366. Nous trouverons Guillaume de Vienne en conflit avec l'abbaye, dès sa prise de possession d'Arc-en-Barrois : cf troisième partie.

²⁶⁵ Giey-sur-Aujon : important bourg de la seigneurie d'Arc-en-Barrois.



ADHM, 1H 71 (15).

Sceau de Marie de Châteauvillain :

Parti au 1 : une demi-aigle mouvant du trait
du parti (armes de son mari)
Parti au 2 : un lion billeté (armes de Châteauvillain).



Sceau de Jean de Bourgogne :

Ecu à l'aigle timbré d'un heaume fermé ;
tête d'aigle dans un vol pour cimier,
soutenu par deux lions.

Un mois plus tard, le 7 septembre 1366, donc peu de temps avant la rédaction du testament de Marie,

"Jehans de Bourg^{ne}, sires de Montagu et d'Arc, tiene et advoue à tenir en la terre d'Arc [-en-Barrois] et es appartenances en fyé et en hommage de tres haut et tres puissant seigneur le duc de Bourg^{ne}, à cause de son chastel de Villers le Duc²⁶⁷, premièrement le chastel, forteresse et ville dou dit Arc (...)"

Il énumère alors ses revenus, par communautés, "par an environ", et le total atteint 620 "livrées de terre", donc environ 620 livres tournois, une somme certes intéressante²⁶⁸. Dans la deuxième partie du document Jean de Bourgogne énumère les fiefs d'Arc-en-Barrois : fort nombreux, comme nous le constaterons mieux en 1391.

Dès 1367, il convole en secondes noces avec Marguerite de Joinville, comtesse de Vaudémont²⁶⁹.

Il décède le 6 décembre 1373. Sa fidélité à Philippe le Hardi est honorée par la présence de celui-ci à ses obsèques, ainsi que le rappelle l'inscription à Faverney.

²⁶⁶ J'avais particulièrement noté les passages et les exactions des gens de guerre dans le territoire d'Arc-en-Barrois et dans celui de Châteauvillain, tout proche.

²⁶⁷ Aujourd'hui Villiers-le-Duc : dép. Côte-d'Or, arr. Montbard, c. Châtillon-sur-Seine.

²⁶⁸ Ce texte : ADCO, B 10515, parchemin.

Je commenterai cette notion de "revenus", notamment lors de l'étude des comptes de Longepierre, (troisième partie), de ceux d'Arc-en-Barrois en 1391 (troisième partie) et en 1470 (septième partie).

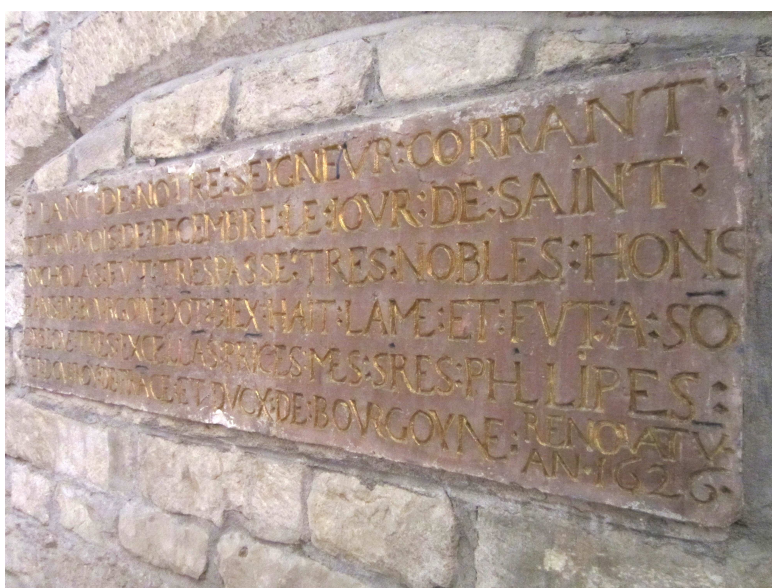
²⁶⁹ Cf le tableau généalogique : Genève - Thoire-Villars.



Dans la célèbre abbaye de Favreney...



...la chapelle du Saint-Sacrement
ou de la Sainte-Hostie, en l'église
abbatiale Notre-Dame ...



...une inscription commémorative rappelant les obsèques de Jean (II) de Bourgogne :

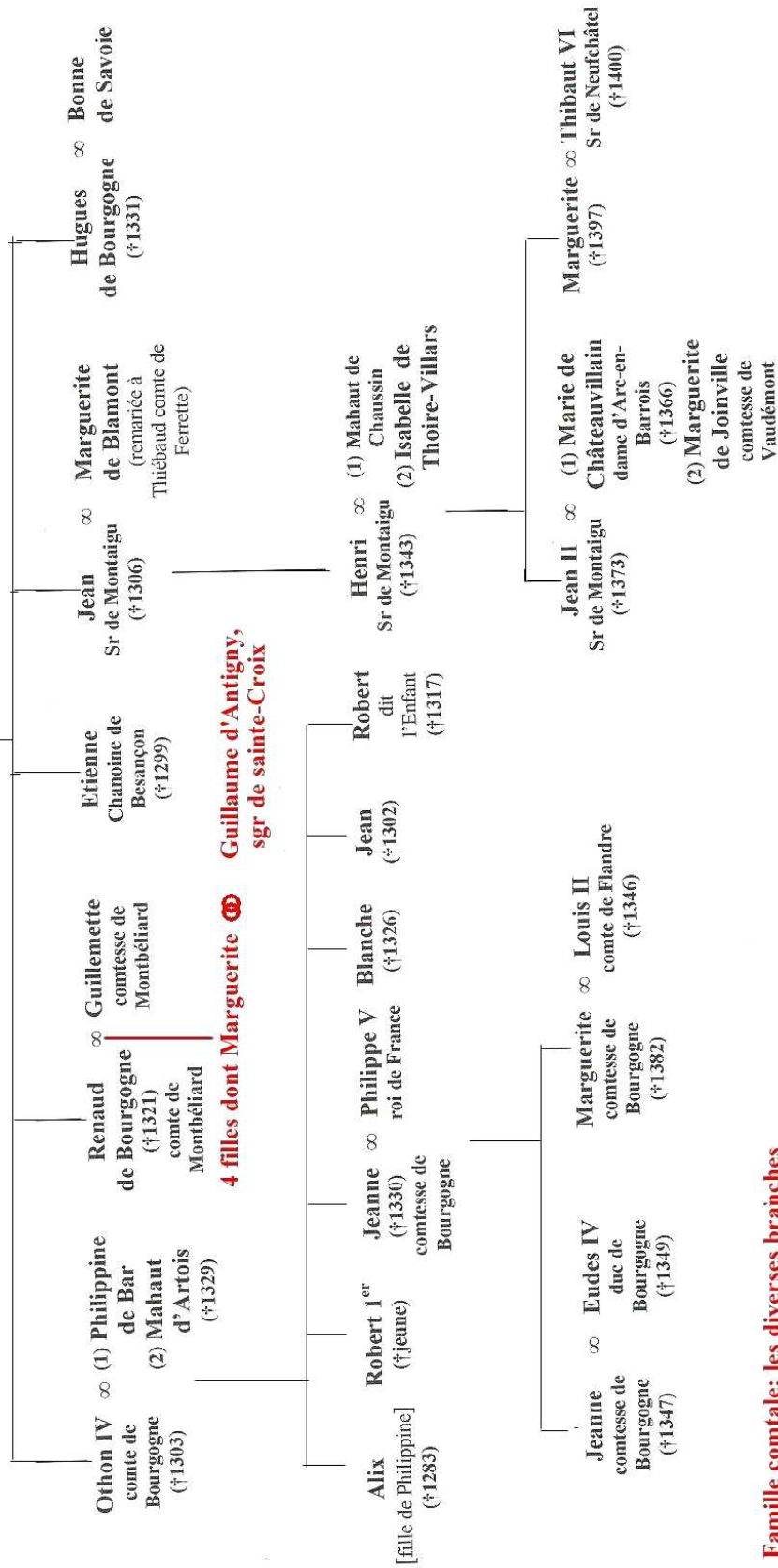
"LANT DE NOTRE SEIGNEUR CORRANT
1373 OU MOIS DE DECEMBRE LE JOUR DE SAINT
NYCHOLAS FUT TRESPASSÉ TRES NOBLES HONS
JEANS DE BOURGOINE DO[N]T DIEX HAIT L AME, ET FUT A S[O]N
OBSEQUE TRES EXCELL[ANS] PRI[N]CES MESS[I]RES PHILIPES
FEI DOU ROY DE FRA[N]CE ET DUCX DE BOURGOYNE RENOVATU AN 1626.

Son testament a été perdu mais nous retrouvons ses biens d'origine paternelle en la possession de sa soeur Marguerite, qui les transmet à son époux Thiébaud VI de Neufchâtel²⁷⁰.

²⁷⁰ Cf le tableau généalogique : Châteauvillain et Neufchâtel.

Jean de Chalon "l'Antique" (†1267)

Hugues ∞ Alix de Méranie
comtesse de Bourgogne
remariée à Philippe de
Savoie



Famille comtale: les diverses branches

Ajouts: Gérard Pelot

Avec l'aimable autorisation de Michelle BUBENICEK.

IV : HUGUE(-NIN) DE VIENNE, SEIGNEUR DE SEURRE, SAINTE-CROIX,

LE FRÈRE CONSANGUIN. UN GRAND PERSONNAGE ?

1 : Sa minorité ; v. 1355 – v. 1369.

a) : Le jeune orphelin.

Le 8 juillet 1355, Hugues de Vienne, seigneur de Saint-Georges, est dit "légitime administrateur de Hugues, son fils mineur"²⁷¹. Je pense que ce dernier est né en cette même année. Sa mère Marie de Sainte-Croix meurt avant le 15 mai 1358, puis son père décède, otage en Angleterre, avant le 2 mars 1362. En cette dernière année, un compte de Girard de Longchamp²⁷² cite "les despens du dit bailli et des gens d'armes qui sunt avec luy pour metcre la terre de feu mess. Hugues de Vienne, sire de saint George, en la main du duc" ; dom Plancher²⁷³ écrit qu'en cette même année Jacques de Vienne, seigneur de Longwy, était "tuteur d'Huguenin de Vienne, son neveu". L'autorité ducale et Jacques de Vienne se partagèrent-ils l'administration de l'énorme héritage terrien d'Huguenin ? Dans les comptes de Longepierre que je vais étudier, il apparaît, au détour de certaines phrases, que Jacques de Vienne perdit la gestion de cette seigneurie en septembre 1367. M.-Th. Caron écrit²⁷⁴ : "Le dossier de Longepierre rassemble un compte portant sur la période allant du 15 septembre 1367 au 25 octobre suivant, un autre compte portant sur la période allant du 25 octobre 1367 jusqu'à Noël 1368. Huguenin de Vienne, seigneur de Seurre et de Sainte-Croix, était mineur. Jacques de Vienne, sire de Longwy, en avait la garde et le gouvernement, mais il dut renoncer à cette charge. Le Duc lui-même prit alors le bail et gouvernement du jeune homme et de toute sa terre", dont l'administration de la seigneurie de Pimorin et de celle de Louhans²⁷⁵.

²⁷¹ PEINCEDÉ, *op. cit.*, XXVIII, p. 82, et ADCO, B 11228. Sur l'année de naissance de Hugue(-nin) : cf troisième partie, ch. I, II, 1, b), Sainte-Croix, Montpont, Rombois. Il est indifféremment prénommé Hugues ou Huguenin ; je l'appellerai "Huguenin" chaque fois que j'en aurai le droit, afin de le distinguer de son père, "Hugues".

²⁷² ADCO, B 3564 : compte de Girard de Longchamp, bailli et maître des foires de Chalon, fini à la Saint Martin d'hiver, 1361-1362, fol. 23 r°.

²⁷³ Dom PLANCHER, *op. cit.*, III, p. 8. Fait cité *supra*, II.

²⁷⁴ M.-Th. CARON, *La Noblesse dans le Duché de Bourgogne*, *op. cit.*, p. 88-89.

²⁷⁵ Pimorin : cf le compte étudié *infra*, à la suite de l'étude de Longepierre.

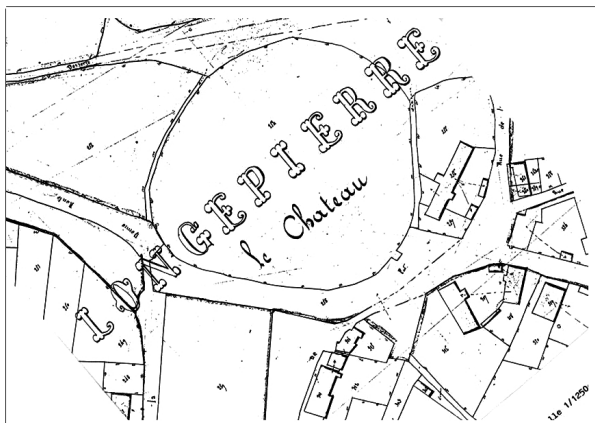
Longepierre et Pimorin : deux châtellenies dont héritera Guillaume de Vienne. Je n'ai pas trouvé d'autres documents conséquents sur ces deux seigneuries : ces études valent donc, en bonne partie, pour Guillaume de Vienne.

Louhans : comptes de la seigneurie, ADCO, B 1256, mais en très mauvais état.

b) : L'importante seigneurie de Longepierre.

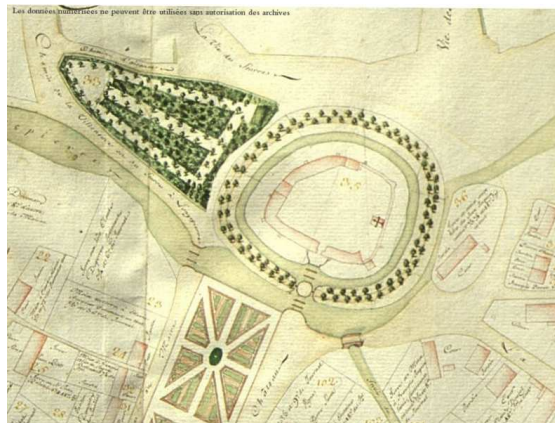
(Carte hors texte : Les grandes baronnies de Guillaume de Vienne dans le bailliage de Chalon ou Du Miroir à Cîteaux)

"En plaine, au nord du village, à 200 m au nord de l'église, la "motte" de Longepierre se présente comme une plate-forme quasi ronde de 120 m de diamètre, légèrement bombée en son centre, et entourée à l'est, au sud et à l'ouest par un fossé profond et étroit, dans lequel coule un ruisseau. Un examen plus attentif permet de comprendre que le site se compose en fait d'une plate-forme de 76 m de diamètre, entourée de fossés larges de 22 mètres, presque comblés, et qui ont été surcreusés sur leur pourtour d'une rigole de drainage. En 1994, Jean-Paul Diconne note : "au sommet du tertre, occupé aujourd'hui par un jardin, on trouve des traces de construction (briques, tuiles et pierres). Un ramassage de surface a fourni des tessons de poterie grise médiévale. Le château est au centre de deux modules de bourgs castraux, l'un développé vers le sud, l'autre vers l'ouest. Tous les deux ont des plans zähringiens à 3 axes. Le bourg oriental est peut-être fossoyé"²⁷⁶.



Cliché CeCab.

Cadastré de 1836.



ADSL, 1E 11. (cliché CeCab.)

Atlas terrier de la seigneurie de Longepierre.
L'adaptation à un site médiéval par ses occupants
des Temps modernes.

²⁷⁶ Extrait du DVD Rom publié par le Centre de Castellologie Bourguignonne consacré à l'inventaire de tous les sites fortifiés médiévaux en Bourgogne. Il comprend pour l'instant : la Côte-d'Or, (étudiée par Hervé MOUILLEBOUCHE dans sa thèse, *Les Maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècle*, publiée par les Editions Universitaires de Dijon en 2002) et la Saône-et-Loire. En préparation : l'Yonne et le Nièvre. Mais le scientifique CeCab fait paraître chaque année un DVD de mises à jour et d'augmentations de ses données. Le CeCab est dirigé par des spécialistes en la matière, entre autres Michel MAERTEN, Gilles AULOY et Hervé MOUILLEBOUCHE ; ils proposent chaque année diverses activités, dont un colloque couplé à l'Assemblée Générale ; je les remercie chaleureusement pour leur accueil, leurs travaux et leurs conseils.



Vue aérienne Google Earth.



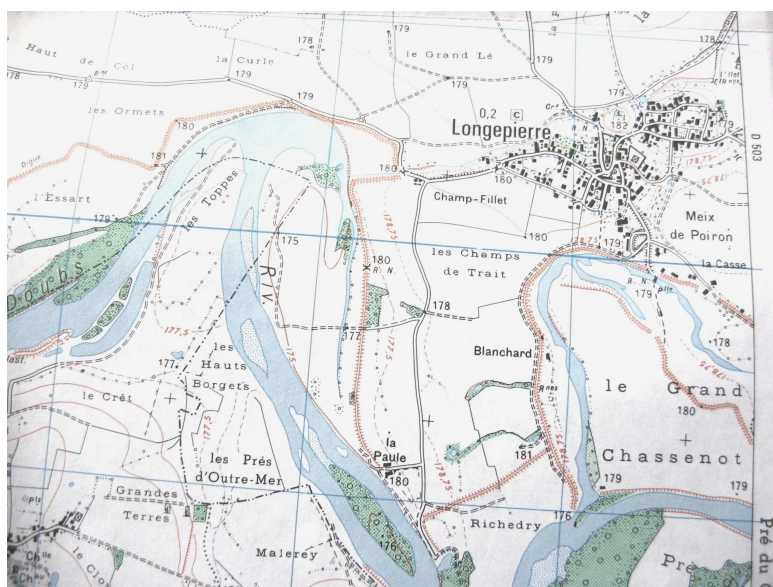
Vue aérienne Google Earth au 1/2000.

Butte de Longepierre : la figure circulaire verte, piquetée de trois arbres.



Cliché H. Mouillebouche / CeCab.

La motte et les fossés.



Carte au 1/25 000.

Pour comprendre les caprices du Doubs.

"(...) Philippe, filz de Roy de France, duc de Bourg^{ne}, à noz amez et feaulz monseign. Guillaume de Baleurre [Baleure] et monseign. Eude[s] de Saubertier, chevaliers, deputez de part nous sur le gouvernement de la terre de nostre tres chier cosin Huguenin de Vienne, seign.de Sehurre [Seurre] et de Ste Croiz, et au receveur ordené de part nous en la terre de nostre dit cosin, salut. Nous comme aiens le gouvernement de nostre dit cousin et de ses biens (...)"²⁷⁷.

Ces comptes de Longepierre sont très riches et fort intéressants²⁷⁸. J'en dégagerai les principaux aspects quant à mon sujet.

Il n'est peut-être pas exagéré d'écrire que cette riche seigneurie²⁷⁹ apparaît sinistrée. Les traces laissées par la guerre (le passage des Grandes compagnies, notamment) sont évidentes, nombreuses, diverses et pèsent sur l'économie, les finances et la société. Il faut payer les hommes de guerre :

"arbeletiers qui ont servy et demorez en garnison ou chastel" durant trente deux jours ;
mais aussi deux personnes

"qui venèrent à Longepierre pour veoir et visiter le chastel et fourteresse"²⁸⁰.

Il faut réparer, refaire, transporter : de gros travaux à la

"tiellerie [tuilerie] (...) de mondit seigneur" et "recovrir (...) tout le maisenement du dit chastel, où il pleuvoit"²⁸¹, "mener et charroyer plusieurs frontiers qui estient ou chastel (...) du temps que pluseurs gens d'armes y avient esté en garnison et en frontière contre les ennemis qui lors estient à Lonvy" ; "faire IIII eschiffes tout à neef oudit chastel de Longepierre" ; "pour III moles [meules] pour les molins de

²⁷⁷ ADCO, B 350. Semur-en-Auxois, 22 mars 1368 n. st .Mandement de Philippe le Hardi à Guillaume, sire d'Aigremont, chevalier, de payer deux cents florins à Huguenin (cf à la fin de l'étude de ces comptes de Longepierre ma réflexion sur la notion de "revenus").

Sur le même parchemin, le sire d'Aigremont précise : "(...) Hugues de Vienne monseigneur seign. de Sehurre et de Ste Croix, fil et hoirs de feu noble et puissant seigneur mess. Hugues de Vienne, seign. feu de Saint George et de Ste Croiz cuy Dieux pardoint (...)", 20 avril 1368.

Dans un autre texte relatif à Longepierre, le duc de Bourgogne précise : "(...) comme aient le gouvernement de nostre tres chier et amé cousin Huguenin de Vienne meure d'age, seigneur de (...)" ADCO, B 11714. 1^{er} novembre 1367.

Le compte de Longepierre pour l'année 1367 (15 septembre – 25 octobre) est établi pour "noble et puissant damoiseil Hugues de Vienne, signeur de Seure et de Sainte Crois" (fol. 1 r^o).

Puis, au sujet du four on précise qu'il fut admodié par "Jaques de Vienne, seigneur de Lonvy, qui lors avait la garde et gouvergne dud. Hugues", pour un an. Par conséquent, ce gouvernement vient juste d'échapper à Jacques (fol. 1 r^o). Ce que confirme ce passage : "Messire Guillaume de Louhaise (...) vint à Longepierre le jeudi devant la Sain Denis [7 octobre] (...) pour veoir et mettre en inventoire les biens et autres chouses que Messire de Loingvy il [y] avoit laissiez" (fol. 2 v^o).

²⁷⁸ ADCO, B 1339. Grand cahier en parchemin ; 18 folios. Comptes de "Jaques de Nullones (?)" receveur de Longepierre, du 15 septembre au 25 octobre 1367, puis du 25 octobre à Noël 1368. Forts intéressants mais de lecture difficile : pliure, effacement, écriture, orthographe, vocabulaire. J'adresse ma très vive gratitude à Jean Hennequin pour son aide paléographique.

²⁷⁹ Riche par sa superficie : un seul terroir (Longepierre), mais vaste : le territoire actuel s'étend sur 12 km² ; riche aussi par la qualité de sa terre.

²⁸⁰ Ces deux citations : fol. 2 v^o.

²⁸¹ On apprend que pour "faire et cuire une fournée de tieule (tuiles)" sont nécessaires "VIII milliers de fagos". Mais combien de tuiles en une "fournée" ? Les fagots : façonnés dans les bois seigneuriaux.

Longepierre, et pour despens de ceulx qui admenèrent les dites moles du mugnier qui fut doux fois à la molires", il faut payer 23 florins²⁸².

Le vocabulaire négatif afflue pour les bâtiments et les terres : "en ruyne, décheis [déchus], cheu, desmolis, [des chaumes qui] deffuillient, reffaire, mis en désert, noyé, mis en perditions...". Et on demande même à

"Perrin Ciquart, de Longepierre [de] jeter une grant quantitey de fumier et de terre qui pourrissoit le mur de la grant chambre dudit chastel, et que li pleuvoit, l'aigue couloit et bènnoit deans ladite chambre" !²⁸³

La terre a été rudement éprouvée, l'argent manque, des hommes ont disparu.

Les "biens [de] Guion Regoillot (dont "six journalx de terre") sont en ruyne par deffaut de ce que l'on n'a trouvé à cui les vendre ne baillier à faire".

Même chose pour les "biens (...) dou filz Robert le Clerget"²⁸⁴. Et surtout : pour 1367 (sur une année entière),

"ce sont les deffaulx des rentes et censes des quelx li receveurs fait mevanz en sa recepte d'argent (...) ; lesquelx deffaulx il n'ay pehu recevoir, pour ce que li mez [meix] et heritaiges qui le doivent, sont en ruyne ; et n'ay trové, li dit receveur, de quoy il se soient pehu paier, par quelque maniere que ce soit (...)".

J'ai relevé vingt cinq noms d'hommes correspondant à vingt cinq meix. Préjudice pour le revenu seigneurial : 40 florins. En 1368, on retrouve les vingt cinq meix ; sept noms ont été barrés –sans explication-. "Somme des deffaux" : 39 florins 4 gros 1/3²⁸⁵.

Et, ce que nous avons déjà montré en cette période, les aléas climatiques se surajoutent à ce sinistre tableau : fortes pluies renforcées par les divagations du Doubs :

"La rivière (...) en une crue que elle saillit deffoiers [des foyers], en fut noyé et mis en perdicion XII journaux ou plux"²⁸⁶.

²⁸² Respectivement fol. 3 v°, 11 v°, 12 r°, 10 v°.

²⁸³ Fol. 13 v°.

²⁸⁴ Fol. 7 v°.

²⁸⁵ Pour 1367 : fol. 6 v°, pour 1368 : fol. 18 r° ; avant de dresser la liste, "Jaques de Nullones (?), receveur de Longepierre", assure, en tremblant, qu'on ne doit pas douter de son honnêteté : "Encour supplie li diz recevours à Messeigneurs [des comptes] que pour considérer (...) de ce qu'il n'est point clers et qui n'ay tels sens ne entendement (...) que il puisse (...) qu'il vous plaise pour Dieu et en piété pourveoir et (...) en lieu de lui.

Et pour ce qui ne puet ne scet faire ne excercer le dit office, si plaît (...) diz seigneurs ; il n'a riens recelp (...) de nulles rantes qui soient dehues de sa recepte de tou (...) terme de la foire de Chalon froide, ne des nulles autres rentes, ne revenues quelconques, dois le jour des Bordes CCCLXVIII jusques au jour de ce compte CCCLXIX".

Ici les (...) correspondent à des passages effacés. Sur les conséquences de la guerre, cf troisième partie, ch. IV : Guillaume de Vienne et la guerre.

²⁸⁶ Fol. 14 r°.

Selon Mme Caron, "Huguenin de Vienne, encore mineur, personnage déjà important, ne résidait pas à Longepierre ; le duc l'avait gardé auprès de lui à Paris. Il ne vint qu'une fois à Longepierre, durant la période couverte par ces comptes, avec d'autres seigneurs. Peut-être résidait-il, lorsqu'il séjournait dans le duché, à Louhans, où il avait mandé, par lettres closes, à son receveur, d'envoyer le char de Longepierre, avec trois bichots de froment". Ces comptes fourmillent de détails quant à l'économie de la seigneurie : les nombreux artisans ; le travail de la terre surtout : les deux charrues du seigneur nécessitent un attelage de seize bœufs, activés par cinq bouviers. On rend compte également des bêtes malades. Je relève par exemple :

"A Girart le Crotet, de Longepierre, qui advenit de Paris (...) pour haster et emporter certaine finance que Monseigneur de Bourgoingne mandoit, un roncín (...), liquels roncíns fut si oppressés (...) qu'il a convenu qu'il demourit à séjour à Longepierre depuis la huitaine avant la chandeleur jusques au terme d'un mois ensuivant". "Ung bœuf des bœufs de la charrue de mondít seigneur, lequel estoit malades du pié, telement qu'il ne pavoit riens faire par l'espace de trois sepmaines ou plus".

Madame Caron écrit alors : "le seigneur n'avait pas rompu avec la terre. Il en déléguaít la gestion, mais se faisait rendre des comptes précis"²⁸⁷.

Ces deux plaisants exemples nous conduisent à la notion de "revenus" d'une seigneurie, qui m'interpelle. A donner les "recettes" en argent et en nature, seules, on pourrait déduire une certaine aisance financière.

"Roncín oppressé" et "bœuf malade du pié" ne sont pas des anecdotes : ces deux animaux convalescents durant plusieurs semaines représentent, selon mes calculs, une charge correspondant à 1 % de la recette seigneuriale en avoine.

Il faut rétribuer les officiers : un portier, un châtelain, un prévôt, un secrétaire, deux sergents ; des messagers qui assurent les liaisons Paris-Longepierre, d'autres qui maintiennent des liens (parfois commerciaux, par des charretiers) avec les seigneuries comtoises de Pimorin, Le Pin et surtout Sellières ; un prêtre, desservant la chapelle.

Il faut nourrir ou/et payer le personnel qui travaille sur la réserve seigneuriale²⁸⁸. "IIII^{xx} et XVII moissoniers qui ont moissonney par VI jours les fromans des terres et corvées de mon dit seigneur (...), et auxit pour plusieurs charretons qui ont charroyé les diz fromans et menés en la grange de mondít seigneur ; pour pain (...)" ont reçu "IIII bichoiz fromant"²⁸⁹.

²⁸⁷ M.-Th. CARON, *La Noblesse dans le duché de Bourgogne*, op. cit., p. 89, 90 et 232.

Les deux citations : fol. 16v°.

²⁸⁸ Les exemples chiffrés portent sur le compte de 1368, fol. 7 r° à 18 r°.

²⁸⁹ Fol. 15 v°.

Les cinq bouviers cités ci-dessus ont travaillé, selon les individus, de 35 à 78 semaines, du 25 octobre 1367 au 26 avril 1369 ; somme payée par le receveur : 18 florins ; et il a fallu acheter deux bœufs : 16 florins 6 gros.²⁹⁰

Autres frais fixes : l'entretien des deux enfants bâtards de son père :

"Perrenot le Bastart de Vienne, norri de feu Hugues de Vienne cui Diex pardonne" et "Huguete de Saint George, nourrie de feu Monseigneur Hugues de Vienne, Seigneur de Sehurre et de Saint Croix, cui diers pard."²⁹¹.

Huguette reçoit peu de chose ("IIII bichoz froment") ; peut-être résidait-elle dans une autre seigneurie. Perrenot est mieux servi : "une neuve coste et un chaperon, pour ce qu'il estoit touz nus et mal vestuz" ; plusieurs paires de "soulers" [souliers], robe, chaperon, drap...". "Tout cela montre, écrit M.-Th. Caron, qu'il n'est pas abandonné, mais le total des dépenses faites pour son habillement représente 5 florins et 1 gros. Naturellement la comparaison avec les dépenses d'Huguenin est parlante, rien de commun entre leurs genres de vie"²⁹². Ce que nous allons étudier.

On discerne d'abord le train de vie d'Huguenin lorsqu'il "vint à Longepierre (...) au diner", accompagné de quatorze cavaliers, dont "messire Guy de Vienne"²⁹³ : les valets sont allés à Seurre afin d'acheter fromage, safran, poivre, gingembre, girofle, pains de sel, chandelles ; de la cire achetée au curé de Longepierre, du "pain en froment" du château, sans oublier l'avoine pour les quinze chevaux. Selon mes propres calculs, cette dépense pèse peu, cependant, au regard de celles qui suivent.

La recette en nature s'élève à 117 bichots de froment. Une remarque intéressante : cette récolte fut obtenue sur 133 journaux de terre, résultat d'un ensemencement de 66 bichots : nous constatons donc un rapport semence-récolte inférieur à un sur deux. Cependant on a dû acheter 145 bichots. Large déficit également en avoine : 139 bichots récoltés, 143 achetés.

Mais j'insisterai particulièrement sur la comptabilité en argent. La recette atteint 580 florins (environ 483 francs), ce qui apparaît comme un "bon revenu". Or la dépense dépasse 763 florins (environ 638 francs)²⁹⁴. Pourquoi une telle somme, pourquoi un excédent dépenses /recettes ? Le train de vie d'Huguenin de Vienne, reposant sur les dépenses de **six personnages** seulement : Huguenin et ceux qui le servent, nous l'explique ;

Sur mandements de "Monseigneur le Duc, (...), Vincent dou Mex, Lombart, demourant à Sehurre (...), a baillié et délivré au dit **Huguenin** (...), un drap de soye,

²⁹⁰ Respectivement fol. 11 r° et 13 v°.

²⁹¹ Fol. 11 v°, 12 v° et 13 v°, pour Perrenot ; 14 v° pour Huguette.

²⁹² M.- Th. CARON, *op. cit.*, p. 233.

²⁹³ Guy de Vienne, seigneur de Ruffey et de Chevreaux : TG IX et X.

²⁹⁴ Je ne suis pas entré dans le détail (final) des gros et deniers.

et les rubans d'argent pour quatre chaperons" : 59 florins (et 4 gros) ; "Oudot de Saissey, escuier du dit Huguenin" doit "quérir à ycelli (...) robes, chevaux et autres chouses à lui neccessairez" : 120 florins²⁹⁵ ; le duc "ordène [= ordonne] audit Oudot de Saissey (...) le dit Huguenin de Vienne monseigneur estre montez et armez (...) si comme il appartient à son estat (...)"²⁹⁶ : 19 florins. Total : 198 florins.

Par mandement de Philippe le Hardi, **l'écuyer d'Huguenin**, Oudot de Saissey doit recevoir 72 florins

"une fois de grace especial (...) pour soi monter en la compagnie du dit Huguenin de Vienne" ; et 199 florins (et 2 gros) "pour tourner et convertir en (?) la despense du dit Huguenin, outre les gaiges qu'il prant en l'ostel dudit monseigneur le Duc"²⁹⁷.

Ce qui n'empêche pas Huguenin de se plaindre :

"il disoit qu'il n'avoit denier ne maille pour aller jusques chiez lui à Salières" (Sellières)²⁹⁸.

S'il s'agit d'un déplacement Longepierre-Sellières, le propos fait sourire :

"A Regnault le Chatot, qui portit une lettres à Salières au receveur dudit lieu (...) et y a XII lieues d'aler et de retour : II gros"²⁹⁹.

Evidemment l'équipage d'Huguenin serait nettement plus conséquent ! Plainte d'Huguenin cependant entendue : le duc ordonne :

"un messaigier du dit Huguenin de Vienne Monseigneur (...) venoit de Paris et apportoit hun mandement de Monseigneur le duc de Bourgoingne qui s'adreçoit à certains des recevours de la terre dudit Huguenin pour li porter et envoyer certaine somme d'argent contenus oudit mandement" : "deux cens florins d'our frans"³⁰⁰.

Le 20 avril 1368,

"Vincent Berchot de Sehurre (Seurre), receveur du dit lieu (...)" apporte "la somme de quatre vinz et huyt florins d'our frans de bon our et de bon pois"³⁰¹.

Troisième et quatrième personnages : les deux gouverneurs de la terre de Longepierre, Guillaume de Baleure et Eudes de Saubertier reçoivent 88 florins³⁰².

"**Maistre Jaques de la Loye, chanoine de Chalon, conseiller** du dit Huguenin de Vienne (...), pour cause de pension (...) prant chascun an (...)" 20 florins³⁰³.

²⁹⁵ Fol. 8 r°. Notons le Lombard installé à Seurre, et son nom.

²⁹⁶ Fol. 10 r°.

²⁹⁷ Respectivement fol. 8 r° et 8 v°.

²⁹⁸ Fol. 13 r°.

²⁹⁹ Fol. 12 r°.

³⁰⁰ Ces "deux cens florins" : ADCO, B 350, texte cité, cf n. 277. Citation suivante : même référence.

³⁰¹ "En deduction et rabat des diz deux cenz florins d'our frans, et pour la cause dess. dite".

³⁰² Fol. 8 v°.

Avec une ambiguïté concernant Eudes de Saubertier. Guillaume de Baleure décède en 1368, semble-t-il en automne ; il est remplacé par Jean de Saint-Hilaire (fol. 13 v°).

³⁰³ Fol. 9 r°.

Enfin,

"**messire Hugues le Per, d'Aigilley, prestre** (...), pour ce qu'il chante et dessert la chapelle du chastel de Longepierre"³⁰⁴, perçoit 10 florins (6 gros, 4 engrognes).

Au total (nonobstant les 200 florins), ces six personnages pèsent 587 florins (6 gros 4 engrognes) sur les finances de la seigneurie, au point d'excéder le montant des recettes en argent (580 florins) et de compter pour plus des trois-quarts (presque 77 %) des dépenses en argent. Par conséquent, la notion de "revenus" incite à la réflexion sous divers angles, dont celui de la fragilité d'un patrimoine. On peut bien sûr faire plusieurs objections ; par exemple évoquer le caractère ponctuel ou transitoire de certaines dépenses. Mais pour soutenir son "estat", Huguenin de Vienne gardera sans doute l'habitude d'un train de vie fastueux que nous percevrons dans les paragraphes suivants, que ce soit dans les activités militaires de celui qui sera bientôt chevalier, ou dans le paraître à la cour du duc : il fallait trouver un équilibre financier entre ces trois activités liées, dans l'esprit du grand noble des XIVe – XVe siècles : vie de château, vie de cour, vie militaire. Sans oublier cependant qu' Huguenin pouvait bien sûr faire appel aux revenus de ses nombreuses autres seigneuries.

Seigneurie "en reconstruction" après le passage des Grandes compagnies. A ce sujet, des monographies locales font mention d'une action datée 1367 : Huguenin de Vienne aurait versé une rançon de 500 florins à une compagnie de Routiers, afin d'éviter le pillage du village de Savigny³⁰⁵. Il aurait possédé sur ce territoire un château au lieu dit "le Thiellay", construit semble-t-il au XIIe siècle, dont il subsiste quelques vestiges inclus dans un bâtiment de ferme et un pigeonnier. Je n'ai pas trouvé de documents médiévaux au sujet de cette seigneurie.

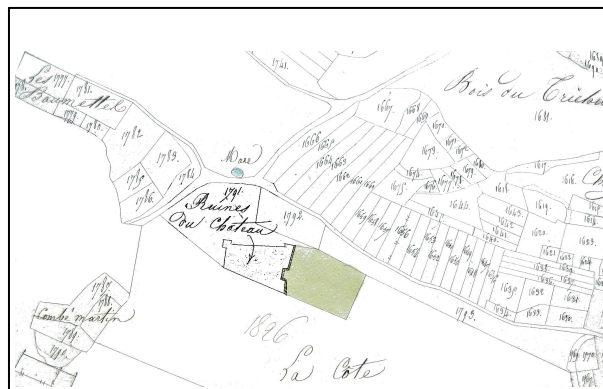
³⁰⁴ Fol. 8 v°. Il remplace "messire Bertram Jardoux" qui "est en sentence de excommeniement"

"Aigilley" : peut-être aujourd'hui Largillay (-Marsonnay), dép. Jura, arr. Lons-le-Saunier, c. Clairvaux-les-Lacs. Terre dont il a été question en première partie.

³⁰⁵ Savigny-sur-Seille : dép. Saône-et-Loire, arr. Louhans, c.Montret.

c) : La petite seigneurie jurassienne de Pimorin.

(Carte hors texte : seigneurie de Pimorin).



AD Jura, 3 Fi 1595.

Pimorin : le village actuel.

Plan cadastral de Pimorin, 1807.

Le château se dressait au sommet du mont.

Cf "Ruines du château".

"C'est le comptes Pierre Vauthier de Montmorot, chastellain de Pymorain pour mons. le duc de Bourgogne comme aiant le bail et gouvernement de noble damoiseau Hugues de Vienne, seigneur de Sehurre et de Sainte Croiz, et de toute sa terre, (...) dez le mescredi apres la feste saint Bartholomier l'an courant CCCLXVII jusques au XIIIe jour de may l'an courant mil CCCLX et neuf (...)"³⁰⁶.

Changement de décor géographique : la "Petite montagne" jurassienne, alternant monts et vaux. Le village de Pimorin est situé dans une combe tourmentée, à 527 mètres d'altitude, dominé par un mont à 580 mètres abritant le château et des bois (ces derniers moins étendus au Moyen Âge qu'aujourd'hui), les coteaux et le fond de la combe étant alors réservés au blé et à l'avoine³⁰⁷, ponctués de quelques hameaux. Il semble bien cependant, que le premier bourg de Pimorin ait été situé, sans surprise, près du château ; "clos de murs, de portes et de

³⁰⁶ ADCO, B 5600. Petit cahier en parchemin, 7 folios r° v° (sauf le 7° : r°). Paléographie très difficile ; je remercie Jean Hennequin de son aide précieuse. Vocabulaire régional.

³⁰⁷ Malgré une terre pas très riche et une altitude élevée ; agriculture de subsistance, accentuée par l'isolement. Aujourd'hui l'économie herbagère prédomine.

fossés creusés dans le roc vif (...), un pont-levis le séparait de la forteresse³⁰⁸ ; il aurait disparu lors de la guerre de Trente ans et "aurait été rebâti à un autre emplacement"³⁰⁹.

Le passage des Routiers est encore perceptible :

"des herbes vagues, des mas (meix) vaquans que fut en ruyne par deffaut de tenementier don il bailliet les parties par escript et les noms de cehux qui les hont achitey".

Mais Pierre Vauthier utilise aussi le présent :

"y ha plusseurs mas vaquans que sunt en ruyne par deffaut de tenementiers"³¹⁰.

C'est incidemment dans la "mission de deniers" qu'est révélée la cause :

"pour II ferrans que il ha tenu en garnisson IX semaynes quant les compagnies estoyent ou pays".

L'inventaire précise qu'un terrier de 1589 "mentionne en outre que deux cents ans auparavant (...) le village de Pymorin avait été "ars et brulé" dans les guerres qui avaient eu lieu à cette époque"³¹¹. Alors, nous ne sommes pas surpris de lire les nombreuses "missions de deniers" consacrées aux réparations des éléments défensifs. Citons quelques exemples :

"un chapuys (charpentier) a fait deux eschiffes (...) et ha fait les degrés de boys pour monter en la court". Un maçon d'Orgelet "ha fait XIV toises de mur fet ou chastel". "Pour mestre Philippe de Lons le Sanier qui ha fait V toises de mur (...), à luy donné en cache³¹² (...) pour LXIII journées de char que il ha loyez pour amener les pierres (...)" ; coût : XLII florins. "Un lossier qui ha covert" en posant "demy millier d'ancele de sapin (...)" ; Johan Traynchant, chapuys de Grignie, pour XII milliers d'ancelle"³¹³.

Aux dégâts commis par les Compagnies il faut ajouter ceux occasionnés dans le cadre d'une guerre féodale menée par Jean III de Chalon-Auxerre, relatés dans les comptes de Longepierre³¹⁴.

Contrairement à Longepierre où majoritairement les cens étaient réglés en espèces, à Pimorin ils sont dus en nature, et l'essentiel des "revenus" de la seigneurie provient de la vente de grains, froment et avoine. Faibles "recettes", 262 florins pour les deux années, mais

³⁰⁸ ROUSSET, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, tome V, p. 382., et premiers relevés d'Hervé MOUILLEBOUCHE, page 276.

³⁰⁹ Le village actuel. Gérard LOUIS, *La guerre de Dix ans, 1634-1644*, Paris-Besançon, 1998, p. 296.

³¹⁰ Fol. 1 r°. Citation suivante : fol. 3 v°. "Ferrans" : ferrailleurs".

³¹¹ AD Jura, E 451.

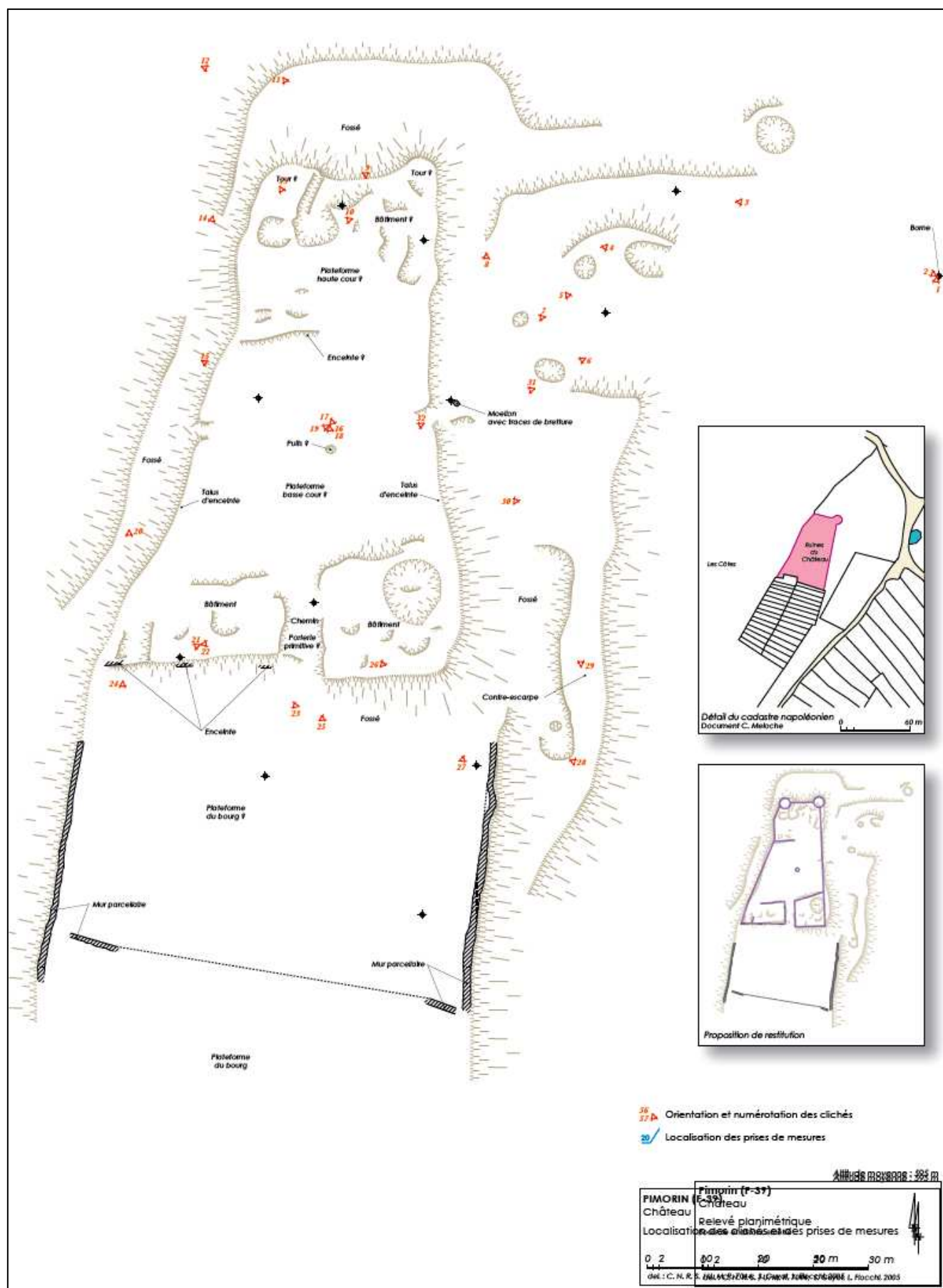
³¹² Nous dirions aujourd'hui "en cash".

³¹³ Fol. 3r° v°. Un "lossier" pose des lauzes. Une "ancelle" : nom local du tavaillon : planchette de bois utilisée pour recouvrir les murs. "Grignie" : non localisé. Presque tous les artisans qui procèdent aux réparations viennent d'autres localités, souvent éloignées.

³¹⁴ Cf troisième partie : Guillaume de Vienne et la guerre.

supérieures aux "missions", 253 florins ; pour les trois-quarts, ces dernières sont dues aux frais de réparations citées ci-dessus³¹⁵ et aux charges fixes, à savoir les gages du bailli et du châtelain (86 florins : 34 % des dépenses).

³¹⁵ *Ibidem.*



Château de Pimorin : relevés H. MOUILLEBOUCHE (CeCab). (cf Rousset, ci-dessus).

2 : Au service du duc de Bourgogne.

Une montre d'armes datée 14 février 1368 (n. st.) à Dijon cite Huguenin de Vienne, écuyer, seigneur de Sainte-Croix, avec un chevalier bachelier, cinq écuyers et un archer à cheval. En réalité, le texte qui précède cette montre³¹⁶ nous apprend que

"Guillaume de Saubertier, ezenier de puissant seigneur Huguenin de Vienne, seigneur de Sehurre et de Sainte-Croix monseigneur, fais savoir à touz que je veins à Sehurre (...) avec moi cinq hommes (...), à seze chevalx, pour aler pour ledit monseigneur de Sehurre et de Sainte-Croix au mandement de monseigneur le Duc de Bourgogne qui se doit tenir et estre le XIIIe jour de (...) février (1368 n. st.) contre les compaignes (...)"

A cette date, Huguenin est donc toujours mineur, confirmant les dates des comptes de Longepierre et de Pimorin.

En revanche, je pense que c'est lui, "Hugues de Vienne"³¹⁷, que le duc envoie à Montbard, le 18 juin 1370, avec plusieurs chevaliers, écuyers et officiers de l'hôtel, avec 80 chevaux, pour aller chercher la duchesse à Paris³¹⁸. Et la même année, en décembre, il accompagne le duc à la session du parlement de Beaune :

"et avec Monseigneur le duc estoient le prieur de Champagne, li sires de Couches, li sire d'Espoise, le sire de Suerre (Seurre), le sire de Voudenay et plusieurs autres nobles du pays"³¹⁹.

Il est donc majeur (majorité féodale à 14 ans), sans doute dès l'année précédente puisque les comptes de Longepierre sous le gouvernement du duc s'arrêtent à Noël 1368 et ceux de Pimorin au 14 mai 1369. Ce qui pourrait bien accréditer sa naissance en 1355.

Dès lors, on le trouve souvent dans les armées ducales, et plusieurs fois en compagnie de son frère consanguin, Guillaume de Vienne. En 1372, "c'est la campagne [de Guyenne] ordonnée par Charles V, roi de France, pour reconquérir le sud-ouest de la France occupé par les Anglais depuis le traité de Bretigny. Philippe le Hardi y participe en personne (...). Les chevaliers bannerets sont accompagnés des plus forts contingents : Jean d'Artois, comte d'Eu (...); Hugues de Vienne, sire de Seurre et de Sainte-Croix, commande dix chevaliers et quarante-huit écuyers"³²⁰. Notons cependant que le mandement du duc au maréchal de Bourgogne de payer les hommes qui l'avaient accompagné en Guyenne, ne donne pour

³¹⁶ Ces deux faits : LA CHAUVELAYS (J. de), *Les Armées des trois premiers ducs...*, op. cit., p. 74 puis p. 64.

³¹⁷ Un petit doute : Hugues de Vienne, seigneur de Pagny (TG VIII), semble encore en vie.

³¹⁸ Dom PLANCHER, op. cit., III, p. 31.

³¹⁹ Pierre PETOT, *Registre des parlements de Beaune et de Saint-Laurent-lès-Chalon (1357-1380)*, Paris, 1927, p. 52.

³²⁰ J. RAUZIER, op. cit., p. 645-646 ; pour Hugues de Vienne : ADCO, B 1438, fol. 65 r° v°.

Hugues de Vienne que treize écuyers³²¹. Fulgurante ascension du personnage. En 1380, il figure à la suite du duc de Bourgogne à Troyes, dans le groupe des "Viennois" : l'amiral Jean de Vienne, Jacques (II), seigneur de Longwy, Vauthier, seigneur de Mirebel³²². En 1382, c'est avec J. Rauzier que nous le suivons bien. Huguenin participe, en compagnie de son frère Guillaume à la campagne de Flandres dont nous retenons surtout la bataille de (West-) Roosebeke. Puis "Philippe le Hardi [demanda] à un certain nombre de chevaliers et d'écuyers de se rendre à Paris" [avec lui] dont les habitants "avaient fomenté la révolte [dite] des Maillotins (...). Charles VI, victorieux [des cités flamandes] voulait punir ceux qui avaient participé à cette révolte (...) et le duc de Bourgogne encourageait cette attitude". Dans ce groupe figuraient les quatre Vienne cités ci-dessus, dont Huguenin³²³. Enfin il participa à l'expédition d'Ecosse, en 1385, en compagnie de son frère Guillaume, de Jacques de Vienne, sous le commandement de "l'Amiral"³²⁴.

3 : A la cour du duc. Le seigneur fastueux.

Le 6 décembre 1373, Huguenin de Vienne,

"chevalier, seigneur de Seurre et de Sainte Croix [fait] savoir que nos chasteaux, villes, chastellenie de Seurre, et de Longepierre, de Louans, Marvans et de Bois Juhan, ensemble toutes les appartenances et appendences d'iceulx sont du fié lige de mon tres chier et redoubté seigneur mons. le duc de Bourgoingne à cause de son duchié de Bourg^{ne}, (...) et du jour duy li en avons fait foy et homaige liges (...)"³²⁵.

Le premier septembre 1374, il confirme, avec l'énumération de tous les fiefs et fieffés ; "du Miroir à Cîteaux" : un immense territoire³²⁶. Cette richesse, augmentée de celle de ses biens immobiliers dans le Comté, et ce prestige, lui-même lié à celui des armes, permirent sans doute ce beau mariage avec Alix de (Thoire-) Villars, veuve de Philippe de Savoie-Achaïe et fille de Humbert sire de Thoire-Villars et de Béatrice de Chalon ; selon le père Anselme, "la dot se composait en partie de 3 000 florins"³²⁷. Les historiens (-généalogistes) du XVIIIe siècle fixent la date du mariage à 1378 ; pourtant, nous découvrons le couple dès 1377³²⁸.

³²¹ E. PETIT, *Itinéraires...*, *op. cit.*, p. 487.

³²² FROISSART, *Chroniques*, (éd. Buchon), t. II, p. 103.

³²³ J. RAUZIER, *op. cit.*, p. 653-654.

³²⁴ Je reviendrai sur cette expédition en quatrième partie.

³²⁵ ADCO, B 10424, fol. 23 v° 24 r°.

³²⁶ ADCO, B 10525. Avec Guillaume de Vienne (troisième partie), je reviendrai sur ce document important. Et sur les châtelainies du Comté, transmises de Huguenin à Guillaume.

³²⁷ ANSELME, *op. cit.*, VII, p. 799. Je reparlerai de cette union et de cette personne (habituellement appelée "Alix de Villars") en troisième partie. TG : Genève – Thoire-Villars.

³²⁸ Je n'ai pas trouvé trace du contrat de mariage, malgré des recherches dans les archives bourguignonnes et savoyardes (y compris à Turin).

En août 1377 précisément, Huguenin de Vienne et son épouse Alix de Villars répondirent au mandement du duc et de la duchesse et figurèrent au baptême de Louis de Bourgogne à Dijon.

"(...) le mercredi 5 août (...), le sire d'Epoisses y vint avec dix chevaux ; Hugues de Vienne (...) et madame de Sainte-Croix, sa femme, ayant six maîtres d'hôtel avec eux et quarante-deux chevaux, et envoyèrent de leurs gens devant eux pour leur préparer des logis (...). Le duc de Bourgogne les défraya tous à cette occasion, et la dépense monta à la somme de 139 francs (...), tant pour vin, pain, viande, bourrellerie, fers de chevaux, qu'autres frais et belle chière desdits seigneurs et dames". "Madame de Sainte-Croix reçut du duc de Bourgogne (...) un diamant du prix de 30 deniers d'or franc"³²⁹.

Le 18 avril 1385, "le duc étant près de célébrer les noces de Jean (futur Jean sans Peur, avec Marguerite de Bavière) et de Marguerite (avec Guillaume de Bavière), ses enfants, y manda Jeanne de Neuchâtel, dame de Rigny (...), Jeanne de Joux, dame de Mirebel en Montagne et Alips de Villars, dame de Seurre et de Sainte-Croix (...)"

"Le duc fit donner aux dames de Sainte-Croix, de Mirebel et de Rigny, pour leurs despens en venant de leurs hostel à Cambray, pour assister aux nopces (...), la somme de 620 livres"³³⁰.

Dom Plancher ajoute :

"durant les noces, le duc (...) donna, pour ayant toujours accompagné et servi la duchesse de Bourgogne : (...) à la dame de Sainte-Croix, un fermail d'or en façon de petit chien blanc, orné de deux rubis balais, de deux saphirs, de quatre perles et d'un diamant"³³¹.

Enfin en 1388, lors des noces de Catherine de Bourgogne avec Léopold, duc d'Autriche (mais le mariage ne sera consommé qu'en 1393), selon D. Plancher Alix de Villars, dame de Sainte-Croix reçut [de Philippe le Hardi]

"un fermail ayant un aigle blanc et garni de trois gros saphirs, d'un rubis balai quarré et de six grosses perles"³³².

³²⁹ E. PETIT, *Itinéraires ...*, *op. cit.*, p. 505-506, citant BNF, *Coll. Bourgogne*, t. XXI, fol. 10 v° ; le mandement : *ibidem*, p. 135, t. XXI, fol. 11 r°. M.-Th CARON, *op. cit.*, relate ces deux faits, respectivement p. 246 et 184, n. 429.

Louis de Bourgogne décéda le 10 janvier 1378.

³³⁰ E. PETIT, *op. cit.*, p. 517 : lettres d'Arras ; p. 518, BNF, *Coll. Bourgogne*, t. LXV, fol. 41 v°.

³³¹ Dom PLANCHER, *op. cit.*, III, p. 85.

³³² *Ibidem*, III, "note" XVIII, extrait du compte de Josset de la Halle, argentier du duc Philippe.

4 : La mentalité et les activités d'un membre de la haute noblesse.

a) : Procès et violences.

Ce n'est évidemment pas une originalité. M.-Th. Caron³³³ montre bien les nobles constamment aux prises avec la justice. De même - et nous le verrons avec Guillaume de Vienne -, la fidélité au duc et les bons rapports de "cousinage" et d'affection réciproques n'empêchaient nullement les heurts entre le pouvoir souverain et sa noblesse, quant à leurs droits respectifs, qui mettaient en jeu les principes d'autorité, de prestige, concernant surtout les biens immobiliers. J'ai déjà relevé ce fait, et nous le retrouverons : toute la vie du noble a pour objectif majeur le maintien du patrimoine hérité de sa parentèle et son agrandissement, dans une société violente³³⁴.

"Monseigneur le duc fit mettre deux banneres et deux bannerottes armées de ses armes, par le bailli de Chalon et ses gens, sur les portes de Louhans, et autres panonceaulx, sur plusieurs aultres lieux de la terre et juridiction de messire Hugues de Vienne, pour plusieurs rebellions, par lui et ses gens faittes contre monseigneur le duc", en janvier 1373 (n. st.)³³⁵.

Confirmation de l'autorité ducale en 1387, par le jugement rendu à la suite d'une querelle qui opposait Regnaut de Montconis, procureur du duc et son châtelain de Sagy, Philippe de Valois son châtelain de Cuisery, d'une part, et Hugues de Vienne, seigneur de Seurre et de Sainte-Croix d'autre part, au sujet de la possession du droit de ressort sur la ville, et la châtelainie et les habitants de Louhans.

Cette affaire, que nous voyons débiter en 1373, doit avoir son origine en 1289 : à la suite de querelles territoriales opposant le comte de Savoie et le duc de Bourgogne Robert II, celui-ci "finit par abandonner [à son adversaire] le Revermont en échange de trois châtelainies bressanes, celles de Cuisery, Sagy et Savigny-en-Revermont (...). La guerre de succession du Dauphiné se terminait ainsi par l'annexion à la Bourgogne de toute la Bresse du nord"³³⁶, ce qui donnait au duc une emprise plus forte sur ce territoire, notamment en faisant jouer ce droit de ressort. Dom Plancher écrit "qu'on se plaignait de part et d'autre de violences, d'injures et d'usurpations, et l'on objectait des faits contestés qui donnèrent lieu à une enquête. Le duc Philippe l'ayant reçue, la fit examiner par son chancelier et par son Grand conseil (...) et, sur leur rapport, rendit un jugement à Chalon [le 10 novembre 1387], par lequel il donna raison à

³³³ M.-Th CARON, *op. cit.*.

³³⁴ Une société violente : cf cinquième partie.

³³⁵ E. PETIT, *Itinéraires...*, *op. cit.*, p. 497 ; compte de Jehan Fragier, de Chalon.

³³⁶ J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne...*, *op. cit.*, p. 208.

ses procureurs et châtelains et prononça une sentence sans appel contre le sire de Sainte-Croix". Je pense que l'on peut accompagner Dom Plancher dans son avis : "la leçon était cinglante et méritait réflexion de la part d'Hugues de Vienne"³³⁷.

Nul doute qu'une étude serrée de la vie du seigneur de Seurre et de Sainte-Croix ferait apparaître d'assez nombreux procès. Les comptes de Longepierre en mentionnent un :

"A Oudot le Morandet, de Sehurre, qui alit à Besançon (...) pour une journée à la quelle Jehan de Villote, bourgeois de Besançon avait fait adjourner le dit Huguenin de Vienne Monseigneur par devant l'official de Besançon (...)"³³⁸.

Plus graves apparaissent ses démêlés avec Venise. Perret³³⁹ écrit : "Les relations politiques de la république de Venise avec la France atteignent leur plein développement à la fin du XIV^e siècle ou au commencement du XV^e", alors que jusqu'en 1380 "les rapports commerciaux (...) [avaient] été la règle, et les rapports politiques l'exception". Venise était restée habilement neutre lors des expéditions angevines en Italie depuis 1382, "sans indisposer Charles VI", mais "Venise et la France avaient failli interrompre leurs relations commerciales à propos d'affaires secondaires, mais qu'il importe cependant de ne point passer sous silence". Il convient de rappeler le premier conflit :

"Raymond Sérallier, négociant de Narbonne, se plaignait d'avoir été attaqué en 1356, dans le détroit des Dardanelles (...) par trois galères vénitiennes, qui avaient pillé ses marchandises". Ses réclamations auprès de la Seigneurie étant demeurées vaines, il obtint de Jean le Bon des lettres de marque contre les Vénitiens, lesquelles "jusqu'en 1401 (...) furent suspendues ou retirées plusieurs fois, suivant que le gouvernement français jugeait nécessaire d'intimider la Seigneurie ou de lui plaire (...) : les rois de France s'étaient ainsi créé un moyen d'action sur la Seigneurie (...)".

Le 13 septembre 1379, quelques galères vénitiennes voguaient près de l'île de Rhodes, "quand un feu fut signalé au large ; il était, comme on l'apprit par la suite, à la poupe d'une galère provençale qui, en compagnie d'une autre, ramenait de Terre sainte Hugues de Vienne, seigneur de Sainte-Croix, et sa suite. Les galères provençales furent attaquées par erreur, puis les Vénitiens, reconnaissant leur faute, rendirent les biens pillés et dédommagèrent tant qu'ils le purent les malheureux Français. Le seigneur de Sainte-Croix, dont la puissance était

³³⁷ Dom PLANCHER, *op. cit.* III, p. 104.

³³⁸ Fol. 12 v^o.

³³⁹ Paul-Michel PERRET, *Histoire des relations de la France avec Venise, du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VIII*, Paris, 1896, 2 vol. Pour les faits que je cite : vol. 1, p. 57-66. J'avais traité cette affaire dans mon DES, vol. I, p. 139-142.

indéniable, se serait alors déclaré satisfait (...), mais, rentré en France, il se prétendit lésé, et poursuivit la République de ses revendications". Il parvint à y intéresser d'abord le comte de Savoie, puis le roi de France et le duc de Bourgogne. Faisant droit à cette requête, Charles VI délivra à Hugues de Vienne des lettres de marque à l'encontre des Vénitiens, tandis que Philippe le Hardi les pressait (12 juillet 1387) de donner satisfaction à son conseiller.

Il semble que dans toute cette affaire Huguenin de Vienne "qui paraît, du reste, avoir été coutumier de procédés violents", ait tenté de grossir l'importance des dommages que lui avaient causés les Vénitiens. En 1392, "le litige (...) s'aggrava singulièrement". Mais Hugues décéda en 1391³⁴⁰, et par conséquent c'est avec Guillaume de Vienne, son héritier universel, que nous poursuivrons le fil de cette affaire.

b) : Un exemple de retrait lignager³⁴¹.

"Appartenir au même lignage donnait des droits éventuels sur les biens, en cas de déshérence ou de vente à des étrangers au lignage", écrit M.-Th. Caron.

" (...) En l'an (...) mil trois cenz septante et sept, le macredi dix et septiesme jour dou mois de février, nous Hugues de Vienne, sires de Sehurre et de Sainte Croix (...), en noz jours generault tenus par nous à Sehurre (...) en jugement par devant nous vint et se comparut Perrenet dit de Marcilly, de Longepierre, disant et affermant que (...) il havoit achiter de gaiges ou marchier de Mervans toute la terre (...) que noble damoiselle Alips de La Marche, dame de Chastelregnault, et Oddet de Chastelregnault son fils avoyent (...) ou chastel et en la terre de La Marche, movant de nostre fyé³⁴² (...) pour le pris et somme de cinq cenz frans d'or (...). Or, "noble homme messire Guillaume seigneur de La Marche, chevalier (...), par la notoire et general costume du duchié de Bourgoingne anciennement gardée, comme li plux prochiens du lignaiges desdix Alix et Oddet (...), il doige obtenir et havoir le rachat (...), paiant à dit Perrenet le prix et somme desdiz cinq cens frans d'or". Hugues de Vienne approuve, Perrenet ne peut pas s'opposer, Guillaume de La Marche achète la terre pour laquelle il entre "de main et de boche, en foy et en homaige" du seigneur de Mervans, lequel appose "le seal de [sa] court de Sehurre et de Sainte Croix".

Respect des liens du lignage, volonté d'assurer la pérennité du patrimoine, autorité et prestige du grand seigneur, qui reçoit immédiatement l'hommage et qui a intérêt pour son propre patrimoine à ce que cette "costume" ait force de loi.

³⁴⁰ Ce qui a échappé à PERRET, lequel fixe le décès à une date postérieure.

³⁴¹ H. STEIN, *Nouveaux documents sur Olivier de La Marche et sa famille*, Bruxelles, 1922, P.J. I, p. 19-23.

Pour M.-Th. CARON, *La noblesse...*, *op. cit.*, qui présente l'affaire p. 213, "voilà un bon exemple de procédure".

17 février 1378 n. st.

³⁴² Hugues de Vienne précise, dans le cours du récit : "movoient de nostre fiey lige, à cause de nostre bourg de Mervans" ; notons au passage "bourg" et non "chastel".

c) : Huguenin emprunte.

De très nombreux nobles étaient constamment dans une situation d'emprunteur, la haute noblesse surtout, cela étant dû au coût élevé des frais liés à la guerre (malgré les pensions et récompenses), à leur méconnaissance de la notion de "budget" lorsqu'ils estimaient que leur "estat" devait être maintenu voire augmenté en une période (guerre de Cent ans) où les revenus des seigneuries tendaient à diminuer (cf les comptes de Longepierre et de Pimorin), dans une économie qui manquait de numéraire³⁴³. (Rappelons cependant que souvent le noble était aussi dans une situation de prêteur).

"Le jeudi après le dimanche que chante en sainte église reminiscere" 1380 "...), Hugues de Vienne signour de Seurre et de Sainte Croix "emprunte au "mair en nom de la dite ville [de Seurre] (...) onze vinz florins de Florence de bon or et de juste poit", qu'il lui remboursera, évidemment "par la foy et sarement de nostre corps"³⁴⁴.

Besoin d'argent pour rembourser les frais occasionnés par son pèlerinage ?

d) : Le "voyage d'Outre-mer".

Sous la forme de croisade³⁴⁵ ou de pèlerinage, où l'appât du gain n'était pas absent, le "voyage d'Outre-mer" demeurait dans toutes les consciences nobles et débouchait soit sur une expédition personnelle, soit sur une action symbolique par le truchement d'une tierce personne lorsque le candidat en était empêché (manque d'argent, maladie). Il coûtait fort cher et de nombreux nobles engloutirent leur fortune, au moins en partie, dans cette aventure, dont Huguenin de Vienne fut la victime.

Avec l'affaire vénitienne, nous avons découvert, le 13 septembre 1379, Huguenin de Vienne "et sa suite" en leur retour du "voyage d'Outre-mer" sur des galères provençales, détroussés par des Vénitiens. De nombreuses chartes de franchises communales contenaient un article relatif à "l'aide aux quatre cas" que les sujets devaient apporter à leur seigneur. Le "voyage d'Outre-mer" y figurait souvent.

Le 8 avril "avant Paisques (...) mil trois cens et quatre vins" (1381 n. st.), Hugues de Vienne, sire de Seurre et de Sainte-Croix, reconnaît avoir "euz et receuz" du maire de Seurre, au nom de sa "ville et commune (...) la somme de cent frans de bon or

³⁴³ Nous verrons Guillaume de Vienne fils pris dans le piège de l'endettement (septième partie).

³⁴⁴ AC de Seurre, CC2. 1380 (n. st.). Je remercie vivement Gérard Moyse pour son aide à la transcription de ce texte et des deux concernant "le voyage d'Outre-mer".

³⁴⁵ Cf Guillaume de Vienne à Mahdia, 1390 : troisième et quatrième parties.

(...) en deduccion de deux cenz frans d'or" que ses sujets de Seurre étaient tenus de payer "à cause de nostre voiaige de oultre mer".

Hugues s'en dit certes "contens", mais quelques jours plus tard, le 30 avril une lettre d'Huguenin rappelle l'obligation de la commune,

"se [le seigneur] vat oultre mer pour Dieu servir, de le aidier une foiz en sa vie (...), et ne doit monter [cette aide] à plus de mil livres".

Evidemment Huguenin aura insisté sur "mil", le maire et les échevins sur "ne doit monter à plus" ; ces derniers estimèrent que les finances de la commune ne permettaient pas d'atteindre cette somme. Hugues insista, en faisant à nouveau appel au sentiment religieux :

"avons esté par la grace du Saint esprit oultre mer por Dieu servir et acomplir nostre saint voiaige" ;

maire et échevins restèrent inflexibles, tout juste acceptèrent-ils (dans un troisième texte, en fort mauvais état) d'octroyer 300 francs, pour lesquels le sire de Seurre s'estima "pour bien paiez et pour contemps"³⁴⁶.



Archives communales de Seurre, AA1.

8 avril 1381 (n. st.) : sceau de Hugues de Vienne.

A noter l'aigle couronnée (cf troisième partie).

³⁴⁶ ACS, CC 2

5 : Le testament d'un grand seigneur. 1390.

Le 25 avril 1390,

"nous Hugues de Vienne, seignour de Salieres [Sellières], etc. (...) volons et ordenons estre mis et enseveliz nostre corps en nostre chapelle de Louans (...) a boul (*sic*) de la tombe nostre grant pere mon soignour Guillaume d'Antigney [Antigny], jadiz soignour de Sainte Crois (...) et que sur nous soit fait nostre tombel paroille de celluy nostredit grant père"³⁴⁷.

Suit le détail des messes qui devront être célébrées, moyennant finances prises sur les revenus de "la chastellenie de Rombois"³⁴⁸. Puis l'énumération des églises (au nombre de treize), situées sur des châtelainies d'Huguenin, dont les curés et chapelains devront célébrer des messes pour le salut de l'âme du défunt, moyennant "vint frans d'our" pour celle de Seurre, "dix" pour celle de Sainte-Croix, et "cinq" pour chacune des autres ; en tout 85 francs d'or. Il donne aussi

"es freres Augustins de Saint George, ou gisent plusours de noz predecessours qui hont fondee ladicte yglise, cent frans d'our (...) par ediffier ledit lieu a la ordenence de nostre tres chier et bien amey frere mes sire Guillaume de Vienne (...)"³⁴⁹.

Les églises nommées permettent de rappeler l'étendue du patrimoine, mais les rentes et dons ne sont pas très importants, si on les compare à leurs homologues figurant dans des testaments de nobles de même rang ; on sait que ces donations furent plus d'une fois à la base d'une relative ruine de patrimoines : Huguenin a évité cet écueil.

Ensuite viennent, classiquement, les dons aux personnes. D'abord

"nostre amey et feal chevalier Johan, sire de Champdivers",

(600 francs d'or et deux rentes de 200 francs sur les terres de Longepierre et de Seurre),

puis

"nostre amee sœur batarde Huguette de Saint George" et ses enfants, "Johan et Oddet d'Arconcie, frères" et "Perrenet, le bastard de Vienne, nostre frere bastard"³⁵⁰.

"Perrenet Croissant, de la Perrière, nostre cleric et procureur" apparaît fort bien récompensé : "nostre maison de Tornuz [Tournus] (...) et tout ce que nous havons

³⁴⁷ Publié dans U. ROBERT, *op. cit.*, t. I, n° 116, p. 511-515. L'original : AD Jura, E 741.

L'église actuelle de Louhans – j'y reviendrai dans l'étude du testament de Jean (1464), petit-fils de Guillaume de Vienne : septième partie – ne contient aucun vestige des nombreux tombeaux.

Guillaume d'Antigny : son grand-père maternel : cf entre autres le TG III ; relevons le prestige du nom "Antigny".

³⁴⁸ Trois rentes : en tout 46 "livrées de terre".

Rombois : châtelainie fort peu connue, que je vais essayer de sortir de l'ombre.

³⁴⁹ Cf le testament de Guillaume de Vienne (1435), P.J. XXII.

³⁵⁰ Huguette et Perrenet rencontrés dans l'étude des comptes de Longepierre, cf *supra* 1. Huguette reçoit "cent frans d'our (...) par une fois" ; ses enfants Johan et Oddet "(...) a un chascun d'eulx, cinquante frans d'our (...) par une fois" ; son frère Perrenet reçoit "vingt frans d'our de rente (...)", dont pourront bénéficier ses enfants légitimes.

(...) ou territoire (...) dudit Tornuz (...) ; et trois pièces de vignes", et cent francs d'or sur les rentes de Louhans. Sept "vallet, mareschant, paige" font l'objet de dons (de 10 à 30 francs), comme "vint povres pucelles" bien sûr.

On apprend l'existence d'un enfant illégitime,

"Jahannette, nostre donnée, demorant à Longepierre", qui dans la succession devra se contenter de "cinquante frans d'our (...) par une fois".

Cette mention précède une longue liste de personnes de la Maison de Vienne ou de familles alliées³⁵¹ présentes dans mes tableaux généalogiques ; parmi celles-ci des noms prestigieux : Chalon, Rye, Damas, entre autres, chacun recevant cinq cents francs d'or, auxquels il ajoute, en une seconde liste ses "chiers et bien amez cousins" le comte de Montbéliard, Humbert de Thoire-Villars, Jean de Chalon, seigneur de Chatelbelin, Jean de Vienne, seigneur de Pagny et son frère Henri qui se voient gratifiés de six cents francs d'or.

Des sommes considérables, à la mesure du patrimoine immobilier d'Huguenin. Mais une seconde raison peut expliquer ces dons importants :

"par tant volons qu'il [soient] comptens de nostredicte succession". Car "nous faisons et instituons nostre hoirs, heritier et successour universaul seul et par le tout nostre tres chiers et bien amey frere messire Guillaume de Vienne, soignour de Saint George (...). Et ou cas que ledit mes sire Guillaume de Vienne (...) morroit senz hoirs de son corps nez et procreez en leal mariaige, nous substituons nostre heritier et succesneur universel nostre tres chier et bien amey cousin mes sire Jaiques de Vienne, soignour de Longwy".

Ainsi que l'écrit Faget de Casteljaou : on constate ici "la préoccupation d'un grand seigneur (...) de maintenir l'unité d'un domaine récemment remembré, en sacrifiant même les droits légitimes de parents, qui pouvaient le revendiquer en partie³⁵²". Et certains, dont Alix de Villars, épouse d' Huguenin, franchirent le pas³⁵³.

Cette brève étude d'Huguenin de Vienne permet de découvrir un personnage souvent au service de Philippe le Hardi, autoritaire, violent peut-être, attaché à ses droits féodaux et seigneuriaux, aux activités typiques d'un grand noble de son époque (exemple : le voyage d'Outre-mer). Il semble avoir bien géré son immense patrimoine immobilier, ce qui lui permit d'apparaître comme un personnage fastueux. Sa richesse transparaît dans son testament : les

³⁵¹ H. de FAGET de CASTELJAU, Le testament d'Hugues de Vienne, dans *Le Jura français*, n° 147, juillet/septembre 1975, p. 8-10 ; de fort bonnes remarques, surtout d'ordre généalogique sur l'ascendance d'Huguenin, et sur les familles alliées.

³⁵² H. de FAGET de CASTELJAU, *Ibidem*. Faget de Casteljaou fait allusion à la famille de Sainte-Croix, de laquelle Huguenin tenait l'essentiel de ses possessions.

³⁵³ Cf troisième partie.

dons en espèces atteignent la somme de 11 785 francs d'or (selon mes calculs) (que ses exécuteurs testamentaires devront honorer ainsi que ses dettes...), mais il a le souci de ne pas affaiblir le patrimoine à moyen terme, par un nombre de rentes restreint, et de conserver l'unité de celui-ci, au seul profit du lignage

CHAPITRE III.

L'ÉNORME HÉRITAGE DE GUILLAUME DE VIENNE : **LES ORIGINES.**

I : 1362 : PEU DE CHOSES DANS LE BERCEAU.

Le testament d'Hugues de Vienne, seigneur de Seurre et Saint-Georges, décédé en Angleterre "avant le 2 mars 1362", nous est inconnu, mais à la lecture de la titulature de ses deux enfants, il n'y a pas de doute : Huguenin, l'aîné, reçut la châellenie de Seurre (héritage Vienne) et toutes les seigneuries acquises par son père (héritages Sainte-Croix) en dot de son épouse (Sainte-Croix, Montpont, Rombois), puis par le partage du 15 mai 1358³⁵⁴ : ces terres ne sont pas nommées, mais la donation de 1388 est explicite : Longepierre, Navilly, Bosjean, Mervans, Louhans dans le duché, Le Pin, Sellières, Montrond en Comté. A Guillaume : Saint-Georges, certes une seigneurie prestigieuse par le symbolisme du nom. Je n'ai pas trouvé trace des châellenies lorraines acquises par Hugues lors du partage de 1344 avec Jacques³⁵⁵.

Du côté maternel, Guillaume est également en situation de fils puîné, derrière Jean, enfant de Jeanne de Châteauvillain et de Jean de Thil. Quel était le dessein de Jeanne, quant à la destination de son propre héritage ?

³⁵⁴ P.J. II et mes commentaires *supra* ch. II, I, 4, a), b).. J'y reviendrai *infra* dans la donation de 1388.

³⁵⁵ P.J. I et mes commentaires ch. II, I, 4, a).

Or, Guillaume de Vienne va profiter d'une remarquable série de circonstances, dont des infertilités dans sa parentèle, augmentées sans doute par la "sagesse" du personnage.

II : HUGUENIN DE VIENNE : DE LA DONATION DE 1388 / 1389....

Les chances d'Huguenin vont servir celles de son frère Guillaume. Guillaume d'Antigny, son grand-père, n'eut pas de fils : d'où l'acte de 1358 par lequel Hugues et Henri à cause de leurs épouses Marie et Jeanne, se partagèrent l'énorme héritage du couple Guillaume d'Antigny, seigneur de Sainte-Croix – Marguerite de Montbéliard, une des filles du comte homonyme³⁵⁶.

Or sa tante Jeanne, ci-dessus nommée n'eut pas d'enfants³⁵⁷. Dans son testament de 1363, elle

"fai[t] et ordonne mon hers universal mon bien amey neveour Hugonin de Vyanne, fil de ma bien amée suer dame Marie de Sainte Croix, c'est a savoir en mon chastel de Pymorain [Pimorin] et es appartenances, en la rente que je prent en la salnerie de Salins (...), et en ma terre de Salens [Salans] et en la chastelenie".

Elle avait donné la châteltenie de Bosjean aux fils du premier mariage d'Henri de Vienne, seigneur de Mirebel, et par son testament "donne et laisse" à son mari son "chastel de Venantoix [Vernantois], ensamble toutes les appartenances". Or, à la suite de faits qui nous échappent, on retrouve Huguenin en possession des châteltenies de Bosjean et de Vernantois.

Nous avons vu que dans son testament Huguenin avoue une bâtarde : "Jahannette, nostre donnée", qui pour tout héritage reçoit cinquante francs d'or "pour une fois". Mais aucun enfant ne vint de son mariage avec Alix de (Thoire-) Villars. Alors il fait donation de tous ses biens immobiliers à son frère consanguin Guillaume de Vienne, qui dès lors pourra s'intituler "seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix". L'acte est perdu³⁵⁸, mais certains textes viennent à notre secours.

D'abord un beau document, sur parchemin³⁵⁹, dont j'extrais l'essentiel :

"le lundi apres Pasques charnés [19 avril] l'an mil trois cens quatre vings et neuf (...) Hugue de Vienne, sire de Salieres [Sellières]" a "cedi, quittey et transpourtey à toux jours mais, perpetuelment à nostre tres chier bien amey frere monseigneur

³⁵⁶ On pourrait aussi compléter la démonstration en remontant d'un degré générationnel : Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, de son mariage avec Guillemette de Neufchâtel, n'eut qu'un fils, Othenin, n'ayant pas toute sa raison et mort jeune, mais quatre filles, dont les illustres maris se partagèrent une conséquente partie de l'hoirie de leur beau-père : quatre filles dont Marguerite. Cf, entre autres le TG : Ducs et comtes de Bourgogne.

³⁵⁷ Cf TG V, notamment.

³⁵⁸ Il figure dans l'inventaire des Archives Départementales du Jura, mais malgré mes recherches et celles de madame Patricia Guyard, que je remercie, il n'a pas été retrouvé. L'inventaire cite la date de 1388.

³⁵⁹ BM Lyon, ms 2156. Cf P.J. V.

Guillaume de Vienne, sire de Saint George nos chasteaux, villes, terres, justices et juridicion de Monpon, dou Pin, Boisjehan et Sehurre et toutes noblesses et autres chouses quelconques appartenant aux diz chasteaux, villes et chastellenies", et demande qu'à partir de ce jour les sujets des dites châteltenies reconnaissent Guillaume comme leur seigneur et lui fassent "toutes obeissances".

Dans la première partie du texte, mention particulière est faite pour Montpont, Perrenet Croissant de la Perrière, châtelain du dit lieu ayant officialisé ce don notamment "par la tradicion des cleis [clés] doud. chasteau".

Les Archives de Neuchâtel³⁶⁰ citent des documents (sans date) relatifs à cette donation. Les "lectres de la donacion que fit messire Hugue de Vienne à messire Guillaume de Vienne son frère, des chestel, terre et appartenances de Salieres" (Sellières), ce qui tendrait à prouver qu'il n'y eut pas qu'un seul texte regroupant l'ensemble de la donation. "Messire Hugue de Vienne (...) mande à tous ses feaulx et subgey" du Pin, de Bosjean, "qu'ils repringnent de messire Guillaume de Vienne son frère". D'autres lettres font part de la prise de possession par Guillaume. A ce sujet on apprend que le 10 août 1389³⁶¹, une cérémonie a eu lieu en l'église Saint-Martin de Seurre, devant le grand autel, ayant rassemblé "noble et puissant seigneur Guillaume de Vienne, chevalier, seigneur de Saint George", le maire, les échevins et des habitants dudit lieu, au cours de laquelle Guillaume a présenté des lettres datées 20 avril 1389³⁶² scellées du sceau de noble et puissant seigneur Hugues de Vienne, seigneur de Sellières, dans lesquelles celui-ci demande au maire, aux échevins et à la commune de recevoir led. Guillaume son frère (et ses héritiers) comme seigneur. Puis Guillaume promit de garder et de respecter les franchises et privilèges de la ville, ainsi que le prévoyait la charte de 1278.

III : ...AU TESTAMENT, 1390.

Huguenin confirme sa donation, puis énumère son contenu :

"Item par ces presens nostre testament (...), nous ne entendons ne volons revoquer, deroger, prejudicier en aucune maniere es donacions, cessions, transpors que je havons faictes a nostredit frere mes sire Guillaume de Vienne des chastealx et chastelleries qui s'ensuegent, c'est assavoir :

³⁶⁰ AEN, O 32. Cahier papier, 19 feuillets r° v° dont 4 et demi vierges, dans le fonds "Famille de Vienne". Il s'agit d'un inventaire de très nombreuses "lettres", non datées, relatives surtout à des seigneuries de Huguenin et de Guillaume (dont Châtillon-sous-Maîche). Les "lettres" elles-mêmes sont-elles dans la "tour des Archives" du château d'Epouisses ? Le clerc cite "le traictier de mariage de madame de Sainte-Croix", le "traictié de mariaige de feu noble mémoire mess. Hugue de Vienne et de dame Alix de Villars", et d'autres...

³⁶¹ AC Seurre, AA1, parchemin.

³⁶² Cf le "beau document" ci-dessus ; 19 avril.

du	{ <ul style="list-style-type: none"> - dou chastel et chastellerie de SAINTE CROIS (Sainte-Croix) - item de MOMPON (Montpont) et de ROMBOIS ³⁶³ - item de LOUANS (Louhans) - item de BOISJUHAN (Bosjean) - item de MARVANS (Mervans, ici le château est cité) - dou chastel et de la ville et chastellerie de LONGEPIERRE item de NAVILLEY (Navilly) - de la ville et des appartenances de SEHUERRE (Seurre) - dou chastel et chastellerie dou PIN - item de SALIERES (Sellières) - item de MONTRON (Montrond)"
Miroir	
à	
Cîteaux !	
Comté	

Huguenin précise bien, par ailleurs :

"Et en toux nos aultres biens mobles et heritaiges des-[quelx nous] n'avons cy dessus ordeney ou ordenerons cy apres, et qui demoureront de nous de et apres nostredit decept et trespassement, nous faisons et instituons nostre hoirs, heritier et successour universaul seul et par le tout, nostre tres chiers et bien amey frere me[s]sire Guillaume de Vienne, soignour de Saint-George".

Et les "heritaiges desquelx nous n'avons cy dessus ordeney", il faut ajouter, en Comté,

les châteltenies de **PIMORIN**,

VERNANTOIS,

SALANS, dans les églises desquelles il ordonne que soient dites des messes, et que nous allons retrouver dans le patrimoine de Guillaume.

Huguenin décède quelques mois plus tard, sans doute en 1391, laissant ces quinze châteltenies à son frère. Peut-être dix-sept, avec **LAYS-SUR-LE-DOUBS (Duché)** et **VILLANGRETTE (Comté)**.

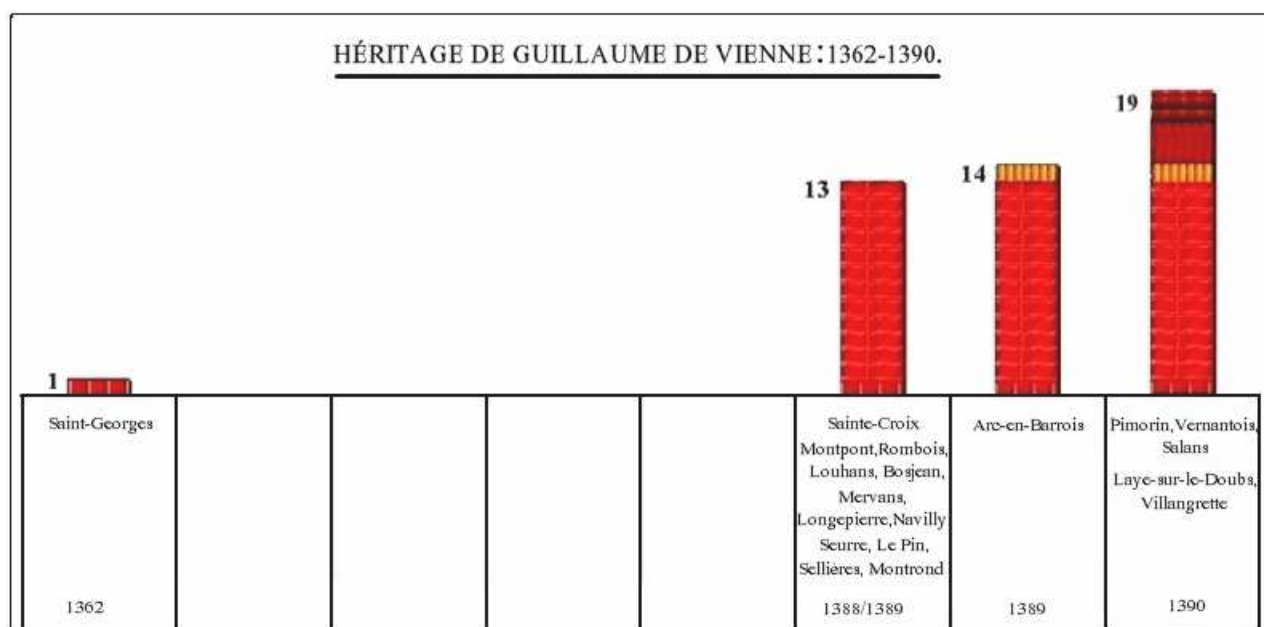
³⁶³ Chacun des deux lieux avait son château : nous l'avons vu pour Rombois, nous venons de le découvrir pour Montpont.

IV : AU DÉCÈS DE JEANNE DE CHÂTEAUVILLAIN, 1389.

Guillaume de Vienne va encore profiter de la stérilité d'un couple, Marie de Châteauvillain, sa tante, et Jean de Bourgogne³⁶⁴. Je rappelle les termes de son testament : les seigneuries d'Arc-en-Barrois et de Neuilly³⁶⁵ reviendront d'abord à son mari, le temps de sa vie, puis, si sa sœur y consent, elles entreront dans le patrimoine de ses neveux, Jean de Thil-Châteauvillain recevant Arc-en-Barrois, Guillaume de Vienne Nully.

Le 6 février 1389, peu de temps après le décès de Jeanne, Philippe le Hardi impose son choix³⁶⁶ : Jean de Thil reçoit Nully, Philippe de Cervole (le troisième neveu) des biens dont j'ignore le contenu, et Guillaume de Vienne devient seigneur d'Arc-en-Barrois. Le 21 juin 1389 nous découvrons " Guillaume de Vienne, seigneur de Saint George et d'Arc-en-Barrois"³⁶⁷ ; il est déjà en querelle avec les religieux d'Auberive.

Guillaume de Vienne désormais (1391) s'intitule "seigneur de Saint George et de Sainte Croix". Et son patrimoine va encore s'agrandir.



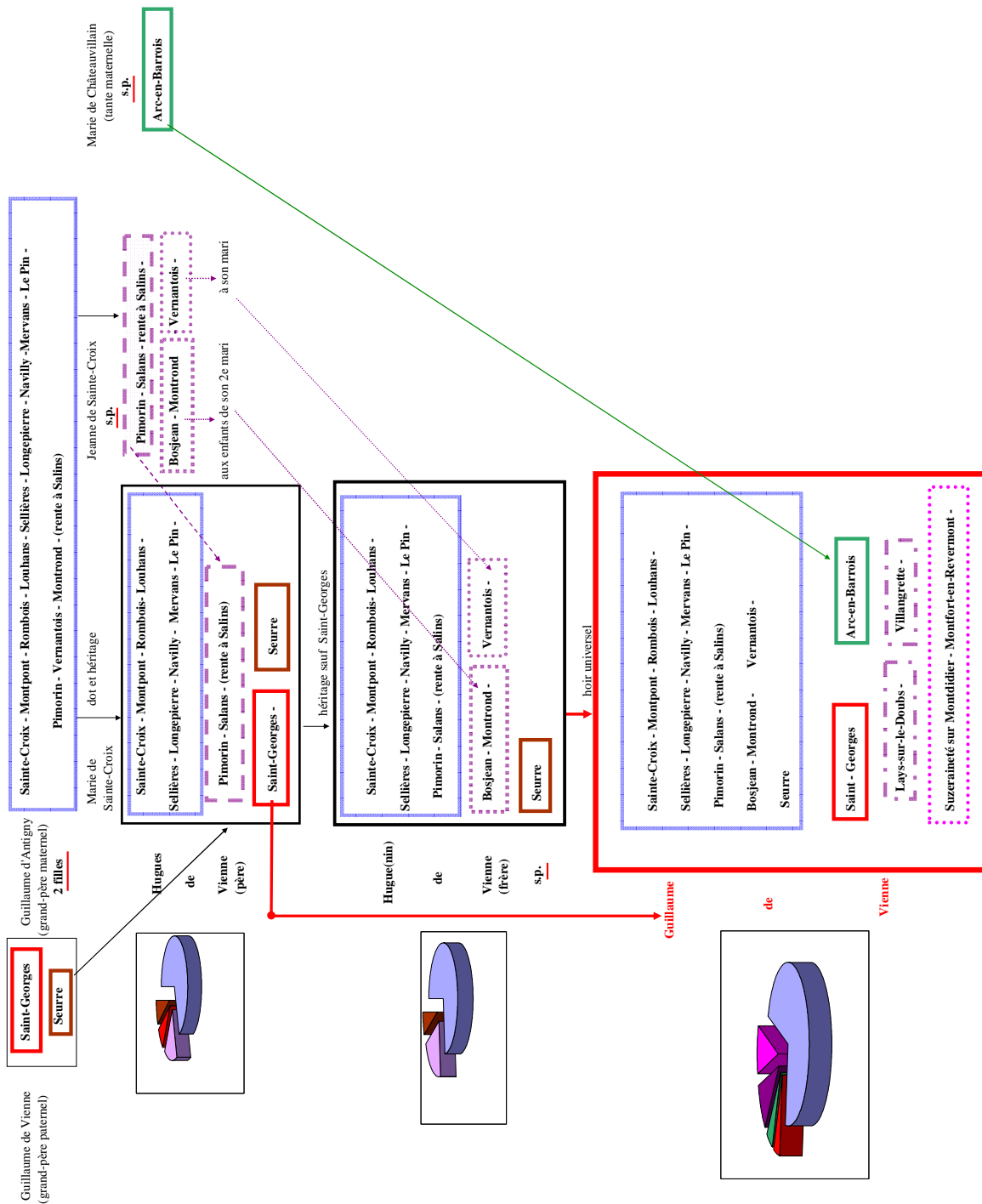
³⁶⁴ Cf *supra*, III.

³⁶⁵ "Neuilley" : aujourd'hui Nully-Trémilly, dép. Haute-Marne, arr. Saint-Dizier, c. Doulevant-le-Château.

³⁶⁶ G. GUENIN, "Les seigneurs de la terre d'Arc-en-Barrois (...)", *op. cit.*, p. 264-265.

³⁶⁷ ADHM, 1 H71 (16), parchemin. "En nostre chastel d'Arc". Je reviendrai sur le contenu de ce texte.

LES CHÂTELLENIES DE GUILLAUME DE VIENNE ACQUISES PAR HÉRITAGE.



(1392-1400: autres acquisitions: châtelaines de Bussy-le-Château, Châtillon-sous-Maiche, Joux (- Pontarlier) ; un hôtel à Paris).

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.

L'Histoire des individus, comme des groupes sociaux, des Etats, est chose souvent surprenante, déroutante, *a priori* irrationnelle. Je sais qu'en principe il ne faut pas anticiper, mais puisque le personnage fait partie de notre étude, je me permets de présenter cette comparaison : Guillaume de Vienne fils aura, au décès de son père, TOUTES les cartes en main pour réussir sa vie privée et sa carrière professionnelle, être un seigneur puissant et respecté, devenir un conseiller et chambellan écouté du prince et récompensé par lui ; et il échouera lamentablement. Guillaume de Vienne, notre principal personnage, avait toutes les malchances de sombrer dans l'anonymat, voire de disparaître, à peine né (cf l'épidémie de peste du début de la décennie 1360) ; et pourtant autour de 1390 il sort victorieux des nombreuses tempêtes qu'il dut affronter.

Vers 1362, le royaume de France sort désolé de ses combats contre les Anglais et leurs alliés, tourmenté depuis la défaite de Poitiers qui affaiblit le pouvoir royal et déconsidère la noblesse, amaigri par le traité de Bretigny, lequel plus que Poitiers débouche sur le phénomène des Grandes compagnies. Le duché de Bourgogne connaît tout cela, Guillon apparaissant comme le pendant de Bretigny, et s'y ajoute la question successorale, sa séparation d'avec le Comté, dans une ambiance de retour marqué de la peste et d'aléas climatiques prononcés.

Le sort du nourrisson Guillaume de Vienne, sans doute né posthume, dépend avant tout de l'énergie de sa mère, Jeanne de Châteauvillain, veuve pour la troisième fois, qui doit défendre un héritage (Thil, Châteauvillain, Arc-en-Barrois) particulièrement exposé, et fait le pari de lier son sort au terrible "Archiprêtre", puis à Enguerrand d'Eudin, réputé pour sa vaillance et son entregent à la cour royale, mais souvent absent. De Guillaume, fils puîné de son père, fils puîné de sa mère, qui aurait pu prévoir un destin avantageux ?

La chance lui sourit d'abord par des personnes qui ont su le protéger, dans sa chair et dans ses biens : Jeanne, Arnaud (de Cervole), Enguerrand, le duc de Bourgogne. Chance que va connaître également son frère Huguenin, têt orphelin de mère, puis de père : il reçoit l'aide décisive de son oncle Jacques de Vienne, puis de celle du Duc, ce dernier assurant la succession dans la gestion du patrimoine duchois (et même comtois : cf Pimorin), tout en prenant soin de sa personne (cf les comptes de Longepierre) ; mettons en exergue cependant les mérites personnels d'Huguenin qui, de sa majorité vers 1369 à sa donation en 1388/1389, a

su protéger ses biens immobiliers, sans oublier son sens du lignage lors de cette donation, puis de son testament.

Chance également que cette succession peu banale d'unions matrimoniales de ses ascendants qui lui furent bénéfiques dans le cadre de la puissance terrienne, des filles de Renaud de Bourgogne à la stérilité du couple Huguenin - Alix de Villars.

Enfin, lorsqu'il acquiert cet énorme patrimoine, de 1389 (Arc-en-Barrois) à 1391, il a près de trente ans, a appris à gérer grâce à la donation d'Huguenin et sans doute sur ses conseils, et en 1390 précisément semble revenir du "Voyage en Barbarie" (Mahdia) avec l'auréole du "sage".

Désormais, il doit concilier son activité au service du duc-comte avec la gestion de ses biens, certes groupés dans le Duché (sauf Arc-en-Barrois), mais disséminés dans le Comté, dans un contexte familial d'évidentes jalousies, ponctuées par des procès – et penser à prendre femme digne de son "estat". Ses fabuleux biens fonciers lui donnent une singulière aura au sein de la famille de Vienne, mais pour l'heure Jacques (II) de Vienne, seigneur de Longwy, symbolise encore la branche aînée, tandis que "l'Amiral" (Jean de Vienne, seigneur de Roulans) donne alors le plus pur éclat à cette Maison.